This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

142 d 16

MÉMOIRES

OU CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, 30.

MEMOIRES

OU CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT,

CONFESSEUR DU ROI,

PENDANT

TROIS ANNÉES DE LA RÉVOLUTION,

1790, 1791, 1792.

TOME PREMIER.

PARIS,
LIBRAIRIE DE L. MAME,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

M DCCC XXXIV.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
27 MAR. 1936
OF OXFORD

NOTICE

SUR LE PÈRE LENFANT.

ALEXANDRE-CHARLES-ANNE LENFANT, et non *Lanfant*, comme plusieurs biographes écrivent son nom, né à Lyon le 6 septembre 1726, d'une famille noble, originaire du Maine, passa les années de sa jeunesse dans la ville qui l'avait vu naître, et fut élevé par les jésuites, qui développèrent son esprit sans gâter les qualités de son cœur; pourtant, il entra dans l'ordre de ses maîtres au sortir du noviciat à Avignon, et il fut envoyé au collége des jésuites de Marseille pour y professer la rhétorique.

Mais son goût pour la prédication lui fit embrasser, tout jeune, une nouvelle carrière; il parcourut les principales villes de France et

même des Pays-Bas, en prêchant avec des succès toujours croissans. A Malines, par la force de son raisonnement et la persuasion de son éloquence, il gagna aux croyances catholiques un célèbre membre du culte anglican. La suppression et l'expulsion des jésuites en 1773 ne changea pas sa vocation. Agé de quarante-sept ans, il sortit du cloître pour rentrer dans le monde, et son talent de prédicateur augmenta encore en échappant à la contrainte d'une société qui faisait tourner à son profit la position sociale et les moyens intellectuels de tous ses membres.

Le père Lenfant était déjà connu, il devint célèbre; des souverains se disputèrent sa parole : il prêcha devant l'impératrice Marie-Thérèse, qui lui dit : « Vos sermons ont fait autant de bien à mon âme qu'à mon esprit. » Il prêcha devant le roi Stanislas à Lunéville; il prêcha devant Louis XVI à Versailles; il prêcha même à Saint-Sulpice devant les philosophes; et Diderot, le plus étonnant génie de son siècle, dit à d'Alembert, après avoir assisté à un *Sermon*

sur la Foi : « Quand on a entendu un discours semblable, il devient difficile de rester incrédule. »

Le père Neuville, prédicateur de la cour, avait dit, en 1775, à Saint-Germain-en-Laye, où le père Lenfant prononça plusieurs sermons : « Je me console de mourir, en laissant après moi un si beau talent. » Cet aveu de l'amour-propre était arraché par la vérité, et le père Neuville fut bientôt surpassé.

C'est le jugement de tous les contemporains que l'abbé Guillon a recueilli dans cette juste appréciation du mérite incontestable des sermons composés par le père Lenfant, qui fut sans contredit le plus grand prédicateur de son temps :

« De tous les prédicateurs venus à la suite de » Massillon et Bourdaloue, ces grands maîtres » de l'éloquence chrétienne, il n'en est point » qui semble réunir avec plus d'éclat les genres » de talens qui, en les séparant l'un de l'autre, » les ont portés tous deux à une égale supério- » rité.... Comme Bourdaloue, il parle à l'esprit ;

» comme Massillon, il parle au cœur. Observateur » délicat de l'homme et de ses faiblesses, des » passions et de leurs artifices, de l'amour-propre » et de ses déguisemens, il attaque, il poursuit, » sans nul ménagement, le vice à travers les nuages » du sophisme ; son style n'a rien d'éblouissant, » mais il est constamment correct, ferme, har- » monieux, élégant ; c'est le vrai style de la » chaire. »

Ces sermons, si simples et si évangéliques, réunis et publiés pour la première fois en 1818, allaient à l'âme sans effort et sans apprêt, sans artifice de déclamation, sans prestige de pantomime.

« L'action du prédicateur n'avait rien d'écla- » tant ; simple, naturelle, sans faux enthou- » siasme, sans nulle affectation, quoique sans mo- » notonie, elle n'avait d'autres agrémens que ceux » que lui prêtaient la noblesse de son extérieur » et la beauté d'un organe souple et harmonieux. » Toute l'éloquence du père Lenfant était dans » sa composition et dans son air vraiment apos- » tolique. »

Le père Lenfant vivait à la cour et *dans le siècle*, avait des idées de tolérance et de douce philosophie que ne démentait pas sa vie pure et toute chrétienne : en 1787, il écrivit, dit-on, un *Discours à lire au conseil sur le projet d'accorder l'état civil aux protestans.*

Marie-Antoinette, qui l'aimait, lui avait donné le titre de *prédicateur de la reine* et une pension considérable, qu'il toucha jusqu'à sa mort; Louis XVI, qui l'estimait, l'avait pris pour confesseur et même pour conseil. En 1791, le père Lenfant ayant refusé de prêter le serment ecclésiastique, fut obligé d'interrompre ses prédications du carême à la cour, et il se retira dès lors dans la retraite, sans cesser pourtant de fréquenter les Tuileries, et de s'intéresser au sort du roi et de la reine.

Le 30 août 1792 il fut arrêté et conduit à la prison de l'Abbaye ; dans son trajet pour s'y rendre, il remit en dépôt une somme de quatorze cent cinquante francs entre les mains de l'huissier Ozanne qui le conduisait : il prévoyait

n'avoir bientôt plus besoin des biens terrestres.

« Le 3 septembre, raconte Méard dans son « *Agonie de trente-huit heures*, à dix heures du » matin, l'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac » (octogénaire, député à l'Assemblée constituante) parurent dans la chapelle qui nous » servait de prison ; ils annoncèrent que notre » dernière heure arrivait, et nous invitèrent à » nous recueillir pour recevoir la bénédiction. » Un mouvement électrique, qu'on ne peut » définir, nous précipita tous à genoux, et, les » mains jointes, nous la reçûmes. »

Après l'égorgement du comte de Montmorin et des Suisses, le père Lenfant fut appelé devant le tribunal que présidait Maillard, dans le premier guichet de la prison ; on lui demanda ses noms et prénoms. A la vue de ce vieillard à cheveux blancs, sans crainte, parce qu'il est sans remords, le peuple s'agite, s'émeut, demande qu'il vive ; les égorgeurs le lâchent : on lui crie : « Sauvez-vous ! » Mais à peine est-il parvenu à la rue de Bussy sans être reconnu, que des

femmes qui l'ont suivi l'entourent avec des cris féroces : « *C'est le confesseur du roi!* » Il est saisi, ramené à l'Abbaye. « Mon Dieu, dit-il avec calme, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie comme vous avez offert la vôtre pour moi. » Il se met à genoux, et tombe massacré.

L'auteur de *la Vérité tout entière sur le massacre de septembre* ajoute une horrible particularité :

« Un des meurtriers avait la commission spé-» ciale d'expédier l'abbé Lenfant; craignant » d'avoir manqué sa proie, il prit de l'eau, en jeta » sur les cadavres couverts de sang et de pous-» sière, en frotta leurs figures ensanglantées, » les retourna, et crut s'assurer enfin que l'abbé » Lenfant était parmi eux. »

Toutefois, Maillard, qui avait dirigé les égorgemens, ignora ou feignit d'ignorer le meurtre du père Lenfant; il envoya même à l'administration de Surveillance chercher des ordres au sujet de ce prisonnier, et il reçut cette réponse :

« Sur la demande qui nous est faite au nom » du peuple, par un citoyen porteur d'un ordre » signé *Maillard*, nous déclarons au peuple qu'il » importe beaucoup à l'intérêt public que l'abbé » Lenfant soit conservé, mais qu'il ne soit pas mis » en liberté, au contraire très étroitement gardé.

» A la mairie, ce 3 septembre.

» *Signé* les administrateurs de police et de » surveillance, PARIS, SERGENT. »

La mort du père Lenfant ne fut jamais bien constatée, puisque son nom manquait au procès-verbal de Maillard; aussi le bruit s'était répandu en même temps, à Londres, que le père Lenfant avait été blessé à Paris; à Paris, qu'il vivait à Londres.

La correspondance inédite que nous publions est adressée à son frère, et surtout à sa belle-sœur, M. et madame de Saint-Ouen, qui résidaient alors à Nancy. Les manuscrits de cette correspondance nous ont été confiés par son neveu, M. Urguet de Saint-Ouen, ancien magistrat et secrétaire-général à la cour de cassation, mort du choléra en 1832, et dont la

perte a laissé de profonds regrets dans le souvenir de toutes les personnes que son caractère honorable et son excellent cœur avaient attachées à lui.

Nous imprimons intégralement cette correspondance, comme un monument curieux de l'esprit ecclésiastique à cette époque, comme une révélation, mystérieuse il est vrai, des projets et des espérances du parti de la cour. Nous n'avons retranché que des détails de famille, et d'autres détails allégoriques que nous n'avons pas compris, du moins d'une manière assez positive pour en donner la clef.

Cependant nous avons pensé que le père Lenfant, dans un temps où le secret des lettres n'était pas toujours respecté, avait voulu souvent désigner le roi, la reine, ou quelques grands personnages de la cour. Les passages suivans sont des énigmes de ce genre, qu'il n'est peut-être pas impossible de deviner :

« Je ne sais pas si la *dame au vin de Perpignan* fait bien d'entreprendre le voyage qu'elle

» projette, dans ce temps où elle trouvera de bien » mauvais chemins, qui peut-être seront plus » dangereux en approchant du terme. Il peut » arriver qu'elle soit fâchée d'arriver dans la ville » où elle doit se rendre, je la connais, et je » suis très fondé à craindre, qu'elle ne soit dés- » agréable. » (Lettre 2.)

« Je suis comblé des bontés de la *dame aux* » *aumônes.* Je dînai hier chez elle, et j'y passe » aujourd'hui tout le temps que la sainteté du » jour ne prend pas. J'y souperai même avec le » *monsieur aux ananas* et son neveu. Mon séjour » ici serait charmant s'il n'y avait que le dedans » des maisons. » (Lettre 6.)

« Le *voyageur* a dîné splendidement aujour- » d'hui chez l'amie de la tante, avec la tante elle- » même, et un quatrième excellent à entendre. » Demain il a rendez-vous chez la maréchale, » et il soupire après le moment d'aller chez un » marquis qui l'hiver passé recevait bien des » nouvelles, et en faisait part à ses amis de

» Châtillon. Dès hier, il envoya visiter le nou-
» veau débarqué, ainsi que la bonne duchesse
» voisine, à qui ce matin il a présenté ses hom-
» mages, et qu'il reverra demain à l'heure du
» dîner. Vingt-quatre heures de séjour ici ont
» fourni de quoi écrire pendant la même durée.
» La difficulté est de le pouvoir. Une heure de
» conversation vous paraîtrait courte, et à coup
» sûr vous rendrait fort attentifs. Les deux
dames à tapisserie et aux points de couture ont
» bien sincèrement regretté qu'on leur eût dé-
» robé une soirée, et elle n'ont cessé de le répé-
» ter; serait-ce la faute du *voyageur*, que le
» départ rend plus aimable, et sur lequel on
» s'attendrit? Quoi qu'il en soit, il en a été fâché
» lui-même, et sans blâmer la ruse, il ne l'ap-
» prouve pas, vu qu'étant employée si fort
» d'avance, elle n'est pas de son goût ni dans
» son genre. » (Lettre 3.)

Mais il y a certainement dans cette correspondance un but politique, que nous avons cru devoir faire disparaître, puisque les moyens

nous manquaient d'en dévoiler le secret. Dans un grand nombre de lettres, le père Lenfant parle à mots couverts d'un mariage qui doit se faire et qui ne se fait pas; la mariée est impatiente, le futur n'arrive pas, le contrat, pourtant, est signé. Ce mariage occupe, inquiète tellement le père Lenfant, qu'on se demande si c'est bien réellement d'un mariage qu'il s'agit, si la mariée n'est pas la France et le futur l'Autriche. Cette pensée nous était venue avant de voir une lettre du comte d'Artois (Charles X), écrite à la même époque, où les mêmes termes déguisés expriment les mêmes choses. Cette curieuse lettre fait partie de la belle bibliothèque de M. Guilbert de Pixérécourt.

Voici quelques uns des passages supprimés, qui suffiront pour apprécier la nature de ce étrange mariage :

« Que vous êtes heureuse de pouvoir vous » occuper du mariage de vos aînés ! Je m'y inté- » resse comme vous, et plus d'une personne me

» l'ont annoncé avant vous. Comme cette famille » qui vous est chère l'est aussi à un grand nom- » bre, il est fort ordinaire de voir des gens qui » y prennent part, et il en est plusieurs instruits » des vœux des parens. Je suis comme surpris, » vu les dangers de la jalousie, qui aime à semer » des obstacles, que les deux familles n'aient » point tenu leurs intentions plus secrètes. Il y » a cependant lieu d'espérer qu'on ne contrariera » pas un si bel établissement. Je vous invite à » vous en occuper, c'est un beau moyen de se » distraire des ennuis et des peines du temps » que de penser aux avantages de nos amis. Ici » l'on mêne une vie plus triste, et l'on fait de » plus sérieuses réflexions, les affaires particu- » lières trouvent à peine place au milieu des » affaires générales, et ces dernières absorbent » toute l'attention. Continuez à fixer la vôtre sur les noces, je n'ai garde de vous en détour- » ner; j'aurais tort de vous ôter la ressource » d'une consolation réelle et peut-être pro- » chaine. Vous penseriez comme moi, si j'étais » vers vous. » (Lettre 2.)

« Parlons d'affaires de famille, vous vous in-
» téressez beaucoup au mariage qui a été pro-
» posé. Selon toute apparence il aura lieu bientôt,
« tout paraît s'y disposer, et la publication des
» bans ne tardera pas à se faire. Les parens
» gardent et exigent le plus grand secret. Vous
» êtes trop sage pour en parler, même à votre
« ombre; vous n'ignorez pas ce que peut faire
» la jalousie; elle multiplie les obstacles, et
» un mot imprudent a plus d'une fois fait man-
« quer les plus beaux établissemens. Les détails
« connus font augurer que celui-ci réussira, et il
» faut convenir que les arrangemens dont le
» contrat fera mention, sont faits par un habile
» homme, dont on peut avoir grande idée. Je
» n'ai ni le loisir, ni l'espace de papier nécessaire
» pour vous faire un plus long exposé; je me
» borne à vous dire, d'après ce qu'on assure,
« que les parens font une excellente affaire. »
(Lettre 3.)

« J'ai perdu nombre de maisons! me voici
» déjà en liaison avec de nouvelles, outre les

» deux dames. Le *monsieur* dont j'allai voir la
» belle-mère, il y a plusieurs années, avec
» monsieur votre père, c'est-à-dire la première
» année de votre mariage, est dans une tristesse
» accablante. Sa jeune épouse ne l'est pas moins,
» et sa façon de penser sur elle-même, sur ses
» torts, sur ses alentours, la rend vraiment in-
» téressante. C'est un bon ménage, malgré le
» dérangement de leurs affaires. Je suis très
» instruit sur ce qui les regarde, et leur suis
» toujours fort attaché. Si je causais avec vous,
» je pourrais vous dire bien des particularités.
» Nombre de personnes m'ont parlé séparément,
» de façon à me faire entendre, quoique leur
» ton fût mystérieux, qu'ils comptaient sur un
mariage dont on vous a parlé, il me paraît
» qu'on s'y attend et qu'on le croit certain. Il
» n'y a de variation que sur le temps fixé pour
» la noce; 1° on veut que le contrat soit passé
» de manière qu'il n'en résulte dans la suite
» aucune lésion pour les contractans; 2° on a
» fort à cœur de réunir à la cérémonie les grands
» parens, afin qu'elle soit plus brillante; 3° selon

» toute apparence, le contrat sera décoré de » bien des signatures, et malgré le décret d'é- » galité, on tient encore à avoir des rapports » avec des gens d'un grand nom. Le malheur » des temps paraît une circonstance peu favo- » rable à donner une fête, et cependant on » parle de l'éclat que celle-ci pourrait avoir, si » le lieu et le moment sont bien choisis. Sur ces » deux points, on ne peut rien dire. Je n'entends » point parler d'opposition ni de discordance » entre les deux familles des futurs, mais je » n'ose rien prononcer sur l'époque fixée qui » doit les réunir. Quelques uns la fixent à une » distance peu éloignée, d'autres un peu plus » loin ; ni les uns ni les autres ne le savent, » c'est le secret des familles, qui ont de bonnes » raisons pour assurer l'état de leurs enfans. » (Lettre 6.)

« Croiriez-vous, monsieur, qu'au milieu de » tant d'idées lugubres on parle aussi de ma- » riage ! Celui de M. le comte de Saint-Brisson » avec mademoiselle de Valmon a dû se faire

» hier. Il en est un de personnages encore plus » distingués dont on s'occupe, mais dont les » délais, sans en faire soupçonner la certitude, » contrarient l'empressement des amis de la » famille. Il est ordinaire, vous le savez, aux » gens de qualité de vouloir donner un certain » éclat à tout ce qu'ils font, ceux-ci veulent la » réunion de tous leurs parens, et de leur côté » les parens veulent s'y montrer avec dignité. » Tout cela demande des préparatifs, des habits » de noces, des présens, une suite nombreuse; » et malgré le malheur des temps, qui diminue » les finances de chaque particulier, il paraît » qu'on ne s'en apercevra pas. Peut-être aussi, » pour que la joie, ordinaire dans ces sortes de » cérémonies, soit placée plus convenablement, » veut-on attendre le carnaval. On dit d'ailleurs » que les parens, épars dans divers cantons, » veulent se combiner entre eux, afin que le » moment de leur réunion étant le même pour » tous, ils aient plus de temps à se voir. » (Lettre 7.)

« Je sais, monsieur, les inquiétudes que vous

» cause l'incertitude de l'établissement projeté » entre les deux familles qui vous sont liées par » une sincère affection. Aussi, je commence par » vous donner de grandes espérances qu'il aura » lieu selon vos désirs. J'ai parlé depuis très peu » de temps à plusieurs personnes au fait de leurs » affaires ; il paraît qu'elles s'arrangent au mieux. » Je pourrais même vous donner quelque idée » du projet du contrat, et des différentes clauses » qui doivent obvier aux inconvéniens. Mais, peu » instruit du style des notaires, je n'entreprends » pas d'obscurcir mes détails, au lieu de les » développer. J'imagine que la conclusion n'est » pas éloignée, et, n'était le chapitre des acci- » dens, je pourrais presque en fixer l'époque. » Prenez donc patience, et dites à madame votre » épouse que, selon les apparences, les choses » iront comme elle le désire ; ce sera un agré- » ment pour vous et pour elle, rien n'est plus » agréable qu'une riche et bonne maison avec » laquelle on peut avoir des rapports. » (Lettre 10.)

Toutes les lettres originales de cette corres-

pondance portant le timbre de la poste et le cachet du père Lenfant, quoique aucune ne soit signée, sans doute à cause du mariage en question, ont été déposées chez un notaire, pour mieux constater l'authenticité de ces précieux Mémoires, où les commencemens de la révolution française sont jugés par un prêtre de conscience et de bonne foi.

X.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT,

CONFESSEUR DU ROI,

PENDANT TROIS ANNÉES DE LA RÉVOLUTION,

1790, 1791, 1792.

Paris, 22 octobre 1790.

Nous voici au moment de voir bien des évènemens. Hier soir, il y avait du mouvement au Palais-Royal pour et contre M. de Lafayette. On parle d'un emprunt de trois millions pour favoriser les opérations du jour, ce qui fait craindre de nouveaux troubles, vu que cet emprunt est attribué à des gens que l'on redoute. L'archevêque de Bordeaux n'est plus garde des sceaux : il a donné sa démission. M. Duport du Tertre, avocat au commencement de la révolution, et depuis lieutenant

de maire, le remplace. Voilà le tiers en lumière. Au clos des Jacobins, ou au Palais-Royal, on a osé faire la motion de proposer au roi de résigner sa royauté, en lui promettant une charge dans la république, comme de commander les troupes, ou autre poste brillant. Demain M. le maire de Paris doit signifier au chapitre de la cathédrale l'ordre de cesser ses fonctions. Le scellé est déjà mis sur les archives et la sacristie. L'évêché de Soissons est déclaré vacant, et ses électeurs doivent s'assembler le 29 de ce mois pour nommer un nouvel évêque.

Les patriotes brabançons ont envoyé une députation à l'empereur pour demander un délai, qu'ils ont, dit-on, obtenu, mais qui sera court. Ces patriotes se persuadent que l'assemblée nationale de France va leur envoyer un renfort, et ils l'attendent. On a de plus persuadé à ces Brabançons, que les troupes qui venaient les combattre étaient harassées, faibles et déguenillées. Or, la lettre que j'ai lue les peint comme sortant de leur lit, tant elles sont belles

et fraîches. Madame de Guerchi avait un de leurs officiers malade dans son hôtel. On lui a porté le bon Dieu, et deux grenadiers de la garde nationale l'ont escorté. Le maître-d'hôtel de cette dame a cru devoir, selon l'ancien usage, offrir de l'argent à ces soldats : cette offre a été reçue comme une insulte. Le commandant de bataillon est allé en faire les plaintes les plus vives et les plus amères à madame de Guerchi. Il exigeait qu'elle renvoyât ce bon serviteur qu'elle a depuis quarante-cinq ans, et qui s'était permis un ton de supériorité, et d'aristocratie tout au moins vis-à-vis de bons bourgeois *qui en valent bien d'autres.*

Le bruit court que les dames de la nation iront chez M. Charles de Lameth blessé, et qu'elles le porteront à l'assemblée de peur que le trajet ne l'incommode. M. du Portail, nouveau ministre de la guerre, a donné audience, à laquelle se sont trouvés nombre de soldats, tant de ligne que de la nation. Hier, une dame de qualité, étant dans son carrosse, eut la douleur de voir une femme du peuple

tuée raide par ses chevaux. On imagine aisément quelles furent sa douleur et sa frayeur. Cette dame est étrangère : elle témoigna la plus vive et la plus juste sensibilité. Le peuple, que personne alors n'excitait, vit qu'il n'y avait aucune faute de sa part, ni de celle de son cocher. Il la consola après l'avoir rassurée, et la traita fort amicalement, parce qu'il est juste et bon lorsqu'il n'est pas agité des passions d'autrui.

Au Palais-Royal, il y a eu des motions pour la loi agraire et pour l'abolition de la dette nationale, autrement pour la banqueroute.

On dit qu'un ancien postillon de M. le duc de Fleury est un des juges de paix de la capitale.

De toutes ces nouvelles que je suis forcé d'abréger, vous conclurez que nous ne sommes pas en paix. Les électeurs assemblés pour nommer les juges ont fait chanter *salvam fac gentem*, *salvam fac legem*.

Le 5 novembre 1790.

Mes lettres, madame, seraient bien plus intéressantes qu'elles ne le sont s'il était prudent de répéter tout ce qu'on entend ; mais, outre l'incertitude des bruits, il en est dont la nature exige le silence. Dans l'agitation où sont les choses, il faut peu dire, peu croire, et moins encore écrire. Jusqu'ici tout est à peu près dans la même position ; j'observe seulement un effroi beaucoup plus grand depuis quinze jours, et j'apprends journellement des émigrations qui annoncent de grandes craintes ; il est facile d'en pénétrer les motifs : depuis long-temps dans la province on a pensé que la capitale était exposée à de grands orages ; le passé laisse nécessairement des impressions de frayeur sur l'avenir, et c'est sans doute cet avenir inconnu que l'on redoute. Je ne passe pas un jour que

je n'entende exprimer les plus vives et les plus grandes inquiétudes, je suis même étonné de ne pas les partager plus fortement ; les conversations que j'ai entendues hier avaient de quoi m'inviter à m'éloigner : celles d'aujourd'hui leur ressemblent ; je tiens bon cependant, et comme je n'ai point d'hôtel qui puisse exciter l'envie ou la cupidité, j'espère que dans mon appartement je serai tranquille, quoi qu'il arrive.

On arrêta hier un lieutenant d'infanterie pour de faux billets qu'on l'accuse de fabriquer ; ces sortes de vols deviennent fréquens, et l'on se plaint déjà des fabriques de faux papiers, ce qui ne donnera pas un grand crédit aux vrais.

Demain on doit présenter à l'assemblée nationale les dix nouveaux juges élus et qui ne sont pas tirés de son sein, pour en faire provisoirement un tribunal qui condamne sans appel les détenus, dont les prisons regorgent.

Il a été décrété le 1^er^ de ce mois que « les » fermiers des fonds qui viennent d'être soula- » gés de la dîme ecclésiastique et des dîmes

» inféodées, paieront aux propriétaires, à » compter de la récolte de 1791, une aug- » mentation du prix du bail, proportionnée au » soulagement qu'ils reçoivent; ils seront libres, » s'il le faut, de résilier les baux. » On peut voir par là comment le peuple profitera de la suppression des dîmes.

Il est pareillement décrété en faveur des rentiers qu'il n'y aura pas d'imposition sur les rentes, ce qu'on assure devoir fort déplaire aux provinces.

Les frais nouveaux du nouveau régime sont tels, qu'on annonce que le déficit ira peut-être dans la suite jusqu'à deux cent millions; le calcul des seules dépenses relatives aux frais de bois, de bougies, de papiers, de commis, etc., pour l'assemblée, est effrayant; aussi les murmures et les mécontentemens redoublent d'une manière sensible parmi ceux qui réfléchissent; mais la stupidité d'une partie du peuple ne voit encore rien, et d'ailleurs il y a de ces aveugles qui sont soldés.

Le roi n'a point encore sanctionné le der-

nier décret, du 27 sur le clergé. Le 1^er^ septembre, il fut expédié un courrier au pape, dont on attend la réponse. Je tiens de bonne source que le curé de Surène n'a pu encore se faire payer: le sort des ecclésiastiques paraît reposer sur des fondemens peu solides. Si, outre ce péril, il y avait l'obligation d'un serment contre la conscience, quel autre parti peut rester que celui d'être berger ?

Le mot d'*oligarchie* signifie le gouvernement d'un petit nombre : celui d'*ochlocratie* veut dire le gouvernement de la multitude, ou populace. Je lis un ouvrage très fort, et où l'auteur se déchaîne contre l'avocatocratie : celui-ci est facile à deviner. Depuis hier paraît une nouvelle production de M. de Montlosier, qui est du côté droit ; elle est intitulée : *Essai sur l'art de former des peuples, ou examen de la constitution.*

Les trois nouveaux juges créés d'hier portent des noms peu connus : ce sont des avocats. Assez généralement on voit d'un œil de pitié cette nouvelle espèce d'ordre judiciaire, et je ne connais personne qui voulût placer de l'ar-

gent sur l'existence de tous ces tribunaux constitutionnels. MM. Dionis du Séjour, et Clément, conseiller de grand'chambre, ont accepté. Quant à M. d'Ormesson, on parle de lui pour remplacer M. de Saint-Priest. Si cela est, il aura souvent changé de poste.

Le bruit court que M. le duc d'Orléans, qui doit, dit-on, 48 millions, va donner son bilan et partir. On dit aussi très communément que M. l'évêque d'Autun déclare ne pas vouloir prêter le serment requis par l'assemblée. Il est permis, selon lui, d'avoir une opinion (il a mal choisi la sienne sur les biens d'église), mais on ne peut pas varier en matière de foi. Les déclarations et protestations des évêques et des chapitres continuent à édifier les bons chrétiens, et à gêner les ennemis du christianisme.

On est convaincu de l'embarras et des inquiétudes de plusieurs honorables membres de l'assemblée constituante. Ils sont occupés dans ce moment de la monnaie de cuivre par 5 sols, 15 sols, 20 sols.

Si l'on en croit ce qui se répand depuis peu,

une députation du Gévaudan, déjà arrivée à Paris, vient protester à l'assemblée nationale contre le grand nombre de ses décrets, notamment contre la vente des biens ecclésiastiques et contre les assignats. Elle demande que l'affaire des 5 et 6 octobre soit poursuivie autrement qu'elle ne l'a été.

On annonce une nombreuse émigration de gens de marque pour la semaine prochaine.

Les frais de la grande fédération du 14 juillet ne sont point encore remboursés aux fédérés, dont plusieurs sont restés à Paris, sans que les gens de bien leur soupçonnent aucune mauvaise intention, soupçon odieux dont on est fort éloigné.

C'est un triste métier que d'écrire les nouvelles ; souvent on les reconnaît fausses au moment où elles partent, mais ce n'est pas la faute du gazetier, lorsqu'il se borne à répéter ce qu'il tient des personnes faites pour être instruites. Par exemple, on lui a certifié aujourd'hui que tout le Brabant était soumis, et que Bruxelles s'est rendue comme les autres villes,

sans coup férir. On a ajouté que les Brabançons devaient avoir été séduits par les Français, et qu'ils se plaignaient hautement de la trahison de l'assemblée nationale, qui avait promis trente mille hommes, et qui ne leur a donné aucun secours. On prétend que de nouvelles troupes de l'empereur défilent encore vers le Brabant, dont il veut apparemment assurer la parfaite tranquillité.

M. Mattet du Pan est tracassé, et il paraît qu'on veut l'exclure de la composition du *Mercure*. Cet ouvrage, singulièrement estimé à Paris et dans les provinces, perdrait bien des souscripteurs, qui étaient au nombre de douze mille. Je n'oserais garantir la durée des papiers publics qui sont à contresens de la révolution.

On joue sur le théâtre une pièce bien nouvelle; elle est intitulée : *Le Tombeau Desilles*: c'est un hommage rendu par les comédiens à la bravoure du jeune officier assassiné plutôt que mort à Nancy, et que toute la France a pleuré. Ce qui me console le plus, c'est que la mort la plus chrétienne a terminé une vie glorieuse.

présagent pour demain de plus redoutables; car d'ordinaire, dans ces circonstances, le mal va en croissant. L'embarras de l'assemblée doit être extrême, et Dieu seul connaît le dénouement de cette longue tragédie.

Il est six heures du soir, et de tous côtés on bat la générale; les chevaux étaient à la voiture pour nous mener à la promenade, on les dételle sur l'avis des mouvemens qui sont dans Paris, sur la difficulté des passages, sur le bruit des canons qu'on a entendu, que j'entends moi-même, sans encore pouvoir dire ce qu'il en est. J'attends la fin du jour. Peut-être aurons-nous quelques éclaircissemens ou quelques détails. Voici mon opinion sur la conduite qu'il faut tenir à l'égard de la messe des intrus, ou des jureurs qui les reconnaissent. Il vaut mieux manquer la messe, même les plus grandes fêtes, que d'assister à la leur. L'on peut entendre celle des prêtres qui ont simplement fait le serment, mais sans adhérer aux intrus, ni les reconnaître. En cas de violences, il faut 1° faire valoir la liberté décrétée par l'assemblée, en vertu de

laquelle chacun peut professer le culte qui lui plaît, avec défense expresse de le troubler, et plus encore de le forcer; 2° si l'on peut échapper par quelque autre moyen, on le doit, mais en cas de violences, que faire? Si l'on peut prévenir le légitime évêque, il faudrait prévoir le cas et le lui proposer; si la chose n'est pas possible, alors les avis sont partagés: les uns pensent que ce n'est pas une raison de communiquer avec les schismatiques; d'autres, voyant alors qu'il n'y a plus de scandale, et qu'on a protesté par sa conduite contre le schisme, qu'on ne cède qu'à la force, croient qu'on peut céder. Il existe une petite brochure qui est très formellement de cet avis, et cet avis est celui de quelques personnes vertueuses et éclairées. La personne consultée espère que le cas n'arrivera pas, et s'il arrive, elle répond: Vous consulterez votre conscience, elle sera votre guide.

On dit le bref du pape, annoncé il y a longtemps, arrivé à Paris: je ne l'ai pas vu; il pourrait bien être le signal d'une fureur nouvelle contre les prêtres; mais Dieu, auquel ils veulent rester

fidèles, les soustraira. Je les vois pleins de courage, et c'est l'effet sensible de la protection divine qui jusqu'ici a veillé sur eux d'une manière marquée.

J'entends dire que, dans son délire, le peuple ne veut ni le roi ni l'assemblée : celle-ci est violemment menacée ; la crise est générale pour tout le monde : *Ira Dei super terram.* La prétention du peuple est que l'assemblée nationale n'a pas le droit de juger la nation, et qu'elle doit consulter les quatre-vingt-trois départemens. Elle n'est donc pas la nation, du moins en tout ; elle a indigné les fidèles sujets du roi en le détrônant ; et aujourd'hui, en voulant lui conserver l'ombre du trône, elle irrite les rébelles ; elle eût mieux fait, pour elle-même et pour le bien commun, de respecter la souveraineté, au lieu de l'usurper, et d'obéir aux ordres de la nation au lieu de la gouverner. Plus d'un de ses membres doit être inquiet de ce qui se passe.

Il est neuf heures du soir : il est vrai qu'on a pendu deux hommes au Champ-de-Mars, et

qu'ensuite on leur a coupé la tête. On les a accusés, et, dit-on, convaincus, d'avoir mis des barils de poudre sous l'autel de la patrie : l'un est un invalide à jambe de bois, et l'autre un particulier inconnu. Le drapeau rouge est déployé sur l'Hôtel-de-Ville. Il y a six pièces de canon chargées à mitraille ; les ponts et les grandes rues sont garnies de canons ; toutes les troupes sont sur pied ; mon domestique va monter la garde cette nuit.

On dit M. de Lafayette blessé, mais cela n'est pas sûr : on croit seulement qu'il a été assailli avec des pierres ou autrement. Le club des Jacobins est soupçonné par le peuple de ne pas entrer dans ses vues, et on le menace. Il y a ordre d'éclairer les maisons la nuit prochaine, parce qu'on craint quelque trahison nocturne.

En voilà assez pour vous mettre au fait de l'état des choses.

Le 11 Novembre 1790.

Paris est extérieurement fort tranquille, et l'on assure cependant qu'on y assassine assez fréquemment. Depuis peu de jours, on parle de deux ou trois meurtres. L'argent est très rare ; le pain de 4 livres ne se vend que neuf sols, l'opinion est fort changée, mais on ne s'en aperçoit qu'en détail. Chacun en particulier se plaint, et ces mêmes personnes réunies tiennent un autre langage, soit que réciproquement elles s'électrisent, soit que quelque mobile métallique influe sur les discours. L'amour de l'égalité enivre bien des sots, et l'effet de cette ivresse est complètement ridicule. Il y a des traits dignes du pinceau de Molière, et qui manquent à la comédie du *Bourgeois gentilhomme.*

Il y a grande rumeur à Chaumont. Le peuple demandait à grands cris la tête de M. Becquet,

procureur du département, parce qu'il voulait la circulation des grains conformément au décret. On le fit accompagner par un grand nombre de gens armés, et on le sauva. Des troubles sérieux ont également eu lieu à Troyes : la municipalité de cette ville avait cassé les grenadiers et les chasseurs de la garde nationale ; le département assemblé avait cassé la sentence de la municipalité ; celle-ci, nonobstant cette déclaration, avait fait afficher la sentence. On en était là au départ des voyageurs qui nous ont appris cette nouvelle. Un combat entre les chasseurs et grenadiers d'un côté, et de l'autre, une portion des citoyens, des gardes nationaux et nombre d'étrangers, était fort à craindre.

Il paraît un mémoire de 444 pages, de M. de Calonne, intitulé : *L'état présent et futur de la France, si les choses restent dans la même position.* Il n'y a pas deux voix sur cet ouvrage qu'on proclame un chef-d'œuvre pour le fond et pour le style. L'on dit volontiers que l'auteur est un grand homme d'État, et au-dessus de tout ce qu'on peut lui comparer.

Hier matin on criait avec force et avec affectation sous les fenêtres des Tuileries : Requête de madame de Lamothe à l'assemblée nationale, pour obtenir la révision de son procès. Cette dame de marque se promenait avant-hier aux Tuileries ; on l'assure, quoique quelques personnes prétendent qu'elle n'était pas à Paris, où son mari se serait trouvé seul. D'autres disent qu'elle en est repartie, vû qu'un souverain, nouvellement décoré d'un nouveau titre, avait parlé de manière à rendre Phil... Cap... très circonspect.

Il passe pour constant et indubitable que l'Empereur vient de signifier aux Brabançons *par un très beau manifeste*, que, si le 21 de ce mois ils n'étaient pas soumis entièrement, il mettrait tout à feu et à sang. L'Angleterre, la Prusse et la Hollande qu'il déclare être ses alliées, se joignent à lui et font les mêmes menaces dans l'intention de les réaliser.

Hier je trouve chez un bon voisin que vous connaissez, un curé auquel il dit : Adieu, mon cher député ! Celui-ci répondit : « Ce titre au-

rait pu me flatter il y a quinze mois ; aujourd'hui il m'humilie. Dans ces quinze mois nous avons fait plus de mal que tous les ministres réunis n'auront pu en faire en cent vingt ans. »

Un député fameux du côté gauche fit hier l'aveu suivant : « Le mécontentement augmente » fort ; les opinions sont bien changées, le » changement est aisé à remarquer. » On prétend qu'il a dit plus bas : « Cela ne saurait aller, » on nous chassera. »

Il court un mémoire à consulter de M. le duc d'Orléans, pour savoir s'il n'est pas autorisé à prendre à partie le procureur du Châtelet et les témoins ; le sieur Bonhomme, avocat, et trois de ses confrères sont pour l'affirmative, mais ils n'ont pas encore fait suite à ce que l'on dit.

Le maréchal de Mouchy m'a dit que le grand aumônier craignait que je n'eusse un dessein contraire à ses vues ; en conséquence je prendrai langue et m'informerai de ses intentions.

Il y eut ces jours derniers une très vive querelle à l'assemblée entre M. le marquis d'Am-

bli et le comte de Mirabeau : ce dernier fut au moment de recevoir un soufflet. La querelle a été suivie par le marquis d'Ambli : mais cela n'ira pas loin.

Lorsque la berline à six chevaux introduisit le voyageur dans Paris, tous les yeux étaient fixés sur ceux qu'elle contenait. Le peuple disait que les aristocrates étaient encore bien aises de revenir; c'est vraiment pour lui un spectacle. Il n'en est pas moins vrai que journellement il en part un grand nombre.

On continue à remarquer plusieurs figures étrangères et étranges, que la misère... ou quelque autre motif attire. M. de Latour, colonel du régiment liégeois, et M. Grintheim, lieutenant-colonel, se sont mis hors de danger par la fuite. On a eu soin de les soustraire aux comités de recherches, et il n'y a aucune espèce de preuve contre M. Bonne de Savardin. La manière dont on a fait évader les deux officiers est ingénieuse et plaisante.

Nombre de bons évêques se montrent avec courage, et leur fermeté pourra être efficace.

On ne veut que très peu et avec beaucoup de peine les biens ecclésiastiques. Cela ne prend pas. Un homme de mérite m'a dit aujourd'hui même qu'il ne passerait jamais à personne une réquisition de cette nature. Je pense comme lui, et je consulterai de nouveau.

Si l'on en croit certain bruit, le parlement de Toulouse ne se tient pas pour mort.

Je vis dans une douce espérance que Dieu ne nous a pas délaissés.

Mon marchand de vin en augmente le prix, mais de peu. Comme ceux qui lui en vendent ne veulent point de papier, cela le met dans le cas d'évacuer sa bourse de tout le numéraire.

Les députés des quarante-huit sections et M. Bailly à leur tête, demandent encore le renvoi des ministres.

14 Novembre 1790.

Hier, je me trouvais sur les une heure et demie après midi dans la rue du Bac; alors grande et grande rumeur, tambour battant de tous côtés, un peuple immense, une agitation extraordinaire et des figures de toute espèce. La garde nationale à pied et à cheval accourait à la hâte de tous côtés et par toutes les rues, mais, quoiqu'on dise de la sécurité qu'elle établit dans Paris, elle n'a servi de rien, et l'hôtel de M. le duc de Castries a été pillé complètement. Je traversai cette horde nombreuse sans autre sentiment que celui de l'indignation, je les vis à mon aise, et j'éprouvai que de près on est bien moins effrayé que de loin, car je dînai à mon ordinaire. Voici l'occasion de ce brigandage.

Le fameux Charles Lameth a eu un démêlé

avec un jeune homme nommé de Blot de Sauvigny : celui-ci a voulu avoir raison ; mais M. de Lameth a dit que M. le duc de Castries, fils du maréchal, lui avait envoyé ce M. de Blot pour lui chercher querelle et se battre avec lui. Le duc de Castries l'ayant su, est allé trouver M. de Lameth et lui a demandé si le propos était vrai, M. de Lameth l'a avoué ; en conséquence, le duel a été décidé. Le duc proposait les pistolets, M. de Lameth l'épée. Ce dernier parti a été accepté. M. de Lameth a reçu au bras gauche un coup d'épée. Après cette blessure, très douloureuse, dit-on, mais non dangereuse, motion au Palais-Royal pour faire piller et démolir l'hôtel du duc ; le premier article est exécuté, on a évalué la perte à cinq cent mille livres ; le second n'a pas eu lieu, et lorsque tout le mal a été fait, on a affiché aux divers coins de Paris une proclamation de la municipalité, qui est le médecin après la mort. On savait dès la veille ce qui devait arriver entre les deux combattans, et c'était alors qu'il fallait pourvoir à la sûreté du duc ; le patriote, qui est

du côté gauche, n'avait rien à craindre ; M. de Castries était dans une position toute différente ; la canaille criait que son épée était empoisonnée, qu'on allait couper le bras à Lameth.

J'ai entendu ce matin crier à haute voix dans la rue un petit imprimé : *Fureur du peuple contre l'assassinat commis par le duc de Castries sur un patriote.* A l'instant mon sang a bouilli et il bout encore. Voilà un échantillon de la tranquillité et de la sûreté de Paris, où il est cependant vrai, généralement parlant, que les rues sont à peu près comme à l'ordinaire.

Je traversai hier les Tuileries en plein jour ; mais le soir, il y avait une telle fermentation qu'on n'y laissait pas entrer. A deux heures, je vis rangé contre la terrasse du côté du Pont-Royal un détachement de trente gardes nationaux à cheval. En ce moment on crie sous mes fenêtres l'emprisonnement d'un député de l'assemblée nationale par un décret de ladite assemblée. J'avais pensé d'abord que c'était le duc de Castries, mais on dit que c'est un nommé Leroi, qui, tandis qu'on rendait compte à l'assemblée

du combat de M. Charles de Lameth, a eu la témérité de dire que c'était un scélérat.

Avant-hier, 12 du mois, le roi alla seul avec trois personnes voir le bois de Vincennes : il fut accueilli au faubourg Saint-Antoine avec des transports de joie et d'amour incroyables. Ce sont les étincelles de l'antique flamme dont les Français brûlaient pour leur souverain. On vint baiser son cheval, le dessous de ses bottes, et il en pleure de tendresse. Des témoins oculaires l'ont raconté aux personnes de qui je le tiens, et tout le monde dans Paris tient le même langage sur ce fait; on ajoute que ce faubourg Saint-Antoine est actuellement inébranlable, et l'on disait même que hier il avait été tenté de marcher pour s'opposer au pillage.

Cette dernière scène n'attirera pas à Paris ceux qui en sont dehors, et en fera sortir plusieurs de ceux qui y sont; aujourd'hui même un homme très respectable par sa naissance et sa conduite, me proposait de passer avec lui en pays étranger; nous verrons, car on craint que l'évènement d'hier ne soit, comme celui de Ré-

veillon, une annonce de choses funestes. Je ne me presserai pas cependant de prendre un parti, quoique selon toute apparance, et de l'avis de plus d'une personne, mon service ne doive pas avoir lieu au printemps prochain, du moins dans le même local.

On m'a dit aujourd'hui sur le chapitre de Chartres des détails trop longs à raconter, mais qui répondent à l'idée qu'on a des persécutions que la religion éprouve; d'autre part, nombre d'évêques soutiennent dignement leur caractère, et marchent dans le sentier des martyrs. Les différentes sections de Paris exigent le retour de leur archevêque, faute de quoi elles se préparent à déclarer ce siége vacant: brillant exploit! Je ne sais que penser et que croire de tout ce que j'entends: comme avant les tremblemens de terre, des bruits sourds en font pressentir les approches, je remarque des terreurs, j'entends des demi-mots qui occupent fort ma prévoyance, même au fond et dans le vrai je n'ai que doute et incertitude sur tout ce qui se passe; en particulier, on ne voit que des mécontens,

mais la réunion change tout et par une sorte de prodige, les zéros rassemblés sans chiffres font cependant nombre. Il n'est bruit universellement que du mémoire de M. de Calonne ; on s'extasie de tous côtés, c'est plus qu'un ouvrage, je le lirai dans peu, trois personnes me l'ont promis.

J'ai lu déjà la fameuse requête de madame de Lamothe : elle est courte, insolente, et audacieuse. Voir la gazette du 10.

Les gardes françaises aspirent à redevenir la garde du roi. Serait-ce un bien ou un mal ? Les avis sont partagés ; le mien est pour moi seul, et je n'en changerai pas.

J'ai la consolation de voir que bien des gens augurent comme moi et aussi fermement de l'avenir ; mais j'apprends aussi avec étonnement que plusieurs autres ont la stupidité de différer sur l'état actuel, et je dis avec l'auteur de la brochure : *Qu'ils sont bêtes !*

L'expédition d'hier me démontre la vérité de mon opinion sur la nullité de nos forces. Des troupes qu'un peuple sans armes à feu in-

timide feraient pitié à des légions guerrières.

Les assassinats sont fréquens ; les juges sont en petit nombre et n'existent pas encore. Admirable proportion! J'ai ouï dire à un député qu'on avait pendu M. Robespierre en effigie à Versailles.

Du 18 Novembre.

Je vous ai fait part, monsieur, du désastre de l'hôtel de Castries; la *Gazette de Paris* vous confirmera la nouvelle. Cet évènement a répandu la consternation dans la capitale, d'où l'on dit qu'il est sorti, depuis quatre à cinq jours, onze cents personnes; aujourd'hui même M. Séjour m'a averti qu'il partait pour les pays étrangers et m'a offert de m'emmener avec lui. Plusieurs raisons me retiennent ici, où cependant je ne serais pas venu sitôt si l'on avait voulu me croire, et

nombre de gens nous blâment d'être revenus. On ne peut guère se dissimuler d'après cette dernière scène d'horreur que la fermentation est excessive et qu'elle peut avoir les plus terribles suites. On en veut, selon toute apparence, à la noblesse et au clergé. J'espère que Dieu protègera l'une et l'autre. Quant à moi, je suis tranquille, et même étonné de l'être. J'ai traversé la cohorte mutinée, les Tuileries, le Palais-Royal ; je suis revenu le soir ; et n'était le bourdonnement que j'entends partout où je vais, je me croirais en pleine paix. Je suis cependant très-persuadé que nous n'y sommes pas, et si j'étais à la campagne, j'y resterais jusqu'à ce que le temps fût éclairci. Il peut même arriver que je fasse quelque excursion. Il y a grande presse à l'Hôtel-de-Ville, où l'on peut à peine avoir des passeports, vu la quantité des gens qui en demandent. A la garde de Dieu ! voilà mon dernier mot.

Une municipalité du département du Nord vient de refuser de vendre les biens ecclésiastiques, voulant auparavant connaître les dettes du clergé, les pensions, les frais du culte, etc.

Là-dessus, grand débat à l'assemblée nationale. Hier, cette humeur querelleuse a régné au parterre de la Comédie-Française. On jouait Brutus, tragédie de Voltaire, dans laquelle il y a pour et contre l'état actuel des choses; par application, il y a eu de grands cris de vive le roi, et ce sont ceux qui ont été les plus nombreux et les plus forts. L'accueil fait au roi par le faubourg Saint-Antoine a, dit-on, fort déplu à certaines personnes.

Le duc d'O... est ruiné de fond en comble, c'est ce qui se passe et se dit généralement; M. de Bussi, arrêté près de Macon, est arrivé il y a deux jours à l'abbaye Saint-Germain. Il y avait nombre de voitures et une forte escorte, ce qui a fait sensation. Du reste, on affirme qu'il est parfaitement tranquille, parce qu'il n'est nullement coupable.

Hier, une très grande dame dit dans une maison où j'étais, que l'on venait de recevoir un courrier qui annonçait que le parlement de Toulouse était rentré, qu'il avait fait chanter la messe rouge, et cela par la volonté expresse,

et avec les plus vives acclamations du peuple. Cette dame, en me ramenant chez moi, me le confirma. Je l'ai ouï dire à une autre personne aujourd'hui, et il y a plus de huit jours qu'on m'avait dit que cela serait; vous avez pu en juger par une phrase de mes lettres. Je n'ose néanmoins garantir cette nouvelle, dont je vois que l'on doute : bientôt le fait sera éclairci.

Le peuple vient encore tout récemment de travailler l'hôtel de Montmorency qui donne sur les vieux boulevards, et qui appartient au duc. On a arraché ses armes, et l'on a comblé le fossé qui était devant sa maison.

De l'aveu général, les impôts seront beaucoup plus lourds que par le passé. Je sais une taxe d'un objet particulier dans un village de Provence, qui de 30 livres est porté à 52. Cela n'égaiera pas les esprits.

La motion de rappeler l'archevêque de Paris est imprimée; je l'ai lue. On dit qu'on a voulu déposer l'évêque de Soissons; l'abbé d'Espilly, nommé à l'évêché de Quimper par le peuple, veut avoir, pour l'accepter, l'institution du pape.

Il n'est pas un théologien qui ne décide qu'on ne peut pas en conscience acheter les biens du clergé, et je lisais ce matin la même décision dans le *Journal Ecclésiastique*, ouvrage fort estimé. Il paraît que le roi commence à être très affecté de sa position ; son humeur l'annonce, et la chose est aisée à comprendre.

On ne parle plus de madame de Lamothe, et quelques uns la disent partie. Il y a eu une forte réponse à sa requête.

Si l'on en croit ce que disent d'honnêtes gens, il en a coûté 50,000 écus pour faire piller l'hôtel de Castries ; le duc s'est évadé heureusement, car sa vie était en grand danger ; on prétend qu'une fois hors du royaume, il écrira à l'Assemblée.

C'est le 21 de ce mois que l'empereur doit entrer en Brabant ; le général Bender commandera ses troupes. Il y a déjà 44,000 hommes tout prêts.

21 Novembre 1790.

Avant-hier, les auteurs du *Mercure*, de l'*Ami du Roi* et de la *Gazette de Paris*, eurent une députation du Palais-Royal, à l'effet de se plaindre de leurs principes et de leur langage aristocratiques, et de les intimider par des menaces. Ils répondirent avec noblesse, courage et fermeté, et ils vont leur train. On dit la fermentation des esprits toujours très forte dans la capitale, d'où les nobles sortent en très grand nombre, et où ne rentrent pas ceux qui étaient sur le point d'y revenir. Cette désertion déplaît à ceux que le nombre des consommateurs fait vivre, mais il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie du peuple est encore fort attachée à la besogne des douze cents. On dit cependant que le nombre de ceux qui s'en plaignent est pour le moins égal.

La nouvelle de la rentrée du parlement de

Toulouse paraît hasardée ; il est seulement très certain que ce parlement est protégé par la milice nationale de ladite ville, et que, malgré les décrets, les membres y sont tranquilles et en sûreté. On regarde comme plus sage de ne faire aucune démarche d'éclat, et on veille à ce qu'il ne soit fait aucun mal à ces magistrats. Il est vrai aussi, à ce que l'on assure, que le camp de Zalis, quoique non rassemblé, existe de manière à se former dans un court espace de temps, et je n'ai eu aucun doute sur ce point. Le rassemblement des troupes de l'empereur est incontestable. J'ai vu aujourd'hui même pour la première fois un personnage considérable qui a, sur cet objet, les nouvelles les plus fraîches, les plus sûres et les plus détaillées.

Les régimens qu'on a vus passer sont d'une beauté remarquable; ce sont des hommes d'une taille extraordinaire, qui portent sur leur figure l'empreinte des campagnes qu'ils viennent de faire contre le Turc. Une couleur noire, un air martial, un extérieur de force et de vigueur, font dire à la personne qui écrit, qu'ils sont

effroyablement beaux. On a eu soin surtout d'envoyer des régimens qui ne sachent que le hongrois, l'allemand et le latin, pour les préserver de la séduction. Les divers princes de l'empire ont aussi armé pour se mettre à l'abri du mal français.

On présume que les Brabançons se soumettront avant que d'y être forcés. Ce sont, dit-on, les officiers qui retiennent sous les armes les troupes patriotes, de peur d'être massacrés par la partie du peuple obstiné s'ils fuyaient avant le temps. Mais on ajoute que ces mêmes officiers ont déjà envoyé de l'argent en Angleterre, où ils se réfugieront au premier moment de l'approche des troupes impériales.

Je ne puis rien dire de neuf sur Paris, dont la tranquillité extérieure couvre toujours bien des agitations qui se montrent par intervalle. Deux heures de conversation vous rendraient à peine ce que l'on tient des meilleures sources et qu'une lettre ne peut renfermer. Il paraît qu'il y a grande frayeur des deux côtés par des motifs différens. Les uns fuient, les autres craignent jusqu'aux

fuyards. La terreur des premiers n'est pas douteuse, puisqu'ils s'en vont : ils croient savoir qu'on a de nouveau emprunté de l'argent, et ils en augurent quelque nouvelle expédition dans le genre de celle du 13 de ce mois ; les autres ne peuvent pas se dissimuler que tout le monde n'est pas de leur avis, et cette opposition les inquiète. J'entends journellement beaucoup plus de choses que les gazettes n'en disent, et bien des détails intéressans, mais qui laissent toujours dans une grande obscurité. Là-dessus je prends le parti d'attendre ce qu'il plaira à la Providence de régler.

Je viens de commencer la lecture du fameux mémoire de M. de Calonne, qui passe universellement pour un chef-d'œuvre. Je suis plus que jamais porté à en juger ainsi, et je vous répète que c'est plus qu'un ouvrage. La sensation qu'il fait est étonnante.

Vous me demandez comment je me trouve ici : je vous dirai, très bien et très mal. Ma société est charmante, mais la ville est affreuse, à raison des explosions qu'on ne cesse d'y prévoir et d'y

craindre. Je me décide à ne pas m'effrayer d'avance, et en attendant des maux qui peut-être n'arriveront pas. Je vois mes vertueux amis; du reste, il y a de belles âmes, et il y en a d'atroces. Je n'ai rien à démêler avec ces dernières, et les premières font mon bonheur.

---

25 Novembre 1790.

Quelque plaisir que j'aie, monsieur, à m'entretenir avec vous, je ne le ferai désormais que lorsqu'un motif intéressant pour vous m'y engagera; je n'ai garde aussi d'exiger une réponse à chaque lettre; je vous prierai seulement de m'accuser le nombre de celles que vous aurez reçues, afin que je sache si elles vous sont parvenues; lorsque vous n'en aurez pas, concluez qu'il n'y a rien de digne d'attention, et qu'étant peu maître de mes momens, je ne les

emploie pas sans que leur sacrifice puisse vous plaire. Comme la solitude de la campagne fait désirer quelque distraction, je vous dirai de temps à autre ce qui se dit dans Paris. Vous avez su la nomination du nouveau *garde-des-sceaux de l'Etat* (c'est ainsi que l'appelle la *Gazette de France*). Il est fils d'un homme qui avait passé plusieurs années dans une compagnie dont il ne reste que quelques membres isolés et que je vous ai souvent entendu regretter. Ce nouveau ministre de la justice est âgé, dit-on, de trente-six ans : c'est être avancé de bonne heure. Sa promotion est reçue de diverses manières dans Paris. Il fit ses visites à la cour ces jours derniers, ainsi qu'à l'Hôtel-de-Ville, où vous jugez qu'il a dû être bien accueilli. Il est très vrai que la municipalité de Soissons avait déclaré le respectable évêque de cette ville déchu de son épiscopat, mais il est certain aussi que l'Assemblée nationale a écrit à ladite municipalité qu'elle était allée trop vite, et que l'on a suspendu son opération.

Hier on élut pour un des trente juges de la

capitale, M. Freteau, conseiller au parlement défunt ; il est jusqu'à présent le seul nommé, et par conséquent le premier de tous. On croit qu'il acceptera. Ceux qui après lui ont eu le plus de voix, sont M. Bochard, de Saran, ancien premier président, M. Dormesson, ex-contrôleur-général, M. Duport, M. Tronchet, M. Garon, de Coulon. Il faudra du temps pour compléter le nombre fixé et les suppléans, d'autant qu'on doute de l'acceptation de quelques uns de ceux que je viens de nommer. L'honoraire ou le salaire sera de quatre mille livres.

Paris est farci de fripons : le nombre des prisonniers augmente de jour en jour. On prétend qu'aujourd'hui même on a publié la création d'un tribunal qui jugera les criminels en dernier ressort provisoirement, jusqu'à l'élection de nouveaux tribunaux. Je crois l'avoir entendu publier ce matin ; les cris publics sont si multipliés et si perpétuels pendant la journée, que j'en ai les oreilles fatiguées.

Il faut ici se faire bien des violences pour être prudent lorsqu'on a l'âme vive et le cœur

droit. Si ce qu'on annonce se vérifie, je finirai par aller garder les moutons dans la campagne, puisqu'on parle de ne donner aucune partie du revenu dont on jouissait, qu'à condition de prêter un serment dont la seule idée révolte.

Il n'y a ici aucun doute sur le crime qu'on commettrait en achetant les biens ecclésiastiques. Toutes les décisions sont du plus grand accord, de la plus grande clarté et de la plus grande force sur ce point.

Il paraît qu'on veut obvier au danger des motions du Palais-Royal, où, dit-on, la garde nationale ne veut plus souffrir d'assemblée. Je frémis en répétant ce qui se dit et ce qu'on garantit dans tout Paris comme très détaillé et très certain.

Un ecclésiastique, au moins quant à l'habit, vient d'être empoisonné à Chambéry, dans un dîner qu'il faisait avec deux Français ses compatriotes, émissaires, à ce que l'on ajoute, de la propagande. Sur ce qu'il a dit dans les convulsions de la douleur, et sur la déclaration qu'il a faite, on prétend, ou qu'il

revenait de Turin, ou qu'il y allait à dessein d'empoisonner M. le comte d'Artois. On pense qu'ayant ou manqué son coup, supposé qu'il revînt, ou qu'il ne fût pas en état de le consommer s'il y allait, on a voulu s'en défaire de peur qu'il ne parlât ; mais il a parlé, et le gouverneur de Chambéry a expédié aussitôt un courrier à Turin. De là, que de raisonnemens, que de conjectures, que d'horreur d'un pareil trait ! Il faut attendre que le mystère se développe, mais l'empoisonnement de cet abbé est sûr.

Madame votre épouse n'a pas deviné ce que je lui disais d'un ouvrage détestable que je dévore, et que je serais tenté d'acheter pour vous si je savais comment vous le faire parvenir. Cet ouvrage est, dans mon idée, un grand développement de raisons qui peuvent servir de base à un grand dessein. C'est l'idée d'un grand architecte qui raisonne profondément sur les anciens édifices, c'est, en un mot, le chef-d'œuvre d'un homme de génie, qui éclaire les hommes. La liberté de la presse fait éclore de tels ouvrages, et celui-ci a réuni généralement les suffrages

de ses lecteurs. Quant à moi, je le trouve clair, précis, ingénieux, profond, et parfaitement écrit; je crois entendre la vérité, la sagesse et la raison. Mon avis m'est suspect à moi-même, parce que je trouve ce que je pense dans ce que je lis.

De tous côtés les évêques partent, ainsi que les chapitres; cela ne laisse pas que de former des embarras.

Ceux qu'éprouvent les journalistes ont engagé M. Mattet du Pan à mettre hier dans *l'Ami du Roi* une plainte très expresse d'un retranchement fait à son insu dans le dernier numéro, et il promet au public une prompte explication sur cet objet.

La blessure de M. de Lameth n'aura pas de fâcheuses suites; un bruit sourd semble présager une illumination pour sa convalescence.

Le chapitre de Notre-Dame fut congédié lundi dernier; cependant on assure le retour prochain de M. l'archevêque de Paris.

J'apprends en ce moment que M. Freteau a accepté; que M. Moulin, avocat de Flandre,

qui a détruit la féodalité le 4 août, est nommé d'aujourd'hui; que l'on s'est opposé à l'érection du tribunal provisoire pour juger les criminels, en voyant comme on voulait se comporter; qu'il y a division parmi les électeurs, dont cent, M. Cerutti à leur tête, voulaient former un club à part, qui aurait tout gouverné, ce qui a déterminé les sept cents électeurs à y aller tous.

J'apprends encore qu'on répand parmi le peuple le dangereux bruit de l'armement des princes, ce qui fait craindre les plus grands malheurs, sans fondement autre que ces bruits. Enfin les chats et les rats, voilà le triste tableau du jour. La confusion est grande : Aix-la-Chapelle est pleine de Français. Ici l'hôtel Bourbon est vendu. On discute le caractère des juges qu'on propose, et il est humiliant d'être exposé à ces discussions.

28 Novembre 1790.

On parle d'une affaire assez chaude qui aurait eu lieu entre les patriotes du Brabant et les troupes impériales. Les premiers auraient été complètement battus avec perte de deux mille hommes. On dit que Wandemoot a été tué. Les patriotes qui combattaient sous Namur se sont retirés dans la ville après l'action. Alors le peuple est venu ouvrir ses portes à l'armée impériale, s'est prosterné aux pieds du général Bender qui la commande, et a crié miséricorde. Mons a mis bas les armes, et l'on présume que Bruxelles en a fait ou en fera autant.

Tel est le récit tout frais et général qu'on débite. Paris offre des nouvelles d'un autre genre. Il ne s'agit pas de combats sanglans, mais il existe une autre espèce de guerre aussi intéressante, et qui peut avoir de gran-

des suites. Hier, l'Assemblée nationale, à l'occasion des protestations d'un grand nombre d'évêques et de chapitres, contre la nouvelle organisation du clergé, que leur conscience ne leur permet pas d'admettre, a décrété onze ou douze articles, d'où il résulte que dans la huitaine d'après la publication du décret, les archevêques, évêques, curés, les fonctionnaires et titulaires d'offices, seront obligés de prêter serment de se soumettre à ladite nouvelle organisation, faute de quoi ils seront déchus de leurs places, remplacés par d'autres, coupables de forfaiture, et poursuivis selon l'exigence des cas. Ce nouveau coup porté au clergé fait une sensation bien vive parmi les personnes qui aiment la religion, et il y en a encore un bon nombre. Ce nouveau serment étant de nature à ne pouvoire être prêté, de l'aveu universel, et blessant ouvertement les droits et les décisions de l'Eglise, voilà les évêques placés entre le schisme ou l'échafaud. Des députés m'ont dit aujourd'hui même, que les évêques et la grande majorité

des curés de l'Assemblée paraissaient dans la ferme détermination d'être fidèles à leur devoir. Dieu le veuille!

On n'a pas idée, madame, des horreurs qui furent débitées ouvertement avant-hier soir au sujet des ecclésiastiques. On proposa d'étendre l'obligation de prêter cet odieux serment aux prêtres approuvés dont on voulait avoir la liste. Cette proposition fut rejetée ; peut-être reparaîtra-t-elle ; et dans cette supposition, je me verrais dans le cas très heureux d'attester la sincérité de mon attachement à la foi, que je demande à Dieu de conserver, même au prix du sacrifice de ma vie.

L'évêque de Nantes a déjà été sommé antérieurement à cette dernière époque d'organiser son église selon les vues de l'Assemblée nationale. La sommation a été faite avec nombre de gens armés : il a répondu avec fermeté qu'il ne pouvait y consentir. En conséquence, grande rumeur, affreuses menaces, avis de le pendre. Il n'a pas été ébranlé, et il a voulu courageusement demeurer dans son pa-

lais. Des amis, en applaudissant à une volonté si généreuse, lui ont fait envisager que s'il restait, il y aurait grande effusion de sang, parce que nombre d'honnêtes gens étaient prêts et déterminés à venir garder son palais et défendre sa vie. Enfin on l'a mis dans une voiture, et on l'a enlevé.

Il a été dit dans l'Assemblée qu'il fallait porter sans délai le fameux décret du serment à la sanction royale, car on est pressé de le mettre à exécution. Il y a de quoi être frappé de la narration que fait une lettre de l'élection par le peuple d'un nouvel évêque de Quimper. Elle s'est faite à deux heures après minuit dans une église, où la plus vile populace était rassemblée. La dérision a été portée à l'excès. Il y a eu deux cents voix donnés à une femme pour remplacer le plus vertueux évêque. On en a donné à des chiens, à des chevaux, à un perroquet. A la vue de l'état où la religion est en France, ne cherchons pas la cause de ses malheurs; craignons-les tous, il n'en est aucun que nous ne méritions. Tâchons de les pré-

venir par des sentimens chrétiens, et par une conduite qui y réponde. La manière dont Dieu se venge nous montre efficacement nos écarts, et la dépravation des hommes est ce qui m'épouvante le plus.

M. Charles de Lameth est guéri : j'ai vu une dame qui s'est trouvée dans l'église des Carmes où l'on a fait dire une messe pour la convalescence de cet honorable membre : il y avait un amas de *canaille*, et un bruit assorti à cette assemblée.

Il y a déjà sept juges de nommés ; voici leurs noms : MM. Freteau, Merlin, Treilhard, Thouret, Target, Duport et Saint-Fargeau ; les six premiers doivent, par la priorité de leur nomination, être les présidens ; ainsi, M. de Saint-Fargeau, ancien président à mortier, devient simple juge, et peut être présidé par un avocat. Je ne sais si l'on veut modérer l'inconvénient qui, depuis le décret d'égalité, doit n'en être plus un ; mais on prétend qu'on demandera à l'Assemblée nationale que ces messieurs alternent entre eux, et qu'il y ait pour chacun six

mois de présidence. Vous devez voir avec admiration la prévoyance qui accompagne le grand œuvre, et les scrupuleuses attentions qui parent à tout ce qui pourrait paraître défectueux dans ce chef-d'œuvre de sagesse.

L'affaire de Chambéry, je veux dire l'empoisonnement de l'abbé, qu'on dit se nommer Dubois, n'est pas douteuse ; il est sûr qu'il est mort, et qu'il a remis une déclaration qui fait connaître ceux qui l'avaient envoyé. Cette déclaration a, dit-on, été remise au sénat de Chambéry, et l'on n'a pas manqué d'instruire de cet évènement la cour de Turin. On dit très hautement qu'il ne s'agissait de rien moins que d'empoisonner le prince exilé et ses deux fils. Quelqu'un me disait aujourd'hui que ledit abbé avait passé du temps à Turin, et qu'il n'avait pas eu le courage d'exécuter le dessein qui l'y avait conduit. Un missionnaire de cette faiblesse n'a pas paru digne de la confiance de ses commettans, et on l'a puni de mort. Les deux Français qui étaient avec lui ont pris la fuite, et l'on croit que la France a été pour

eux l'asile le plus sûr; les cours de l'empereur ou du roi de Sardaigne leur ont sans doute inspiré quelque défiance. J'ai entendu nommer ceux ou celui que désigne la déclaration ; mais la chose est si affreuse, et jusqu'à présent si peu certaine, que je ne me permets pas d'imputer une atrocité pareille à quelqu'un sans la plus grande publicité et la plus incontestable preuve.

On parle beaucoup ici de cinquante prêtres égorgés à Bruges; je ne garantis pas le fait, mais on l'annonce. Ce sont peut-être quelques fanatiques qui, aveuglés par un faux zèle, ont persuadé aux peuples de se révolter en faveur de la religion, tandis qu'elle enseigne uniquement à pouvoir mourir pour elle, et non à se soulever contre ses persécuteurs.

Les bruits sur l'arrivée de madame de Lamothe à Paris sont tombés, et l'on croit assez généralement que la requête faite en son nom, et que j'ai lue, n'a été qu'une nouvelle méchanceté et un artifice dirigé contre une tête auguste que la haine a si cruellement poursuivie. On frémit en songeant à certaines motions for-

mées par la fureur et mises au jour par l'audace. Il est vrai qu'elles ont été étouffées au moment où elles ont osé se produire.

Pourtant Paris est tranquille en apparence ; on va comme au paravant, et je n'apercois aucun danger, quoique je me retire souvent vers les huit ou neuf heures. Ce n'est pas que les voleurs n'y soient en grand nombre, mais ce n'est pas dans les maisons à porte cochère qu'ils pénètrent ; les demeures obscures, les allées par lesquelles rentre le peuple, voilà leur théâtre. On attend un tribunal pour leur rendre justice. Il y a entre autres un assassin de fraîche date, condamné à la roue, et que l'on garde jusqu'à ce que sa condamnation soit ratifiée par des juges qui prononcent sans appel.

Les émigrations ne cessent point ; chaque jour Paris perd quelques uns de ses habitans les plus considérables. Je ne sais quelle frayeur s'empare des esprits, ni quels pressentimens les agitent. D'autre part, bien des gens regardent la capitale comme le lieu le plus sûr. On prétend néanmoins qu'il y a eu tout récem-

ment environ trois mille passeports délivrés à l'Hôtel-de-Ville.

On ne sait plus à quelle gazette souscrire, les bonnes sont menacées d'interdit, les autres révoltent la raison plus qu'elles n'excitent la curiosité. La mienne a tellement de quoi se satisfaire par la complaisance de mes amis, que je puis à peine y suffire.

J'ai fait la consultation que l'on m'a demandée sur l'achat des biens de l'Eglise ; la réponse pleinement, décidément et évidemment négative, m'est venue de toutes parts. Il n'est pas permis d'y penser, et il faut se tourner d'un autre côté, parce que rien ne peut compenser la perte de l'âme.

3 Décembre 1790.

Quoique pendant plusieurs jours on ait crié dans Paris le grand combat des Brabançons et des Autrichiens, on s'accorde à dire dans la bonne compagnie qu'il n'y a pas eu un coup de tiré, et que les patriotes ont été soumis à la première approche des troupes de l'empereur. Le général Bender, qui les commande, est un homme ferme, qui dit en mettant ses bottes qu'il ne les quitterait que lorsque tout serait rentré dans l'obéissance au souverain. On garantit comme sûre l'anecdote suivante qui peint le caractère du général et l'idée qu'ont les étrangers de ce qu'ils appellent le mal français. Trois hommes de ces derniers patriotes que la France a produits ont été envoyés dans le Brabant pour y prêcher la doctrine qu'on suit en ce moment dans le royaume, et pour affermir ceux qui l'avaient adoptée. Bender l'a appris, et

a su en même temps le lieu de leur demeure. Il a fait investir sur-le-champ la maison où ils étaient par des soldats, et a envoyé à ces trois étrangers un père capucin instruit du motif et de l'objet de sa mission. Ces trois messieurs voyant entrer le révérend père, ont commencé par le plaisanter sur ce qu'il portait encore son habit, et se sont livrés à ce genre de gaieté propre de la nation française et des opérations actuelles. Mais la réponse du religieux a été plus sérieuse : « Je viens, messieurs, leur a-t-» il dit, vous exhorter à mettre ordre à votre » conscience, et vous offrir les secours de mon » ministère. Vous avez peu de temps à vivre, et » dans une heure le supplice vous attend. » L'effroi s'est bientôt joint à la surprise, et le bon père a été supplié d'aller présenter une humble et vive supplique au général. Le religieux s'est hâté de faire la commission. Le succès n'a pas été complet, le général a accordé une demi-heure de plus, et voilà tout. Deux des trois ont été pendus, le troisième fouetté par le bourreau. On l'a renvoyé donner à sa nation quelques

nouvelles de son sort et de celui de ses camarades. Voilà le fait que plusieurs personnes viennent de certifier en ma présence.

On est fort occupé des décrets relatifs aux évêques et aux curés. Ce qu'on exige d'eux répugne à leur conscience, et il y a lieu d'espérer et de croire qu'ils ne la trahiront pas. Cette triste circonstance a développé déjà de grands sentimens. M. de Vaudreuil a consigné dans les papiers publics son improbation et son désaveu des décrets; M. le marquis de Laquille les a déclarés impies, attentatoires à la hiérarchie et aux droits de l'Eglise. Il professe qu'il veut vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et il ajoute que si l'assemblée qui se dit nationale renouvelle les persécutions des premiers siècles, il demande à Dieu d'être le premier martyr, soit de sa foi, soit de son roi. J'ai lu cette déclaration imprimée; toutes les personnes attachées à la religion sont dans la douleur.

On a transporté l'avant-dernière nuit au Val-de-Grâce, les cœurs de Louis XIII et de

Louis XIV qui étaient dans l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine; apparemment cette église changera de destination.

M. de Saint-Fargeau a refusé laplace de juge, sous prétexte qu'il était d'un département. La position de ces messieurs est telle, que l'acceptation ou le refus ne tournent pas à leur honneur. M. d'Ormesson, ancien contrôleur-général, a accepté une place de judicature : dans ce siècle tout est étonnant. Mon intérêt pour vous me rendrait bien pénible votre position, si vous étiez dans le cas d'être du nombre de *ces élus*. Il faut par-dessus tout aspirer et travailler à être agrégé à ceux de la vie future.

M. Burke vient de donner au public des réflexions sur la révolution de France. J'affaiblirais l'idée qu'on a de cet ouvrage, que je n'ai pas encore lu, à l'exception d'une page, si je voulais vous rendre ce qu'on en dit de toutes parts. On y trouve toute la profondeur, toute l'énergie, tout le raisonnement d'un auteur anglais. Je doute, d'après cette analyse, qu'il soit applaudi des deux côtés, d'autant mieux qu'on

assure que cet écrivain ne donne jamais à gauche. Je le lirai incessamment. Je regrette souvent que vous ne soyez pas à même de lire et d'entendre ce que j'entends et ce que je lis. Hier encore j'ai lu un onvrage bien frappant sur les conspirateurs.

Il n'y a encore que treize juges d'élus : M. Dionis du Séjour, M. Tronchet et M. Bigot de Préameneu sont du nombre. On n'est pas sûr de l'acceptation des deux premiers. Le troisième avait l'air de refuser, mais il ne l'a pas fait encore.

On a découvert deux fabriques de faux assignats : c'est, dit-on, au Châtelet et à l'hôtel de la Force. Il y eut l'avant-dernière nuit un tapage affreux dans cette dernière prison. Il fallut cent quatre-vingts hommes de la garde nationale pour réprimer les efforts des prisonniers pendant la nuit. Un homme accusé d'un crime atroce s'était évadé il y a huit jours ; huit jours après, jour par jour, heure par heure, il a été repris, et il est à présent enseveli dans un cachot.

Les assemblées d'électeurs ont la même marche que l'Assemblée nationale. Président à clochette, ordre du jour, rappel à l'ordre, tout est absolument conforme, jusqu'aux clubs particuliers qui se forment du sein de ces compagnies, et qui veulent en régler les opérations.

Vous auriez peine à croire l'impudence avec laquelle on crie journellement dans toutes les rues les absurdités et les fausse tés les plus palpables. Ceux mêmes qui les crient, avouent qu'ils n'y croient pas; mais la partie stupide du peuple se nourrit de ces impostures, et vide sa bourse pour alimenter ses erreurs.

Les émigrations continuent en abondance. On parlait hier de celle de madame la princesse de Broglie et de madame de Lameth (Picaut); cependant elles ne partiront peut-être pas.

C'est, je crois, à dimanche prochain, 5 de ce mois, qu'est fixée l'élection de l'évêque de Versailles. Ma dernière a pu vous donner une idée de ces sortes de cérémonies. Tout cadre à merveille. La Sorbonne, qui avait reçu ordre d'ôter toutes les armoiries qui sont répandues

de toutes parts sur cette maison, allait les faire couvrir avec du plâtre, lorsqu'il lui a été enjoint de les faire briser avec le ciseau : toute idée de résurrection déplaît et fatigue.

Je vis, il y a deux jours, une dame de qualité de Berne en Suisse; elle prétend que ces cantons fourmillent de Français ; elle ajoute qu'il y a eu grande rumeur à Genève. Une partie des habitans, à l'exemple de ceux d'Avignon, veulent se donner à la France; mais la portion la plus nombreuse des citoyens s'y oppose et l'emportera.

En vous écrivant, monsieur, je sens la grande différence d'une lettre à une conversation. Il faut supprimer par écrit des détails qui rendraient bien intéressans les entretiens, et sûrement j'omets à dessein plus de choses que je ne vous en dis. On craint dans le temps présent les sinistres interprétations des choses les plus innocentes; et, outre qu'on attribue une grande curiosité au bureau des postes, on croit voir partout des projets, des correspondances dangereuses, LL... Vous savez

combien tout cela entre peu dans ma manière d'être; mais on ne se repent jamais de s'être tu. Je sens que votre solitude aurait besoin de quelques distractions, et je vous envoie en gros ce qui peut vous en fournir.

Il paraît un exposé des principes vrais de la constitution du clergé, fort opposés à ceux de l'Assemblée nationale. Les trente évêques de cette assemblée ont signé cet ouvrage, qui est très sec, quoique exact, et dont M. l'archevêque d'Aix est le rédacteur.

M. l'abbé Maury a réfuté si victorieusement Mirabeau touchant le clergé, qu'il n'a pu répliquer.

On m'a dit qu'un des députés mourut hier d'une manière conforme aux sentimens du jour; en revanche, nous avons les plus grands exemples de vertu de la part de plusieurs autres, et rien n'est plus édifiant que le zèle, la douleur et la piété d'une multitude de bons chrétiens de tous les états. Il y a même plusieurs conversions dont on parle. Il est ordinaire que Dieu tire le bien du mal.

L'affaire de l'ecclésiastique empoisonné à Chambéry a fait et fait encore une vive sensation. On dit que le roi en est instruit à fond ; que la jeunesse française de Turin s'est offerte à former la garde du prince son frère. Ce sont des *on dit*, je ne réponds pas de la vérité.

L'Ami du Roi nous apprend aujourd'hui que l'électeur de Saxe vient de faire prendre six Français, dont l'un est un avocat de Paris, pour avoir été impliqués dans la révolte suscitée parmi les paysans aux environs de Dresde. J'aurais souscrit pour *l'Ami du Roi*, à dessein de vous le faire adresser, si la très grande probabilité que nous n'aurons pas un sou même l'année prochaine, ne me forçait à la plus grande économie; d'ailleurs les menaces faites à tous les auteurs qui pensent comme celui-ci, me font craindre une prochaine interdiction. J'appris hier, de la personne même à qui l'a dit M. Mattet du Pan, que cet auteur du *Mercure* ayant demandé au général de Paris s'il pouvait écrire, le général avait répondu que les gardes nationales n'étaient pas faites pour garder ceux

qui n'étaient pas amis de la constitution.

L'anecdote que je vous ai marquée au commencement de ma lettre est vraie. Il paraît seulement que Luxembourg est le lieu de la scène.

On est journellement inondé de brochures pour et contre l'opération (la constitution du clergé). Les premières sont furieuses, et les secondes bien faites.

En ce moment je lis l'ouvrage de Burke, de 536 pages. On s'extasie sur cette production que je vais dévorer.

La *Gazette de Paris* est actuellement d'une énergie inexprimable sur le clergé et le roi.

Paris se dépeuple. On craint les explosions, et ce n'est pas sans fondement, car les têtes sont fort échauffées.

9 Décembre 1790.

L'Assemblée nationale a décrété que les règlemens du roi et mestre-de-camp cavalerie seraient licenciés, et que celui de Château-Vieux serait renvoyé aux cantons suisses ; du reste, pleine et entière amnistie à tous les coupables et prisonniers, voilà ce qui fut décidé avant hier sur l'affaire de Nancy. On peut reconnaître l'ordre du jour dans la dernière partie du décret.

J'ai appris par une lettre de Bruxelles écrite à une grande dame par son petit-fils qui s'y trouve maintenant, que tout est si calme, qu'il y a à peine quelque vestige du passé. Les enseignes, les cafés de la liberté, et tout ce qui était de ce genre, a disparu. Le général Bender, qui s'est conduit à merveille, a dû aller au spectacle et y être bien accueilli. Vandernoot, qu'on avait dit avoir été tué, s'est retiré, selon

les uns, à Breda, et selon les autres, il vient à Paris. Il pourra y confirmer la plainte des patriotes brabançons, qui se flattaient d'être secourus. Du reste, l'anecdote des deux pendus et du fustigé passe pour constante, et l'on dit seulement que c'est à Anvers, ce qui est plus probable, vu que le général Bender a ordonné l'exécution, qui dégoûtera les missionnaires de la propagande.

Un grand nombre de départemens soutiennent le clergé et paraissent révoltés des décrets. A Paris on ne dit mot sur cet objet; il n'est que les gens de bien qui en soient désolés; mais il n'en est pas de même en province; plusieurs d'entre elles sont fort mécontentes. On dit cependant ici que la ferme détermination et la courageuse contenance des évêques et des curés de la capitale déconcerteront un peu le côté gauche. L'un des plus furieux a dit qu'il fallait aller doucement et avec précaution, parce qu'un seul martyr culbuterait la constitution. Un autre prétendait qu'il fallait ordonner le serment, et, sur le refus, décider la vacance des

bénéfices. Ce dernier parti eût causé bien du trouble ; mais c'est, dit-on, précisément le seul évènement à la faveur duquel les enragés puissent se sauver. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne presse point le roi de sanctionner le décret sur le clergé, et qu'il ne le sanctionnera pas. Il attend la réponse du pape.

Cent cinq curés de la Bretagne viennent de signaler leur attachement à l'Eglise par les plus fortes et les plus expresses protestations contre ce fameux décret du 27 novembre. D'autre part, il y a eu dans quelques endroits des scandales par la manière indécente dont on a molesté les évêques et les chapitres, et par les élections d'évêques. Un plaisant a dit de celui qui a été nommé à Quimper, qu'il se conserverait longtemps, parce qu'il était à l'eau-de-vie ; on prétend en effet que les électeurs dudit lieu en ont bu vingt tonneaux pour se préparer à faire un bon choix. On assure aujourd'hui le refus de celui qui a été élu. Ce refus l'honore, car de pareilles élections sont un opprobre.

Rien n'est plus avéré que la députation du

Gévaudan, dont je vous ai marqué les principaux objets. Bientôt ils doivent paraître imprimés. Il y a pour un quart d'heure de lecture, et je le sais d'une personne qui les a lus manuscrits. On y demande avec la plus grande chaleur qu'on poursuive l'affaire des 5 et 6 octobre, sans que l'inviolabilité des députés puisse mettre à l'abri aucun coupable. Si l'on en croit certains bruits, ces demandes sont et seront fortement appuyées. Ce qu'on dit et ce qu'on entend est incroyable ; il faut s'assurer qu'on ne dort pas pour ne pas soupçonner qu'on rêve.

M. Héraut de Sechelles et MM. Péthion et Voidel sont au nombre des nouveaux juges élus : c'est une vraie macédoine que la composition des tribunaux.

Il y a trois jours qu'on voulait piller l'hôtel de Toulouse ou y mettre le feu, sous prétexte que M. le duc de Penthièvre se propose d'aller en pays étranger. Plaisante méthode pour retenir les gens dans la capitale, que de les y fixer par l'atrocité des menaces ! Croira-t-on (cependant le fait m'a été affirmé par une dame

qui voit souvent le duc), croira-t-on que l'impudent Marat a eu l'audace d'écrire directement à ce vertueux et charitable prince qu'il était un scélérat ? Le prince a envoyé la lettre à M. de Lafayette, qui, pour toute satisfaction, a conseillé au prince de la faire imprimer, ce que sagement il n'a pas fait.

On ne sait plus où l'on est, ni comment l'on vit. De l'aveu du plus grand nombre, l'opération de l'assemblée est monstrueuse, et je ne connais pas un homme de bon sens qui n'augure la chute d'un édifice irrégulier qui porte sur l'impiété, l'injustice, l'aveuglement et la fureur.

L'Assemblée nationale vient d'accorder cent vingt-cinq mille livres aux quarante mille pauvres de Versailles, qui ont demandé de ne pas mourir de faim. Les législateurs ont avoué que dans tous les autres départemens il y avait des milliers de malheureux qui manquent des premiers moyens de subsistance.

L'exemption d'impôt sur les rentes est annoncée comme une surcharge dont le fardeau accablera les provinces, et l'organisation des

gardes nationales du royaume, dont le projet est de Rabaut-Saint-Étienne, et a été décrété par l'Assemblée, est regardée comme aussi ridicule en elle-même, que funeste au royaume.

J'ai parlé à un homme qui arrive de Toulouse: les magistrats de la chambre des vacations sont réfugiés à Saint-Sébastien, avec ordre du roi d'Espagne de les bien accueillir. Il m'a dit que les sept huitièmes de cette ville étaient fort mécontens de la besogne du jour, et j'entends souvent le même langage. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi, surtout dans les petites villes, de chauds admirateurs du fameux ouvrage.

L'évêque de Versailles est nommé; c'est un curé d'auprès d'une petite ville peu éloignée, dont j'ai oublié le nom. Ce curé élu était le seul qui assistât à l'élection. On a aussi nommé un curé à l'évêché de Sedan.

Avant-hier quelques jeunes séminaristes irlandais s'étant allés promener au Champ-de-Mars, prirent querelle avec la sentinelle. Il y eut du bruit; la garde nationale et le général y accoururent; six de ces séminaristes furent mis en

prison, d'où je les crois sortis. Ces jeunes gens ne savent pas un mot de français, et il y a un décret de l'assemblée favorable à leur séminaire; cela n'a pas empêché de crier hier dans les rues le grand assassinat que les calotins ont commis (vous observerez qu'il n'y a pas un mot de vrai); et le matin du mercredi 8, on criait encore que les calotins avaient voulu renverser l'autel de la patrie; cela m'a appris qu'il y en avait un.

Quelqu'un m'a dit aujourd'hui que le rapporteur de l'affaire de Nancy avait fini par ces mots: Il faut ou nous obéir ou nous vaincre. Le choix n'est pas difficile.

L'ouvrage de Burke, que je lis avec la plus grande satisfaction, est si excellent, que certaines gens disent que l'auteur radote; ils ajoutent, par une inconséquence frappante, qu'on en attend la réfutation. Selon moi elle est impossible; suivant eux, elle ne doit pas être nécessaire: pourquoi réfuter un radotage? Ce radotage au reste suffit pour prouver que l'auteur ne radote pas. Voici ses torts: il ose dire « que les » Français ont acheté la pauvreté par le crime;

» qu'à la vue de leur opération on passe du mé-
» pris à l'indignation, du rire aux larmes, du
» dédain à l'horreur. » Il dit plus audacieuse-
ment encore en parlant de l'Assemblée : « Sa li-
» berté est une tyrannie, son savoir une
» ignorance présomptueuse, son humanité
» une brutalité sauvage, etc., etc... » Que ne dit-il pas, et comment le dit-il? Vous l'aurez, monsieur, ce fameux ouvrage, plein de profondeur, d'énergie et de logique ; la généreuse et incomparable dame à la tapisserie me l'a prêté; je vous l'enverrai.

L'affaire de l'abbé mort à Chambéry fait toujours grand bruit. On m'a dit aujourd'hui que M. de Jocigny, homme bien pensant et député du côté droit à l'Assemblée, venait d'arriver de Turin, et avait apporté au roi un paquet venant de cette cour. On présume qu'il contient l'instruction et les détails sur cet exécrable évènement, dont on criait ces jours derniers la narration, sous le titre de *Découverte d'un complot contre la famille royale.*

L'*Ami du Roi*, que vous désirez, est peu pro-

pre à instruire des nouvelles et des décrets ; c'est un ouvrage excellent, mais occupé à réfuter plutôt qu'à narrer. Il a écrasé de raisons Rabaut, sur l'organisation de la garde nationale.

La *Gazette de Paris* évalue à six mille citoyens le nombre de ceux qui ont fui loin de Paris depuis le pillage de l'hôtel de Castries, et elle ajoute que l'on fuit en ce moment plus que jamais. Je n'en suis pas étonné, d'après la frayeur que je vois répandue et les conjectures lugubres que j'entends. D'autre part on assure que les bôtels garnis se peuplent chaque jour d'Anglais. Outre qu'ils aiment Paris, on attribue leur arrivée à l'idée d'y voir arriver quelque évènement. Ce serait bien le moment d'aller faire un tour à la campagne, si la saison était plus belle, et je croirais assez prudent de s'y retirer, si la terreur est fondée. D'autres pensent que Paris est le lieu le plus sûr, et je l'observais encore avant-hier en revenant le soir chez moi de fort loin, et en traversant les Tuileries après six heures. Le matin, j'avais vu au Carrousel madame Elisabeth monter en carrosse pour pro-

fiter du beau soleil, qui n'a pas brillé long-temps.

J'ai appris avec certitude l'établissement du nouveau club parmi tant d'autres, qu'on appelle le *club monarchique*. Déjà cinq cents personnes le composent, et il y a, dit-on, des étrangers. Un seigneur du côté gauche s'y est fait inscrire, et c'est de madame sa mère que je le tiens. On assure aussi qu'un assez grand nombre de fédérés restés à Paris veillent sur les jours du roi, qu'il y en a toujours dans les Tuileries, prêts à le défendre en cas de danger, et munis de pistolets dans leurs poches, à ce dessein. Tout cela doit vous donner une étrange idée de l'état de Paris, où tout est chaque jour plus embrouillé et plus inconcevable.

Il y a dans l'Assemblée un nouveau comité, qu'on appelle central, auquel tous les autres doivent répondre, afin de mettre plus d'ordre dans les matières et d'accélérer la marche.

L'ouvrage qui paraît sous le nom de M. Montlosier est détestable ; je ne vous le procurerai pas. Ce député, ardent royaliste, aime tellement

le roi, qu'il propose, à ce que m'ont dit des personnes dignes de foi, de le faire pape, en lui attribuant, comme à Henri VIII en Angleterre, la qualité de chef de l'Eglise. Peut-être l'ouvrage n'est pas de celui dont il porte le nom; en attendant qu'on le sache, cela fait le plus grand tort à M. de Montlosier.

Le paiement du clergé devient chaque jour plus incertain, l'injustice de sa spoliation plus évidente, et l'obligation de ne point acheter ses biens, plus généralement reconnue par toutes les personnes qui ont de la religion, ou seulement de la probité.

La *Gazette de France* fait la plus brillante description du couronnement de l'empereur comme roi de Hongrie, dans ce royaume où règne la tranquilité. Pour l'y maintenir, on prétend que l'empereur ayant beaucoup de ses troupes en Flandre, l'impératrice de Russie lui prête 60,000 hommes, qui veilleront à la paix de ses Etats; et ce service a un second motif d'intérêt propre, il empêchera l'esprit de cette insurrection régnante de gagner de proche

en proche, ce qui met en garde tous les souverains.

L'évêque de Nevers étant monté en chaire pour ordonner des prières publiques, a été apostrophé comme aristocrate par un insolent membre du département ou district, qui l'a forcé de descendre de chaire. On dit que le peuple en a été indigné, qu'il s'est attroupé dans le jour, et qu'il voulait pendre le département.

On met la Provence au nombre des provinces qui montrent le plus de mécontentement.

Je rentre chez moi, et après avoir lu l'*Ami du Roi*, j'ai l'idée de l'ouvrage de M. de Montlosier comme d'un excellent écrit sur les affaires présentes. Il faut ou que l'auteur de cette feuille n'ait pas lu encore l'article de la religion, ou que la personne qui l'avait jugé l'ait mal compris. Quant à la *Gazette de Paris*, elle glace le sang dans les veines; elle rapporte un fait certain que je viens d'apprendre, c'est qu'au Palais-Royal on a trouvé plusieurs placards où étaient écrits : *Vingt-cinq millions à*

gagner. Le rapprochement avec la liste civile, dont cette somme est le taux, présente des idées si affreuses, et sur lesquelles l'auteur insiste avec une si noire énergie, que je me borne à vous marquer cette nouvelle, dont tout Paris est cruellement occupé. Ce matin on criait dans un autre quartier la découverte d'un projet d'enlever le roi par la forêt de Compiègne, et de le conduire à Bruxelles. Un autre cri était celui-ci : *Atrocité des jacobins contre le clergé et la noblesse*. Ce soir, quand je suis entré aux Tuileries, une foule d'aboyeurs m'ont étourdi. J'ai distingué l'annonce du détail des malheurs arrivés aujourd'hui sur la place Dauphine, et j'ai su qu'une troupe de petits enfans, enrôlés dans le régiment de monseigneur le dauphin, faisant l'exercice, un cheval de charrette a pris le mors aux dents, s'est jeté sur eux, en a tué deux, et cassé les jambes à cinq autres : nous ne vivons ici que de nouvelles d'évènemens funestes.

Le général Bender a été accueilli en Flandre par les plus vives acclamations : Vive notre gé-

néral, vive notre libérateur, qui nous soustrait à des tyrans qui nous vexaient, nous pillaient, nous désolaient. Telle a été la fin prompte et pacifique des troubles du Brabant, où tout est dans le calme, à ce qu'on m'a confirmé.

M. le duc d'Orléans, à ce que l'on croit, ne partira pas; cependant il y a encore un doute.

Il n'y en a pas sur les soixante mille hommes qu'on assure être sur les bords du Rhin, sans qu'on publie leur destination. L'impératrice de Russie n'est pas la seule qui ait offert des troupes à l'empereur, le roi de Prusse en fait autant, et l'on dit ce prince fort aigri de la manière insultante dont on en a usé envers les têtes couronnées dans plus d'une occasion, notamment le 19 juin.

M. Chatroud, le fameux blanchisseur, est nommé juge; M. Péthion a refusé; il le sera à Chartres sa patrie.

Cette nuit il a fallu arracher de l'église Saint-Eustache les armoiries de M. le duc de Penthièvre, et dernièrement on demanda dans la salle des Variétés qu'on fît disparaître celles du duc d'Orléans.

On court à une pièce nouvelle intitulée *Nicodème dans la lune*, ou les Effets de la révolution. On dit qu'elle est charmante ; on l'attribue en partie à M. de Rivarol, dont le talent d'écrivain est fort connu.

Des lettres des pays étrangers annoncent la multitude des Français qui s'y sont réunis ou réfugiés. Aix-la-Chapelle en regorge ainsi que Turin. Dans cette derniere ville est M. de Maillebois, M. le vicomte de Mirabeau, etc., etc.

L'Assemblée nationale a l'air de protéger le régiment de Château-Vieux, en faveur duquel elle veut, dit-on, écrire aux Cantons suisses. Cela est dans l'ordre du jour.

Il passe pour assez constant que les fédérés qui sont restés à Paris sont au nombre de deux mille. On les dit chargés par leurs provinces de veiller à la garde du roi, dont journellement ils vont prendre l'ordre.

On cite avec une grande vénération la conduite des évêques de Soissons, de Lisieux, d'Amiens, de Nantes, etc., et l'on est en général fort édifié de la conduite du clergé. Les

gazettes ont publié l'adhésion courageuse de soixante membres du tiers-état à la profession de foi de M. le marquis de Laquenille. Ils déclarent, à son exemple, leur inviolable attachement à la religion catholique romaine et leur respect pour la noblesse.

Le bruit du mécontentement des provinces devient plus fort chaque jour. Il y a eu des lieux où le peuple a forcé les chanoines à revenir faire l'office dans l'église d'où la municipalité les avait chassés. Il y a des villes qui ont chassé à leur tour les municipalités du nouveau régime et qui ont rétabli les choses sur l'ancien pied; en un mot, à écouter et à rapprocher tout qui se dit et se fait, on ne peut ni exprimer, ni se former une idée juste de la confusion dans laquelle gémit tout le royaume.

J'ai trouvé chez le portier, en rentrant, un billet d'imposition qui m'est adressé, et dont le total se monte à soixante-neuf livres et plus. Quelqu'un m'a dit qu'il fallait le laisser dormir et ne pas y répondre; qu'il avait déjà reçu pour

sa part six avertissemens. Je suivrai ce conseil; d'ailleurs ma réponse est nette, courte et facile: comment puis-je être obligé à payer, quand on s'empare de tout mon revenu? Un ecclésiastique de mes amis m'affirmait aujourd'hui qu'on lui avait dit au comité ecclésiastique, que, sur les mille livres et la moitié du surplus que l'Assemblée a laissées, on retiendrait encore et le don patriotique, et la taxe personnelle. Le reste sera payé en papier; jugez de la position. J'ai entendu aussi aujourd'hui même un homme de qualité auquel un homme honnête et de bonne foi a dit clairement (par manière d'improbation): «Si un homme du peuple formait la même demande au département dont je suis, il serait écouté et traité favorablement; mais nous sommes durs pour les nobles et les prêtres.» C'est, comme vous le voyez depuis long-temps, monsieur, le système du jour.

J'ai oublié, parmi les nouvelles politiques, le refus que fait l'Espagne de reconnaître le changement du pavillon français.

12 Décembre 1790.

Toutes réflexions faites, madame, après avoir reçu la lettre qui fut envoyée hier à monsieur votre mari, et en avoir rectifié l'adresse pour la mettre à la poste, j'ai craint que ce barbouillage ne la fît égarer. Le contreseing du *Trésor public*, qui n'est plus *royal*, m'a fait penser qu'il était important de ne pas la perdre. En conséquence, j'ai mieux aimé que vous eussiez le port à payer, et je vous la fais parvenir avec celle-ci, dont je vous prie de m'accuser réception.

D'après un nombre de graves autorités et de plusieurs lettres de Lyon, je puis vous garantir l'anecdote suivante : les comédiens de ladite ville annoncèrent la tragédie de *Brutus*, pièce dans laquelle sont plusieurs vers analogues au temps présent. Le parterre s'écria : « *Point de Brutus.* » Comme la pièce était affichée

dans la ville, on se prépara à la donner le jour indiqué pour la représentation. Au moment où on leva la toile, le public répéta ces mots: «Point de Brutus, point de Brutus.» Alors les comédiens dirent qu'ils n'étaient pas prêts pour une autre tragédie. « Eh bien, répliqua le parterre, nous nous passerons de tragédie; voyez ce que vous pouvez nous donner.» Il fut répondu par les comédiens que tout ce qu'ils pourraient faire, ce serait de jouer *Richard Cœur-de-Lion*. Aussitôt les *bravo* firent retentir la salle, et lorsqu'on fut à ces paroles touchantes: *O mon roi! l'univers t'abandonne, il n'est que moi*, etc., etc., l'enthousiasme saisit l'assemblée. Chacun sortit en tumulte de sa place, monta sur le théâtre, embrassa l'acteur, et se joignit à lui en disant : « Et moi aussi, et moi aussi, » etc. Le fait paraît sûr, et fait sensation. Avant-hier, à peu près même aventure à l'Opéra de Paris. On représentait *Iphigénie en Aulide*. Dans cette pièce il y a un chant où sont ces mots : *Chantons, célébrons notre reine*. Les applaudissemens les plus vifs et les plus redoublés

se firent entendre. Quelqu'un voulait substituer le mot de nation à celui de reine; au même instant les sifflets partirent de toutes parts en telle abondance, qu'ils coupèrent le sifflet à la nation, qui depuis ce moment ne dit plus mot : la chose est sûre.

Le club monarchique a pris pour devise : *Libres et fidèles.* Il y a aussi un club de fédérés et d'étrangers qui, à ce que l'on dit, n'est pas fort du goût du club des Jacobins, mais qui cependant se soutient par le bienfait de la liberté.

Quelques personnes pensent que l'Assemblée nationale n'admettra pas la députation du Gévaudan; d'autres pensent le contraire; quoi qu'il en soit, cette députation est réelle : un des objets de la demande est que l'Assemblée nationale soit dans une ville éloignée de quarante lieues de Paris; elle insiste principalement sur la poursuite des crimes des 5 et 6 octobre.

M. Mattet du Pan continue à travailler au *Mercure;* on dit que celui d'hier est excellent. Il déclare que, étant calviniste, il ne peut pas

entrer dans la discussion des principes du clergé; mais il ne saurait approuver des décrets qui le mettent entre *le parjure et l'échafaud ;* ce sont ses termes. *L'Ami du Roi* est très fort sur ces objets ; mais, comme la *Gazette de Paris*, il ne renferme très souvent que des dissertations pleines de raison et d'énergie.

La dame qui m'avait parlé de l'ouvrage de M. de Montlosier s'est trompée : j'ai voulu lire l'article, qui n'est point du tout l'attribution de la suprématie au roi en fait de religion, il veut seulement qu'il puisse en rassembler les ministres pour décider et régler ce qui tient au dogme et à la discipline ; la théologie et la toilette sont deux choses dans lesquelles il est difficile d'être également versé.

Le clergé du royaume, en général, se montre à merveille ; les curés du diocèse de Quimper, à l'exception d'un seul, ont déclaré qu'ils ne reconnaîtraient point le nouvel évêque s'il n'a pas une institution canonique. J'ai été souvent ému jusqu'aux larmes, et encore ce matin, des diverses protestations des chapitres de pro-

vince ; ceux de Sens et de Troyes se sont comportés de la manière la plus édifiante.

On installa avant-hier le nouveau tribunal provisoire, composé de dix nouveaux juges, parmi les trente, pour juger les criminels ; cette installation fut, dit-on, accompagnée de quelques malédictions contre les anciennes robes rouges, avec des défis de les voir revenir : bavardage et frénésie momentanée, qui peut-être sont payés, et qui ne signifient rien.

Il nous arrive de Flandre des patriotes sans fin, qui, du Brabant, viennent se réfugier en France ; en échange, nombre d'*honnêtes gens* de France se félicitent d'être à présent à même de se réfugier dans le Brabant. Le troc ne nous est pas avantageux ; mais comme la peur règne en ce moment plus que jamais, on ne parle que de voyage et de fuite ; aussi je ne rétracte rien de ce que j'ai eu l'honneur de marquer dans ma dernière à monsieur votre mari touchant notre situation actuelle dans la capitale.

Quelqu'un me dit hier que le peuple avait refusé de l'argent qui lui fut offert il y a deux

jours au Palais-Royal, pour insulter les ecclésiastiques ; le moment était favorable : j'en connais un qui n'a pas discontinué ses courses dans Paris le jour et le soir, et auquel on n'a jamais dit un mot.

On prétend que la permission donnée par M. Bailly d'ouvrir les théâtres les jours de fête de la Vierge, contre l'usage, a déplu au peuple, et a fait tort au maire, qui n'est pas à beaucoup près au gré de tout le monde ; il y a ici un mélange de bien et de mal qu'on ne se figure pas aisément.

Burke plaira plus aux personnes sérieuses qu'à celles qui voudraient à chaque ligne des saillies capables d'amuser leur vivacité ; l'on y trouve plus d'une fois des raisonnemens d'homme d'Etat, qui fatiguent l'esprit en même temps qu'ils le nourrissent ; mais on est amplement dédommagé par des morceaux d'une éloquence forte de choses et d'expression.

Ces jours derniers l'Assemblée nationale s'est occupée du mode de restitution à faire aux protestans, conformément au décret qui les

fait rentrer dans tous leurs biens, et, à cette occasion, Louis XIV a été traité de la manière la plus insultante. Mais on n'est plus étonné de rien, on ne le sera pas même si la semaine prochaine il est décrété que la religion catholique n'est pas plus la religion dominante de l'Etat que la protestante ; il y a des gens qui s'y attendent.

On travaille en ce moment sur les monnaies; on a rejeté la motion de la changer pour la rendre constitutionnelle, en mettant sur les louis et les écus : *Roi des Français*, au lieu de *Roi de France*. L'attention des législateurs s'étend à tout.

J'entends crier actuellement sous mes fenêtres : 1° la crainte des frontières touchant les troupes autrichiennes ; 2° l'ordre de désarmer les patriotes brabançons qui sont réunis en foule dans la Flandre française ; 3° le discours de M. Mirabeau, je crois, sur les monnaies.

Le contraste des biens enlevés au clergé et des biens rendus aux protestans, fait impression sur bien des gens ; la municipalité de

Douai, qui a réclamé le tiers des biens ecclésiastiques comme étant le patrimoine des pauvres, vient d'être blâmée par l'Assemblée pour n'avoir pas agi constitutionnellement.

L'anéantissement des procédures de l'affaire de Nancy a excité de grands débats dans l'Assemblée. M. de Cazalès a parlé à ravir, et a montré combien il était inconséquent et despotique que l'Assemblée anéantît des procédures qu'elle-même avait ordonnées, et qu'un régiment licencié pour mauvaise conduite eût trois mois de paie, vu que pareille gratification serait à peine accordée à des troupes qui auraient bien servi et qui ne seraient réformées que par nécessité ; en parlant du brave Desilles, M. Cazalès a dit qu'il avait honoré l'ordre dans lequel il était né : sur quoi le sieur Barnave a demandé que M. de Cazalès ayant violé les décrets qui ont détruit la noblesse, fût rappelé à l'ordre, ce qui a été fait ; M. de Cazalès a repris sans s'émouvoir que sûrement M. Desilles était né avant le 19 juin de cette année, et qu'alors la noblesse formait un ordre ; qu'il n'avait donc

rien dit que de juste et de vrai. J'ai entendu ce propos un député de la noblesse, homme raisonnable, honnête et modéré, qui a parlé de l'audace du sieur Barnave comme tout le monde en pense, et qui ne lui accorde pas le talent que son parti préconise; ce jeune homme, fils d'un procureur de Grenoble et protestant, n'a rien en lui qui justifie l'influence dont il ne jouit que trop.

A Bordeaux, ville où il y a une nombreuse populace et qui singe Paris, on a brûlé l'effigie du duc de Castries, pour s'être battu avec M. Charles Lameth, qu'un enragé appela dernièrement, dans une maison où je vais *l'homme du peuple;* on a plus fait, un ancien colonel a été député de Bordeaux pour chercher M. Lameth et le complimenter sur ce qu'il avait eu le courage de se mesurer avec le duc de Castries; mais comme ce dernier passe pour moins habile dans l'art de l'escrime que son adversaire, on regarde cette députation comme une plaisanterie, et l'on dit que Charles Lameth lui-même a l'air d'en juger ainsi. Du reste on

s'accorde à dire que cedit Charles ne manque pas de courage, c'est le langage même de gens qui ne l'aiment pas et qui sont bien éloignés de penser comme lui : je le plains de faire de la bravoure un usage que Dieu a réprouvé, et de montrer aux hommes sensés une conduite qu'ils détestent.

Il y a eu dans le régiment Royal-Champagne, cavalerie, une insubordination caractérisée de la part d'un maréchal-des-logis et de quarante cavaliers. L'Assemblée a protégé ouvertement les révoltés, a déclaré nul leur renvoi, leur a assigné des places dans la maréchaussée, etc. : *Idem manens, idem semper facit idem.*

Un député de Paris à l'Assemblée a offert la preuve du dépeuplemeut de cette capitale, en affirmant que, compte fait, il y avait dix mille maisons vacantes et trente-deux mille appartemens; on criait ce matin dans les rues une forme d'impôt sur les loyers, les mobiliers, les boutiques; déjà il a été dit que cette nouvelle ne réjouissait pas le peuple; on lui a fait espérer un soulagement; il a porté ses espérances

plus loin, comptant qu'il paierait, ou peu, ou rien, d'où il est aisé de voir combien lui déplaira une augmentation.

J'ai oublié le nom de l'endroit où les femmes du peuple, très offusquées de voir les traitemens faits au clergé en général, et en particulier aux chapitres, ont forcé à rouvrir les portes de l'église, et s'y sont établies, formant elles-mêmes un corps-de-garde pour empêcher qu'on ne la ferme. Siècle curieux que celui où nous vivons, qui apprêterait à rire, si, par une impulsion bien plus forte, il ne forçait à gémir. Les trente juges sont enfin élus; M. le président de Rosambeau est du nombre, mais il faudra qu'il prononce de loin, car il est en Suisse, aussi est-on fort en doute sur son acceptation.

Le petit *Journal général de la cour et de la ville* fait toujours fortune à Paris, parce qu'il amuse : il serait à désirer que l'auteur fît quelques retranchemens. Il a dit plaisamment, en parlant de M. l'avocat Camus, ennemi du clergé, auquel, dit-on, il doit sa fortune, *qu'il bat toujours sa nourrice.* Il y a de temps à autre

de très fines et de très spirituelles bagatelles.

Un commerçant écrivait ces jours derniers à son correspondant qu'il partait incessamment pour une foire à laquelle il l'invitait, vu l'abondance des marchandises, mais qu'il n'avait pas de temps à perdre. D'après cela, il paraît que le commerce n'est pas totalement interrompu avec les pays étrangers ; mais ce qu'il faut observer, c'est que les étrangers ne veulent que du numéraire, et point d'assignats.

Parmi les religieuses sorties de leus couvens, quelques unes sont déjà rentrées; ce sont apparemment des colombes qui, à la vue de la fange dont la terre est couverte, ont voulu se réfugier dans l'arche d'où elles s'étaient échappées. J'en sais une de l'Ave-Maria dont la faute passagère produit un accroissement de ferveur qui la répare.

L'archevêque de Sens a organisé son église, et a fait faire le service divin : quel exemple ! il ne sera pas fort suivi.

La *Gazette de Paris* annonce la dénonciation des chanoines d'Autun, et *l'Ami du Roi*

nomme M. l'abbé Verdolin comme s'étant opposé à la vente des biens nationaux. M. Camus a demandé, en les dénonçant, qu'ils fussent poursuivis *comme perturbateurs du repos public*, et le décret a été rendu en conséquence. *L'Ami du Roi* respecte et comble de justes éloges la pieuse et inébranlable fermeté du clergé de France persécuté ; il a plus de quatre-vingt-quatre actes d'adhésion à la doctrine des évêques.

Le 16 Décembre 1790.

La terreur se répand dans Paris, et à un tel point, qu'on fuit déjà, et qu'aujourd'hui même il y a des émigrations. Cet effroi est général ; les femmes louent des chambres dans les couvens de filles ; c'est une horrible désolation : d'où cela peut-il venir ? Je conjecture qu'en voici la source : 1° l'on annonce que cent mille hommes sont en marche du côté du Rhin ; 2° qu'il y a de grands mouvemens du côté de l'Espagne ; 3° qu'il y a des troupes aussi du roi de Sardaigne, etc. Que ne dit-on pas ! les Suisses, le camp de Sales, mais surtout quatre-vingt mille hommes de l'empereur, voilà, monsieur, les fagots dont on propage l'idée. Outre cela, on assure que la garnison de Metz, la garde nationale, la magistrature de cette même ville, etc., sont ouvertement déclarées pour le trône ; qu'il y a à Perpignan un club aristocra-

tique qui, ayant été attaqué par un faubourg, s'est défendu, et que de part et d'autre cent vingt hommes environ ont été blessés; on ajoute qu'à Cahors il y a eu des bruits de ce genre. Tout cela, monsieur, alarme très vivement les imaginations, vu surtout qu'on dit assez publiquement qu'un nombre considérable de gens mal intentionnés sont résolus d'égorger le clergé et la noblesse à l'instant où des troupes étrangères mettront le pied dans le royaume. D'autre part, on garantit comme sûr que MM. de l'Assemblée nationale sont eux-mêmes dans la plus grande inquiétude, et qu'ils se regardent comme au bout de *leur peloton*, c'est le mot dont on se sert, et on l'affirme. Jugez de l'état de la capitale, dans laquelle j'ai entendu crier hier : *Découverte d'une grande conspiration à Lyon.* Cette ville devient de jour en jour plus suspecte d'aristocratie. Je vous rends ce qu'on dit. On raconte de Metz que les troupes et leurs consorts avaient sous leur habit un *ruban blanc*, et que le mot de ralliement était celui-ci : *N'avez-vous rien sur le cœur ?* Ceux qui n'étaient

pas de la fédération n'y entendaient rien, et les autres se déclaraient. M. de Bouillé a voulu *rétablir l'ordre*, il a paru y réussir pendant un ou deux jours, mais on est revenu au premier système, et la fédération subsiste : c'est là surtout ce qui alarme fort MM. de l'Assemblée.

MM. de Rosambeau, Hérault de Séchelles, et Dionis du Séjour, ont refusé la place de juge : le nouveau tribunal provisoire des dix qui doivent juger les criminels a été hué par le peuple, et ces messieurs, à ce qu'on prétend, faisaient assez mince contenance.

L'hôtel du duc de Castries est en vente, *non meublé*, a dit un plaisant.

Dimanche dernier il y eut à l'Opéra un tapage affreux ; les opposans aux louanges de la reine sont venus en nombre, et les premiers ; ils ont exigé que l'acteur qui deux fois avait chanté : *Célébrons notre reine*, en disant qu'il n'y avait aucun bon Français qui n'aimât le roi et la reine, et qui en conséquence avait été couronné de lauriers, demandât pardon à genoux. Il l'a refusé ; on l'a forcé alors d'aller chercher sa

couronne et à la fouler aux pieds. Cet acteur, au désespoir, ainsi que tous et toutes ses camarades, a cédé à la force. Il a mis légèrement un pied sur ladite couronne. Alors les spectateurs *d'un certain parti* sont venus la froisser, la déchirer, la briser, avec une indécence et une fureur dont on a été révolté : c'était la revanche que voulait et qu'avait annoncé le parti susdit.

A propos de couronne, il y a dans le petit journal un mot ingénieux : il dit qu'on avait vu enlever à des rois leur couronne, mais qu'on n'avait pas encore vu la *parfiler* sur leur tête.

On m'a remis pour vous un imprimé de huit pages, intitulé : *Bureau pour la liquidation des offices et dettes des compagnies, des cautionnemens, pensions, recouvremens de créances dues par l'Etat ou par l'arriéré des départemens.* Je ne l'envoie pas à votre adresse, parce que j'ai ouï-dire que l'Assemblée nationale voulait renvoyer cette liquidation au pouvoir exécutif, et parce que plusieurs pensent qu'il est impossible que l'Assemblée nationale se tire de la ma-

lère de l'impôt, où l'on s'accorde à dire qu'elle perd la tête et qu'elle n'entend rien.

On a crié hier la suppression des procureurs et huissiers de province ; ceux de Paris s'attendent au même sort, et vous imaginerez aisément quel mécontentement cela produit. Il m'a paru bien fort. C'est une mesure générale qui est le dernier résultat des opérations présentes.

Les biens du clergé, quoi qu'en disent les folliculaires, ne se vendent pas aisément, et il y a sur cet objet bien de la résistance dans plusieurs provinces. Quelqu'un me disait hier qu'un de ses amis qui a une terre à vendre, et qu'il veut vendre cher, était accablé du nombre d'acquéreurs qui se présentaient, et qui préféraient cette acquisition à celle des biens prétendus nationaux.

Il y eut avant-hier une députation du corps des électeurs à l'Assemblée nationale : l'adresse était de la façon de M. Cérutti, et fut prononcée par le sieur Larive, comédien et citoyen actif. Elle était en termes pompeux, et félicitait l'As-

semblée d'avoir formé un régime digne de servir de modèle à l'univers. Vous observerez que l'univers fait pendre ceux qui vont le lui proposer : quel aveuglement! On m'a dit qu'après avoir accablé d'éloges emphatiques MM. de l'Assemblée, on leur disait qu'ils avaient rappelé l'église aux premiers siècles (c'était celui ou plutôt ceux des persécutions) et qu'on les invitait à presser la sanction des derniers décrets sur le clergé; mais M. Larive a déclaré nettement qu'il ne prononcerait pas cet article, et il l'a effacé. Le discours a été violemment applaudi à quatre reprises, cela devait être.

Les détails de vos cantons renfermés dans votre lettre me prouvent que vous avez besoin de patience; demandez-la à Dieu, et espérez que cette vertu sera récompensée dès ce monde par une position moins désagréable. S'il arrivait que je me retirasse à la campagne, je serais charmé de vivre avec vous. Il y a cependant dans votre village des choses qui m'en dégoûtent. Je n'aime pas les tracasseries, et votre juge de paix ne m'inspire aucune confiance.

Je vous crois bien persuadé d'une vérité que vous n'avez que trop éprouvée lorsque vous avez eu à traiter avec les philosophistes. Je n'ai cessé de vous en peindre les dangers pour l'une et l'autre vie. En ce moment la Providence rend bien palpable la contagion et le ravage de leurs principes. Tenons-nous fortement à ceux de la religion, Dieu nous montre ce qu'il en coûte de les perdre.

Malgré les frayeurs dont je me vois environné, je ne pense encore à aucun voyage, et il est probable que je resterai, à moins qu'il n'y ait un péril évident. Si j'étais à portée d'un pays étranger, je pourrais y aller; mais à rester en France, Paris, suivant bien des gens, est au moins aussi sûr et peut-être plus que les provinces; d'ailleurs est-il si bien décidé que les maux qu'on redoute se réaliseront? Il y a sans doute lieu de les craindre, mais en prenant des précautions, il sera peut-être possible de les éviter. Quel temps! quelle situation! que d'horreurs!

On croit que Metz a demandé du secours à

Luxembourg en cas d'attaque. On dit tous les régimens de France, à l'exception de quatre, dans un ordre parfait, et la Normandie, je veux dire même les paysans, fort mécontents du régime actuel : j'ai vu la lettre d'un homme de qualité qui le marque. La ville de Tours est dans la même façon de penser, ainsi qu'un grand nombre des habitans de Paris.

Le club des fédérés de province s'est dissous de lui-même ; mais les individus restent dans la capitale et dans les mêmes intentions. Ils ont seulement voulu ne pas faire ombrage.

L'excès des vices fait éclore des prodiges de vertu. Une dame, qui, à coup sûr, doit être en tous sens une grande dame, touchée vivement des maux du clergé, menacé de mourir de faim, a déclaré vouloir se priver de tout ce qui ne lui est pas absolument nécessaire, pour que trente-un curés et treize vicaires qui sont dans son voisinage ne manquassent de rien. Cet exemple n'est pas le seul, et il y a une autre dame de votre connaissance prête à vendre ses meubles

s'il le faut pour secourir les religieuses et les religieux dignes de ce nom.

La municipalité de Paris est déjà dans un grand embarras relativement aux pauvres. MM. les curés de cette ville ont répondu au maire qui s'adressait à eux, qu'en faisant de leur mieux ils ne pouvaient plus rien en ce moment où ils sont dépouillés de tout. On ne connaît pas le désordre universel qui résulte de l'opération présente, c'est plus que le chaos, c'est vraiment la boîte de Pandore, car il n'est aucun genre de maux qui n'en soit sorti.

Les étrangers continuent d'arriver en abondance, et sans eux à peine verrait-on rouler des carrosses; chacun explique à sa manière cette multitude qui débarque : protestantisme, curiosité, bonnes intentions, amour de la France, telles sont les causes qu'on imagine.

La *Gazette de Paris* et *l'Ami du Roi* sont toujours excellens, mais peu féconds en décrets. Je persiste en faveur du *Journal général de France* pour la province; il coûte 33 liv.;

et l'on peut s'abonner pour six mois, non pour trois.

Je rentre à l'instant : tout ce que je vous ai marqué de Metz se confirme ! Une personne m'a dit avoir vu une lettre d'un officier à son camarade qui est à Paris, les détails sont à peu près les mêmes ; il y a de plus, que quatre officiers ont été tués par des bourgeois. Parmi ces derniers, plusieurs pensent comme la garnison et se sont enrôlés. L'officier ajoute qu'ils sont sans cesse sur pied, et qu'au moment qu'il écrit on bat la générale.

Les bruits sur les troupes étrangères sont fort répandus, et je n'ai rien à changer à ma narration. Le temps nous instruira, mais la terreur est grande, et l'on peut dire universelle. L'Assemblée nationale a fait dire au ministère de la guerre de ne pas lui envoyer la lettre ministérielle qui contient l'affaire de Metz, pour éviter la publicité et l'effroi, mais de l'adresser simplement au comité, il est sûr que le roi est instruit de cette affaire ; il est sûr aussi qu'il a dit espérer que les honnêtes gens n'iraient point

à l'Opéra vendredi prochain, jour où l'on donne Iphigénie.

Il n'est personne qui ne plaigne la reine en la voyant ainsi traitée.

Il est très sûr que le duc d'Orléans a donné son bilan de quarante-deux millions. Le mari de la femme qui me l'a dit, l'a vu et lu.

On dit les provinces fort mécontentes de Paris.

On varie sur la suppression des procureurs, qu'on dit seulement projetée ; d'autres prétendent que ce n'est qu'une réforme. Ceux de Paris ne sont pas exceptés. On s'accorde aussi à croire très inquiète l'Assemblée nationale.

Le cardinal de Rohan a donné une belle et forte protestation contre la constitution civile du clergé.

19 Décembre 1790.

La capitale, si féconde en brochures, en anecdotes et en petits détails, ne l'est pas à beaucoup près autant en nouvelles vraiment intéressantes. Je cherche à amuser votre loisir et à charmer les ennuis de votre retraite, en vous faisant part de ce qui se dit; malheureusement je n'ai pas des idées bien divertissantes à vous communiquer, et je crains même, madame, de vous faire partager les alarmes de Paris, en vous les apprenant. Je ne sais plus que penser en voyant l'universalité de la fuite, qui n'annonce, au simple coup-d'œil, que la crainte des prochains dangers. Mercredi, 15 de ce mois, soixante-quinze berlines sortirent de Paris; joignez cela aux bruits répandus de l'arrivée future des troupes étrangères, à la multitude des divers endroits où l'on dit que règne une grande fermentation, à la prière faite au

roi, par l'Assemblée nationale, d'ordonner aux arsenaux du royaume de fournir cinquante mille fusils pour armer les gardes nationales, à la nouvelle découverte qu'on crie à tue-tête, d'une conspiration à Lyon.

---

25 Décembre 1790.

Je crois que l'espérance d'une prochaine liquidation des offices n'est pas solidement appuyée. Je n'ai rien de certain sur la disposition où l'on est à cet égard, mais hier encore j'entendis quelqu'un qui n'augure pas un si prompt remboursement. Le mauvais état des finances joint aux dépenses de 1791, donne de la probabilité au délai.

Le duc d'Orléans est toujours citoyen actif et continue à se trouver à l'Assemblée nationale. Vous avez appris que, loin de l'en bannir,

on lui a assigné un million pendant vingt ans pour payer ses dettes.

L'état des choses à Paris est toujours le même, toujours de grandes frayeurs sans pouvoir en fixer nettement la cause. On craint des évènemens, et l'on est porté à croire qu'ils ne se feront pas attendre ; mais on n'articule rien de positif qu'on puisse affirmer. Des conjectures, des rapprochemens de faits, une excessive désertion de la capitale, voilà les bases sur lesquelles tout porte, et comme je ne m'en tiens pas à des *on dit*, je ne m'occupe point aussi à deviner.

Je plains bien sincèrement ceux qui ont eu la coupable faiblesse de prêter le serment. Si vous êtes curieuse de voir ce qu'on en pense et ce qu'il faut en penser, priez M. le curé de Bourbonne de vous prêter le Journal ecclésiastique de ce mois de décembre qui a dû lui être remis lundi dernier. Le roi, quoique très pressé jeudi dernier de sanctionner le fameux décret qui ordonne cet horrible serment, ne l'a point sanctionné.

On disait aujourd'hui que l'Assemblée nationale prendrait, après-demain lundi, une détermination, soit que le roi voulût ou ne voulût pas se conduire selon ses vues.

M. de Mirabeau n'est pas parti, et l'on dit qu'il ne partira pas. On ne sait comment expliquer cette manœuvre, qui a l'air d'une ruse.

Outre les dix-sept châteaux brûlés dans le Quercy et le Périgord, on compte quarante-deux maisons traitées de même. Une dame dont le nom m'échappe, avait trois châteaux et une maison en ville, tout a été incendié: elle n'a pas où se retirer. Les insurrections se sont glissées jusque chez les Savoyards, auxquels le vertueux abbé de Fénelon a toujours consacré son temps pour les instruire et son argent pour les soulager. On leur a dit que le catéchisme, la confession, étaient chose inutile; que le respectable abbé était un fanatique, que bientôt ceux qu'autrefois ils décrottaient, les décrotteraient eux-mêmes, et ce discours en a séduit plusieurs, grâce à leur âge (ils ont de

douze à treize ans); à leur ignorance, et à l'espoir dont on les amuse.

Jusqu'à présent mon projet n'est pas de quitter Paris, malgré les bruits effrayans qu'on y fait circuler. C'est en conséquence de ces terreurs que cette nuit toute la ville était illuminée pour éviter les surprises, et que les églises étaient remplies de gardes nationaux.

Un prêtre de votre connaissance et votre voisin l'hiver dernier, a dit ses trois messes entre deux baionnettes. Une ville assiégée ne prendrait pas de plus grandes précautions.

Le roi a été très mécontent du *Journal de Paris*, qui a osé dire, comme *la Gazette* vous l'apprendra, qu'il avait voulu aller à Lyon se mettre à la tête des révoltés; outre qu'il ne l'a pas voulu, la reine, a-t-il dit en sa présence, l'en aurait détourné.

Le jour que le roi alla se promener, c'est-à-dire le 22 de ce mois, il alla au faubourg Saint-Marceau, où il fut très bien reçu, et où il se montra de manière à plaire aux habitans.

Non seulement on ne veut plus recevoir de

Français dans les pays étrangers, mais on force ceux qui y sont à renvoyer leurs domestiques. On vient de me dire que M. le maréchal de Castries avait été obligé de faire partir les siens.

On dit, mais la nouvelle est fort démentie, que M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé sont mal ensemble; on ajoute même que M. le prince de Condé est mal avec le roi de Sardaigne; j'ai peine à croire que cela soit, sans être surpris qu'on le dise.

Nous sommes dans l'attente de ce qui résultera du décret du serment. A moins que Dieu ne m'abandonne, j'espère qu'on ne me l'arrachera pas. J'ai besoin de sa grâce, je la lui demande, et la corde me répugne moins que l'apostasie.

D'après la lecture que je viens de faire dans le *Journal des Débats*, de l'avis du furieux M. Camus et de quelques autres, tendant à forcer le roi à sanctionner le décret du serment, sans égards à la réponse du pape, je ne vois rien à quoi le clergé ne doive s'attendre, l'irréligion, le mépris de l'autorité de l'Église, de ses droits,

de ses règles, de ses décisions, ne pouvant aller plus loin ou être exprimé plus clairement. Voici la renaissance des persécutions. Dieu veuille qu'avec les temps de la primitive Eglise revive aussi le courage des premiers chrétiens! Du reste, la fuite, qui peut-être serait prudente, n'est pas facile. Ce n'est pas seulement Paris, c'est la France qu'il faudrait quitter. Or, l'accès en pays étranger est difficile! on perd tout si l'on y va. Il faut se préparer à souffrir, et s'armer de la force de Dieu. Les militaires vont à l'ennemi par honneur, ne craignons pas de nous exposer à ceux de la foi, par conscience. J'ai toujours jugé le mal bien grand, mais j'avoue que je suis frappé de son excès. Il paraît que le grand nombre des évêques et que les curés de Paris se montreront dignes de leur ministère.

L'Ami du Roi annonce aujourd'hui que les administrateurs du département du Var éprouvent de grandes alarmes, et qu'ils prétendent qu'une confédération de jeunes gens s'est formée à Nice contre la révolution; qu'il vient

de l'Italie beaucoup d'artillerie, qu'Antibes et Entrevaux sont surtout menacés, que quelques partis armés ont déjà paru devant Antibes. Ces administrateurs conjurent l'Assemblée nationale de veiller sur la chose publique, et lui conseillent surtout de se défier de la ville de Lyon, où se trouvent, disent-ils, les complots les plus funestes. Voyez, madame, ce que peut une imagination effrayée et les terreurs paniques qu'elle enfante. Trois millions cinq cent mille hommes armés en France peuvent-ils laisser quelque doute ou quelque place à la crainte ? Cependant le peuple croit tout, et même bien des gens qui ne devraient pas être peuple, ne sont pas plus rassurés. Vous ririez ou vous trembleriez si vous entendiez tout ce qui se débite.

Le peuple de Troyes a brisé les sceaux apposés sur les portes du chœur de la cathédrale. On croit qu'il veut rétablir les chanoines.

Un fermier nommé l'Evêque s'étant présenté au département de Troyes pour acheter un bien national, argent comptant, a exigé que ces messieurs signassent la garantie de cette vente.

Ils l'ont refusé. L'acheteur s'est retiré, et les assistans sont entrés en considération.

La maréchaussée s'appellera désormais la gendarmerie nationale. Belle invention !

Il est décrété qu'on érigera une statue à J.-J. Rousseau, et que sa veuve aura douze cents francs de pension. La chose est claire, les œuvres prouvent les pensées, les desseins et le but qu'on se propose : je l'ai vu depuis long-temps.

Je viens de lire dans le petit journal l'extrait d'une lettre de Troyes du 10, que je copie : « On avait formé hier le projet de faire massacrer » tous les chanoines de l'église royale et collé- » giale de Sainte-Nadot ; cent cinquante pro- » testans, avec les émissaires de la propagande, » en ont tenté inutilement l'exécution. Le peu- » ple ouvre les yeux et crie hautement contre » eux. Les protestans ont profité de la liberté » pour faire leur prêche dans la cathédrale, à » l'heure de midi, et vomir des blasphèmes » contre la sainte Eucharistie et le crucifix. Cela est » arrivé deux fois la semaine dernière. » Il ne

faut pour commentaire à cette nouvelle que des larmes.

Les nouvelles de la Martinique sont affreuses; on va jusqu'à dire que les noirs ont égorgé tous les blancs. Celles de Saint-Domingue, quoique moins fâcheuses, à ce qu'on prétend, ne sont point bonnes.

Des personnes considérables sont encore parties, aujourd'hui 26, de Paris, où je vois la peur croître et se répandre à vue d'œil.

Je ne sais comment concilier les bruits de Paris, qui assurent que Mirabeau ne part pas, avec les nouvelles imprimées qui cherchent à deviner les motifs de son départ, ce qui annonce qu'il a pris en effet un passeport.

Le petit journal est d'accord avec *l'Ami du Roi* sur les alarmes du département du Var. L'esprit de terreur est comme une traînée de poudre, en un instant tout l'espace est parcouru.

Au milieu de toutes ces imaginations effarées, le roi paraît fort tranquille. Il s'occupe en ce moment de la lecture de Burke, dont l'ouvrage a sûrement de quoi l'intéresser.

La reine vient d'assurer vingt-quatre mille livres par mois, et veut qu'on distribue des lits aux pauvres de toutes les paroisses de Paris. C'est de sa part un beau contraste avec les horreurs qu'elle éprouve. Je crois vous avoir déjà marqué que Burke lui avait envoyé directement son ouvrage avec une belle épître.

On fait l'éloge du livre de M. de Montlosier, contre lequel on m'avait injustement prévenu. Je ne l'ai pas lu, et je n'ai pas le temps de le lire.

La paix et le calme, voilà l'objet général des vœux publics. Ce dernier mot me rappelle qu'on vient de l'effacer sur la porte de l'ancienne compagnie des Indes, dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. J'avais lu il y a quinze jours : *Trésor Public*, on lit aujourd'hui : *Trésor Royal.*

La *Gazette de Paris* du 26 m'a fort indisposé, et je suis encore à comprendre comment le respectable auteur a pu louer l'érection d'une statue à Rousseau, décrétée par l'Assemblée nationale. Il a donc oublié les maux qu'a causés à

la religion cet auteur, dont le génie ne saurait effacer l'impiété.

L'*Ami du Roi* fait, d'après une lettre de Perpignan, la plus affreuse narration des horreurs et du carnage qui ont souillé cette ville. On ne sait plus où l'on en est, et la France est dans un tel désordre, que la pensée ne peut en atteindre l'excès.

J'entends dire que la capitation, considérablement augmentée, déplaît à bien des gens, et que d'autre part, il sera bien difficile de faire payer les impôts. Aussi l'on ajoute que les législateurs ne sont tranquilles ni sur leur besogne, ni sur leurs personnes. On croit Mirabeau lui-même peu rassuré, malgré son audace.

30 Décembre 1790.

Je ne me trompais pas, monsieur, lorsque dimanche dernier je croyais avoir entendu, sur le soir, un crieur public qui annonçait la sanction du roi donnée au décret qui ordonne le serment aux ecclésiastiques sur le soutien de la constitution civile du clergé. Ce fut en effet ce jour-là que, par une lettre, dont celui qui en est l'auteur ne doit tirer vanité à aucun égard, ni en aucun genre, le monarque, effrayé sans doute et contraint par la peur, avertit l'auguste sénat qu'il avait accepté le fameux décret du 27 novembre. Cette nouvelle fut accueillie, a dit un homme respectable, non pas seulement comme la curée l'est par des chiens de chasse, mais comme une proie qui se présente à des tigres affamés. « Enfin nous les tenons, s'écria un des douze cents siégeant alors sur une

petite portion de ce vaste trône : nous les verrons mourir de faim. »

Comme un de ses voisins, moins acharné, trouva un peu de dureté dans le propos, il objecta qu'il y aurait bien de la rigueur à traiter si mal des hommes qui écoutaient leur conscience; il fut répondu par l'animal dévorant, que les ecclésiastiques n'en avaient pas. A cette décision un peu générale et difficile à appuyer, le modéré représentant crut pouvoir avancer qu'il était au moins permis de leur soupçonner quelques sentimens d'honneur. « Oh ! s'ils en ont, tant mieux, répliqua le féroce député; en ce cas nous allons faire descendre les lanternes, nous les pendrons tous, et nous en serons débarrassés. » Je crois rendre assez exactement la douce conversation dont le clergé fut l'objet dans l'heureux moment du transport de joie dont l'étonnante sanction fut le principe, ou plutôt l'occasion, car le principe est dans la haine de la religion. Du reste, il a été dit que pour intimider, et par là déterminer le roi, il avait été envoyé au château des Tuileries le signalement

idéal et factice d'un homme dont on désignait le vêtement et le costume, qui, disait-on, avait menacé du coup le plus funeste les personnes les plus inviolables et qui, le 6 octobre, avaient vu leur inviolabilité en grand péril. Aussi les gardes furent-elles doublées et triplées ce jour-là aux Tuileries, où il ne fut permis qu'à la peur d'entrer, et où probablement elle fut admise. Le lendemain une cinquantaine d'ecclésiastiques, curés, et autres du côté gauche, se hâtèrent de prêter le serment requis. Le curé Grégoire fut à la tête, et préluda par un discours tendant à prouver qu'il était zélé catholique, tandis que, malheureusement, son action donnait le plus authentique démenti. Dans cette séance le digne évêque d'Autun ne se confondit point avec la foule; et, comme s'il eût établi le décret qui établit l'égalité, il réserva au lendemain son apostasie, qui aurait eu plus d'éclat si elle eût été moins préparée et moins prévue. A la suite de ces héros du schisme, ont marché, à ce qu'on dit, six ou sept curés de Paris, non des paroisses les plus considérables, mais enfin

des curés devenus pasteurs schismatiques par patriotisme. Les évêques n'ont pas branlé. L'opinion et l'espérance générale sont qu'ils feront pour l'Église ce que faisaient autrefois les capitaines de vaisseaux, qui ne les abandonnaient jamais, et qu'ils mourront dans son sein. Le serment est exigé aussi des professeurs dans les colléges, en qualité de fonctionnaires publics.

Je ne puis encore vous dire ce qui en sera des autres prêtres répandus dans Paris; il n'est pas du tout invraisemblable qu'on voudra les assimiler aux autres. S'ils font le serment, le diable et la nation y gagneront. Le premier augmentera le nombre de ses disciples, et la seconde diminuera celui des pensions qu'il y aurait à payer. Tel est le résultat de la liberté des opinions religieuses, suite naturelle des droits de l'homme, dont le magnifique code extasie la stupidité, et fait pitié à la raison. Telle est la tolérance philosophique qui n'a cessé d'élever des cris contre ceux qui, au lieu de torturer les consciences, ne cherchaient qu'à les éclairer. Du reste la personne qui vous intéresse n'a pas

même la perplexité de l'incertitude. Elle attend ce qui lui sera proposé par les hommes, et, très convaincue de ce qu'elle doit à Dieu, elle lui demande et elle espère de lui la grâce de ne pas mettre seulement dans la balance la misère ou la mort, avec la nécessité et le bonheur de demeurer fidèle à la foi. Les horreurs qui ne cessent de se renouveler de la part de ceux qui la combattent sont une nouvelle preuve de l'attachement qu'elle mérite.

Je ne puis, monsieur, vous tracer le tableau de la capitale, que peut-être la sanction du décret rendra bientôt plus hideux; et quoiqu'il paraisse que le peuple en général n'applaudit pas à la persécution ouverte dont il est témoin, on ne peut conjecturer avec certitude l'effet que produira le refus de plusieurs curés vertueux, l'élection d'un nouvel archevêque de Paris, l'idée de schisme, très justement répandue. Attendons avec résignation ce que Dieu permettra; en même temps qu'on peut tout espérer de sa bonté, ne nous dissimulons pas que nous avons tout à redouter de sa justice. Vous avez

sûrement une idée des crimes qui l'irritent, mais vous frémiriez des détails ; il n'est aucune sorte d'abomination dont ne soit infecté le pavé de la capitale.

Je viens d'entendre crier l'émission des assignats pour demain : ils auront cours dans tout le royaume.

M. l'archevêque de Vienne mourut hier.

On dit la ville de Liége prise par les troupes de l'empereur, qui, selon la *Gazette* même *de France*, fait venir un renfort de dix-sept bataillons, composés chacun de 1,000 hommes.

L'ordre est donné par le roi aux officiers de ses troupes de prêter le serment civique le 15 du mois prochain, ou de se retirer.

Une lettre de Trèves annonce 30,000 hommes au lieu de 17, que l'empereur fait venir de Bohême.

Le bruit est fort répandu dans Paris, que M. le comte d'Artois revient joindre le roi d'après l'invitation expresse du monarque ; c'est une de ces nouvelles que l'on crie dans les rues, mais qui demande ample confirmation. Paris est en ce moment dans un état d'inquiétude

relativement au serment exigé des prêtres; je regarde cette opération comme une purgation de l'Eglise, et je vois en effet parmi ceux qui en abandonnent la doctrine un nombre qui n'en était pas le plus distingué; la plupart étaient de mauvaises têtes.

La capitale est farcie de clubs, mais celui des Jacobins a une domination qui alarme tous les autres. Le club monarchique, en particulier, est l'objet de son attention, et à ce moment on le croit dissous; cependant, il a l'air d'opposer de la résistance, et, en se disant ami de la constitution, il combat quelques opinions des Jacobites. Il existe en outre un club des étrangers. De toute cette combinaison résulte une fermentation soutenue, qu'il est difficile de peindre, et dangereuse d'éprouver. Dans la situation des choses tranquilles en apparence, on peut craindre à chaque moment la violence des chocs; aussi les émigrations continuent, et les gens qui croyaient pouvoir revenir à Paris se sont arrêtés en route : j'en ai eu la preuve aujourd'hui même.

Il m'est tombé sous la main un extrait de la feuille de Marat, intitulée *l'Ami du peuple.* Ma plume n'ose vous retracer les conseils sanguinaires qu'il donne au peuple, d'abord contre les têtes les plus respectables et les plus sacrées, ensuite contre les nobles et les prêtres, qu'il exhorte vivement à égorger : il faut, selon *l'Ami* de ce monstrueux folliculaire, abattre aujourd'hui vingt mille têtes, tandis qu'il y a un an cinq ou six cents eussent pu suffire; ainsi le premier conseil qu'il eût pu donner, n'eût été que celui de la pitié et de l'humanité.

Je ne puis vous dire l'impression que fait sur tous les gens de bien, et même sur la saine partie du peuple, le scandale des prêtres qui se sont conformés à la loi du serment. Un protestant disait ces jours derniers, en blâmant la tyrannie de la loi, qu'il ne pouvait que mépriser la conduite de tout ecclésiastique qui aurait la faiblesse d'y souscrire. En revanche, l'estime du public vertueux dédommage de leur sacrifice les généreux confesseurs de la foi qui préfèrent leur âme à leur fortune.

On vient de me citer le curé d'une paroisse considérable qui déménage et qui compte partir demain.

Il a été écrit ici de Troyes, à une dame de votre connaissance, que le peuple avait voulu que messieurs les chanoines de cette ville se rassemblassent pour faire l'office divin ; que ce même peuple y a assisté avec respect, et les a garantis de toute insulte. Je ne serais pas étonné que l'état actuel du clergé déplût à bien des gens, et, à en juger par quelques mots répétés dans la dernière classe du tiers, il y a lieu de croire que ce dernier décret n'est pas généralement approuvé.

L'*Ami du Roi*, que je viens de lire donne, sinon à entendre clairement, du moins à craindre, que le même serment ne soit exigé des prêtres qui ont des pensions. Je l'ai pensé, et je crois que, dans ma dernière, j'avais eu soin de vous le dire. Si le cas arrive, me voilà réduit à zéro. Ne croyez pas que je m'en afflige ; j'ai de quoi vivre une année, et si cet intervalle de temps ne change rien aux affaires (ce qui peut arri-

ver), je ne rougirai point d'une indigence qui sera la preuve de mon attachement à l'Eglise, et presque le seul sacrifice que j'aie eu le bonheur de lui faire.

La parenthèse que je viens de faire pourra vous donner l'idée de mon opinion. Elle n'a point changé quant au fond, mais je sais tant de circonstances au milieu desquelles je vois oui et non, que je ne puis avec prudence affirmer ou nier. Il est des faits incontestables pour le oui, il y a des embarras multipliés qui favorisent le non.

A Gourdon, dans le Quercy, les brigands ont forcé une communauté de religieuses. Ces pauvres filles, consternées, se sont refugiées dans le chœur, d'où d'honnêtes citoyens ont eu l'adresse et le bonheur de les faire sortir : on les a conduites dans des maisons séculières, et le lendemain elles sont rentrées dans le couvent.

Les détails d'Aix et de Perpignan font frémir. Une lettre de cette première ville dit que M. de La Roquette, dont la mère est une

Castellane, a été pendu aux fenêtres m
de sa mère, qu'on n'a pas laissé sortir de
appartement; la tête du célèbre M. Pas
a été coupée, ainsi qu'une autre, et por
Marseille, où l'on ne l'a pas laissé entrer.
n'égale la fureur, l'audace, la scélérate
qui règnent avec impunité. Voyez si la reli
était un beau présent fait aux hommes, et si
mérite leur respect !

Le prédicateur du carême prochain
cour mettra ses soins à éviter cette commiss
il y a quelque espérance de réussir; qui
d'ailleurs si ce ne serait pas une raison d'
ger son serment ?

23 Janvier 1791.

On commence à parler moins haut de la déclaration de l'empire dont la reine est l'objet; les uns l'ont très positivement assuré, d'autres la contestent. Il en est qui regardent comme politique de le nier, je ne sais qui a raison. Une autre nouvelle a succédé : c'est une lettre écrite par l'empereur au roi de France; cette lettre est dans des papiers publics, et dans le moment présent on en garantit la certitude. L'empereur mande à Louis XVI qu'il est le garant des traités dont les princes d'Allemagne réclament l'exécution en Alsace et en Lorraine, et il demande que dans ces provinces les choses soient rétablies dans l'état où elles étaient avant le 4 août 1789; on dit cette lettre très forte, et je compte la lire bientôt.

J'ai vu un monsieur de Lyon qui dit des choses fâcheuses de cette ville; vingt mille ouvriers mourant de faim, le peuple mécontent et inquiet, y font craindre quelques mouvemens. MM. de Saint-Sulpice, chargés du séminaire de Saint-Irénée, viennent d'en être renvoyés pour avoir refusé le serment; et, en général, il paraît que les municipalités du royaume secondent très bien les vues de l'auguste sénat. Celui-ci néanmoins, à ce qu'on prétend, n'est pas à son aise, et malgré la frappante rapidité de ses opérations, il n'est pas complètement assuré du succès. Tandis qu'on poursuit dans presque toutes les provinces les prêtres qui ne veulent pas être jureurs, trois mille citoyens d'Alsace viennent de déclarer traîtres à la patrie tous les ecclésiastiques qui feront le serment. On ne peut donc pas dire avec la chanson : *C'est ici tout comme là.* On persiste à croire que l'archevêque de Sens ne jurera point, et l'on prête à l'évêque d'Autun d'avoir répondu a un nouveau promu à l'épiscopat, qui espérait obtenir et recevoir de lui cette plénitude de sacerdoce :

L'assemblée nationale a ordonné de jurer et non de sacrer.

Le séminaire de Clermont, composé d'environ cent séminaristes, a été fermé au point de s'en aller entièrement, sans qu'il en restât un seul, plutôt que de déférer aux intentions municipales ; c'est de M. l'évêque de ladite ville que je l'ai appris.

Il y a dans ma dernière lettre une erreur de nom que la précipitation a occasionée. J'ai confondu Reims et Sens, dont les prélats sont fort distingués l'un de l'autre.

Il se commit avant-hier un assassinat, entre six et sept heures du soir, dans la petite descente de la rue Neuve-des-Petits-Champs au Palais-Royal. Là se réunissent les vendeurs d'argent, et comme un jeune homme assez bien mis se récriait sur ce commerce d'agioteur, il fut frappé d'un poignard, et tomba mort : nous ne vivons ici que d'aventures tragiques. Madame de Vatimini, âgée de vingt-trois ans, et sœur de madame Panse, fermière-générale, fut assassinée dans son château à quatre à cinq lieues de

Rouen, il y a huit jours à peu près, par des voleurs qui lui croyaient de l'argent et des bijoux; cette jeune dame nourrissait son enfant.

Avant-hier on afficha dans Paris une invitation à tous les ouvriers de se rendre demain lundi au faubourg Saint-Antoine pour empêcher de vendre des marchandises étrangères. Ces affiches ont semé de grandes alarmes, et les gardes nationales sont commandées pour ce jour-là : elles le sont aussi pour aujourd'hui dimanche afin de protéger tous les curés qui n'ont pas prêté le serment, et qui, en vertu des décrets, ne devaient plus faire aucune fonction dans leurs paroisses. La difficulté de les remplacer, la crainte de l'impression que ferait la vacance de l'office divin, ont engagé les douze cents à mitiger la sévérité de leur arrêt et ils ont autorisé les pasteurs, malgré leur infidélité aux décrets, à continuer leurs fonctions. J'ai lu moi-même la lettre du maire de Paris à un des chefs de de la garde nationale par laquelle il lui représente l'extrême importance de veiller pendant toute la journée à la tranquillité publique et à

la sûreté des prêtres. Il sera donc vrai que les écrevisses seront toujours la monture des souverains.

Aujourd'hui, l'église de Notre-Dame, devenue paroisse par la réunion de toutes les petites paroisse de la Cité, en attendant que la communication rétablie par la construction d'un pont y joigne celle de Saint-Louis en l'Ile, a dû avoir grand'messe, prône, sermon le soir, et bénédiction. On y a placé des fonts baptismaux, de sorte que, d'après l'expulsion de tous les chanoines qui sont vraiment catholiques et par la seule institution de l'Assemblée nationale, cette mère église, autrefois l'objet de la piété des fidèles, est décidément schismatique. Déjà de nouveaux vicaires y sont installés; on s'adresse à eux; on va leur demander des permissions, des dispenses, et les grands-vicaires de M. l'archevêque, les seuls en qui réside l'autorité spirituelle, sont dispersés dans Paris. Voilà ce qu'on appelle la régénération des gens à serment, des intrus, ce qu'il y a de plus faible et de moins estimable dans le clergé. Tel est le pré-

sent empoisonné que le Manége fait aux fidèles. Je ne saurais vous dire combien ils en gémissent. On fuit cette église, on pleure sur elle, et les chanoines eux-mêmes refusent d'y entrer. Jérémie pleurant sur sa patrie verserait encore bien des larmes sur la nôtre : cette idée me pénètre et me déchire. Qui oserait prévoir ce que Dieu réserve à la nouvelle Babylone qui entasse crimes sur crimes ! Le peuple, qui voit allumer des cierges comme auparavant, ne croit pas que la religion soit intéressée au serment ; c'est à la décision des perruquiers, tailleurs, savetiers et semblables gens. Cependant ce même peuple a vu avec plaisir les curés rendus provisoirement à leurs fonctions : il leur paraît attaché, et plusieurs femmes des halles ne veulent pas souffrir qu'ils leur soient enlevés : chats et rats, c'est ce qu'on voit partout. Saint-Sulpice a été fort tranquille ; il y avait une foule immense et pas de tumulte. Des hommes ont voulu arracher les affiches qui annoncent la prolongation de service des curés. Les femmes les ont attaqués si vivement, que la garde natio-

nale à pied et à cheval, dont Paris est inondé, ont eu peine à les soustraire.

J'entends crier, 1° que les fonctionnaires qui n'ont pas juré ne seront pas payés; 2° que les prêtres d'Alsace ont conspiré pour faire égorger les protestans. Jugez par cette dernière calomnie de la rage qu'on cherche à inspirer contre le clergé. Il est difficile d'être en plus mauvaise position. Cependant les effets ne suivent pas les menaces, et je connais quelqu'un qui hier soir était encore à près de neuf heures paisiblement dans les rues. Ce n'est pas, s'il avait de quoi vivre en pays étranger, qu'il n'allât y joindre quelques amis, car la France devient inhabitable. Peut-être ne le sera-t-elle pas toujours, et si le schisme et l'intrusion ne sont pas dans vos quartiers, on vous prierait de recevoir un pensionnaire. Il n'hésiterait pas à préférer votre demeure si vous étiez plus riche et s'il y avait sûreté d'être assisté à la mort par un vrai ministre catholique; il est sage de penser à se ménager une retraite. C'est la précaution des généraux avant le combat.

On assure qu'on a arrêté le scélérat qui a assassiné le courrier de Reims. Vous êtes heureux si vos assignats vous sont parvenus. Plusieurs courriers ont été volés depuis que cette monnaie va par la poste, et l'on a même agité dans l'Assemblée les moyens de la mettre en sûreté. On en a proposé trois dont aucun n'est praticable ni efficace. Il est bon que vous soyez instruit de ces dangers.

Il paraît qu'on commence à dire que l'archevêque de Sens jurera et peut-être sacrera un des nouveaux évêques; voilà la stabilité des nouvelles de Paris : elles vivent à peine quatre à cinq jours, et font place à d'autres mensonges.

Demain on met les scellés au Châtelet, qui est à l'agonie, et l'installation des nouveaux juges est prochaine : les voleurs sont en grand nombre, et ils l'exploitent de tous côtés.

Je croyais ma lettre finie, mais je la rouvre pour vous dire en substance ce que je viens de lire dans la *Gazette de Paris*; le tableau qu'elle offre des fureurs du peuple d'Avignon fait frémir. Après avoir fait un détail du nombre et des

qualités des factieux qui sont allés affliger Cavailhon, après avoir dit qu'ils avaient enfoncé les écuries d'Avignon, et enlevé les chevaux pour traîner les canons, avec lesquels ils ont fait brèche aux murailles, elle ajoute : « Le »maire de Cavailhon, précédé du drapeau blanc, »se présenta pour demander la paix et souscrire »à toutes les conditions que l'on pouvait accep»ter dans une position aussi cruelle : il eut la »tête partagée en deux d'un coup de sabre. »Les troupes entrèrent dans la ville, enfoncè»rent les portes des maisons et des églises : »celles-ci furent profanées, toutes furent pil»lés ; un vicaire expira sous les coups qui lui »furent portés; bientôt la mort se produisit »sous mille formes. On ignore combien de ci»toyens ont péri : on a poignardé jusqu'à des »enfans au berceau. Le même coup en a mas»sacré dans les bras de leur mère expirante. »Une jeune femme nouvellement mariée avait »renfermé son mari dans une armoire, les as»sassins sont entrés, elle s'est jetée à leurs pieds ; »Ils allaient l'égorger; alors le mari s'est élancé

» entre elle et les barbares, il a été percé de » coups de baïonnette. Sa malencontreuse » femme est tombée évanouie, baignée des » flots de sang de son mari, qui est mort quel- » ques instans après. » Le gazetier, avant de rapporter ces horreurs, nous dit que M. Bouche a demandé la parole pour justifier les soldats qui ont ravagé les villes du Comtat. Ah! fut-il jamais une apologie plus éloquente de la religion, que le vice des excès monstrueux auquel conduit l'impiété?

L'Ami du Roi roule sur l'artifice de l'instruction de M. Mirabeau relative à la constitution du clergé. Cette instruction, revue et corrigée par le comité ecclésiastique, est un tissu de ruses et de faussetés. L'abbé Maury l'eût foudroyé, s'il était permis aux défenseurs de la vérité de se faire entendre. Il a parlé avec force; mais les clameurs et les murmures l'ont fait descendre, et la fameuse adresse ou mandement de l'Assemblée va infecter les provinces.

En Bretagne, un vicaire qui a prêté le ser-

ment a été honteusement fustigé par des femmes, qui, après l'avoir châtié lui ont crié: «Va, petit gueux : si ta mère avait eu soin de te corriger dans ton enfance, tu ne serais pas un jureur. » L'anecdote est dans *l'Ami du Roi*, qui, en même temps, ne craint pas de dire à l'Assemblée nationale, que le clergé leur a appris qu'ils n'étaient pas des dieux, et qu'il a dit à leur ambition insatiable : « Tu iras jusque là, et là tu briseras tes vagues orgueilleuses. » Le fait est que la grande majorité des prêtres courageux par conscience force les douze cents à une reculade, dont eux et leurs partisans sentent et craignent les conséquences.

Adieu, je frémis d'horreur de mes récits.

2 Février 1791.

Je vous félicite, madame, de l'arrivée de l'estimable pasteur, qui préfère de quitter son troupeau à l'infamie de le séduire : je respecte sa conduite, et elle ne m'étonne pas. Depuis long-temps je connais son attachement à la sainte doctrine, et j'aurais affirmé qu'il en donnerait une nouvelle preuve dans cette occasion; elle est d'une importance qui doit échauffer le zèle et doubler les forces ; je vous prie de lui témoigner les sentimens de mon estime et de mon respectueux attachement.

Vous me demandez, madame, ce que je pense du serment : mon premier mot, auquel mon dernier ressemble fort, est qu'il n'y en a aucun de bon, et que je suis fort d'un sentiment très répandu ici parmi des gens éclairés et vertueux, ravis que la formule proposée par

M. l'évêque de Clermont n'ait pas été acceptée. Ce prélat, que j'ai l'honneur de connaître et de voir souvent, est un digne évêque, plein de foi, et d'une régularité de mœurs angélique : il me dit en dernier lieu, avant que le serment fût proposé par lui à l'Assemblée, qu'il le proposerait de manière à n'être pas admis, ce qui en effet est arrivé; mais bien des considérations, j'imagine, l'auraient décidé à le refuser simplement, s'il en avait prévu les suites. A présent, puisque vous voulez savoir mon avis, le voici : je vois dans ce fameux serment civique, tel qu'on l'exige aujourd'hui, trois branches, que je divise : 1° jurer fidélité à la nation; à la loi et au roi; 2° jurer de soutenir (car ce n'est pas seulement se soumettre) la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le roi; 3° jurer en particulier de maintenir de toutes ses forces la constitution civile du clergé. De ces trois parties, la dernière est schismatique et hérétique; la seconde est absurde, imprudente, et scandaleusement téméraire, insensée. Je reste dans

la première, que je ne jurerais pas, depuis qu
je vois avec évidence le sens dans lequel c
exige le serment. Si, comme autrefois, le r
était à la nation ce que ma tête est à mon corp
je n'hésiterais pas à promettre fidélité à ces deu
êtres coalisés en un ; mais, démontré comme
l'est que la nation et le roi sont non seulemen
séparés , mais opposés , témoin la mort d
M. de Favras et les prisonniers qui sont en c
moment à l'abbaye de Saint-Germain pou
avoir voulu soustraire le roi à la captivité et
l'oppression , comment jurer de défendre Pier
contre Paul , Paul contre Pierre ? et comme
accomplir en partie son serment sans manqu
à l'autre ? Il faut donc de toute nécessité d
restrictions ; mais si l'on excepte de l'objet d
serment tout ce qu'il faut en retrancher , on
réduit à rien. Dès lors ce n'est plus qu'une fo
mule vague, indéterminée, insignifiante, sa
objet. De bonne foi peut-on invoquer le no
de Dieu , prendre Dieu à témoin pour pareil
chose , et si ceux qui exigent le serment c
connaissaient la nature et la valeur, s'ils croyaie

à la sainteté et aux vengeances de ce Dieu dont on prostitue le nom, oseraient-ils en irriter la justice par ces occasions de parjure qu'ils prodiguent ? Je ne pense pas davantage qu'il suffise d'excepter ce qui regarde le spirituel et le gouvernement de l'Eglise. Il y a dans la matière temporelle des choses évidemment contraires à la justice, aux droits, aux propriétés. Un ouvrage récent et court en fait un détail dont vous serez frappée : il prouve que la constitution nouvelle dépouille la nation de ses droits, le roi de son autorité, la noblesse de son essence, les provinces de leurs traités, le peuple de ses juges, et chaque particulier de sa sûreté individuelle. Il reprend chaque article, et il persuade de bonne foi. Peut-on s'engager devant Dieu à maintenir une œuvre de cette nature ? Une autre observation se présente, relative aux exceptions qu'on a faites, et d'après lesquelles on chante victoire : 1° l'Assemblée nationale ayant déclaré qu'elle n'admettait pas les sermens avec restriction, après les avoir publiquement rejetés, comme en dernier lieu celui du

cardinal de Bernis, tous ceux qu'elle admet de la sorte passent dans le public pour avoir été faits purement et simplement, ce qui devient alors un scandale, d'où je conclus qu'il faut une mention expresse et publique des restrictions quand on les a mises; 2° on dit assez généralement aujourd'hui que, vu la grande résistance d'un grand nombre de curés dans les campagnes, l'Assemblée se contente, ou du moins a enjoint de se contenter des sermens restreints, parce que dans ce cas-là elle persuadera plus aisément aux peuples que son décret du 27 est généralement observé, ce qui augmente le scandale : d'où je conclus encore qu'il faut s'expliquer si clairement et à si haute et si intelligible voix, qu'on ne puisse pas confondre les ecclésiastiques à bons principes avec les jureurs. Du reste, je ne puis vous rendre avec quel mépris ces derniers sont traités. S'ils n'ont pas les remords intérieurs de la conscience qu'on découvre même dans plusieurs, ils sont assaillis au dehors par l'opprobe qui les suit. Quant à la formule que vous m'avez envoyée,

elle paraît renfermer une intention bonne, mais elle est mal conçue et gauche. L'Eglise, suivant la remarque d'un homme très savant et très ingénieux, ne permet point qu'on approuve ni les conjurations ni les décrets tendant au schisme, double caractère de la nouvelle constitution. Je vous dirai donc en dernière analyse, que s'il s'agissait de moi, je croirais devoir refuser net tout serment, parce qu'étant supposé le faire suivant le sens de celui qui le commande, je mourrais plutôt que d'adhérer ou de paraître adhérer aux monstrueux principes qui sont le fléau de la religion, et dont, par le secours de Dieu, elle triomphe avec éclat.

La *Gazette de Paris* est singulièrement intéressante, et console dans ces circonstances. L'héroïsme du clergé se confirme. Le trait de M. l'archevêque d'Embrun est avéré, et peut faire honneur aux premiers siècles de l'Eglise. Ce prélat, menacé de la lanterne, par des furieux qui le conduisent à l'église, s'il ne fait pas le serment, monte en chaire, et s'attendant à mourir, il fait sa confession publique, s'adresse

à un prêtre qui était dans le chœur, lui demande l'absolution, se met à genoux pour la recevoir, se relève, déclare que sa conscience ne lui laisse entre le serment et la mort que la nécessité de mourir. Alors le peuple ému d'admiration et de tendresse, s'écrie d'une commune voix : « Non, non, ne faites point de serment, nous vous défendrons. » Aussitôt on l'entoure, on l'enlève, et on le porte en triomphe dans son palais Je ne puis suffire à vous détailler tout ce que je sais d'admirable dans ce genre. Il est visible que les cris affreux des persécuteurs ont réveillé la foi, et il est bien satisfaisant d'apprendre par les faits qui ont lieu de toutes parts, qu'elle exerce un grand empire dans le royaume, malgré les ravages de l'impiété. Je crois que les suppôts d'enfer ont mal calculé, et que la rage qui les anime sera un moyen qui contrariera leurs vues.

Une raison personnelle m'a engagé ce matin à aller au château des Tuileries, et si vous aviez la bourse du bourgeois gentilhomme, avec sa sotte vanité, je pourrais attirer quelques uns de

vos écus dans la mienne, car il est très vrai que j'ai parlé de vous dans la chambre du roi. M. le comte de Rastignac m'a demandé de vos nouvelles. J'étais en bonne compagnie, à raison de la procession des cordons bleus. Ils n'étaient en tout que vingt-six ou vingt-huit. Une chose m'a frappé sans me déplaire : M. le duc de Chartres, chevalier des ordres du roi, et fils aîné du fameux duc, est arrivé. Dès qu'il s'est approché de la cheminée, tous les chevaliers se sont éloignés sans mot dire, et le nouveau venu, comme s'il eût été infecté de la gale ou de la peste, est resté au milieu de la multitude, dans une solitude totale. Je l'ai observé pendant environ une demi-heure, on me l'a fait remarquer aussi, et j'ai vu de mes yeux payer le tribut proportionné à sa réputation. Si j'eusse été aussi délaissé, et d'une manière si marquée, j'en aurais été déconcerté.

Le départ pour Rome de Mesdames tantes, est la nouvelle du jour ; les papiers le disent ; ils assurent même que leur passeport est délivré. D'autre part on en doute, et comme aujour-

d'hui tout est croyable, on prétend que leur projet est contrarié par le club des jacobins. Ce club est, comme vous savez, en guerre ouverte avec celui qu'on nomme monarchique, et la fermentation des esprits est grande.

Si l'on en croit une autre nouvelle, que je ne garantis pas, hier est arrivé un bref du pape, dont le précis est : 1° qu'il condamne les opérations de l'Assemblée ; 2° qu'il se plaint des atrocités que la plus criante injustice a fait commettre dans ses Etats par les Français ; 3° qu'il se pourvoira auprès de toutes les puissances de l'Europe, dont il a droit d'attendre des secours, pour obtenir justice et réparation des torts de la France à son égard.

On paraît s'occuper de la guerre ; on pense à envoyer des troupes, à faire marcher les gardes nationales, dont quelques unes, à ce qu'on dit, n'ont aucun désir de la gloire militaire, et seront fermes, mais sur leurs foyers.

On élut dimanche dernier pour successeur du curé de Saint-Sulpice, le supérieur de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. Brisard le comé-

dien fut un des électeurs, et il passait pour un ardent révolutionnaire. On va travailler au remplacement des autres curés. La besogne est difficile et le succès fort incertain.

J'eus ces jours passés le plaisir d'embrasser M. l'abbé Maury chez M. le nonce, où j'avais dîné, et je lui exprimai mon admiration. C'est vraiment un homme étonnant, et dont la réputation, bien acquise, passera à la postérité. Les opérations journalières de l'Assemblée, dont Mirabeau est président, y passeront aussi sous un autre point de vue. Les décrets, qui rapidement se succèdent, pénètrent d'horreur et d'effroi. A chaque lecture de *l'Ami du Roi*, je frissonne et je ne puis concevoir l'excès de démence et de dangers où nous sommes parvenus. Aussi viens-je de lire une brochure in-4° de 19 pages, intitulée : *Dénonciation à toutes les puissances de l'Europe d'un plan de conjuration contre la tranquillité générale, par une association formée à Paris sous le nom de Club de la Propagande.* Cette brochure récente rappelle tous les traités et les conditions imposés à la

France. De toutes parts on gémit, mais en secret; les vexations, les emprisonnemens, les cruautés, les meurtres, les incendies, tout a encore aujourd'hui un libre cours, et rien n'égale nos malheurs, auxquels Dieu seul peut mettre un terme.

Un de mes amis me dit hier avoir lu imprimée une lettre au pape et au roi, par laquelle les habitans de Strasbourg, au nombre de trente mille, protestent ne pas vouloir qu'on exige le serment des ecclésiastiques, et les luthériens eux-mêmes sont les défenseurs des catholiques. Nous avons fréquemment des rétractations de la part des jureurs. M. l'archevêque de Sens vient de grossir le nombre de ces derniers; mais le scandale qui en résulte a perdu de sa force par l'idée qu'on avait de cet apostat pourpré. Je n'y vois de mal que pour lui, et il était peu intéressant pour l'Eglise qu'il en défendît la cause. Quand on ne jouit pas de l'estime publique, la défection ne peut nuire à la vérité qu'on trahit.

On paraît douter si le nouvel intrus nommé

à la cure de Saint-Sulpice a accepté. Le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, fut remplacé dimanche par un curé des environs de Paris, nommé à cet archevêché. C'est ce que j'ai entendu crier ce matin aux Tuileries. Il doit y avoir eu le même jour d'autres personnages de ce genre promus à l'épiscopat. Nous n'avons sous les yeux que la désolante image des plus ridicules désordres, et jamais on ne réussira à peindre au naturel l'horrible confusion dont nous sommes témoins. Les églises ne sont presque plus que des théâtres.

3 Février 1791.

Il en est, monsieur, de la capitale comme des théâtres qu'un coup de sifflet fait changer de décorations. Celle du 24 février offrait le palais d'un roi que la noblesse environne par amour et par zèle; celle du lundi 28 a présenté le séjour du désordre et de la confusion jusques aux pieds du trône. Un très grand nombre de gentilshommes s'était réuni auprès du monarque, uniquement à dessein de veiller à sa sûreté en cas d'émeute. Après un certain temps, la plus grande partie sortit du château; il n'en resta, selon le rapport commun, qu'une quarantaine. Soit que la garde nationale n'écoutât que le sentiment d'une odieuse jalousie, soit, comme bien des gens le pensent, qu'elle fût excitée par des impressions étrangères, et soudoyée par des gens à mauvais desseins, elle menaça la

noblesse qui était dans les appartemens, et voulut s'emparer de leurs armes. Le roi, toujours pacifique, parla doucement à ces bourgeois militaires, et en même temps il pria la noblesse, qui depuis long-temps ne marche point, et surtout ne va point aux Tuileries sans être armée, de déposer leurs armes chez lui. On dit que M. de Foucaud, parent d'un député de ce nom, dit à Sa Majesté qu'il n'était point d'usage que la noblesse rendît les armes, mais qu'elle obéissait à sa volonté. Les pistolets furent en effet remis chez le roi; cela n'empêcha pas les soldats nationaux de fouiller ces messieurs lorsqu'ils sortaient, de les injurier ouvertement, de maltraiter même, jusqu'à tirer par les cheveux M. le duc de Prienne, fils de M. le duc de Villequier. Cette scène plus qu'indécente, et horriblement scandaleuse, prouve, comme on l'assure, que la garde nationale était plongée dans l'ivresse. Elle fut terminée par l'emprisonnement de six gentilshommes, et depuis on n'a cessé de la représenter au peuple, par les cris et les récits les plus insolens, comme la décou-

verte d'une conspiration des aristocrates pour enlever le roi, ce à quoi personne ne pensait.

La *Gazette de Paris* du 1er mars vous apprendra aussi l'arrestation d'un chevalier de Saint-Louis, qu'on n'a pas manqué de dénoncer à la multitude comme un assassin. D'un côté on dit que la noblesse combat pour le roi, de l'autre qu'elle en veut à sa vie, qu'importe la contradiction? le peuple ne la voit pas, et avale tous les morceaux qu'on lui jette, et il ne digère rien. Ce malheureux évènement a fait la sensation la plus fâcheuse à tous égards. La noblesse en est humiliée, irritée et en partie découragée. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas se presser de chanter victoire. On croyait le trône à l'abri des insultes, et il n'est pas sans vraisemblance que c'est précisément le zèle qui l'avait défendu le 24 qui a provoqué les outrages du 28. On est vraiment consterné.

Je n'ose vous garantir ce que l'on attribue à M. de Lafayette, qu'on accuse d'avoir félicité la garde nationale du patriotisme qu'elle a montré dans cette circonstance, et de lui avoir

ou distribué ou laissé les armes des gentilshommes, après qu'on a eu l'audace d'aller les prendre jusque dans la commode de la chambre du roi. Ce sont là des faits si merveilleux et si prodigieux dans leur genre, qu'on hésite à les croire. Je chercherai à m'en assurer avant de finir ma lettre.

Le même jour 28, il y eut grand mouvement au faubourg Saint-Antoine, qui se porta en foule au château de Vincennes pour le démolir. Il abattit en effet le haut du donjon, mais le nombre de la garde nationale qui y fut envoyé arrêta le cours de l'entreprise, et quarante des destructeurs ont été arrêtés. Le motif de cette démolition est que le peuple, après avoir applaudi à celle de la Bastille, se plaignait de voir cette prison remplacée par une autre. Aussi, pour calmer ses murmures en éclairant son intelligence, l'on a affiché au coin des rues une proclamation qui l'avertit qu'on ne fait réparer les prisons de Vincennes que pour empêcher que quelque maladie pestilentielle n'infecte les autres prisons, trop peu spacieuses pour

contenir la multitude des coquins que les circonstances ont produits, et que l'inaction des tribunaux n'a pas permis de faire juger.

Voilà, monsieur, une légère esquisse de l'état actuel de la bonne ville de Paris, où, d'un moment à l'autre, et presque journellement, on craint de voir éclore quelque monstrueux évènement. Il est heureux d'en être éloigné, mais il le serait plus encore d'être loin de la France. Ce qui m'étonne et en même temps ce qui m'afflige singulièrement, c'est qu'au milieu des plus grandes et des plus palpables calamités, on voit d'une part la froide insouciance du peuple, et de l'autre les joies déplacées de ceux qui ont le plus de faculté pour réfléchir. Les spectacles, les bals, tout est presque à l'ordinaire, et comme on méconnaît la main qui lance les foudres, je tremble qu'on ne réussisse pas à la désarmer. Il est vrai qu'un nombre, et même un grand nombre, sont aux pieds du Seigneur, et ce sont eux qui nous donnent de l'espérance en ses miséricordes; quant aux autres, ils ajoutent à nos maux. Un enfant qui

rit quand on le reprend et qu'on le punit, n'annonce pas un heureux avenir, et je ne sais que penser d'un peuple que rien ne corrige.

Il se répand dans Paris que les protestans ont crucifié deux catholiques à Usez; je le tiens d'un homme en place, et je l'ai ouï répéter à bien des personnes, *horresco referens.* Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que tout va de mal en pis; que le chaos, loin de se débrouiller, s'épaissit, et que Dieu seul connaît jusqu'où les malheurs doivent s'étendre et quand ils doivent finir.

Il est heureux dans ces circonstances que les prédicateurs de l'Evangile aient bouche close : on ne les écouterait que pour leur nuire.

Voici le moment critique où, par l'élection du nouveau soi-disant évêque de Paris, va commencer l'expulsion des anciens curés et l'intrusion des nouveaux. Ce temps peut devenir orageux : il sera du moins très triste pour les gens de bien, et très inquiétant pour la manière de se conduire. Heureusement les lumières

se répandent en proportion des ténèbres dont on obscurcit toutes les vérités, et chaque jour nous voyons paraître d'excellens ouvrages sur les matières présentes. Mais la persécution qui croît chaque jour, fait chaque jour aussi naître de nouvelles difficultés.

L'évêque d'Autun est encore ici, on dit que dans peu il ira à Londres.

Avant-hier j'entendis dire à une maréchale de France, qui est fort liée avec la cour, que Mesdames écrivaient d'Aunay-le-Duc, où elles sont peut-être encore, qu'elles jouaient au tric-trac, au piquet (je crois avec ou chez le curé, dont elles font l'éloge); que pendant qu'elles dormaient la nuit, on faisait blanchir leurs chemises, ayant à peine de quoi en changer. Quelle gloire pour la nation, à la vue de l'éclat où elle réduit les tantes de son roi! On croit rêver et on frémit en voyant qu'on ne rêve pas. La maréchale ajouta que la ville de Lyon avait invité ces princesses à y passer, qu'elles y seraient reçues avec les honneurs qui leur sont dus, et qu'on leur fournirait une escorte qui les

conduirait jusque dans le pays étranger.

On ne cesse de crier à tue-tête que la conspiration nouvelle a été découverte par M. de Lafayette. Cette fable produira une réalité, qui sera un grand mécontentement de la noblesse contre ce général, déjà en butte à plusieurs membres. Nous vivons dans le sein de l'imposture et des calomnies de toute espèce, dont le peuple se repaît et dont il n'est pas possible de le détromper. A cet instant même, je suis étourdi par deux ou trois braillards qui hurlent des mensonges sous mes fenêtres. Si vos paysans vous laissent tranquilles, bénissez votre sort, vous n'entendez pas les milliers d'horreurs verbales qui en présagent d'une autre sorte.

Les rues sont pleines de gardes, parce qu'on vient d'en faire la revue. Je ne sais si leur courage répond à leur plumage! celui-ci est bien; et si les apparences peuvent suffire, elles sont belles.... mais....

J'entre chez moi, partout j'ai eu la confirmation du bruit général qui s'est répandu contre M. de Lafayette, dont on est fort mécontent.

Les preuves ne sont que dans des récits. Il se dit que ce général a pris lui-même les armes déposées chez le roi, ce qui passe toute pudeur comme toute vraisemblance. Des chefs de la garde nationale m'ont assuré qu'il n'y avait pas eu moyen de contenir les soldats, et nommément une compagnie des anciens grenadiers des gardes françaises ; tous les officiers, jusqu'aux caporaux, ont fait de vains efforts. Les drôles étaient payés et ivres. On croit que cette besogne vient du club des jacobins ; ce club est fameux par ses affiliés dans tout le royaume, qu'il ravage.

M. le président de Frondeville, député, n'a été sauvé de la lanterne que par ce titre et par la bravoure d'un grenadier honnête homme. Cinq à six des gentilshommes sont encore en prison, et cette aventure agite tout Paris.

Hier le prince de Broglie dénonça à l'Assemblée quatre armées prêtes à entrer en France. Il eut la bêtise de dire, après avoir nommé le prince de Condé, le prince de Brunswick, et le prince de Hohenlohe pour les trois

généraux, qu'il avait oublié le nom du quatrième. Aussitôt il s'élève des voix qui ajoutèrent : C'est monsieur votre père. Il fit mention de MM. Frenet père et fils, arrêtés à Strasbourg à cette occasion, et accusés d'avoir confié ce secret dans une lettre portée par un déserteur, ce qui fait regarder la chose comme ou fausse, ou exagérée, ou dénaturée.

Mesdames sont encore à Arnay-le-Duc. M. de Narbonne qu'on dit être en prison dans cette petite ville, a failli y être pendu, la commune l'ayant soupçonné, à son retour de Paris, de rapporter une fausse permission de sortir du royaume à Mesdames. Il est arrivé aujourd'hui de leur part un nouveau courrier, pour qu'elles puissent enfin continuer leur route, qui sera longue, si elle trouve souvent de pareils obstacles.

Un député bien pensant a assuré qu'enfin l'Assemblée nationale s'occupait à réprimer l'effervescence du peuple, dont les fureurs deviennent chaque jour plus sensibles. Ce matin il y avait au Palais-Royal des motions pour pendre le même homme dont hier on chantait les

louanges. C'est vraiment l'image de l'enfer que Paris, on peut lui appliquer ce que dit un Père de ces lieux de supplice : *Ubi nullus ordo sed sempiternus horror inhabitat.*

---

5 Février 1791.

Peut-on se dissimuler que cette constitution qu'on s'engage par serment à soutenir, n'est autre chose qu'une conjuration ouverte contre l'autel, le trône, toutes les vertus religieuses et morales même. Je ne taris pas sur ce sujet, parce que vraiment la seule idée d'un serment révolte lorsqu'on est déjà indigné du fond de la chose.

Il règne ici une grande fermentation et beaucoup de craintes; mais c'est surtout dans Paris et pour Paris, qu'on est alarmé. La frayeur des troupes étrangères s'affaiblit ; on dit même assez généralement qu'elles ne sont point destinées

à entrer, et que le Brabant est leur unique objet. Les gens qu'on nomme aristocrates ne doivent pas se bercer des espérances qu'on leur prête et qu'on leur suppose : voilà ce que j'ai entendu répéter encore aujourd'hui dans plus d'une bonne maison. D'un autre côté, le départ de Mesdames tantes, auquel le club des Jacobins a enfin consenti malgré les réclamations de la municipalité de Sèvres et de quelques sections de Paris, inspire des craintes. On ne sait que prévoir et qu'imaginer en détail, mais, en général, je vois qu'on augure et qu'on redoute quelque triste évènement. Toutes les imaginations sont rembrunies : on trouve Paris beaucoup plus agité et plus dangereux que l'année dernière. Le résultat de tout ce qui se dit est qu'on ignore totalement ce qui se fera au milieu des opérations de l'Assemblée, des élections de curés et d'évêques, en un mot, des progrès rapides que font chaque jour les nouveaux législateurs. On affirme qu'ils sont pénétrés de terreur; que M. Bailli surtout est dans les plus grandes agitations; que lui et M. de

Lafayette sont menacés; on dit aussi que le clergé et la noblesse courent des risques. Il est un nombre de gens, au contraire, qui paraissent tranquilles et rassurés. Comment dans ce chaos démêler le vrai et vous instruire?

L'expulsion des curés et l'intrusion des nouveaux occupe beaucoup; l'évènement seul nous apprendra ceux qui auront accepté ou refusé. On a déjà nommé des évêques à Rouen; c'est un curé à Rouen, à Fréjus, etc., etc.; mais il faut attendre pour être sûr de ce qui est.

Les incendies de châteaux continuent en Bretagne. Celui de M. de Boishu étant attaqué ou plutôt menacé, ce gentilhomme envoya demander du secours à la ville de Lamballe. La municipalité ayant fait sa réquisition, un capitaine à la tête de cinquante dragons de Conti, se mit en marche. Les brigands, au lieu de répondre à l'officier, qui leur demandait ce qu'ils venaient de faire, tirèrent quelques coups de fusil sur la troupe, et cela à deux reprises. Aucun des soldats ne fut blessé par ces maladroits. Alors la troupe fit feu à son tour, tua onze bri-

gands, en sabra une vingtaine, en fit plusieurs prisonniers, et le reste se dissipa. Un détachement de Royal-Pologne en a fait de-même dans le Quercy.

Vous aurez su l'aventure de madame de Constable, chanoinesse de Poussey, qui a failli être mise à la lanterne à Besançon, d'où l'on dit que trois cents gardes nationales l'ont emmenée prisonnière à Baume-les-Dames. Elle était accusée d'être en relation avec M le comte d'Artois. Ce prince, que M. l'ambassadeur de Venise, avec qui je dînai chez le nonce, me dit, ces jours derniers, être à Venise, doit, selon les uns, aller à Vienne, et, selon d'autres, à Milan. M. le prince de Condé était sûrement en Suisse il y a quelque temps.

Depuis long-temps M. le maréchal de Broglie est à Trèves.

Si l'on en croit les bruits publics, bien des sermens ont été payés. Hier le curé de Saint-Sulpice m'assura que, dans son église, un fort de la halle, habillé en ecclésiastique, a prêté le sien.

On parle de huit millions portés en Alsace par les commissaires que l'Assemblée nationale vient d'y envoyer, à dessein de gagner, et cette province, et les princes même qui y réclament des droits; on ajoute, il est vrai, que cette province est en feu, et que jusqu'à présent lesdits commissaires n'y ont pas de succès; mais l'argent est une redoutable artillerie, plus puissante souvent que le bronze et l'airain.

M. le duc de Richelieu mourut hier chrétiennement.

M. de Bullières, député, qui faisait une excellente histoire de la révolution, est mort subitement, et fort regretté.

Les réparations qu'on fait à grande hâte au château de Vincennes intriguent fort.

J'aurais pu dès hier vous mander la division de la paroisse Saint-Sulpice en trois, par la séparation qu'on en fait. On en érige une aux Jacobins de la rue Saint-Dominique, qui consciencieusement la refusent, et une seconde à l'abbaye Saint-Germain, dont probablement aussi les Bénédictins ne voudront pas. Il va ré-

sulter de ce nouvel ordre, ou nouveau désordre, que, de trois paroisses, il n'y en aura pas une : l'intrusion des curés les anéantit.

Hier soir il fut décrété par la très pieuse Assemblée qu'aucun prêtre ne pourrait prêcher sans avoir prêté le serment. Le prédicateur de la cour n'est sûrement pas excepté ; et en conséquence, étant invinciblement decidé à ne jurer ni simplement, ni avec restriction quelconque, en un mot, à ne souiller en aucune manière, pas même par une légère apparence, sa conscience, son attachement inviolable à la foi, son véritable honneur, il n'étend ses regrets que sur le malheur des peuples, qui seront privés d'une instruction salutaire, et qui n'auront à entendre que les leçons empestées des orateurs impies et fougueux qui déshonorent les chaires chrétiennes.

Lorsqu'on a décrété que les prédicateurs feraient le serment, il s'est élevé une voix pour que les prêtres fussent obligés de le prêter, faute de quoi ils ne pourraient pas dire la messe; ce serait là un nouveau genre de persécution ;

il est vrai que cette motion a été regardée comme un persiflage.

Il y a ou il y aura une députation de la municipalité de Paris au roi pour l'engager à s'opposer au départ de Mesdames. J'ai peine à le croire, quoique, de la part d'un sot et d'un énergumène, tout soit croyable; mais on l'assure, et l'on dit que les billets imprimés en font foi.

L'abbé Fauchet fit avant-hier dans l'église schismatique de Notre-Dame un sermon à sa manière, et dans le sens de la révolution, tendant à prouver que le peuple ne peut être heureux que sous un gouvernement démocratique. Ce sermon eut lieu à l'occasion de l'anniversaire du 4 février 1790, jour mémorable par le serment civique et la présence du feu monarque à l'Assemblée; on ajoute que le soir de ce même jour, c'est-à-dire avant-hier, ledit abbé Fauchet donna un bal à la *Bouche de fer*, ou cirque, qui est au milieu du Palais-Royal. On y invita les amis de la révolution, qui donnèrent chacun six francs, et il s'y trouva mâles et femelles. On prétend qu'il y

avait des *demoiselles* parmi ces dernières. Voilà bien évidemment la religion ramenée à sa beauté primitive, comme on ne cesse de nous le répéter : jugez, monsieur, d'après cet échantillon, de l'état de la capitale.

On parle encore du Brabant comme d'un pays sourdement agité par des mécontens qui cherchent à ranimer des feux mal éteints. Vingt mille hommes sont en marche pour grossir le nombre des troupes qui déjà y sont rassemblées; les pluies et les difficultés d'une longue route ont fort incommodé les soldats; l'armée paraît cependant en bon état.

On applaudit à la manière dont le fameux Mirabeau commande sa troupe, dont il était digne d'être président.

Le prince de Condé est à Stuttgard ; on croit le comte d'Artois parti pour Vienne.

11 Février 1791.

Les papiers publics, madame, ont pu vous apprendre la résolution fixe de Mesdames d'aller incessamment à Rome. Cette détermination, contrariée d'abord par des sections de Paris, le fut encore dimanche dernier par une adresse de la municipalité de cette ville au roi, tendant à ce qu'il s'opposât au départ des deux princesses. Le monarque, qui paraît avoir une réminiscence de son ancienne autorité, eut le courage de faire valoir d'un ton assez ferme la déclaration des droits de l'homme, qu'il rappela avoir sanctionnée. Or, en conséquence de la liberté qu'elle laisse à chaque particulier de vivre où il lui plaît, il conclut ne pouvoir empêcher Mesdames ses tantes de passer en Italie. Il s'agira à présent pour elles de disposer de leurs voitures, qu'on dit être arrêtées à Ver-

sailles par le peuple. Ainsi dans ce beau siècle de liberté il n'est pas jusqu'aux êtres inanimés qui ne subissent la loi de l'esclavage. On croit cependant que le voyage aura lieu, selon les uns, le 14 de ce mois, et selon d'autres, le 21.

La fermentation ne fait que s'accroître dans la capitale, où les esprits sont très échauffés. La diversité des clubs, leur animosité réciproque, la multitude et la variété des factions entretiennent les alarmes, et l'effet naturel qui en résulte est d'inviter les habitans qui peuvent vivre en pays étrangers à ne pas demeurer ici. Aussi les émigrations continuent, et si elles sont moins fréquentes, c'est qu'elles l'ont été prodigieusement jusqu'à ce jour.

Il y a peu de temps qu'il a été donné l'ordre de fabriquer un million de cartouches, ce qui semble annoncer qu'on prévoit bien des coups à tirer.

La persécution de l'Eglise va son train : on ne parle que de sermens, de destitutions d'évêques et de curés remplacés par des intrus. Cette besogne, dont chaque jour de nouveaux

ouvrages démontrent très clairement l'illégitimité, ne laissera pas que d'être difficile : l'inconstance et la bizarrerie du peuple, qui d'abord lui font adopter tous les changemens, le rendent quelquefois subitement à ses premières idées ; et il ne serait pas étonnant de voir rejeter honteusement d'une paroisse le même homme qu'une élection tumultueuse avait appelé à la gouverner.

On parle avec une sorte d'effroi des mouvemens de l'Alsace, qu'on dit fort considérables, et en vue de s'opposer aux décrets de l'Assemblée relatifs à l'Eglise et à ses ministres. *L'Ami du Roi* rapporta hier l'extrait d'une lettre écrite de Toulouse, qui exprime les mêmes dispositions de la part du peuple : les uns disaient en parlant des douze cents : « Ces b... là, » croient que nous voulons changer de religion, » ils nous prennent pour des huguenots ; hé » bien, f...! qu'ils s'avisent de toucher à nos cu- » rés! » Un autre disait : « S'il y a quelque coquin » de prêtre qui s'avise de jurer, qu'il prenne » garde à lui ; il faudra bien qu'il se rétracte,

»comme les curés de l'Assemblée. »La lettre ajoute qu'il y a eu des déclamations contre ceux qui ont ordonné, et contre ceux qui prêteront le nouveau serment. De tous côtés, l'on apprend ici le généreux refus que font dans les provinces le grand, le plus grand, et le très grand nombre des ecclésiatiques.

Je viens de lire une petite feuille, où l'on compare le serment prêté par le trop fameux cardinal de Loménie, archevêque de Sens, avec ce qu'il dit en 1765 à l'Assemblée du clergé : il s'éleva avec force contre la doctrine qu'il jure aujourd'hui de soutenir. Sa désertion le comble d'ignominie, et ne fait aucun tort aux vrais principes.

Une autre petite feuille très intéressante contient le parallèle de la doctrine de Marsile de Padoue, de Luther, de Calvin, et de quelques fameux jurisconsultes, avec la nouvelle constitution civile du clergé : le fond est clairement et évidemment le même que celui de ces faux docteurs, tous condamnés par l'Eglise. Ce rapprochement, que j'avais déjà vu, est frappant.

Jugez, madame, de la nature du serment que l'Assemblée exige, et de l'infâme lâcheté qu'il y aurait de le prêter. Fallût-il perdre la vie, il n'y a pas à délibérer. Il y a, de plus, dans les erreurs qu'on veut accréditer, le motif visible de l'impiété la plus ouverte et la plus furieuse, qui veut combattre et anéantir toute vérité; c'est aussi une protection bien caractérisée de Jésus-Christ sur son Église, que cette résistance des évêques et de la bien majeure partie du clergé du second ordre. J'ai eu occasion de voir plusieurs évêques, dont le sentiment et le langage m'ont singulièrement édifié. J'aime ce brillant réveil de la foi, et je le regarde comme un bienfait de Dieu, plus grand encore que ne le sont les maux qu'il permet; ceux-ci cependant sont incalculables, et je défie qu'on trace un tableau exactement ressemblant de l'état où nous sommes, des horreurs que nous voyons, et des affreuses suites que peut avoir l'infernale législation qui ensevelit toutes les bonnes lois. Espérons en la miséricorde de Dieu et en sa providence, et par-dessus tout attachons-nous

à lui plus fortement à mesure qu'on redouble d'acharnement pour nous en éloigner.

Les finances sont dans un état de plus en plus fâcheux. La banqueroute paraît décidément inévitable, et c'est de plus d'un député que je le tiens. Il en est surtout dont les lumières rendent cette prophétie plus effrayante. Nous vivoterons cette année, mais en 1792 on s'approchera du tombeau; ainsi le disent bien des gens. L'argent est singulièrement rare : les billets, à ce qu'on m'a dit, perdaient il y a quelques jours jusqu'à cinq, et six et demi pour cent.

Les nouvelles de ce soir sont, que les mouvemens de l'Alsace, et surtout la pétition de Colmar, dont parle la *Gazette de Paris*, et d'autres lieux qu'elle ne nomme pas, occupent fort l'Assemblée, qui ce matin a décidé que dans la journée quatre comités se réuniraient pour en délibérer. Les lettres d'Alsace ajoutent que les commissaires envoyés par l'Assemblée ont couru risque de leur vie, et l'on garantit ces faits comme certains.

Le restaurateur qui a fait le repas du ridicule et follement hérétique abbé Fauchet, a perdu quinze couverts d'argent à cette fête, où tout est insensé comme le héros.

Chantilly vient d'être dévasté par des brigands au nombre de huit ou neuf cents, qui, dit-on, avouent avoir été payés, et qui ajoutent qu'ils ont bien gagné leur argent! On n'a pas touché au château, mais les superbes jardins de Paris ont été entièrement ravagés.

Je me suis informé si les tribunaux nouvellement installés étaient déjà en fonctions, on m'a répondu négativement, à l'exception de quelques petits criminels honorés de la marque; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on n'entend plus parler de grands procès, de mémoires et de plaidoyers.

On ne connaît plus la réputation des avocats qu'au Manége; elle n'est pas brillante aux yeux du public.

Un homme venu de Bourbonne a dit aujourd'hui même qu'on y regrettait fort M. le curé, et qu'on ferait un mauvais parti, dans

cette ville à ceux qui l'ont dissuadé de faire le serment; on en jette le soupçon sur un marquis, et sur quelqu'un qui a vécu chez lui pendant plusieurs mois.

---

12 Février 1791.

Je reçois, madame, en ce moment l'attestation des inquiétudes que vous a causé mon prétendu silence; j'ignore entièrement quelle cause a empêché mes lettres de vous parvenir. Cet évènement va ralentir mon zèle à vous instruire des nouvelles, et puisque la poste n'est plus une voie sûre, vous n'aurez désormais que les gazettes. Il faut avouer que l'esclavage est bien dur, s'il s'étend jusque sur la liberté de la plume, tandis qu'on permet celle de la presse; rien n'est plus dégoûtant que de faire ce qu'on appelle de la bouillie pour les chats.

Mesdames tantes sont à Paris depuis hier; elles

arrivèrent le soir incognito, ayant été averties de la part du roi qu'il y avait un projet formé pour aller ce matin les chercher à Bellevue, et les amener dans la capitale. Les sentimens sont partagés sur leur voyage à Rome ; on croit cependant en général qu'il aura lieu. Le peuple est persuadé (et que ne lui persuade-t-on pas !) que ces dames emportent avec elles douze millions en or. Ces augustes princesses, qui n'ont fait que du bien, participent aux malheurs communs : il n'est pas un seul être qui en soit exempt.

Nous sommes inondés de pluie depuis trois mois, ce qui, joint à la tristesse dont partout on voit l'empreinte, me fait désirer les beaux jours du printemps, auquel nous ne touchons pas encore.

Si ma fortune me le permettait, j'irais les attendre hors du royaume, dans lequel je ne reviendrais pas, s'il m'était possible de vivre ailleurs. La perspective n'est pas agréable, et je ne compte pas toucher un sou de cette année; du reste, je prends mon parti, et soit par

nécessité, soit par convenance, je ne pense pas à changer de demeure, à moins qu'une circonstance imprévue ne m'y détermine.

Les gazettes sont remplies du courage que font éclater de toutes parts le grand nombre des vertueux ecclésiastiques qui refusent le serment; ceux qui l'ont exigé se sont trompés dans leur calcul. On élut à force des évêques et des curés: belle besogne!

17 Février 1791.

La lettre de madame, en date du 11 de ce mois, m'a remis la plume en main ; dès que mes lettres arrivent, je ne pense plus à les supprimer.

Il se répand, comme bien fondée, une anecdote singulière dont je vais vous faire part ; d'abord il faut vous souvenir que, lorsqu'un abbé fut et mourut empoisonné à Chambéry, il y a environ deux mois, il fut question d'une femme impliquée dans cette horrible histoire ; or voici à présent ce que j'ai entendu raconter. A Venise, où est madame de Polignac, et d'où M. le comte d'Artois est revenu à Turin, arriva une grande dame par sa naissance, et très séduisante, dit-on, par son esprit et sa figure. Aussitôt elle écrivit à madame de Polignac, lui disant que, comme elle, ses malheurs l'avaient

forcée à venir chercher un asile dans cette république. La correspondance avec madame de Polignac commença à devenir intéressante : des lettres, on en vint aux visites, aux conversations, aux liaisons, à l'amitié ; il fut conclu que ces deux dames se réuniraient dans le même hôtel. Bientôt la dame nouvellement débarquée fit bruit dans la ville par l'assemblage de ses qualités. Survient quelque temps après un membre du conseil des Dix de la république, qui, après s'être informé et assuré chez madame de Polignac que l'étrangère demeurait avec elle, demande à la voir. On la fait simplement inviter à descendre ; elle vient ; l'entretien est honnête ; mais il finit par prier cette dame de permettre que le membre du conseil ait l'honneur de l'accompagner chez elle pour y remplir la mission dont il est chargé. On va de concert dans l'appartement : alors l'envoyé du sénat déclare en termes doux et pacifiques qu'il lui est enjoint de faire une visite exacte des meubles ou choses appartenant à cette étrangère ; celle-ci en paraît surprise, mais y consent. On ouvre les armoi-

res, les tiroirs, les cassettes, et l'inspecteur paraît à peine y jeter un coup-d'œil; cela fait, et lorsque l'opération paraît terminée : « Madame, lui dit le monsieur, vous avez sûrement un nécessaire? » Cette première question fait naître quelque embarras. La dame hésite, balbutie; elle avoue, mais elle se plaint de cet excès de curiosité et de recherches. Le nécessaire est visité superficiellement; les gobelets, les petits ustensiles, sont à peine regardés, et aussitôt on le referme. « Un moment, madame, dit encore le visiteur; il y a un secret dans ce secrétaire, et une manière de l'ouvrir. » Oh! pour lors la dame éclate en murmures; elle allègue qu'il y a des papiers dont les secrets ne sont pas les siens, et cependant elle finit par tout soumettre aux regards du commissaire, qui n'a pas l'air d'y faire attention. « Enfin, monsieur, lui dit la dame, j'imagine que vous êtes satisfait; et à moins qu'il ne faille vider mes poches, je pense que vous n'avez plus de recherches à faire? — Encore une, madame, s'il vous plaît : nous n'avons vu qu'un secret dans votre secrétaire,

et il y en a un second qui dérobe à mes yeux trois boîtes dont il faut que je rende compte. » Cette parole fut un coup de foudre ; la pâleur, la crainte, la suprise, furent les avant-coureurs de la découverte. Le monsieur exigea que la dame elle-même mît la main sur l'endroit qu'il lui indiqua, et qui était effectivement le point du ressort : il fut mis en mouvement, et les trois boîtes furent aperçues. Aussitôt l'on fait chercher un malheureux chien : on ouvre une boîte à son nez, et à l'instant il tombe mort. Voilà, monsieur, le fait qu'on assure : on y ajoute que ladite dame, emprisonnée à Venise, a déjà beaucoup parlé, et que M. le comte d'Artois avait été averti depuis assez longtemps de se méfier d'une femme, que sans doute on lui avait désignée. Je me ressouviens qu'en apprenant l'affaire de Chambéry, où mourut l'abbé, on fit mention, dans le récit, d'une femme à qui l'on donna l'épithète de scélérate, mais je n'ai jamais rien su de plus. Il faudra voir si cette aventure, qu'on dit vraie, donnera quelque éclaircissement.

Nous vivons ici au milieu des horreurs qui rendent tout croyable ; on dit qu'il s'est fait des motions affreuses, jusqu'à proposer de délibérer si ce serait par le fer ou le poison qu'on se délivrerait de quatre à cinq individus qui gênent les opérations. Je ne m'étonne pas que ces excès aient servi à ramener des gens à la vérité et au bon ordre. Le célèbre Marmontel est entièrement converti, et paraît pieux comme un ange. Frappé, dit-on, des abominables suites d'une philosophie hideuse, il fait par ses regrets et par sa conduite chrétienne amende honorable à la vraie religion. Combien elle doit paraître aimable à la vue, et par la comparaison de sa monstrueuse rivale ! Les motions continuent dans le même genre ; il ne s'agit de rien moins que d'égorger, et nommément les prêtres, désignés par le nom de *calotins*. Je regarde comme un prodige qu'il n'y en ait pas chaque jour quelques uns de massacrés : c'est à eux qu'on attribue tout ce qui déplaît aux amis de la constitution.

Le zèle que la Bretagne et l'Alsace, ainsi que

d'autres lieux de la France, témoignent pour la religion catholique, passe pour un soulèvement excité par les ecclésiastiques, et Paris retentit journellement de ces accusations.

On arrêta ces jours derniers une diligence qui portait trois à quatre cent mille francs pour le paiement des troupes. Cet envoi fut aussitôt travesti en manœuvre de contre-révolution de la part du clergé. D'autres ont été jusqu'à publier que Mesdames faisaient partir douze millions, et qu'elles ne quittaient la France que faussement persuadées par les prêtres que le royaume était menacé du schisme. On ne sait, au reste, que dire sur le départ des princesses; j'ai entendu qu'il aurait lieu et qu'il n'aurait pas lieu : cette dernière opinion est celle d'un homme qui doit être instruit, puisqu'il serait du voyage; c'est quelqu'un que j'ai été assez souvent voir à Versailles.

Il paraît sûr qu'avant de retourner à Turin, M. le comte d'Artois est allé à Vienne, où il a eu une longue conférence avec sa majesté impériale.

Les troubles d'Alsace ont fait ici très grand bruit, et l'on ne dit point encore s'ils sont apaisés. Il y a deux jours qu'on annonçait une fermentation de la même espèce dans la ville de Lyon. On parlait d'émeute, d'attroupement, de cocardes blanches. Je vous donne ces nouvelles avec le ton du doute et de l'incertitude parce que je n'en ai pas la preuve.

Depuis quelques jours on a affiché et j'ai lu imprimé sur du papier rouge aux coins des rues de Paris un avertissement. L'intitulé est celui-ci : *Correspondance Nationale;* les premiers mots sont : *Citoyens, la patrie et la liberté sont en danger.* En conséquence on invite à être sur ses gardes, à veiller, à épier les mouvemens du dedans et du dehors, à communiquer au bureau établi dans la rue de Condé les connaissances qu'on aura acquises. On prétend que c'est une nouvelle ruse du club des Jacobins pour éveiller le peuple et le tenir en haleine. Du reste, ce même club est vivement attaqué. Le club monarchique, qui chaque jour devient plus nombreux et plus hardi, la Bouche de fer,

les écrits même qui courent les rues, tout a l'air d'être dirigé contre ces Jacobites, dont l'excessive influence sur l'Assemblée nationale alarme et désole Paris et les provinces. C'est, dit-on, dans ce club que se préparent et se rédigent toutes les opérations des législateurs, de manière que les décrets sont déterminés avant qu'on en discute l'objet.

Les sermens et les jureurs sont toujours l'aliment des conversations; le mépris, le blâme et une sorte d'horreur, suivent les apostats. Il ne faut pas cependant confondre avec ceux-ci les ecclésiastiques qui ont excepté les objets spirituels du serment qu'ils ont prêté. Ils ont eu tort; je ne suis pas le seul à beaucoup près qui pense ainsi, et le serment purement civique est mauvais; mais dès qu'ils n'ont pas juré contre les droits et les lois de l'Église, on ne peut pas leur imputer des sentimens schismatiques. Qu'est-ce qu'il y a de vraiment fâcheux pour eux, c'est 1° de passer pour avoir fait le serment pur et simple; 2° c'est d'avoir juré de soutenir ce qui, dans l'ordre même temporel,

est contraire à la justice; 3° c'est d'avoir adhéré sans connaissance à une constitution que ceux même qui en ont formé le monstrueux assemblage, ne peuvent pas définir.

On parle d'un grand nombre de poignards saisis chez des couteliers de la rue du Bac. On les dit faits en forme de crucifix, de manière qu'un ressort mû au bas fait sortir le dard par l'extrémité d'en-haut. Si l'on en croit la rumeur, on en a déjà pris environ mille, et selon le langage du moment, ils sont destinés à être employés par les aristocrates. En supposant la vérité du fait, il serait plus vrai peut-être de dire qu'ils étaient préparés contre eux.

J'apprends tous les jours de nouveaux départs pour les pays étrangers, et je n'en suis pas surpris.

Les gazettes vous apprendront la pétition de trente-deux sections de Paris adressée à l'Assemblée nationale pour empêcher Mesdames tantes d'aller à Rome, malgré l'agrément du roi, et sa réponse à la municipalité.

On prétend que le prince de Condé, dont

l'absence et surtout la résidence chez des nations étrangères, inquiète un grand nombre de gens, a failli être livré à des ennemis entre les mains desquels il serait fâcheux de tomber. Ce n'est qu'un *on dit*.

Trois évêques de Bretagne sont mandés à la barre de l'Assemblée nationale, comme accusés d'avoir excité des troubles, précisément parce que, fidèles à leur conscience, ils se sont montrés dignes de l'épiscopat.

C'est le fils d'un bonnetier de Rouen qui est élu à l'archevêché de cette ville, et le fameux abbé Grégoire à l'évêché de Blois; ainsi des autres. Ah! combien on aurait à rire, s'il n'y avait pas tant de sujets de pleurer!

Des lettres de Chambéry disent qu'il y est arrivé nombre d'émissaires de la propagande, qui, avec de l'argent, ont engagé le peuple de cette ville à molester et huer les Français qui y sont réfugiés, et qu'on y avait besoin d'être secouru par les régimens du roi de Sardaigne, qui maintiennent l'ordre. De tout côté le mal

français cherche à se répandre ; c'est vraiment une peste.

Il s'agit en ce moment de l'hôtel des Invalides, dont la suppression pourra grossir le monceau de ruines au milieu desquelles nous sommes ; la question est ajournée à mardi prochain.

Le roi n'a point encore sanctionné le décret du serment exigé des prédicateurs, ce qui tient ceux-ci en suspens et peut les jeter dans un grand embarras, vu que le peuple peut sanctionner avec la lanterne ce qui ne l'a pas été par la plume. Cependant il n'est pas bien sûr que la constitution civile du clergé ait autant d'approbateurs parmi le peuple que la liberté ; il se borne à dire que les ecclésiastiques sont des entêtés, qu'ils veulent rattraper leurs biens et faire une contre-révolution. Il s'appuie sur sa propre décision, en affirmant dans son nouveau catéchisme que le serment n'est point contraire à la religion.

Je viens de lire la traduction littérale de la note présentée à la diète de Ratisbonne par le

corps électoral de l'empire, suivie de la seconde lettre de l'empereur, du 29 janvier. J'en extrais une ou deux phrases qui sont peu connues encore, surtout dans vos cantons ; les voici :

« Il paraît très important de considérer en quel nom et en quelle qualité les députés annoncés à Ratisbonne y comparaîtront. Seraient-ils envoyés par l'Assemblée dite nationale, il faudrait en ce cas réfléchir, avant tout, quelle conduite on aurait à tenir de la part de l'empire, pour ne pas reconnaître, *même tacitement*, la révolution arrivée dans la monarchie, et les pouvoirs *illicites* que ladite Assemblée nationale s'est arrogés. Si lesdits députés comparaissent au nom du roi, il s'agira d'examiner si, eu égard à des suites plus graves, l'on pourra recevoir les députés d'un roi *dépouillé de toute sa puissance*, et entrer en négociation avec un royaume dans lequel les limites du suprême pouvoir, *les droits de majesté*, et en général toute la forme du gouvernement, sont dans la plus grande confusion, où tout ce qui a été ci-devant légalement déterminé et reconnu par les

autres puissances est renversé ; où la nouvelle constitution, enfin, n'est encore ni achevée, ni par conséquent adoptée par les autres puissances. Des Etats de l'empire, patriotiquement intentionnés, auxquels le bien commun de l'empire tient tant soit peu à cœur, sauront juger par eux-mêmes combien ces considérations préliminaires sont importantes, et ne se dissimuleront vraisemblablement pas que c'est ici le cas de demander comment à l'aspect de la situation actuelle de la France, l'empire peut demeurer indifférent. »

Je voudrais pouvoir copier toute cette note, qui est de douze pages, mais la chose m'est impossible. Je veux cependant vous faire lire encore ceci : « Il faudra donc opter de deux choses l'une, ou la réintégration du roi de France en ses anciens pouvoirs, et qu'à cet effet des moyens efficaces soient employés, ou que l'on se pourvoie de nouveaux garans. » Il s'agit là de la paix de Westphalie.

Les politiques rejettent l'idée de la guerre et n'y croient pas, d'autres prétendent que c'est

par un effet même de la politique qu'on tient ce langage : vous choisirez.

Paris est toujours sourdement agité. MM. de Lafayette et Bailli ne sont pas, à ce qu'on prétend, sans inquiétude. Les brochures pleuvent journellement. Il faut bien de l'argent pour tout acheter, et bien du temps pour tout lire. Je vis d'emprunt à cet égard, et, sans bourse délier, j'ai de quoi me satisfaire.

On parle déjà d'excommunications lancées par quelques évêques contre les intrus. Tout est dans le chaos, et je ne puis prévoir quel sera le débrouillement.

Peu à peu les impôts vont s'établir. Il y a déjà un droit de patente qui consiste dans le prix d'une permission de vendre et de travailler, permission qui sera substituée aux maîtrises et aux jurandes, dont l'abolition et le remboursement sont ordonnés. Le prix de la patente sera proportionné aux loyers des maisons, boutiques ou appartemens occupés par les marchands, artistes, ouvriers, etc. C'est ainsi que l'explique *l'Ami du Roi*. Il observe qu'on

compte retirer de cet impôt douze millions, et qu'il en faut trente-huit pour rembourser les maîtrises, remboursement qui n'est peut-être que trop incertain. J'ai ouï dire déjà que ce décret d'hier ne plaît pas beaucoup au peuple, mais à moins que la grosseur des objets ne crève les yeux des Parisiens, ils ne voient rien.

---

19 Février 1791.

Je regrette, madame, de ne pouvoir vous transcrire en totalité une lettre de M. Burke à un aide-major des gardes de Sa Majesté Britannique, sur l'abbé Maury, et de M. de Mirabeau. Elle est pour le premier un monument de gloire, et, pour le second, l'humiliante proclamation de son ignominie. Il faut le lire pour se former une idée de l'énergie et en même temps de la solidité qui la caractérisent.

Il est dix heures et demie du soir, et j'entends crier sous mes fenêtres : *Violence excitée en Bretagne par le fanatisme.* Il s'agit du zèle que les peuples de cette province ont témoigné pour que les ecclésiastiques restassent fidèles à la religion, et de l'intérêt qu'ils ont marqué à ceux qui presque tous ont refusé de la trahir par le serment. C'est ainsi qu'on ne cesse d'armer la fureur stupide du peuple contre les prêtres. Vous en voyez les échantillons dans vos gazettes, et nous le voyons ici de plus près.

Un homme de marque a dit aujourd'hui comme une chose sûre, qu'hier, d'après le relevé fait des étrangers qui sont à Paris, il y en avait vingt-quatre mille de plus que le jour de la fédération du 14 juillet. Je ne sais pas l'explication de ce grand nombre, qu'on dit relatif à la multitude et à la diversité des partis qui divisent la capitale.

On assure que Mesdames tantes partent décidément lundi 21 ; demain, en fermant ma lettre, je vous dirai si la nouvelle subsiste.

Le prince évêque de Bâle est tourmenté dans

ses états par l'effervescence de son peuple, qui singe celui de France. Il a demandé du secours à l'empereur, en qualité de prince de l'empire. L'empereur le lui accorde, mais les Suisses du canton voisin refusent le passage sur leur territoire. Il est vrai, selon quelques uns, qu'ils promettent de rétablir l'ordre.

La saisie des poignards est vraie; mais, outre qu'ils sont en moindre quantité qu'on ne l'avait dit, on en sait la destination: c'est une commission venue de Bordeaux, et relative à la traite des nègres.

Des relations venues de Carpentras, par gens qui étaient sur les remparts pour défendre cette ville contre les sept mille brigands venus d'Avignon, et qui déjà avaient dévasté la ville de Cavaillon, portent que les sept mille exigeaient: 1° quinze cent mille francs pour payer les frais de cette guerre; 2° que les habitans vinssent déposer toutes leurs armes à la porte de la ville; 3° qu'on leur livrât quatre hommes pour être pendus. Sur ces affreuses demandes, les habitans, quoique dépourvus d'artillerie, se sont dé-

cidés à se défendre ; tout ce qui était en état de porter les armes s'est rendu sur les remparts. Comme les murs sont bons, on espérait soutenir l'attaque. Un beau matin la troupe ennemie a paru : elle s'est développée, et s'est mise en devoir de combattre. Le temps était calme et serein ; le canon a commencé à tirer ; au premier coup s'est élevé un vent du sud des plus violens ; le ciel s'est chargé de nuages en un instant, et l'orage le plus terrible a éclaté. La pluie était abondante, et la grêle si terrible, que quelques assiégeans en ont été blessés ; les canons, la poudre, tout a été tellement inondé, qu'il a fallu battre en retraite, et se retirer à la hâte. Comme dans le même temps les femmes, les vieillards, les enfans, allaient en procession à une chapelle de la Sainte-Vierge, dite *Notre-Dame de Santé*, à laquelle depuis le temps de la peste on a la plus grande confiance dans Carpentras, on lui attribue cette protection, et cette pieuse croyance est fondée.

Le maréchal-de-camp, de qui je tiens cette anecdote, me l'a garantie aujourd'hui : il m'a

cité des députés de Carpentras qui le disent hautement, et m'a ajouté qu'il avait dîné avec un abbé, dont le père, qui était lui-même avec un autre fils sur les murs, venait de lui envoyer un récit parfaitement le même; depuis cet évènement ladite ville est tranquille.

Des lettres de Chambéry ont confirmé l'histoire de la dame arrêtée à Venise, et elles disent qu'on a tout le fil de cette suite de manœuvres, parce que la prisonnière a beaucoup parlé, et croient que cette prétendue grande dame n'est qu'une *fille*, qui, pour mieux jouer son rôle, s'est décorée d'un grand nom, que même on ne cite pas.

M. l'archevêque de Paris vient de donner un second mandement pour motiver son refus du serment sur la constitution civile du clergé, et déclare intrus, usurpateur, schismatique, et sujet aux peines portées par les canons, tout évêque ou curé de la nouvelle fabrique.

A dater du premier mai prochain, les droits d'entrée de toutes les villes seront supprimés; cet avis a été adopté. Mais les impôts dont on

paraît nous décharger me font craindre ceux d'une autre espèce dont on nous accablera; car enfin il faut de l'argent, et il y aura bien des choses à remplacer, la gabelle, le tabac, etc. Aussi parle-t-on déjà de nouvelles impositions, que la crainte des murmures fait différer; on amuse le peuple, on le gagne pour entretenir en lui l'amour du nouveau régime, amour cependant qui diminue un peu dans ceux qui voient un peu plus loin que l'épaisse multitude, si facile à émouvoir et à séduire, et si difficile à détromper. On dit même qu'il est quelques individus moins éblouis qu'auparavant.

Mesdames partirent hier soir, voulant sans doute que leur départ ne se fît pas aux yeux du peuple! Cependant il en eut connaissance, et malgré toute la légitimité de cette conduite, des poissardes en grand nombre se mirent en marche pour Bellevue où étaient depuis peu de jours ces princesses. Il leur fut envoyé un page pour les prévenir; il alla en poste, et traversa la foule qui cheminait. On dit même qu'il courut des risques, et que son cheval eut un coup de sa-

bre. Il arriva; Mesdames hâtèrent leur départ, et la troupe tumultueuse ne vint que demi-heure après que les princesses eurent délogé. Ces malheureuses femmes des halles se soûlèrent à Bellevue, entrèrent dans les appartemens, se couchèrent dans les lits de Mesdames, et se montrèrent avec l'insolence digne d'un tel bataillon. Ce matin le roi a écrit à l'Assemblée nationale pour lui donner avis du voyage de Mesdames; et si tout n'était pas croyable aujourd'hui, croirait-on que le sieur Camus a osé faire la motion de punir ces augustes princesses, de ce que le roi leur donne sur sa liste civile.

La suppression des droits d'entrée fixée au 1^er^ mai a commencé dès hier, et l'on a déjà fait entrer des marchandises avec une franchise anticipée. Tout semble annoncer l'accélération de la banqueroute, qu'on regarde comme inévitable.

Je ne sais pourquoi l'on a doublé aujourd'hui les gardes au château et ailleurs; craindrait-on que Leurs Majestés n'aient aussi envie de s'expatrier? Ce serait une fausse alarme. La lettre pas-

torale de l'archevêque de Paris fait une vive sensation sur le côté gauche de l'Assemblée: on est allé chez l'imprimeur pour en saisir les exemplaires, parce qu'on en craint les effets; on n'a pu en prendre que quarante, mais il y en a environ dix mille de répandus. M. l'évêque de Clermont, dont la lettre est dans le même goût, reçut, il y a peu de jours, une lettre de l'oratorien nommé à son évêché. Cet intrus lui fait part de son élection en lui annonçant qu'il est prêt à lui rendre sa place lorsqu'il se sera mis en règle et qu'il se sera montré bon patriote en faisant le serment. Je vous garantis ce fait et le suivant. Un apothicaire du Mans, député à l'Assemblée, croyant que l'évêque de cette ville, que j'ai eu l'honneur de voir ces jours derniers, n'était pas, dans le moment encore, rendu au Manége, monte à la tribune pour y dénoncer au comité des recherches une lettre pastorale adressée aux électeurs du département. Aussitôt M. l'évêque du Mans se lève, interpelle par son nom ledit apothicaire, qui est le sien, et il lui dit: « Monsieur, il est inutile de

faire des perquisitions sur la lettre que vous dénoncer ! elle est de moi. Je suis le pasteur de mon peuple : j'ai et j'aurai toujours le droit de l'instruire, *quoi qu'en puissent dire tous les apothicaires de France.* » L'application de cette façon de parler triviale et assez usitée fit rire bien des gens, et engagea le dénonciateur à déguerpir promptement de la tribune après le mince succès de son expédition.

L'abbé Grégoire, que je vous ai mandé être élu à l'évêché de Blois, a eu l'honneur, ou plutôt l'opprobre, d'être nommé à quatre évêchés différens, nommément au Mans. Quelle somme de mérite dans un seul homme ! Quel curé que celui dont on peut extraire quatre évêques.

L'abbé Goutte, qui de dragon est devenu curé, est aussi évêque, ou d'Autun ou de Tarbes ; on varie sur le lieu ; mais sur quoi je ne puis varier, c'est sur l'idée que j'ai de ces opérations bizarres ; c'est vraiment une farce mêlée aux terreurs de la tragédie ; c'est le diable qui parodie, par de telles créations, l'œuvre admirable de l'institution de l'épiscopat. Ce n'est pas

qu'un excellent curé ne puisse devenir un bon évêque, mais les Grégoire et les Goutte, de jureurs métamorphosés en successeurs des apôtres, c'est une petite pièce composée par Lucifer. On a souvent réduit en abrégé plusieurs gros volumes, hé bien ! dans les deux dernières années, je retrouve le sommaire des crimes, des attentats, des absurdités et des ridicules de dix-huit siècles.

On disait ce soir dans une bonne maison que M. de Montmorin irait incessamment faire part à l'Assemblée nationale de la réponse des princes d'Allemagne, qui ne veulent point entendre aux indemnités, qui veulent absolument qu'on leur rende justice, faute de quoi ils entreprendront de se la faire.

M. le comte d'Artois n'est point encore de retour à Turin. Des lettres arrivées avant-hier de cette ville disaient seulement qu'on l'y attendait.

Si une motion faite au club des Jacobins réussit à l'Assemblée, on ne dira plus un chevalier de Saint-Louis, le terme est trop aristocrate;

on y substituera cet élégant titre : « *Militaire porte-croix.* » Hé bien ! avons-nous de l'esprit et de l'invention pour nos dix-huit francs par jour ! je vous en fais juge.

On parle de l'érection d'un nouveau club dont j'ignore la dénomination : nous en aurons beaucoup plus que nous n'avions de chapitres, et l'office n'en sera pas tout-à-fait le même.

J'ai omis de vous dire que Mesdames étaient si déterminées à partir, surtout madame Adélaïde, qu'elles ont dit ouvertement que si elles étaient arrêtées et ramenées à Paris, elles en repartiraient aussitôt, et que les obstacles multipliés qu'elles rencontreraient serviraient à manifester à toute l'Europe la liberté dont on jouit en France. On a voulu persuader au peuple qu'elles devaient considérablement ; c'est une fausseté : il est constaté qu'elles ont donné ordre à leur trésorier-général non seulement de tout payer, mais de continuer leurs œuvres de charité, qui même sont augmentées. Ce qui inquiète le plus le côté philosophe de l'Assemblée, c'est qu'on croit qu'elles quittent la France

par l'horreur qu'elles ont du schisme qui s'y introduit, et que ces messieurs, vrais loups mal masqués sous la peau de brebis, affectent de ne pas vouloir toucher à la religion, tandis qu'ils s'efforcent de la détruire. Il est certain d'ailleurs que cette expatriation des tantes du roi fera une impression fâcheuse pour les douze cents mois dont le règne tyrannique fait détester le royaume.

Je m'aperçois souvent que mes lettres sont plutôt remplies de petites anecdotes que de grandes nouvelles; mais ces dernières sont plus rares et se lisent dans les gazettes, que je ne veux pas copier. Il est d'ailleurs des détails qui quelquefois peuvent intéresser, et comme mes lettres sont le supplément des conversations, j'ai imaginé pouvoir suivre ma méthode. Si cependant elle devenait trop dispendieuse, je me le reprocherais : je veux vous amuser et non vous ruiner.

Ayez soin de me marquer de temps en temps si mes lettres vous arrivent exactement.

15 Février 1791.

N'aurons-nous donc jamais de tranquillité? Avant-hier, pour avoir témoigné des craintes sur l'état du roi, un homme faillit être pendu dans les Tuileries! On le tira avec peine des mains des brigands, qui sont toujours ici en grand nombre. Ce même jour, fécond en émotions incendiaires occasionées par le départ de Mesdames, fut terminé par une scène dont le ridicule égale la violence. J'étais chez quelqu'un qui, effrayé pour moi, me força à prendre un domestique pour me reconduire, précaution inutile, parce que tout était fini dans mon canton.

Il était huit heures du soir lorsqu'une foule de quatre à cinq cents personnes vinrent tumultueusement au Luxembourg. On avait fait courir le bruit que Monsieur, frère du roi, qui y loge, méditait une fuite; que les voitures

étaient chargées, et que la nuit même il décamperait. La nouvelle était de toute fausseté ; n'importe, on arrive chez lui, on l'amène, ainsi que Madame, aux Tuileries avec une escorte à laquelle il ne manquait que des têtes sur des piques pour rappeler le 6 octobre. Des gens du peuple étaient aux deux portières de son carrosse ; des gens à cheval les précédaient ; des cris affreux se faisaient entendre. Lorsque ce convoi fut arrivé aux Tuileries, le roi dit à la troupe conductrice qu'il répondait que son frère ne s'en irait pas. Sur cette parole, on le ramena le même soir au Luxembourg, où il y a bonne garde pour empêcher l'évasion. Vous voyez, monsieur, que de toutes parts éclatent des preuves de liberté : celles du bonheur sont du même genre.

L'abbé Fauchet, dont l'extravagance est à son comble, a été nommé à l'évêché de Nevers. Si la France ne peut pas tomber en quenouille, son épiscopat prétendu tombe visiblement en démence.

Toulouse marque une opposition frappante

au serment exigé par les décrets. Le peuple a menacé de mettre en pièces les prêtres qui le feraient et la municipalité qui l'exigerait. Aussi, cette dernière n'a-t-elle pas même osé faire afficher le décret. A Coutance, sur cent vingt ecclésiastiques, pas un seul n'a prêté ce détestable serment. Cela met en fureur ceux qui l'ont prescrit, et en conséquence rien n'est épargné ici et ailleurs pour animer contre le clergé. On ne cesse de lui prêter les intentions les plus odieuses et de le représenter au peuple comme la source de tous les malheurs.

Jusqu'à présent les nouvelles de Mesdames n'annoncent pas qu'elles aient trouvé de grands obstacles sur leur route. Elles ont passé par Sens et s'y sont arrêtées pour aller au tombeau de leur frère, le feu vertueux dauphin. Elles y ont répandu des torrens de larmes, ce qui en a fait couler des yeux de tous les assistans. Cela fait, elles ont donné de grandes aumônes, et, pour première récompense, elles ont recueilli les plus abondantes et les plus éclatantes béné-

La fabrique des évêques et des curés va grand train ; bientôt la France sera couverte d'intrus, et les peuples seront sans pasteurs. Ceux qui ont prêté le serment avec restriction seront bientôt dans l'embarras, car, ayant excepté de leur jurement ce qui regarde l'Eglise, ils ne pourront ni reconnaître l'évêque postiche que leur envoient les usurpateurs de l'autorité légitime, ni les restrictions ou extensions de paroisses, et il doit arriver qu'ils soient tourmentés de manière à se retirer. La persécution est complète : il n'y a que du courage, de la patience et des prières à lui opposer.

La multitude des étrangers est sensible. Les hôtels garnis regorgent, et l'on voit dans les rues des figures inconnues, à ce que disent bien des gens. D'autre part, une quantité d'hommes de tout âge et surtout jeunes s'expatrient. De là vient que l'Assemblée nationale s'occupe en ce moment des émigrans, qu'elle veut, dit-on, ou forcer à revenir, ou priver de leurs biens. Nouvelle preuve de l'usage qu'on peut faire des droits de l'homme.

Il n'y aura plus ni bancs particuliers, ni chapelles dans les églises. L'uniformité est la passion des législateurs qui nivèlent le moral du royaume, et réduisent tout à une superficie parfaitement plane ; il n'y aura de montagnes et de vallées qu'au physique. Tel est leur système, qu'on croit peu solide et peu durable. On les dit inquiets de certaines nouvelles que les bavards répandent, mais la peur la moins fondée agite les âmes faibles, et l'on en compte plus d'une dans les douze cents. Il n'est pas jusqu'à la sortie de l'escadre anglaise qui ne les mette en souci. On la dit supérieure à celle qu'ils envoient je ne sais où, et ils craignent la destination de sa rivale. Le célèbre Burke a fait une nouvelle lettre, plus ample que celle dont je vous ai parlé dans ma dernière, et en ce moment on la traduit.

On annonce deux nouveaux ouvrages contre le clergé et la noblesse : les plumes sont de concert avec les glaives.

Depuis hier grande rumeur. Je l'ai observé ce matin en traversant les Tuileries, où les

groupes étaient multipliés. J'ai été frappé du nombre de gens que j'ai vus, et cela m'a confirmé ce qu'on m'avait dit de la foule des étrangers. Du reste, on ne les croit pas venus à mauvais desseins, à en juger par la qualité de plusieurs d'entre eux.

J'avais appris avant ma course que Mesdames étaient arrêtées à Arnai-Duc. M. de Narbonne est venu en apporter la nouvelle, et M. de Montmorin en a fait part à l'Assemblée. Celle-ci en a renvoyé l'examen et la décision au pouvoir exécutif, et le roi a déclaré que ni lui ni l'Assemblée nationale n'avaient le droit de s'opposer à leur voyage. Quand le peuple a appris cette décision, il a paru fort mécontent, et au moment où je vous écris, il y a de grands mouvemens auprès de la demeure du roi. Paris m'a paru dans une très grande agitation. Les gardes nationales que j'ai rencontrées sur le Pont-Neuf, moi étant en voiture, marchaient très vite, et en général on a l'air d'éprouver une convulsion. On ne sait qu'augurer et que prévoir. Il peut se faire que nous soyons à la veille de quelque

trouble auquel tout paraît se disposer. Vous êtes fort heureux d'être éloigné de ce flux et reflux continus, dont je ne puis vous donner qu'une idée légère. Les motions font horreur. Imaginez ce qui peut arriver de plus fâcheux, à l'exception du meurtre ; c'est ce que l'on propose, et la place la plus élevée semble provoquer le désir d'en procurer la chute. La manière dont on traite les plus grands personnages ajoute à l'insulte. On a fait la marche du Luxembourg aux Tuileries à pas d'ambassadeur ; elle a duré cinquante-cinq minutes. Les femmes de chambre de Mesdames et leurs équipages sont retenus à Bellevue, et six chemises sont tout ce qu'elles ont dans des sacs de nuit avec autres nippes de cette nature. On a beau voir ce qui se passe, la raison répugne à le croire, et je n'imagine pas que dans les contes des fées on en ait jamais produit une assez méchante pour opérer autant de maux.

Paris est plein de familles ruinées. De grandes dames vont à pied, et la splendeur ancienne a presque totalement disparu. Je fermerai ma lettre

ce soir, et peut-être que demain avant qu'elle parte il y aura du neuf. Quelqu'un m'a paru douter du passage de Mesdames par la ville de Sens; on dit cependant, comme je vous l'ai mandé, que des lettres en font le détail.

Depuis une demi-heure j'apprends que le peuple veut qu'on fasse revenir Mesdames! qu'il y a une grande effervescence aux Tuileries, qu'on y fait amener des canons, outre ceux qui y sont toujours, qu'on a déployé le drapeau rouge! Je n'en sais pas davantage, si ce n'est qu'on criait obligeamment qu'il fallait exterminer tous les prêtres. J'espère, par amitié pour eux, que demain on aura changé d'avis. Ces sortes de menaces deviennent ordinaires, et l'on s'y accoutume.

On crie en ce moment sous mes fenêtres l'arrestation de Mesdames et ce qui a rapport à cette audace! Nous sommes assassinés journellement de ces cris, dont l'objet, le ton, l'insolence, sont un supplice.

Le bruit des dissensions, ou plutôt de la cruelle guerre qui commence en Languedoc

entre les catholiques et les protestans, se répand et s'accroît depuis quelques jours.

---

27 Février 1791.

Le grand tumulte de jeudi 24 se termina par la fermeté des gardes nationales, qui se montrèrent vraiment zélées pour le roi; elles étaient accourues en plus grand nombre qu'on ne les avait demandées, et on les fait monter à plus de dix mille. Outre cela, il s'était réuni dans la grande et immense pièce qui précède la chambre du roi au moins quatre à cinq cents gentilshommes; les autres avaient trouvé la grille fermée du côté des Tuileries et du Carrousel contre l'inondation des femmes et des brigands. On ne sait pas au juste combien étaient ces derniers. Ils criaient que le roi devait faire revenir Mesdames. M. le maire leur parlait avec une douceur très inefficace, car il fut menacé

par eux de la lanterne. M. de Lafayette, irrité de la mollesse des harangues du maire, lui dit : « F... monsieur, ma vie n'est rien, mais mon honneur m'est beaucoup ; votre f... municipalité peut sacrifier le sien, mais il faut que j'agisse. » Cela fut dit à haute et intelligible voix en présence du peuple. Alors le maire consentit qu'on employât la force ; et, sans tirer un coup, mais avec des bourrades, les factieux furent dissipés. Ce jour ne fut pas heureux pour M. Bailli. Etant monté chez le roi et le félicitant de ce que des moyens doux avaient tout calmé, le roi lui dit *qu'il était temps de ne pas confondre la faiblesse avec la douceur ;* propos remarquable à bien des égards. Les divers membres de la noblesse qui étaient dans les appartemens dirent, comme par acclamation, et cependant chacun en détail, au maire, que sa tête en répondrait. La paix étant rétablie, le roi vint témoigner une grande sensibilité aux gentilshommes, et leur dit qu'on n'avait rien à craindre quand on avait une pareille garde. Il chargea aussi M. de Lafayette de remarquer à la garde nationale combien il était

satisfait et reconnaissant de leur conduite. On convient généralement que la soirée de ce jeudi fit vraiment reparaître le caractère français; que le roi avait un ascendant si marqué alors sur la multitude qui l'environnait, qu'on eût dit qu'il en était maître.

L'opinion est que le club jacobite perd journellement et sensiblement de son crédit et de sa force; et, à s'en tenir aux discours qu'on entend dans la société, ses influences seront peut-être moins funestes que par le passé. La reine, dit-on, avait jeudi un air radieux, charmée sans doute de voir l'intérêt public se réveiller enfin en faveur de la cour. Un évènement qui n'a à celui-ci aucun rapport, avait mis de l'humeur dans le peuple. Les forts de la halle venaient de perdre un procès qu'ils avaient avec un commissaire nommé Serant. Celui-ci, très honnête homme, avait perdu des droits sous l'ancien régime, et les forts de la halle voulaient qu'ils leur fussent restitués. Le commissaire a pleinement justifié l'usage qu'il en avait fait, et l'autorisation de l'ancien gouvernement de ces

droits revenait à M. de Crosère et à M. Lenoir. Le procès a été jugé, et les forts de la halle condamnés aux dépens. Ce jugement, trouvé fort juste par le public, a déplu aux perdans: ils ont fait tapage, et même encore hier, ce qui a fait dire que les nouveaux tribunaux en imposaient moins que les robes rouges. Voilà, depuis qu'ils sont établis, la première fois que j'en entends parler.

En ce moment, on crie un nouveau décret relatif aux juges de paix: il est, je crois, question de leur costume. On veut peut-être qu'ils soient aussi panachés.

Je me rappelle à l'instant que la séance de vendredi 25 de l'Assemblée nationale, a été singulièrement orageuse, et d'une indécence, à ce qu'on ajoute, plus forte que jamais. M. Barnave a dit que l'état actuel était en péril. Il s'y est agi de la famille, ou, comme on parle aujourd'hui, de la dynastie régnante; on cite un projet de décret touchant la liberté qu'elle peut avoir de voyager hors du royaume. Nous ne l'aurons que lundi ou mardi, si l'on croit ce qui

se débite en attendant. Les fonctionnaires publics, dont le roi et le premier, perdront leur place s'ils la quittent. L'héritier du trône sera obligé aussi à résidence, et en cas qu'il soit mineur par la mort de son prédécesseur, la mère du jeune prince et le premier prince du sang seront tenus à ne pas désemparer. Toutes ces idées sont venues à l'occasion du départ de Mesdames, lesquelles, par parenthèse, n'ont pas encore avec elles leurs femmes de chambres, retenues par le peuple : il y a du moins trois jours qu'elles n'étaient pas encore parties.

La fameuse Mademoiselle héroïque, qu'on dit être très au fait de la révolution et de ses circonstances, vient d'être arrêtée à Bruxelles avec beaucoup de papiers ; on l'a transférée ailleurs, et il y a apparence qu'elle donnera des lumières sur plusieurs objets.

M. le cardinal de Rohan a été empoisonné. En mangeant un morceau, il s'écria : « *Ah ! que cela est mauvais !* » Heureusement cette répugnance le fit vomir presque aussitôt et rejeter le poison. En ayant donné à un chien, il périt

dans peu de temps. Le cuisinier du cardinal est en prison, et comme ce n'est pas en France, il y aura plus de liberté pour la justice : les belles actions, comme vous voyez, madame, se multiplient.

Le petit journal fait mention du discours du roi à M. Bailli, le 24 de ce mois : on convient généralement que le monarque s'est montré ce jour-là avec une fermeté qui lui est peu ordinaire. Il a plus fait : il a parlé avec sensibilité et bonté ; enfin, pour tout vous dire, il y a eu une satisfaction générale.

Le Brabant, suivant la *Gazette de Leyde*, fait à l'empereur des demandes pour une nouvelle organisation des États des Pays-Bas ; et il les désire formés sur le modèle des États-Généraux de France, c'est-à-dire que si l'empereur n'y prenait pas garde, il pourrait laisser introduire dans ses provinces le mal français. Heureusement il peut s'éclairer par l'expérience de ses voisins, et il y a un grand nombre de troupes dans le pays ; d'ailleurs il paraît que la requête présentée à Léopold a singulièrement pour motif

la jalousie des deux partis qui ont été opposés l'un à l'autre dans les temps de trouble. Le général Bender n'a point quitté le Brabant, ou du moins il n'est point allé à Vienne. On disait, il y a quelques jours, qu'il était au Luxembourg. Je crois vraies les différentes anecdotes que je vous marque et que les gazettes ne vous disent pas.

On assure que toute négociation avec les princes allemands au sujet des indemnités est rompue, et que les trois commissaires envoyés en Alsace n'y ont pas eu le succès qu'ils désiraient.

M. l'évêque d'Autun, l'évêque de Babylone et l'évêque de Lydda, ont sacré jeudi matin l'abbé Expilli pour l'évêché de Quimper, et l'abbé de Marolles pour l'évêché de Soissons. Après le sacre, l'évêque d'Autun, dont les chevaux étaient prêts, est monté en voiture pour aller à Londres, où il porte son infamie. Les deux nouveaux évêques ont eu l'audace d'aller le lendemain chez le roi, et l'un d'eux lui a dit : « J'ai été nommé par le peuple, c'est un bon

choix que celui du peuple. » Il faut, madame, dans le temps où nous sommes, nous accoutumer à tout entendre, à tout voir, à tout souffrir.

Je rentre chez moi, et avec la confirmation de ce qui me fut dit hier; je vais ajouter un développement qui vient de témoins oculaires. Dans la séance de vendredi dernier, que je vous ai dit avoir été fort tumultueuse, on avait dit que le roi devait être emmaillotté par la loi; qu'il était le premier fonctionnaire public, que le dauphin était son suppléant, et autres choses de cette nature. Ces discours enflammèrent le zèle et l'éloquence de M. l'abbé Maury, de Cazalès et de d'Eprémenil. Ce dernier ayant protesté qu'il était et serait toujours pour le roi, tout le côté droit s'est levé : la noblesse a mis l'épée à la main, et des cris de vive le roi! se sont fait entendre de toutes parts. Le côté gauche est resté confondu, les galeries dans la stupeur, sans dire mot; le président, M. Duport, a été menacé; et l'on prétend que si le côté enragé avait fait la grimace, c'en était fait de lui.

Le roi, ajoute-t-on, s'est acquis depuis trois jours bien des amis. La noblesse se réveille, elle lui est dévouée. Dès qu'on apprit jeudi que son château était menacé, l'Opéra, la Comédie Française et Italienne, la loge Olympique, où il y avait bal, tout fut déserté, et les appartemens des Tuileries remplis de gentilshommes ayant chacun six coups à tirer. Le roi parcourut tous les rangs, parla à tout le monde, marqua qu'il sentait ce qu'on faisait pour lui, et par là il quadrupla sa force. Aussi le petit journal dit-il aujourd'hui dans une chanson sur l'air de Joconde :

Aux cartes dame Nation
Joue avec la noblesse ;
La noblesse est en grand guignon,
L'autre triche sans cesse.
Quoiqu'elle soit dans le malheur,
Pour elle je parie,
Il ne lui faut qu'un roi de cœur
Pour gagner la partie.

Le discours du roi à M. Bailli est plus surprenant que je ne l'avais dit. Il témoigne être

au bout de sa patience, et semble annoncer de la vigueur. Amen. Au sortir de chez le roi, où l'on dit qu'on voulait introduire quarante à cinquante femmes (des demoiselles de Saint-Honoré), ce qui fut empêché, un brigand se jeta sur un des chefs de la garde nationale, le terrassa, et se disposait à l'étrangler, lorsqu'un membre de la noblesse vint à son secours, le délivra, et somma M. le maire de le faire arrêter. Celui-ci dit qu'il allait prendre les ordres du roi. Le roi répondit: « Vous avez des lois, faites-les exécuter. » Finalement le coquin a été arrêté, à ce qu'on dit.

C'est le général Bender qui a fait emprisonner la Fameuse.

L'empoisonnement du cardinal de Rohan est très vrai; le prince son frère, qui est ici, l'a confirmé, et il n'est pas rassuré sur les suites relatives à sa santé. Le départ du jureur et sacreur d'Autun n'est pas si sûr. Il y a eu ce matin un nouveau sacre ou sacrilége à Notre-Dame; chaque jour voit éclore de nouvelles horreurs. Jamais on ne sent mieux le prix du soleil que

lorsqu'on est dans le sein des ténèbres au milieu des précipices; c'est aussi lorsque dans l'aveuglement des passions on se voit entouré de crimes, qu'on apprécie les utiles beautés de la religion.

On est encore incertain sur le succès du voyage de Mesdames; elles ont écrit, ou plutôt elles ont signé sans la lire, une lettre écrite au président de l'Assemblée, qu'elles terminent avec l'assurance de leur respect; malgré le décret du 19 juin, cette formule a paru extraordinaire.

On dit qu'hier on a appris que le camp de Jalès était en mouvement, et l'on envisage avec frémissement les maux que peut occasioner une guerre plus que civile, si c'est une guerre de religion, ou pour mieux dire d'irréligion.

On doit, dit-on, s'occuper incessamment à l'Assemblée de la régence du royaume. Je n'entends pas que ce puisse être pour le moment présent, malgré l'audacieux délire qui a osé en faire mention dans quelque club particulier. C'est donc afin de faire des règlemens

pour l'avenir. On présage bien du bruit lors de ces discussions; il y en eut beaucoup hier au sujet des émigrans, dont on fixera le sort demain ou après.

L'évêque de Soissons continue à donner les preuves du courage le plus héroïque. Sa doublure, car il n'a point de successeur, fut seulement installée de jeudi dernier, et déjà l'on a fait vider l'évêché à Soissons; on en a ôté les meubles, et le légitime prélat, retiré dans son séminaire, a reçu ordre d'en sortir et de s'éloigner; il a parlé avec une fermeté et une onction qui ont déconcerté les porteurs d'ordre. Il est toujours à Soissons.

Jeudi matin, après le sacre, une vieille femme du peuple ayant vu entrer dans l'Assemblée les deux nouveau-nés et bâtards de l'épiscopat, vit ensuite arriver M. l'évêque du Mans: « Ah! monseigneur, lui dit-elle, vous allez trouver deux nouveaux évêques; ils viennent d'être sacrés par un cocher de fiacre. » Le mot est certain; jugez de la vénération du peuple.

On a fait une pétition à l'Assemblée pour que

M. le grand-aumônier perde sa place : son crime est de n'avoir pas prêté le serment, de ne pas nommer un prédicateur qui ait juré, et de n'avoir pas présenté au roi les deux successeurs postiches des apôtres.

Il y a eu aujourd'hui grand monde à la cour. La reine l'a remarqué et l'a dit d'une manière obligeante qui a fait impression. Jeudi soir il y en avait plus encore ; l'intérêt qu'on a marqué à la cour paraît avoir produit un grand effet, et la reconnaissance de la cour en produit un aussi très visible ; les cœurs sont bien réchauffés, et vous seriez touchée des détails qu'une lettre ne peut contenir.

On ne peut plus sortir du royaume avec de l'argent. Madame la comtesse de la est partie pour Tournay avec quatre sacs de 1,200 francs ; on lui en a laissé un pour achever sa route, et retenu trois. Même accident est arrivé à madame la princesse de Cholais, qui vient de retourner en Suisse ; on lui a ôté 50 louis, ne les jugeant pas nécessaires à son voyage. C'est qu'on se plaint de ce que le numéraire sort de

France. Il faut donc y rester au milieu des dangers de toute espèce, ou aller mourir de faim ailleurs. Telle est la douce alternative que propose la sage humanité des douze cents.

Je laisse à la *Gazette de Paris* le soin de vous instruire du rapport et du jugement de l'affaire de Nîmes. Ils sont dans l'ordre du jour.

On a répandu, il y a quelques jours, que trente-six mille brigands épars dans Paris se proposent de piller les maisons, celles surtout où l'on peut soupçonner de l'argent; on les dit armés de cannes à dard et autres instrumens propres à soutenir leur opération. Je mets cette frayeur au rang de celles qu'on procure aux enfans par de vieux contes sans vraisemblance.

J'oubliais que la blanchisseuse doit remettre chez le boulanger Mercier un petit paquet à votre adresse : il contient l'instruction pastorale de M. l'évêque de Boulogne, adoptée par un très grand nombre des évêques de France, au sujet de la constitution civile du clergé. Si cette érudition théologique ne vous amuse pas, elle pourra plaire et être utile à des ecclésiastiques

de votre connaissance, et je vous invite à ne pas la perdre, elle est vraiment estimable.

Prévenez madame Aloudon, en cas de fuite en pays étranger, de ce que je vous mande sur la difficulté bien réelle d'emporter avec soi du numéraire en grosse quantité.

6 Mars 1791.

La scène du 28 février qui se passa aux Tuileries a jeté dans la capitale une consternation dont on paraît très vivement et très tristement occupé. Je suis persuadé, madame, que ce récit aura fait sur vous une impression semblable. On n'apprend pas sans émotion que la noblesse entourant le roi ait été humiliée et avilie jusque dans son palais. Il existe une lettre imprimée de M. Villequier et de M. le marquis de Duras à M. de Lafayette, qui annonce, quoique d'une façon modérée, leur grand mécontentement. On y relève l'expression dont ce général s'est servi dans une proclamation à la garde nationale, qui qualifie de gens suspects quelques uns des gentilshommes qui se trouvaient dens la chambre du roi, sans les désigner. Il est une autre expression qu'on n'a pas goûtée davantage. Le général s'exprime ainsi en parlant

sans doute des gentilshommes de la chambre : *Les chefs de la domesticité du roi.* Vous sentez combien ce langage a dû déplaire ; aussi ai-je cru remarquer qu'il avait fort déplu, et que cette circonstance n'avait pas grossi le nombre des amis du général. Ce qui est certain, c'est que la journée du 28 a produit le plus mauvais effet. La noblesse en gémit, le peuple en triomphe, et l'on craint toujours plus quelque funeste explosion. Il m'a été dit aujourd'hui que cent sept passeports avaient été signés depuis lundi.

Paris devient chaque jour plus redoutable, et cependant, à en juger par ce que m'a dit, il y a vingt-quatre heures, un homme arrivé de Lyon par la diligence, on est peut-être ici plus tranquille qu'ailleurs. Il a néanmoins ajouté qu'on était si effrayé des agitations de la capitale, qu'il avait fait la route absolument seul ; qu'on lui avait dit à Lyon que personne ne demandait des places pour Paris, et il a fini par m'assurer que Lyon était depuis quelque temps d'une démocratie incroyable, après avoir été

d'un sentiment tout opposé. Cela me fait révoquer en doute l'invitation faite à Mesdames de France, dont on n'ose encore affirmer le départ d'Arnay-le-Duc. Il y aurait sur cet objet de trop longs et de trop tristes détails.

La ville d'Auch, à ce qu'on prétend, vient de se déclarer hautement et fortement pour son archevêque, qui s'est conduit de la manière la plus épiscopale et la plus courageuse. Elle veut absolument le conserver, et déclare qu'elle n'en recevra point d'autre. La milice nationale est pour lui, et tous ont juré de ne souffrir aucune atteinte à la religion catholique. Il est encore dans plusieurs endroits des fidèles qui lui sont attachés et qui ne veulent pas entendre parler du serment.

MM. de Lafayette et Bailli n'ont pas eu honte de faire demander aux religieuses de l'abbaye de Panthemone leur église pour le sacre d'un nouvel évêque, et leur réfectoire pour le repas. Ces dames ont opposé un refus formel, malgré le danger des circonstances.

Je ne sais que vous dire du Brabant; on dit

qu'il y a toujours du mouvement et de la fermentation, mais on n'articule rien de fixe; même incertitude sur le camp de Jalès, dont *l'Ami du Roi* regardait hier l'existence comme douteuse, après l'avoir annoncée deux jours auparavant. Il m'a été dit par plus d'une personne que des lettres particulières en faisaient mention, et qu'on ne différait que sur le nombre plus ou moins grand de troupes. On parle de l'Alsace sur le même ton, et les nouvelles sont telles, qu'on ne peut prudemment ni les garantir ni les rejeter.

Dans mes petites courses de la soirée, j'ai appris que le roi était dans son lit avec un peu de fièvre, mais sans danger.

Le véritable et respectable évêque de Vannes, mandé devant l'Assemblée nationale, ainsi que les évêques de Treguier et de Saint-Pol-de-Léon, est arrivé à Paris escorté par deux gardes nationaux. Celui de Saint-Pol-de-Léon s'est échappé de sa ville, sachant que le peuple voulait le défendre, et craignant qu'il n'y eût du sang répandu. Celui de Treguier n'a point en-

core paru. On fait actuellement le procès à l'évêque de Dole pour une cause qui l'honore. Un certain abbé Lamourette remplace monseigneur l'archevêque de Lyon ; j'ignore le nom de celui qui est nommé à Rennes. Dans le fond et à tous égards, ces noms sont très peu intéressans ; ils le deviendront pour l'histoire, qui perpétuera leur infamie en faisant les détails d'une persécution qui le dispute à celles que l'église a essuyées de la part des païens.

Madame la comtesse de Marsan se proposait d'aller bientôt aux environs de Bruxelles. Je ne sais si elle exécutera son dessein. D'après une lettre arrivée hier de cette ville, et dont j'ai entendu la lecture dans les derniers jours du mois passé, il s'est élevé un mouvement violent parmi le peuple, qui, après avoir insulté les gens tenant les états dans le lieu de leur assemblée, les a forcés d'en sortir, et même de la ville; quelques jours après, le tumulte a recommencé, et ce pays n'est pas tranquille. Quelques personnes croient que ces manœuvres sont moins dirigées contre le souverain que contre

les anciens états dont on veut réformer la composition. On va même jusqu'à dire que l'empereur n'est pas fâché de laisser faire cette besogne par le peuple, sans avoir l'air de s'en mêler.

On craint que demain 7, nous n'ayons aussi quelque agitation, parce que la garde nationale a ordre de se tenir prête. Cependant l'objet des discussions pour ce lundi n'a rien d'intéressant, et c'est au mercredi des Cendres qu'est renvoyé l'examen de ce qu'il faudra régler pour les émigrans. En attendant, on a affiché au coin des rues une proclamation du département, signée par M. de Larochefoucauld, président, et que j'ai lue. On y exhorte les habitans qui ont commencé la révolution par leur courage, à l'achever par leur soumission aux lois, et l'on convient qu'il est naturel qu'on cherche à quitter un pays où ne règne pas la tranquillité; cependant où l'on ne laisse sortir qu'avec beaucoup de difficulté, où l'on saisit le numéraire qu'on trouve sur les voyageurs après les avoir fouillés, et on remplace

ensuite cet argent par des assignats. Ainsi en est-il à l'égard de madame la comtesse de la Mark allant en Flandre.

Quelqu'un de ma connaissance, et très digne de foi, a écrit de Genève le détail des troubles qui ont agité cette république. La marche a été à peu près la même qu'en France ; mais on y a été plus sage et plus heureux ; la bourgeoisie s'est conduite de manière à apaiser les esprits, et elle n'a pas imité la folie d'Avignon en se donnant à la France. Je soupçonne que le projet était de l'y engager, ne fût-ce que pour mieux garnir le royaume de protestans. Il paraît clair que le but est d'étendre cette secte, de la rendre dominante, et d'écraser, autant que faire se pourra, la religion catholique.

Le nombre des maréchaux de France sera désormais fixé à six, et leur traitement, qui n'était que de douze mille livres, sera de trente.

Le *Journal de Paris* avait annoncé le 4 de ce mois que le roi avait donné à M. de Lafayette la surintendance de la domesticité de sa maison ;

d'autres papiers avaient dit nettement des valets. Aujourd'hui le même journal annonce une réclamation de M. de Lafayette contre cette nouvelle, et il en promet l'explication dans une des feuilles suivantes.

On avait annoncé pour aujourd'hui la nomination du nouvel évêque de Paris (car le titre d'archevêque est supprimé), mais elle n'aura lieu que dimanche prochain. Messieurs les électeurs ont craint que leur ouvrage n'eût l'air d'une pièce de carnaval. Ils n'ont pas tort, et déjà l'on a dit, en parlant de la promenade faite à pied par les nouveaux évêques en rochet et en camail, qu'on les faisait courir comme le bœuf gras. Il est difficile de mêler plus d'absurdités et de ridicules aux manœuvres déplorables qui amènent le redoutable fléau du schisme. A propos de schisme, je vous crois assez instruite pour savoir que vous ne devez point reconnaître l'évêque intrus nommé depuis peu dans la partie du diocèse de Besançon, auquel vous appartenez toujours, pour ne lui demander ni en recevoir aucune permission, pour ne

communiquer jamais avec lui *in divinis*, cela veut dire dans les choses sacrées et relatives aux sacremens, au culte, pour regarder comme nuls ses ordonnances, ses dispenses, ses règlemens, etc. Tout reste pour la conscience dans le même état, malgré les suppressions et réunions de paroisses. Lisez M. l'évêque de Boulogne, vous en retirerez des lumières.

Je ne puis prévoir ce que je ferai. Je suis encore dans de profondes ténèbres, mais non sans une grande espérance d'un temps plus calme et plus heureux.

Vous vous intéressez au clergé, eh bien! vous saurez qu'on exige pour le payer, quoiqu'on ne le paye pas, un certificat de vie, l'extrait baptistaire, la copie légalisée de tous les titres de bénéfices, pension, etc., qu'il faut affranchir le tout en le mettant à la poste.

10 Mars 1791.

Monsieur, le plaisir que peuvent causer les nouvelles à des solitaires est sûrement bien tempéré par la nature des évènemens qu'ils apprennent. Mes dernières lettres n'étaient pas réjouissantes, et il m'en coûte toujours de prévoir, en vous écrivant, qu'il n'y aura de moment agréable que celui d'une impatiente curiosité qu'on satisfait, et auquel succède celui des plus tristes réflexions.

Je vous mandai, le 6 de ce mois, que le roi était légèrement indisposé. Aujourd'hui vous saurez qu'on craint pour lui une maladie grave. On disait mardi dernier que le danger n'existait pas, mais qu'il pourrait y en avoir. Depuis on a annoncé du mieux, mais ce mieux n'était pas encore le bon. Sa maladie est une fièvre catarrheuse avec des redoublemens et une toux considérable. A voir la structure de ce monarque,

on juge facilement qu'il y a place pour bien des humeurs ; et à suivre le cours de sa vie, on n'hésite pas à croire qu'il y a dans son âme bien des chagrins. Je ne suis pas éloigné de penser que la journée du 28 février, dont je vous ai dit un mot, a fait sur lui une impression profonde. L'insolente stupidité de quelques personnes du peuple ne rougit pas d'en accuser la noblesse ; mais celle-ci, nullement coupable et plus éclairée, sent combien ce qu'elle a éprouvé chez le roi a dû retentir au cœur du roi lui-même. J'ai remarqué qu'aucune des feuilles honnêtes et raisonnables n'a fait mention de cette hideuse aventure, et elles ont agi sagement, car il n'y aurait pas moyen de narrer un fait de cette espèce. Je vous en épargne les ridicules et honteux détails.

L'abbé Marolles, jadis curé de Saint-Quentin, et fait évêque de Soissons, non par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége, mais par la permission de la redoutable justice de Dieu et par l'impie audace de l'Assemblée, est allé dans son prétendu diocèse. La lettre qui

nte son entrée, dit qu'il a commencé par se
décrotter ; qu'il est monté dans son palais,
grand pour sa petite grandeur ; que de
nte maisons honnêtes qui sont à Soissons,
n existe qu'une seule très révolutionnaire
la porte ne lui soit pas fermée ; au total, que
élat, soi-disant évêque diocésain, a dû être
flatté de l'accueil qui lui a été fait. Il a
é pire dans le diocèse de Laon, dont on
it une partie à celui de Soissons. Au sortir
église de religieuses qu'il venait d'enten-
chanter au chœur, il s'est transporté au
ir pour visiter ses pieuses ouailles : elles
nt fait dire qu'elles étaient toutes dans
lit. Le bon ex-curé a pu se regarder comme
peste ambulante, puisqu'à son approche
est frappé. Il a espéré qu'il serait plus
eux chez les frères des écoles chrétiennes,
ceux-ci n'ont été ni plus curieux, ni plus
êtes : ils ont fait répondre qu'ils étaient
occupés pour le voir. Le tout frais mon-
eur n'a pas pu se défendre alors d'un doute
en peut être un que pour lui, et il a dit :

« Je ne sais pas si j'ai bien fait d'accepter cette place. » Voilà le sort qui attend l'excroissance épiscopale qui forme la grande maladie du clergé de France. Mais il guérira : le zèle et la fermeté des véritables évêques attireront les secours de Dieu, et l'impudence sacrilége des pasteurs intrus ne pourra réussir qu'aux yeux de ce qu'il y a de plus déréglé parmi les hommes.

C'est l'évêque *in partibus* de Lydda qui a été choisi pour remplacer M. de La Luzerne. On écrit de Langres que les paysans, électeurs en très grand nombre, avaient mal lu ou mal entendu le nom de celui qu'ils devaient nommer. Aussi *l'Ami du Roi* ne doute pas qu'on ne leur eût fait élire, facilement, ou le *pieux Mirabeau, ou le catholique Barnave :* ce sont ses termes. Il présage une mauvaise réception à M. de Lydda.

Comme le décret qui exige le serment des prédicateurs n'est pas encore sanctionné, le très grand nombre de ceux qui devaient prêcher dans les paroisses commencèrent hier leurs sta-

tions ; celui de la cour n'aurait dû commencer la sienne que dimanche 13. Il a dû vous faire savoir qu'ayant vu deux fois M. le grand-aumônier, et notamment la semaine passée, il avait été dit que le roi s'attendait que le prédicateur ne jurerait pas, et qu'en conséquence il avait été ajouté qu'il n'y aurait point de sermon. Cette décision annonce que le monarque sentait l'inconvénient de prêcher contre le vœu de l'Assemblée, qui, par prédilection, aurait pu inquiéter par ses émissaires le prédicateur des Tuileries. Quant à moi, je l'en félicite, parce que, dans l'agitation où sont les esprits, il n'aurait fait aucun bien, et il pouvait se faire beaucoup de mal.

J'entends chaque jour des gentilshommes se plaindre de M. de Lafayette au sujet de la scène des Tuileries ; huit membres de la noblesse qui y furent arrêtés sont à l'Abbaye Saint-Germain. On parlait hier de lancer contre eux un décret de prise de corps, et même de les envoyer à Orléans, où l'on vient de créer un tribunal provisoire destiné à juger les crimes de lèze-

nation. Ce tribunal sera composé de quinze membres, dont quinze districts du voisinage d'Orléans fourniront chacun un juge. Du reste, ni le crime qu'ils doivent juger, ni la peine dont ils doivent le punir, ne sont énoncés ni connus; tout sera donc arbitraire. On prétend fonder le décret de prise de corps contre les huit prisonniers, parmi lesquels est un fils du malheureux M. Bertier, sur une ancienne loi du temps de Henri IV ou de Louis XIV, qui défend d'entrer chez le roi avec des armes. Je n'ai pas l'honneur d'être ou avocat, ou avoué, mais je crois qu'avec un peu de sens commun dans l'esprit, de droiture dans l'âme, et d'amour de la justice dans le cœur, on établirait démonstrativement la différence d'aller en armes chez le roi ou d'être admis chez lui, pour lui. Le règne de la raison et de l'équité s'est évanoui avec le trône de France. Il n'existe plus dans ce royaume dévasté que la calomnie et la violence ; pour être coupable, le crime n'est pas nécessaire, il ne faut qu'avoir un ennemi qui lui-même soit criminel.

On continue à régaler les riches du doux espoir de voir piller leurs hôtels ; on donne ce moyen comme le dernier essor, et en même temps comme le plus sûr appui pour achever et étayer la constitution. L'appât du gain excitera l'ardeur des brigands, auxquels on devra en très grande partie le brillant succès de la révolution. Elle vient de reproduire ses fureurs en Picardie, où même la marquise de La Mire a essuyé un choc affreux de la part des paysans, qui lui ont mis le pistolet sur la gorge et le sabre sur la tête, pour lui arracher des renonciations à ses droits, et des billets portant une promesse considérable d'argent.

J'ai appris que le roi était moins mal, mais qu'on n'était pas rassuré. On craint qu'il n'y ait de la malignité ou de la putridité dans sa fièvre : il a craché trois fois du sang.

Vous avez pu entendre dire ce qui court tout Paris depuis deux jours, et que je ne vous rapporte que d'après les bruits et les papiers publics On répand l'entrée, ou faite, ou prochaine, du prince de Condé en Alsace, selon les uns

avec six, et selon d'autres avec huit mille hommes. Si vous voulez ce que disent les politiques, ou la nouvelle est fausse, ou il y a un plan inconnu : cela paraît juste. Comme M. le marquis d'Autichamp est un des chefs à la suite du prince de Condé, on a fait arrêter il y a un ou deux jours son secrétaire, qui est à Paris, chez lequel on n'a rien trouvé. Les observations du *Postillon* (c'est le titre d'un imprimé qui tous les jours rend compte des séances de l'Assemblée nationale) disent aujourd'hui que le premier coup de canon tiré sur nos frontières sera le signal du pillage général de toutes les maisons des ci-devant nobles, et l'on ajoute dans le public qu'ils seront égorgés. Selon moi, ce sont des gens qui ont peur eux-mêmes, et qui veulent effrayer. Je ne puis rien vous garantir, si ce n'est que ces bruits sont fort répandus et qu'ils commencent à s'accréditer. Il y a sûrement des lettres particulières qui les autorisent ; il en est d'autres qui ont l'air de les infirmer. Celles de Nancy sembleraient préparer à croire ce qui se dit depuis plusieurs semaines. J'ai entendu

des choses relatives à ces assertions, mais vous savez que je ne crois plus si aisément depuis que j'ai été si souvent trompé. J'attends.

On m'a dit aussi que Mesdames avaient passé par Lyon, dont elles ont eu lieu d'être contentes, et on les croit hors de France et sur le point d'en sortir.

Madame la comtesse Jules de Rochechouart ayant demandé une audience à M. de Lafayette par intérêt pour le fils de M. Bertier, dont on la dit parente, le général est venu chez elle. «Ce n'est point, monsieur, lui a-t-elle dit, pour vous demander une grâce : je veux savoir seulement de vous si vous donnerez à M. Bertier le fils les mêmes juges qu'a eus son père.» Le général a été déconcerté de la question; il a repoussé l'accusation comme ne lui étant pas personnelle, et a parlé de quelqu'un dont il a mis en avant la faiblesse. « La faiblesse des uns, le sommeil des autres, a repris la dame, voilà, messieurs, ce que vous vous passez réciproquement.»

On dit les deux Lameth un peu déchus dans l'opinion publique et chez le peuple. On les

croit brouillés avec Mirabeau, et celui-ci passe pour s'être réclamé du côté opposé à celui dont il a été jusqu'ici. Je ne crois plus en ce genre que ce qui m'est démontré.

On n'est point revenu sur la loi des émigrans contre lesquels Mirabeau s'est élevé avec force, et l'on pense qu'il n'en sera plus question. Cedit seigneur vise, dit-on, au ministère, et promet la tranquillité dans Paris. Il a besoin de ce miracle pour établir sa réputation en genre pacifique. Dans le fait, c'est un homme bien extraordinaire dont on n'est pas tenté d'envier le mérite d'après l'usage de ses talens.

Je viens de lire une lettre de cinq pages d'une brochure in-12, de M. du Portail, ministre de la guerre à l'armée française. Elle a été singulièrement applaudie à l'Assemblée, qui en a ordonné l'impression. Je ne m'en étonne pas : il n'y a rien de si manifestement et si platement constitutionnel. Ce serait un excellent exotique pour tout aristocrate sensé. Cette lettre, écrite dans la circonstance, fortifie un peu la rumeur

publique sur la prochaine arrivée des troupes.

Aujourd'hui 10, la *Gazette de Paris* parle pour la première fois de la journée du 28 : ce qu'elle en dit justifie le silence de ceux qui n'ont pas osé en parler. Elle est énergique, et, dans le vrai, l'espèce d'excès dans lequel l'indignation la jette est pardonnable.

Je répondrai à madame sur son invitation à retourner chez elle. Je lui allèguerai les raisons pour et contre ; probablement la circonstance se réunira à mon amitié pour me fixer à la campagne ; mais je ne veux ni jureur, ni intrus. Il faut d'ailleurs essayer d'avoir des assignats.

13 Mars 1791.

Je vous sais très bon gré, madame, de l'offre que vous me faites d'aller chercher la tranquillité dans votre solitude avec un de mes amis. Je serais peu éloigné de prendre ce parti, s'il ne rencontrait pas des obstacles. Mais 1° cet ami, décidé à vivre à la campagne, n'est pas facile à trouver. 2° Le moment actuel de crise laisse prévoir bien des difficultés à la campagne, et même plus qu'ailleurs : je veux voir comment les choses pourront s'y arranger. 3° Les bonnes âmes de Paris désirent que les personnes qui ont le bonheur de n'être pas schismatiques ne disparaissent pas du milieu d'elles en même temps que l'unité de l'Eglise. Il est vrai que le secours est partout nécessaire dans ce malheureux temps, mais j'avoue qu'il l'est plus encore dans les villages, où l'embarras sera bien

grand. 4° J'ai ici un emploi qui, quoique sans exercice, ne me permet pas de m'éloigner avant le temps, pour qu'il soit dit qu'au premier signal j'en remplirais les fonctions. 5° J'ai des dettes fort exigibles, et en même temps très incertaines. Je dois me résigner au non-paiement, mais je ne veux pas pouvoir l'imputer à ma négligence, et je fais actuellement des demandes qui, étant peut-être inutiles, sont cependant nécessaires.

Paris, que les uns regardent comme le lieu le plus sûr, et qui paraît à d'autres pouvoir devenir le théâtre des plus affreux désordres, est vraiment fatigant. Les cris journaliers des vendeurs de poison imprimé, les tambours, assiègent les oreilles; les habits bleus, les cocardes, les médailles, blessent les yeux; les impostures, les horreurs qu'on attribue avec une stupide audace aux gens les plus vertueux, révoltent l'âme, et je vous félicite, malgré les dégoûts rustiques auxquels vous êtes exposée, de n'être pas témoin des scènes ridicules en tout genre qu'offre presque journellement la ca-

pitale. Je sais et j'ai vu ce qu'est une municipalité villageoise ; mais si vous étiez à même de voir une Assemblée nationale, et par-dessus tout le cortége déguenillé et nombreux qui en propage la terreur, vous applaudiriez à votre bonheur. Je ne sais pas comment vivent ici ceux qui ont la faculté de vivre ailleurs. Je dois, malgré cet exposé fidèle, vous assurer que ma santé est bonne, que je passe une partie de ma vie avec l'élite des gens vertueux et aimables qui nous restent, et qu'en totalité je connais des personnes beaucoup moins heureuses que moi.

Voici des jours superbes, et le printemps a devancé l'époque ordinaire de son arrivée. Depuis huit à dix jours, les rues sont pleines de maquereaux qui ne viennent dans les années communes qu'au milieu ou à la fin d'avril : y aurait-il eu aussi quelque révolution dans la mer ; quelque assemblée de crocodiles, de baleines, de monstres marins; aurait-elle jeté l'épouvante parmi les timides habitans des eaux?

Qu'ont-ils gagné en s'expatriant ? Ils ont été dévorés dans une terre étrangère. Il n'en est pas ainsi de nos réfugiés ; ils en sont quittes pour beaucoup d'ennui, et c'est en partie ce qui peut nous en ramener quelques uns.

Mesdames sont enfin hors de France ! Des lettres de Chambéry bien sûres l'ont annoncé : elles y ont été reçues, par ordre du roi de Sardaigne, comme il convenait de recevoir les filles et les tantes de deux feu rois; elles n'ont fait que passer à Lyon, où l'on dit qu'elles ont été fêtées à leur passage. Elles sont arrivées bien portantes, mais bien fatiguées. Leur sortie a été une victoire remportée sur le club des Jacobins.

L'élection du nouvel évêque de Strasbourg a été faite par les luthériens. Il est douteux s'il y a eu quelques catholiques parmi les électeurs. Trois cents des vrais fidèles sortirent de l'Assemblée à la suite d'un paysan honnête et éclairé qui déclara, pour l'acquit de sa conscience, qu'ayant un évêque légitime, celui qu'on nom-

merait serait schismatique ; qu'il ne pouvait ni ne voulait y consentir. Cela dit, il se retira. Après l'élection, les catholiques et surtout les différens corps de la ville auxquels on l'annonça, refusèrent de le reconnaître : ils l'ont délégué et abandonné aux luthériens dont il est l'ouvrage.

A Nîmes, ce sont aussi les calvinistes presque seuls qui ont nommé l'évêque de cette ville. Le choix est tombé sur un du Mouchet, recteur de l'université de Paris, qui s'est déshonoré, et qui a vainement essayé de faire part de sa honte à l'université par la prestation du serment. Ce M. du Mouchet n'était pas plus connu à Nîmes, que M. de Lydda à Langres, et M. Lamourette à Lyon, où respectivement ils ont obtenu le siége épiscopal, qui, comme je l'espère, ne les empêchera pas de siéger par terre. Peut-il être plus évident que l'Assemblée dispose de tout dans le royaume ; qu'elle fait mouvoir par une baguette dont l'or fait l'enchantement, cette multitude d'êtres imbéciles

qu'elle a rendus ses esclaves sous l'insidieux prétexte de la liberté?

L'Ami du Roi nous annonçait hier que tout se pacifiait à Bruxelles, dont on attribue ici les mouvemens à une politique de l'empereur, et il ajoutait qu'on venait d'y arrêter douze Français occupés à débaucher les troupes impériales; ils étaient munis d'une somme qu'on fait monter à vingt-cinq millions, lesquels ont été saisis.

Depuis plus de quinze jours on nous fait espérer la prochaine arrivée de la réponse du pape sur les affaires présentes, et nous l'attendons encore. En attendant, le schisme étend ses ravages, les évêques intrus se multiplient, les profanations ravagent le lieu saint. Heureusement la nature des élections est une espèce d'antidote aux maux qu'elles causent, et le choix des sujets vérifie ce qui a été dit, je crois, par le petit Gauthier. Il prétendait que l'Assemblée nationale avait mis au creuset le clergé de France, et qu'il ne lui en était resté que la crasse. Cette dernière expression n'est pas sans fondement.

Si ce qu'on dit des dames de Troyes dans un ouvrage que j'ai lu est vrai, leur conduite est belle et touchante : au moment où a été rendu le décret qui ordonne le serment, elles ont renoncé au jeu, aux spectacles, pour en employer l'argent à soulager les ecclésiastiques que leur fidélité rend pauvres. Il y a dans différentes villes de province nombre de traits à peu près semblables.

Si j'étais avec vous, je ne sortirais pas de l'enceinte de votre habitation. Vos chiens, vos lapins, vos poules, vos pigeons, vos cochons même, fixeraient mes amusemens.

Ne tardez pas à vous munir de toutes les permissions de chapelle et autres dont vous pourriez avoir besoin auprès d'un grand-vicaire de M. l'archevêque de Besançon; l'ancien s'entend, et non de ce petit bossu de Seguin que j'ai vu enfant, et dont les parens sont vraiment respectables.

On dit le roi hors de danger et sans fièvre. Les huit prisonniers arrêtés le 28 aux Tuileries sortiront demain de prison, s'ils n'en sont pas sortis ce soir. Les difficultés qu'a éprouvées

leur délivrance font horreur lorsqu'on les compare à l'absolution prononcée sur les rebelles de Nancy, sur les brigands de Toulon, les assassins de Nîmes, sur les parricides des 5 et 6 octobre. Je suis encore ému de ce qu'en dit *l'Ami du Roi*, avec tant de force et de raison.

L'évêque de Lydda vole de siége en siége: il vient d'être nommé à celui de Paris; c'est la nouvelle du jour. Il y a apparence que la capitale fixera ce prélat, auquel s'adresseront les postulans de mitres, bien plus dignes d'être simplement crossés. La rétractation du curé du Choisy-le-Roi, nommé à l'archevêché de Rouen, est certaine. Ce pauvre homme, dont on détaille les séductions, fait pitié. C'est la crainte de la lanterne qui l'avait décidé, et aujourd'hui moins effrayé, il renonce formellement.

Après avoir quitté Lyon, Mesdames ont été accablées d'injures jusqu'à l'entrée de la Savoie. Alors, saluées par une artillerie majestueuse, escortées par de superbes régimens, elles se sont retrouvées princesses, et le regret de quitter la France n'a pas dû en sortir

avec elles. Quelle nation ! quelle nation ! Sublime philosophie, vois tes œuvres, et ose encore vanter tes leçons !

Avant-hier les assignats perdaient six et demi pour cent.

M. de Montenon a lu ce matin à l'Assemblée une lettre qui dit que tout va s'arranger avec les princes d'Allemagne. J'ai entendu fortement contester la vérité de cette nouvelle du ministre.

16 Mars 1791.

Vos commissions, madame, toujours intéressantes pour moi, le deviennent à un nouveau titre lorsque votre zèle pour la religion et ses dignes ministres vous engage à me les donner. J'avais prévenu vos désirs à l'égard de M. le curé de Bourbonne, qui sûrement sera secouru. J'ai parlé aussi en faveur du très respectable auteur des écrits que vous m'avez envoyés. Si le besoin de ce dernier était pressant, marquez-le-moi. Instruisez-moi aussi de la *situation* du digne et vertueux curé de Bourbonne. Ce dernier a un titre spécial aux soins de la dame charitable, puisqu'elle le connaît. Mais j'ai promesse qu'on aidera l'un et l'autre. On veut seulement, ce qui me paraît sage, ne donner que lorsque la chose est nécessaire, afin de pouvoir soulager

plusieurs. On veut aussi que vous ayez l'air de faire remettre ce secours avec un secret qui laisse ignorer d'où il vient. Ce désir est très louable dans la personne dont la main se cache, mais je ne vous ferai pas un cas de conscience de laisser entrevoir la bienfaitrice; l'embarras sera de vous faire parvenir l'argent. Si les assignats ne perdaient rien ou perdaient peu, la chose serait plus aisée. Voyez, examinez, consultez monsieur votre mari, et marquez-moi les résultats. En attendant, si les besoins du pasteur étaient urgens, vous pouvez lui faire parvenir par emprunt ou par vous-même, quatre louis, que du premier mot la dame m'a promis. Elle est ici surchargée par le nombre.

Nous voici dans de nouveaux momens de crise. Demain, à ce qu'on dit, le nouvel *anti-archevêque* de Paris est proclamé. On annonce même une illumination ; la mienne ne me ruinera pas. Il est vrai que pour en pallier l'impie ou le ridicule, on croit qu'on prétextera la convalescence du roi, qui en effet est bien. Dimanche doit se faire l'installation des *anti-*

curés. Toutes ces opérations échauffent les têtes et font craindre quelque tapage.

J'ai lu ce soir une proclamation du département de Soissons qui fait horreur : c'est le tocsin le plus marqué et le plus furieux contre les prêtres, à l'occasion du véritable et vénérable évêque de cette ville, comparable aux Hilaire et aux Ambroise. Le curé apostat qui a usurpé non sa juridiction, mais sa place et son palais, recueille déjà de la part du public les hommages que mérite son infâme intrusion. Il en sera de même partout. J'entends donner des ordres aux suisses des grandes maisons et consigner aux portes, et l'évêque postiche de Paris, et les soi-disant curés ; mais le peuple est si égaré, il est en même temps si bête, si bête, si bête, qu'il n'y a pas d'expression qui en rende la stupidité.

Hier soir l'Assemblée nationale a prolongé sa séance jusqu'à minuit et demi pour y faire la cruelle opération qui ôte plus d'un million de rente à M. le prince de Condé, en déclarant que le Clermontois, qui avait été au grand Condé,

et dont la donation a été confirmée par des traités de paix, notamment celui des Pyrénées, appartenait à la nation.

Ce matin les Tuileries retentissaient des cris de l'indignation publique : on dit que tout le monde était révolté. Pour consolation, l'on annonce que les quatre millions que demande le duc d'Orléans lui seront donnés. Non, madame, il n'y a pas d'exemple d'une audace, d'une injustice, d'une extravagance de ce genre. On se regarde, on est dans une stupeur qui paralyse la langue, à mesure que l'improbation est plus vive. On ne saurait croire ce qu'on apprend, et chaque jour on apprend, sans compter ce qu'on apprendra.

On dit l'impôt décrété, mais on n'a pas encore une idée bien nette de ce décret. J'ai ouï dire seulement en passant que les propriétaires seraient autorisés à réclamer si leurs impositions excédaient le cinquième de leur revenu franc. Si cela est vrai, vous saurez à quoi vous en tenir lorsque la chose sera constatée.

Vous verrez dans la *Gazette de Paris* la réu-

nion des tribunaux dans le palais pour juger les criminels détenus dans les prisons. On en porte le nombre à dix-huit cents, et M. Duport dit ces jours derniers à l'Assemblée qu'il avait connaissance d'une coalition de trente à quarante mille brigands dont le dessein était d'exercer leur métier dans Paris. Voilà sûrement le club le plus nombreux, mais je crois celui des Jacobins beaucoup plus redoutable. Il agite, il ravage tout le royaume.

La paroisse de Saint-Sulpice est divisée en trois, les églises de l'Abbaye et des Jacobins de la rue Saint-Dominique ont chacune un nouveau curé. Autrefois il n'y avait que la foire de Saint Germain, à présent il y a foire de mitres, foire d'intrus, foire de jureurs, et le tout vient de la grande foire d'impies dont Paris est inondé. Il est vrai que les malheurs de l'Eglise en réveillent les enfans, et ma lettre serait longue si je vous détaillais les vertus que font éclore parmi eux les ministres du diable.

L'évêque de Lydda a été proclamé ce matin et installé à Notre-Dame avec grande pompe et

au grand scandale de tous les gens de bien. Ce même évêque apostat opina, le 1er de juin de l'année dernière, que la constitution du clergé faite par l'Assemblée est opposée aux principes et aux lois de l'Eglise, tellement qu'on ne peut la mettre en pratique sans blesser sa conscience. Il cita le concile de Trente, il déclara qu'il fallait recourir à l'autorité spirituelle. Il fit imprimer son opinion que j'ai lue aujourd'hui même. Mais la vue et le désir d'un faux épiscopat ont fait dans son âme une révolution dont il veut le profit au prix de la honte, de l'ignominie et du salut. Ce monstrueux prélat, que M. l'évêque de Bâle, dont il était grand-vicaire, a interdit il y a deux mois pour avoir prêté le serment, part demain pour aller chercher à Sens une institution canonique que le cardinal jureur ne peut pas lui donner. La première démarche qu'il fit après son élection fut d'aller au club des Jacobins lui faire ses remerciemens. Ses discours ont été aussi plats que sa conduite est scandaleuse. Cependant il y a aujourd'hui illumination, soi-disant pour le roi, et dimanche

on recommencera sous le même prétexte. Il eût été mieux d'étendre un crêpe sur la porte des églises et de revêtir de noir et de pleureuses tous les catholiques.

Un député m'a dit cet après-midi que l'on paierait le sixième de son revenu franc. Le décret venait d'être rendu.

L'affaire du prince de Condé fait toujours grand bruit. On réduit seulement sa perte à six cent mille livres, et en tout, vu ce qu'il perd d'ailleurs, à un million.

Il est très certain que Mesdames sont parties de Chambéry jeudi dernier. M. le comte d'Artois, qui est de retour à Turin, a dû venir au-devant d'elles.

Il est onze heures du soir, et j'entends crier des horreurs fabuleuses sous mes fenêtres. On parle de poignards envoyés ici par des étrangers pour massacrer la garde nationale, et ensuite enlever le roi. On veut effrayer le peuple en lui persuadant qu'il y a un rassemblement de troupes en Alsace; on crie aussi le jugement du curé condamné à faire amende honorable, comme

le dit la *Gazette de Paris*. L'objet est de nourrir une fermentation et des frayeurs qui, quoique imaginaires, échauffent toutes les têtes. Croiriez-vous qu'on a poussé la scélératesse jusqu'à faire graver la forme d'un poignard à trois lames, qui n'existe point, et à insinuer au peuple qu'on l'a trouvé, le 28, dans les poches des gentilshommes réunis chez le roi. Ah! madame, qu'il ferait bon être sourd au milieu des clameurs dont journellement sont déchirées les oreilles!

Disons des choses plus gaies; un petit journal s'exprime ainsi : « On mande de Soissons que le nouvel évêque, M. Marolles, vient de renvoyer son cousin-germain, ci-devant suisse du palais épiscopal, cet emploi devenant inutile par le parti qu'a pris monseigneur de n'y entrer que par la fausse porte. »

Une bouchère de Clermont, menacée de la mise en prison pour ne pas vouloir approuver le serment : « Vous me feriez bien de l'honneur, répondit-elle, je me croirais un moment reine de France. » Vous voyez qu'il y a ici des gens qui rient de tout et qui entremêlent la plaisanterie

à des choses très déplaisantes. On se lasse de toujours pleurer.

Les vols sont sans nombre ! on a volé encore cette nuit Saint-Etienne-du-Mont. On prétend que dans mon voisinage il y a un repaire de ces brigands.

Les curés jureurs sont dans un grand embarras ; plusieurs ne veulent pas reconnaître l'évêque intrus ; cela les effraie plus que le serment. Ils sont dans une position très fâcheuse D'un côté, l'Eglise et leur conscience qui les accuse ; de l'autre, l'Assemblée nationale qui les regardera comme parjures et perturbateurs du repos public s'ils n'adoptent pas la constitution. Il n'est rien de tel que d'aller droit, et n'est que par cette route qu'on arrive à l'honneur et à la paix de l'âme.

Adieu, madame. Mettez-vous dans l'esprit que Dieu seul peut consoler ceux qui souffrent et laissez à la Providence le choix des moyens je ne vois de sûrs que ceux qu'il voudra employer.

20 Mars 1791.

Il est de toute certitude que le pape vient d'adresser un bref au cardinal-archevêque de Sens, et qu'il lui dit d'une manière paternelle et forte qu'il lui accorde du temps pour se reconnaître, et que s'il ne rétracte pas son serment, il lui fera faire son procès pour le dépouiller de la pourpre. Tout Paris affirme cette nouvelle; depuis avant-hier et aujourd'hui, ou plutôt hier, elle a été consignée dans *l'Ami du Roi*.

La *Gazette de Paris* vous développera l'affaire du prince de Condé, dont l'injuste et révoltante décision excite une réclamation générale.

L'élection et la proclamation du nouvel évêque de Paris fait une sensation peu favorable pour lui chez tous les gens, non seulement

religieux, mais honnêtes. On assure que parmi les curés jureurs il en est peu qui veuillent le reconnaître, et les voilà par conséquent dans l'embarras que vous avez raisonnablement prévu. Chaque jour nous voyons se multiplier les désordres et les ridicules de la nouvelle constitution dont le tissu ne présente que des inconvéniens, des absurdités et des impiétés. Il paraît impossible qu'une si détestable besogne se soutienne, et ce qu'elle a de plus raisonnable contre elle, c'est elle-même. Il faut que les remplacemens des prêtres fidèles à l'Eglise éprouvent bien des difficultés, puisqu'avant-hier on a prolongé de nouveau par un décret la permission qu'avaient les fonctionnaires publics non jureurs de continuer leurs fonctions. Presque tous les prédicateurs exercent les leur pendant le carême. Il n'y a guère que celui de la cour qui soit muet pour des raisons particulières et très solides. Ceux qui s'intéressent à lui en sont bien aises, et ils le félicitent de pouvoir échapper au danger de la circonstance. Quelques personnes l'ont blâmé, parce qu'il avait

son secret qu'il a pu enfin déclarer pour sa justification, et qui l'a rendue complète. Il est très vrai que certains bruits sur son compte ont été généralement répandus, mais il ne l'est pas moins qu'ils n'ont aucun fondement.

Je ne serais pas éloigné de me rapprocher de vous, mais j'envisage dans votre séjour, de la part des habitans, des dispositions qui me dégoûtent, et je ne sais pas si je jouirais de la tranquillité qui est le grand objet de mes désirs. Pour ce moment, elle est plus à la campagne qu'à Paris, mais il y a aussi à Paris bien plus de ressources contre les insurrections; ce qui, indépendamment de mon amitié pour vous et pour madame, pourra me déterminer, ce sera la soustraction de mon revenu, car comment vivre dans une ville sans un sou? Les gens de mon état ne touchent absolument rien: il faut donc attendre et voir.

Un député m'annonça avant-hier un projet désastreux sur la pêche, qu'on se propose d'ôter à tous ceux qui en avaient le droit, pour le donner aux communautés, lesquelles l'affer-

meront. Il est tel particulier qui par cette opération perdra quarante mille livres de rente. Ceux qui ont la pêche du saumon seront dans ce cas. On voit le complot de ruiner les riches sous le prétexte de soulager les pauvres, et ce sera un coup fourré qui blessera mortellement les uns et les autres.

D'après ce qui m'a été dit, les impôts seront excessifs. Je tiens d'un député qu'un acte passé récemment chez un notaire a coûté plus de deux mille livres pour les frais d'enregistrement. C'était précisément un député du côté gauche à qui arriva l'aventure. Il se récria fort sur le prix. Le notaire lui dit: «Monsieur, c'est la loi que vous avez faite. — Combien cet acte eût-il coûté, dit le triste payeur, sous l'ancien régime? — Soixante francs, lui dit le notaire. Jugez de la valeur que nous avons acquise par les hauts faits de nos législateurs, et connaissez le prix de leurs lois.

Je viens de lire le bref du pape au cardinal de Loménie. Il est très fort et très modéré. Il renferme exactement dans ses dix pages des re-

proches, des blâmes, une censure positive de sa conduite, une improbation marquée et une condamnation formelle de la constitution du clergé décrétée par l'Assemblée, des menaces, et un éloge positif de l'union des évêques, de leur courage pour la bonne cause. On s'arrache ce bref, dont les exemplaires seront distribués par milliers. J'ai appris ce soir par des députés qu'on avait proposé une loi contre les écrits, mandemens, lettres, discours des évêques; ce n'est pas là ce qui étonne, mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que MM. Robespierre et Chapelier s'y soient opposés avec force, et qu'ils aient fait abandonner le projet.

Il paraît depuis peu une ordonnance de M. l'évêque d'Amiens qui excommunie *ipso facto* son successeur. Je l'aurai dans peu, à ce que j'espère. Il paraît que cette marche sera celle de tous les évêques, et cela ne formera pas un faible incident dans un besogne déjà fort caduque de sa nature.

Il s'est élevé ce matin dans la séance de l'Assemblée une forte contestation dont je ne

sais pas clairement l'objet; je sais seulement que le protestant Rabaud voulait faire passer un article favorable à sa secte, et que c'est Mirabeau qui a soutenu les catholiques. Cela me rappelle le langage trivial du peuple, qui dit quelquefois en parlant d'un homme souple et adroit: Il fait de son corps tout ce qu'il veut.

Les pauvres religieuses sont mal payées. Il y a quelque temps que les carmélites de la rue Chapon ont été réduites à n'avoir à manger pendant huit jours que des pommes de terre. Leur contentement, leur gaieté et leur attachement à leur état, n'en ont pas souffert un instant. On voit d'un côté des prodiges de ferveur et de zèle, pendant que de l'autre on commit des atrocités. En voici une bien récente et bien sûre dont je tiens le récit des députés qui ont prononcé sur l'affaire. Il y a eu en dernier lieu à Douai une émeute considérable occasionée par un transport de blé de Douai à Dunkerque, conformément au décret qui permet la libre circulation des grains dans le royaume. Le peuple de Douai s'est obstiné à

pas y consentir, malgré la déclaration expresse du département à la municipalité de cette ville, qui affirme la légitimité du transport. La fureur du peuple s'est accrue, il a pillé le blé, il s'est saisi d'un imprimeur capitaine de la garde nationale, et il l'a pendu. Il a si fort maltraité le marchand de blé, qu'on a été contraint de le trépaner la nuit suivante dans l'hôpital où on l'avait porté. Ce pauvre malheureux n'en a pas été quitte : on est venu le lendemain l'arracher de son lit, et on l'a pendu. La municipalité a constamment refusé de requérir les troupes et de déployer le drapeau rouge. Les plaintes viennent d'en être portées à l'Assemblée nationale, et hier elle rendit le décret qui admet l'accusation de cette municipalité, qui l'envoie à Orléans en totalité pour y être jugée par le nouveau tribunal, et qui prie le roi de la faire arrêter. Voilà exactement le fait tel qu'il a été rendu, il y a une heure, par un membre de l'Assemblée, et dont je frissonne encore.

On disait aujourd'hui que le nombre des brigands était fort augmenté dans Paris; que les

auberges en étaient remplies. Je ne sais si c'est pour cette raison que j'ai lu ce matin, affichée au coin des rues, une proclamation qui défend les armes de toute espèce, même les cannes à dard. J'ai lu aussi un avis au peuple de la part de la société civique des amis de la loi, pour avertir que les dimanches on fera dans l'église des Théatins des instructions constitutionnelles en faveur des journaliers et autres qui ne peuvent pas se trouver aux assemblées générales. On craint quelque nouvelle explosion et le pillage de quelques maisons : voilà un échantillon de notre état ; il n'est pas couleur de rose.

J'ai omis une circonstance sur l'horreur de Douai. Un soldat était en sentinelle vis-à-vis le malheureux homme qu'on pendait ; un officier a paru, et lui a dit avec ardeur et courage : « Venez avec moi et coupons cette corde. » Le coquin de soldat lui a répondu : « Si vous y allez, je tirerai sur vous. » Voici une autre omission que je répare sur le bref du pape. Il annonce qu'il va adresser incessamment une réponse aux évêques de France, et l'on croit que dès ce

moment elle est arrivée, et qu'on s'occupe à la traduire ; on la dit très ample. Outre cela, il déclare expressément qu'il est obligé de prononcer que sont schismatiques, et ceux qui instituent et ceux qui sont institués, et de frapper de nullité tout acte exercé par les uns et par les autres. « Ainsi, ajoute-t-il, que je l'ai déjà annoncé par ma lettre à notre très cher fils en Jésus-Christ, Louis XVI, roi de France, et aux archevêques de Bordeaux et de Vienne, en date des 8 et 9 juillet dernier. » Vous voyez qu'on a eu soin de tenir secrètes ces lettres. On ne connaissait que celle de l'archevêque de Vienne. Tout a été dirigé à la ruine de l'église, dont j'espère cependant que Dieu défendra la cause.

La ferveur des jeunes ecclésiastiques est frappante. Hier M. l'évêque de Clermont, d'une part, et de l'autre M. l'évêque de Chartres faisaient des ordinations dans deux églises différentes de Paris; la municipalité en eut connaissance, et voulut interrompre ce dernier dans ses fonctions, mais en vain ; le nombre des or-

dinans était environ de cent. On ne dira pas que la cupidité soit le principe de leur vocation.

L'on a chanté ce soir le *Te Deum*, et selon *l'Ami du peuple*, c'était pour célébrer *l'heureuse tournure qu'a prise l'indignation de notre monarque.* J'ai entendu lire sur cet imprimé *l'heureuse tournure* de cette phrase. Le même auteur annonçait la conspiration tramée pour enlever le roi pendant le *Te Deum.* Vous me prendrez pour un radoteur, mais croyez que ce n'est pas moi qui rêve.

Les évêques croissent à Paris comme les champignons dans les champs; on parlait aujourd'hui d'une fournée de vingt sacrés à la fois, je n'en suis pas sûr; celui de Versailles, qui se nomme l'abbé Avoine, a disparu; on dit que les chevaux de fiacre l'ont mangé. Comme il passait pour honnête, la réflexion et le remords peuvent l'avoir décidé à l'abdication.

Mesdames ont dû arriver dimanche dernier à Turin; lorsqu'elles sont arrivées au Pont de Beauvoisin, dont une partie est France et l'autre

Savoie, elles ont été accablées d'injures dans la partie française, et à l'instant où elles sont entrées dans celles du duché, elles ont été accueillies par les plus vives et les plus touchantes acclamations. Les ordres du roi de Sardaigne n'étaient pas les mêmes que ceux du club jacobite. Ce contraste a fait la plus forte et la plus naturelle impression sur l'âme des princesses. Elles ont fondu en larmes, et madame Adelaïde a resté quelque temps sans l'usage de la parole. Rien n'est plus aisé à comprendre pour ceux qui ont assez d'âme pour sentir. Le séjour de ces augustes et vertueuses princesses à Turin doit être de quinze jours : il est facile d'imaginer qu'en embrassant madame la princesse de Piémont et M. le comte d'Artois, on répande encore bien des pleurs de tendresse et de tristesse ; je ne m'étonne pas que notre nation soit en horreur, et qu'on en redoute jusqu'au nom.

Madame la comtesse d'Helmstatt n'a pu, en qualité de Française, obtenir permission d'aller à Naples, que parce que l'impératice, dont elle a été connue les années dernières en Toscane,

où elle était grande duchesse, a répondu d'elle. Il n'y a qu'un cri dans l'Europe sur l'avilissement et la férocité d'un peuple jadis si brillant ; avec la religion il a perdu sa gloire, et il est aux yeux des hommes ce qu'il est devenu aux yeux de Dieu.

Vous vous souvenez sans doute d'avoir lu dans la *Gazette de Paris* un discours du prince de Broglie à l'occasion de M. le maréchal son père, pour lequel il demandait la conservation de ce titre. Le maréchal a envoyé une réclamation aux auteurs de certains bons papiers publics ; elle ne paraît pas encore, mais elle existe. *L'Ami du Roi* la publiera dans peu, et je pense que la *Gazette de Paris*, très longue et peu intéressante aujourd'hui, vous en fera part. Vous ne sauriez croire dans quelle obscurité sont tous les tribunaux. Les clercs de procureurs étaient autrefois plus connus.

24 Mars 1791.

Tout ici est dans une confusion et un désordre dont les détails sont impossibles; les persécuteurs et les persécutés sont dans de grands embarras; ces derniers ont pour grande consolation la paix de l'âme, et les premiers semblent emprunter du trouble et du chaos de leur conscience de nouvelles fureurs pour pervertir ou du moins agiter ceux qui veillent sur la leur.

Depuis dimanche dernier les scènes les plus révoltantes ont mis le dernier sceau d'infamie à la manière d'outrager les catholiques; le prédicateur qui fait la prière du soir à Saint-Roch fut assiégé de cris et de huées; on fit entendre comme au théâtre l'ordre insultant *à bas, à bas;* forcé de descendre, il fut investi par un nombre d'hommes qui le conduisirent au district. Il eut une conférence avec le maire Bailly, dont la

petite et nouvelle grandeur ne l'effraya pas, et auquel il parla avec esprit et courage. Ce prédicateur, que je connais fort, et que j'estime autant, n'a pas pu remonter en chaire, au grand regret des bons paroissiens de Saint-Roch. Dans cette même église tous les confessionnaux ont été empreints des produits de la disgestion qui ne sont pas des produits nets. Il ne manquait que ce trait aux opérations du moment; tout devait y être vil à l'excès, et répondre aux âmes de boue qui les dirigent.

J'ai fait mettre à la poste un petit paquet qui renferme, avec une lettre de M. l'évêque de Clermont aux électeurs de son département, un exemplaire d'un bref du pape à l'archevêque-cardinal de Loménie; ce dernier ouvrage, dont il y a déjà plus de quinze mille exemplaires distribués, vous donnera une idée de la position où se trouve le chapeau rouge, qu'on menace de teindre en noir. D'une part, le redoutable club des jacobins a, dit-on, fait savoir à son éminence que si elle rétracte le serment qu'elle a honteusement essayé de justifier, on

reviendra sur son ancienne administration, qu'on épluchera avec un soin et des yeux auxquels rien n'échappe. Ce cardinal vient de refuser à l'apostat évêque de Lydda l'institution qu'inutilement il lui eût paru donner; l'évêque d'Orléans en a fait autant, et l'anti-archevêque de Paris revint hier matin de son voyage aussi dénué de pouvoirs apparens que de juridiction réelle. On parle de l'envoyer à Viviers, dont l'évêque, qui se croit pape, depuis plus d'un an que sa tête a pris congé de lui, vient de donner la démission de son évêché, après avoir mis le comble à sa folie par un nombre d'actes dont un seul lui eût assuré un droit aux Petites-Maisons. Il résulte de tous ces contre-temps qu'éprouve la Constitution du clergé, que très probablement (on dit même certainement) les choses resteront dans le même état jusqu'à Pâques; dès lors tout y sera dans l'ordre ordinaire pour les curés légitimes et les fidèles. Ce mauvais succès, qui déplaît fort aux auteurs de la besogne, a fort indisposé contre eux leurs frères d'armes, en ce genre de guerre contre l'Eglise : on leur

reproche d'avoir donné un mauvais plan, et l'on regarde le serment exigé, et même en totalité, la constitution *civile du clergé*, comme une maladie dangereuse pour la constitution politique. Ce sont deux jumelles qui peuvent mourir le même jour. Les curés jureurs, si l'on en excepte deux, ne veulent pas, à ce que l'on prétend, reconnaître l'évêque intrus; celui de Saint-Eustache doit donner dans peu de jours sa démission. Il n'y a de sûreté et de loyauté que dans ceux qui, décidés à suivre l'exemple des évêques et la voix de l'église, ont refusé clairement de jurer; tous les autres sont réduits, ou à revenir sur leurs pas, ou à se précipiter d'abîme en abîme.

Vous croiriez, et peut-être avec raison, le royaume entièrement ruiné si vous saviez les sommes immenses qui ont été et qui sont encore distribuées pour arriver aux horribles fins qu'on se propose. Un bruit fort répandu est que non seulement on soudoie de nombreuses troupes de brigands, mais qu'on a acheté fort cher quelques personnages dont on avait besoin, et qui sûrement ne valent pas l'argent

qu'ils coûtent, par cela même qu'ils se vendent. Les assignats, dont on fait litière dans les occasions, et qu'on peut multiplier au-delà du nombre de ceux qu'on annonce être brûlés, peuvent devenir une source intarissable de moyens destructeurs. Il m'est impossible, en écrivant, de vous développer ce qui se dit, et même par des députés du côté gauche, qui, par maladresse ou par un reste de pudeur, laissent entrevoir ce que l'on voit bien sans eux, mais qui donnent à certaines rumeurs une confirmation fâcheuse.

Messieurs de l'Assemblée nationale ont été surpris de trouver en France un attachement à la foi catholique qu'ils ne soupçonnaient pas aussi sincère ni si enracinée. Ils l'avouent, ils se repentent d'avoir cru trop facile l'ouvrage qu'ils ont entrepris. Il est certain et même sensible, au milieu de l'inondation des maximes hérétiques et impies qui ravagent la France, qu'on y trouve un grand nombre d'âmes chrétiennes, et l'on peut augurer qu'il y aurait bien des martyrs si l'on y mettait en liberté les bourreaux.

Les gazettes vous auront mis au fait de l'exécrable atrocité commise à Douai; mais ce qu'elles ne vous diront pas, et ce qui se dit ici, c'est que la municipalité de cette même ville, peu être moins coupable qu'elle ne le paraît, a dû être exposée à toute la sévérité des douze cents, vu qu'elle n'est pas dans le sens de la révolution. Au moins est-il vrai que le redoutable inquisiteur de l'Assemblée nationale, que les papiers publics vous ont si souvent nommé, dit hautement qu'il était injuste d'envoyer au tribunal d'Orléans ces officiers municipaux sans auparavant les avoir entendus.

On répand comme très sûr que messieurs les évêques légitimes de Saint-Pol de Léon et de Tréguier, mandés devant l'Assemblée nationale, ainsi que celui de Vannes, ont été merveilleusement accueillis à Londres, où ils se sont réfugiés. La manière dont on y traite les catholiques fait la honte et peut-être le malheur de la France, d'où la religion menace de s'exiler. A l'exception des places au parlement d'Angleterre, les catholiques jouiront des mêmes priviléges que

les naturels du pays et d'une religion différente. On croit que la catholique touche à ce moment d'y avoir liberté entière; c'est, ajoute-t-on, l'avis de Pitt, Fox et Burke. Si la foi voyage, il est à craindre qu'elle ne nous quitte; heureusement il dépend de nous, avec la grâce de Dieu, de la retenir chacun chez nous, et c'est le trésor qu'il est essentiel de conserver.

Aux Prémontrés c'est un jureur qui prêche le carême; dix-sept personnes formaient hier son auditoire. En général, malgré la corruption du siècle, les sermentaires ne sont pas en grand honneur. C'est un fond de droiture dans le public qui réclame encore contre l'impiété, dont la bassesse révolte.

Il y a ici une multitude de gens réunis dans les galeries de l'Assemblée. Aux Tuileries, au Palais-Royal, et autres lieux où il y a du tapage à faire; on désigne ces diverses hordes de brigands sous le nom d'*Armée de sans-culottes*. Ce sont eux qui paraissent les auditoires des prêtres citoyens. J'ai dans mon voisinage un club de cette espèce : il en coûte deux liards

pour y être admis, et je crois que la somme ex-cède encore la valeur de ce qu'on y entend.

Le petit journal que vous connaissez adonné, le 20 de ce mois, une adresse des trois ordres réunis de la province du Languedoc, envoyée au roi le 1er mars 1791. J'ai peine à en croire la réalité, mais je suis frappé de la noblesse, de l'énergie et de l'intrépidité qui la caractérisent : c'est un chef-d'œuvre. Si j'étais sûr qu'elle fût vraie, je vous l'aurais envoyée : jugez par cet échantillon :

« Rompez, sire, les indignes chaînes dont vous êtes chargé ; osez reprendre les rênes de votre empire ; ralliez-vous à votre auguste famille, à votre armée, à vos sujets fidèles ; arrachez-vous à cette ville criminelle, qui tient sans cesse le glaive levé sur votre tête, et s'il faut périr, sachez périr en roi et braver le danger ; croyez que le nombre de vos sujets fidèles est grand, et qu'à peine hors de votre capitale, ils formeront près de vous et avec leurs corps un bouclier impénétrable aux traits de vos lâches assassins. » Ensuite et à la fin, ils disent :

Telles sont, sire, les dernières résolutions
es habitans du Languedoc. Lorsque l'on ose
n manifester de semblables, on les soutient
squ'à la mort. Nous jurons donc de périr
ille fois plutôt que de vivre sous un despo-
sme sanguinaire ; nos sacrifices sont faits, et
i justice de notre cause nous promet un heu-
ux succès; mais si nos espérances étaient
ompées, si nous venons à succomber, nous
rons du moins la consolation de mourir vic-
mes de notre attachement à la religion sainte, à
otre roi, et à notre patrie ; nous ne verrons plus
tableau déchirant des calamités sans nombre
i dévastent tous les jours la France, et qui fini-
nt enfin par anéantir ce malheureux empire.»
signature est celle-ci : « Tout le Clergé, la
oblesse et le Tiers-Etat de la province du Lan-
edoc, à l'exception d'un très petit nombre
individus des trois ordres, vendus à l'Assem-
ée se disant nationale.»

Voulez-vous une petite pièce sur un autre
jet ? la voici : Une bonne femme qui assistait
sacre du premier évêque de la constitution,

dans l'église de l'Oratoire, s'informait à qui devait servir la fiole qu'elle voyait entre les mains de l'évêque consécrateur. « C'est de l'huile bénite, lui dit-on, pour faire l'onction sainte. —Vous me surprenez, dit-elle, je croyais que c'était du vinaigre des quatre-voleurs. » Voilà, madame, comment en France on pleure et l'on rit en même temps. Il y a malheureusement de quoi pleurer amèrement, tandis qu'on ne rit que du bout des lèvres.

Vous pouvez dire hardiment que de toutes parts viennent en abondance des rétractations de sermens à l'Assemblée nationale, qui a grand soin de n'en dire mot.

Tenez pour certain que monseigneur le cardinal de Bernis vient d'écrire à M. de Montmorin, ministre, une lettre de quatorze pages, très conforme au sentiment du pape et du clergé, et lui marquant qu'il n'est aucun chrétien qui puisse prêter le serment exigé par l'Assemblée. Ce cardinal s'est conduit en bon prêtre dans toutes les circonstances; et comme il a refusé ledit serment, il s'agit de lui ôter le titre et

les fonctions d'ambassadeur, ainsi que son traitement. Les Anglais lui ont offert de le recevoir et de le traiter selon sa dignité ; ils ont plus fait, ils voulaient faire une souscription considérable pour lui former un gros revenu ; et de peur de blesser sa délicatesse, faire passer les sommes par le roi de France. On croit que l'Espagne, de son côté, lui donnera le protectorat de ce royaume. Toujours est-il généralement reconnu que M. le cardinal de Bernis jouit d'une grande considération.

Les insultes prodiguées à Mesdames, au Pont-de-Beauvoisin, ont été si fortes, qu'on a eu peine à retenir la juste indignation des détachemens que le roi de Sardaigne avaitenvoyés au-devant d'elles ; peu s'en est fallu que dans l'impétuosité de leur ardeur à défendre ces princesses, les troupes savoyardes ne soient venues le sabre à la main réprimer l'insolence de la populace française. Ces dames lui avaient demandé avec douceur de quoi on pouvait se plaindre de leur part. Avouez, madame, que le sang bouillonne

au récit de pareilles horreurs, et qu'il faut vite penser à la loi de la patience.

Huit gentilshommes arrêtés le 28 aux Tuileries, ont été mis en liberté; eh bien, on disait hier qu'une des sections de Paris avait l'impudence de demander qu'on les remît en prison, et qu'on leur fît leur procès, les appelant les chevaliers du Poignard. Voilà l'effet des impressions qu'on donne au peuple. D'autre part, les vainqueurs de la Bastille demandaient aussi insolemment qu'on élargît les prisonniers arrêtés le jour qu'on avait commencé la démolition du donjon de Vincennes. J'aime à croire que ce sont de faux bruits, mais on est forcé d'avouer qu'aujourd'hui tout est vraisemblable. Jugez de la douceur du séjour de Paris, que l'on déserte de plus en plus, dans l'idée de quelque triste évènement. Quant à moi, j'y reste, et au milieu de ces calamités générales, j'y éprouve des bontés plus que jamais. Mes relations et ce qui s'ensuit sont doublées. Je ne peux presque jamais dîner chez moi,

et mon carême n'est que trop aisé à faire.

Si l'on en croit l'opinion du jour, M. le comte de Mirabeau a changé la sienne, et embrasse un parti opposé. C'est sur ce point que je suis incrédule.

Je ne vous parlerai pas des décrets sur la régence, mais je vous dirai qu'on publie que la séance sur cet objet a été vraiment belle, et que, pour la première fois, malgré son mérite rare et connu, M. Maury a obtenu par son discours l'honneur de l'impression.

Les gens à constitution et à serment se tuent de dire que le bref du pape au cardinal est supposé; je vous en garantis la certitude, et vous pouvez l'affirmer.

On m'a dit ce soir qu'hier il y eut aux Tuileries de fortes motions contre le cardinal-archevêque de Sens. Le refus de donner la prétendue institution canonique à l'évêque de Lydda a indisposé les partisans de la constitution. Ils regardent comme leur ennemi celui qui ne sert pas à tous leurs desseins; et si le rapport qui m'a été fait est vrai, le pauvre cardinal n'est

pas mieux avec le peuple qu'avec sa conscience; il pourrait trouver des bourreaux chez l'un et chez l'autre.

On porte l'ineptie jusqu'à nier la réalité de la réclamation de M. le maréchal de Broglie contre la pétition de son fils: que voulez-vous prouver à des gens en délire? Comme de leur part tout est mensonge, ils ne reconnaissent aucune vérité chez autrui.

La *Gazette de Paris* rapporte l'arrestation d'un grand nombre d'émissaires de la propagande envoyés à Vienne, où l'on dit que repose à l'ombre la *** de laquelle on attend beaucoup de lumières. Il y a eu aussi plusieurs millions d'assignats destinés à soulever le peuple, dont on a fait capture.

Le roi, à ce que l'on dit, répugne toujours à nommer le général Lukner pour commander les troupes dont on veut garnir les frontières. M. de Mirabeau, qui dédaigne les efforts imaginaires ou réels des étrangers, a montré cependant un grand zèle à leur opposer de la résistance.

Je viens d'apprendre par un Flamand, que l'on avait cherché en effet à perdre la municipalité de Douai, parce qu'elle est composée de très honnêtes gens, pensant très bien. Si elle eût déployé le drapeau rouge, le maire eût été pendu par le peuple, parce que les troupes étaient gagnées, témoin le trait du soldat que je vous ai marqué, et qui se confirme. C'est un grenadier qui a coupé la tête de l'homme pendu, et cela prouve l'accord avec le peuple dont on attribue le mouvement au club jacobite ; il y en a eu dans le même temps en divers lieux de la Flandre. Du reste, les municipaux de Douai ont pris la fuite et échappé à la vengeance de l'Assemblée, ce qui fait grand plaisir aux gens de bien, mais c'est une perte pour la ville.

J'ai appris aussi par quelqu'un que la garde nationale d'Auch ne quitte point le palais de l'archevêque, que le peuple veut absolument conserver par estime pour ses vertus, et par reconnaissance pour ses bienfaits. Cette garde nationale a déclaré qu'elle obéirait à la municipalité dans tout le reste, mais que jamais elle

ne souffrirait qu'un nouvel évêque remplaçât le respectable prélat qui gouverne le diocèse. Ces incidens multipliés, joints aux brefs du pape, embarrassent fort les insurgés contre l'Eglise, et chaque jour j'en acquiers la preuve : j'espère que la religion sauvera l'Etat.

On parle d'une grande quantité de monnaie qui se frappe en Espagne; on la dit de cinquante millions; cela vaut mieux que des assignats.

Le bruit circule aussi que l'empereur rassemble toujours des troupes dans les Pays-Bas, sans doute pour prévenir jusqu'à l'apparence d'un trouble.

On disait hier que l'évêque d'Autun, dont le bref, à ce qu'on ajoute, fait une mention peu honorable, a été très pressé d'instituer le trop fameux Lydda, et qu'il le refuse. Le curé de Saint-André-des-Arts a refusé l'évêché d'Amiens. Il me semble que la grande convoitise de l'épiscopat commence à se ralentir, et qu'insensiblement la honte gagne; mais ce qui augmente chaque jour, c'est le nombre des excellentes lettres pastorales des légitimes évêques. Elles

portent le caractère de la vérité par l'unité des principes, et l'on est forcé d'avouer que le haut clergé répare quelques torts des individus par l'unanimité, l'érudition, le zèle et l'éloquence de sa profession de foi. C'est un beau spectacle que celui que donne aujourd'hui à l'univers l'Eglise de France. Toutes les nations en sont frappées; espérons tout du courage que Dieu lui inspire.

Mesdames ont dû arriver aujourd'hui à Parme. Il y a eu quelque tapage à Chambéry, à l'occasion d'un charivari donné à un Français qui a épousé en troisièmes noces une dame française. Les troupes ont fait cesser les attroupemens; il y a eu quelques personnes blessées.

Enfin, malgré les efforts des enragés, la conservation des Invalides est décrétée à la grande pluralité des voix. On supprime seulement l'état-major, et l'on change l'administration.

D'après calcul fait par gens du métier, on as-

sure que la justice coûtera plus aux plaideurs qu'auparavant; et en parcourant chaque détail de la besogne des douze cents, il est peu d'articles contre lesquels on ne réclame.

On ne peut pas se dissimuler le mauvais choix des nouveaux évêques; il en est d'une réputation si publique et si mauvaise, qu'elle décèle l'œuvre de l'enfer et de ses suppôts. Les vices du dix-huitième siècle ne servent qu'à nous faire regretter les vertus des premiers, au lieu de nous y ramener, comme on a l'audace de le dire.

La réclamation du maréchal de Broglie a été dénoncée à dessein de retirer le décret qui lui conservait provisoirement son titre, mais elle a été ajournée. Le désastre du père est bien humiliant pour le fils.

Le député de la noblesse nous dit avoir été volé chez le roi, et il a ajouté que c'est chose ordinaire; de toutes parts on s'en plaint.

Il existe une brochure intitulée: *L'Assassinat*

du roi, par un ecclésiastique, qui a mis de la poussière de diamant dans son café : voilà les stupides horreurs qu'on débite au peuple.

La *Gazette* vous dira ce qui regarde les régences et la majorité du roi.

Non seulement les prêtres approuvés par M. l'archevêque de Besançon le sont encore, mais il n'est qu'eux qui le soient. Dès que les autres ne sont pas curés, et qu'ils ne sont autorisés que par le nouvel évêque intrus, ils n'ont et ne peuvent avoir aucun pouvoir. L'intrus est lui-même sans aucune juridiction ; il n'y a sur cet article aucun doute. Ainsi, madame, au milieu de tous ces changemens et de tout ce chaos qui met tout en confusion, soyez sûre que relativement au spirituel, rien absolument n'est changé pour vous. Vous avez toujours même diocèse, même paroisse, mêmes permissions, mêmes défenses, mêmes obligations, etc., et vous devez regarder toutes les ordonnances du soi-disant évêque de Saint-Diez intrus, comme vous regarderiez celles de Jean-Claude-

le-Grand ; encore ces dernières pourraient-elles influer sur le gouvernement de vos cochons.

Depuis deux jours, M. de Mirabeau le fameux est à toute extrémité ; hier soir on le disait mort : on le dit encore vivant aujourd'hui. Je saurai bientôt ce qui en est, et je vous le manderai.

M. de Mirabeau est mort ce matin à dix heures et demie, assisté de l'évêque d'Autun : ce qui met le comble à l'édification donnée par ces deux personnages. Le peuple est dans une désolation mêlée de rage ; il a fait fermer les spectacles. Demain on doit ouvrir le corps du défunt, que faussement on soupçonne d'avoir été empoisonné. Il dit dans sa fureur que ce sont les prêtres, et que si l'on trouve vestige de poison, il faut les égorger tous, ainsi que les nobles. Juges de la fermentation! Mirabeau est mort au moment où l'on sonnait dans les paroisses pour l'installation des intrus, qui se fera demain, et qui répand une grande consternation parmi les fidèles. Jamais on n'a vu rien de pareil. Il faut se soumettre, prier Dieu et es-

pérer en lui dans le silence de la résignation.

On a mis ce soir, dans les prisons de l'Abbaye-Saint-Germain, le secrétaire de M. Mirabeau, qui s'est donné à lui-même trois coups de canif, sans qu'on sache encore le motif de cette fureur. Est-ce douleur? est-ce désespoir? est-ce crainte? On l'ignore.

J'entends crier en ce moment la mort de M. Mirabeau, ses dernières paroles, et ses derniers adieux au peuple. Tout est dirigé à entretenir la haine de celui-ci contre ceux qu'on lui persuade être contraires à la révolution. On faisait ce soir au Palais-Royal les plus furieuses motions tendant au même but. Il est singulièrement dangereux de manifester une opinion qui ne soit pas dans l'ordre du jour.

On a arrêté, il y a deux ou trois jours, un garde-du-corps nommé M. de Lacombe; il fut enlevé la nuit, et l'on croit que c'est pour des propos.

A Amiens, où les gardes-du-corps sont en quartier, on les moleste et l'on s'en méfie.

Hier, il y eut l'assemblée du premier du

mois, qu'on appelle *Prima Mensis*, en Sorbonne. Les docteurs étaient au nombre de quatre-vingts; tous, d'une voix parfaitement unanime, souscrivirent à une lettre écrite à M. de Juigné, pour déclarer qu'ils le reconnaissaient, et qu'ils ne reconnaîtraient jamais que lui pour le véritable archevêque de Paris. Les anciens et légitimes évêques sont en effet les seuls dont il faille écouter la voix.

Il n'y a encore rien de décrété sur l'abolition des peines pour les crimes commis depuis vingt ans.

Il paraît une adresse à l'Assemblée nationale de la part des catholiques romains, pour que, conformément à ses décrets, ils aient la liberté de professer leur religion dans des églises qui leur seront assignées, ne voulant et ne pouvant communiquer avec les intrus. L'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, conforme à celle de Soissons, d'Amiens, etc., vous éclairera sur ces points, ainsi que l'avis aux vrais catholiques.

On n'est pas content de la santé du roi: il a craché du sang il y a quelques jours; il

tousse, il a la voix enrouée, et il maigrit : on
maigrirait à meilleur marché.

On dit que madame Victoire a été un peu
incommodée à Turin. Le prince de Condé
qu'on avait dit *très malade*, *se porte très bien*.
Ce nom si respectable, et autrefois si respec
de *la nation*, en est devenu la terreur.

On a installé ce matin les curés intr
(3 avril), au son des cloches, qui ont annoncé
le schisme avec grand fracas, et avec tout l'ap
pareil des baïonnettes bourgeoises. On a con
duit ces faux pasteurs dans diverses rues de leu
soi-disant paroisses : j'ai eu occasion de pass
devant l'église des Jacobins, la cour était rem
plie d'habits bleus et de populace. Jadis elle éta
garnie de voitures, et il n'y en avait pas une au
jourd'hui. Tous les vrais catholiques sont dé
routés ; ils vont chercher des messes où ils peu
vent. Cette difficulté a engagé nombre de per
sonnes à faire des chapelles dans leurs maisons,
et depuis huit jours on en a béni quarante-
deux dans ce seul faubourg. Si vous étiez à Pa
ris, vous pourriez entendre la messe sans sortir

de chez vous : il ne s'agirait que de descendre un étage. C'est bien à présent qu'on nous ramène à la primitive Eglise par les crimes des persécuteurs, et par les vertus des persécutés.

En dernier lieu, les travailleurs, qui arrangeaient ou plutôt qui dérangeaient l'église de l'Abbaye, déterrèrent un corps qui parut être conservé au milieu d'un amas d'autres corps, qui étaient totalement pourris et dissous. Cet événement frappa la multitude, qui accourut en foule, et à laquelle on a eu soin de dérober promptement ce spectacle. Or, vous saurez d'après la lecture que je fis hier en bonne et nombreuse compagnie, d'une histoire de l'Abbaye, imprimée en 1724, en un volume in folio, que ce corps est celui d'un abbé de ladite Abbaye, nommé Guillaume III, qui gouverna saintement, et mourut de même ; il avait composé son épitaphe, très édifiante. Il mourut en 1418. Son corps fut retrouvé entier une première fois en 1536; une deuxième fois en 1645, une troisième en 1704, et enfin ces jours derniers en 1791. Le volume que j'ai entre les mains

renferme les procès-verbaux, et toutes les pièces les plus authentiques. Voilà le fait certain.

J'entends en ce moment le bruit des tambours : c'est le nouveau curé de Saint-Germain qui fait sa promenade. C'est une partie de la farce que le diable donne au peuple, et celui-ci, toujours aussi ignorant que stupide, ouvre les yeux à l'illusion du spectacle, tandis qu'il ferme opiniâtrement les oreilles au langage de la vérité.

On dit M. le maire gravement indisposé ; cela me rappelle que quelqu'un me disait hier en parlant de la mort de Mirabeau : *Dieu déploie le drapeau rouge.*

On parle peu de guerre à Paris : il n'en est pas, à ce qu'on dit, de même ailleurs, et notre sécurité paraît étonnante : je m'occupe peu de ces bruits. Il peut d'ailleurs se faire que les gens du dehors soient plus instruits que nous qui sommes plongés dans les décrets, et absorbés par les maux intérieurs.

On assure la paix faite entre la Russie et la

Turquie, les politiques sont ravis de cette nouvelle, et en tirent bien des conséquences relatives à l'empereur et au roi de Prusse. Vous savez, madame, que je me mêle peu de raisonner sur les intérêts de l'Europe que je ne fais qu'entrevoir. Vous qui êtes plus habile, et qui avez la connaissance des mercurés, vous en conclurez se qui vous plaira.

M. Dandré a fait la motion fort applaudie de penser à convoquer une nouvelle législature, et le roi en sera supplié.

Le corps de Mirabeau a été ouvert; je tiens tout le détail d'un habile homme de l'art qui venait d'être présent à cette opération. Elle s'est faite dans le jardin de la maison. Il eût été impossible de la faire ailleurs, vû l'incroyable multitude de peuple qui voulait, disait-il, voir le corps de son père : il y avait sept cents personnes environ autour du cadavre, qui regardaient de tous leurs yeux, et qui épiaient surtout le moment où l'on pourrait trouver quelque indice de poison. Il n'y en a pas eu le moindre vestige.

Le malade, épuisé de débauches, à ce qu'on dit, en tout genre, avait fait une orgie dimanche dernier, et c'est le lundi qu'il se trouva mal. Il est mort d'une maladie excessivement rare : c'était une inflammation au cœur et au diaphragme. Il était âgé d'environ quarante-trois ans. L'homme d'esprit qui m'a fait un ample récit de ce qui venait de se passer ne pouvait pas rendre ses idées de surprise. Il a dit nettement que jamais monarque n'avait produit une sensation aussi étonnante. Outre les chirurgiens qui devaient opérer sur le cadavre, chaque section en avait envoyé un pour être témoin et lui rendre compte; il y en avait par conséquent quarante-huit. La municipalité en écharpe, le département, et tout le tribunal de la section, avec ses panaches, l'accusateur public, formaient la partie principale de l'Assemblée. A la porte étaient des milliers de citoyens qui voulaient entrer. Il a fallu, pour les contenter, les engager à nommer des commissaires. Ils s'y sont introduits au nombre de six, parmi lesquels était un fort de la halle,

lequel a demandé ce qu'il fallait dire à ses commettans; on lui a fait la leçon qu'il a rendue sans la comprendre. Du moins le résultat a été heureusement que le défunt est mort non de sa *belle mort*, mais d'une mort naturelle. Les spectacles ont été fermés encore aujourd'hui, et le seront demain, jour de l'enterrement. La municipalité portera le deuil pendant trois jours, et le département pendant huit. Comme on se persuadait que ce chef de révolution avait changé d'avis, et qu'il revenait au parti du roi, il est des gens bien pensant qui le regrettent; quant à moi, je vois le mal qu'il a fait, j'ignore s'il aurait ou pu ou voulu le réparer. Je laisse tout au jugement de Dieu, qui est bien effrayant, et malgré les horreurs que je déteste, j'aurais désiré la pénitence du coupable. Dieu sait ce qui en est.

Tandis que, d'un côté, on ferme les églises, il y a, dit-on, des souscriptions pour la construction de vingt salles de spectacle; on en bâtit une dans la rue Saint-Martin, et une dans la rue Culture-Sainte-Catherine.

Il n'y a pas eu une seule voiture aux portes de Saint-Sulpice. Le sermon a manqué, et a dû manquer à raison de l'intrus.

Voilà la mission des prédicateurs terminée : celui de la cour n'est pas dans cet embarras.

7 Avril 1791.

La *Gazette de Paris* vous donnera une idée de l'enthousiasme des Parisiens à l'égard de Mirabeau. Son convoi, qui n'arriva que lundi à Sainte-Geneviève, mit en braule toutes les cloches et en marche tous les badauds. Il n'est sorte d'honneurs qu'on ait imaginé de rendre à cet homme, bien plus extraordinaire que grand, et dont la gloire a tout l'air d'être aussi passagère que fausse. D'ailleurs fût-elle méritée aux yeux des hommes, qu'est-elle aujourd'hui au tribunal de celui qui n'avoue que celle dont il est le principe et la fin? Déjà la réputation de ce chef commence à baisser parmi le peuple, parce qu'on a, dit-on, trouvé chez lui une somme considérable en assignats. Je ne garantis pas cette découverte, mais je sais que le bruit

s'en est répandu, et que l'impression n'en est pas favorable au défunt. Il y eut des motions pour l'enterrer à Saint-Denis, et depuis il s'en est formé de trois différentes.

Je lis à présent un nouveau mémoire de M. de Calonne contre le décret rendu le 14 février, touchant la cure de Fenestranges donnée à M. de Polignac. Il est écrit supérieurement, et il contient des morceaux dignes de Démosthènes. J'aurais été tenté de vous le faire parvenir, si je ne connaissais vos préventions contre cet ex-ministre, qui est, à mon avis, un des plus habiles hommes qui existent. L'Assemblée nationale a en lui un redoutable ennemi, et toute la puissance de ces douze cents rois n'en impose point à la force de son éloquence. Jamais crime de lèze-nation ne dut paraître plus caractérisé que cet ouvrage que l'on s'arrache aujourd'hui. Je suis fâché, madame, de n'être pas de votre avis; mais en lisant ce que M. de Calonne écrit, je sais ce que nous perdons quand il se tait, et s'il ne fallait que ma voix, il serait ministre demain.

Vous penseriez peut-être comme moi, si vous le connaissiez mieux.

Les paroisses sont dans une solitude morne, il n'y entre plus que du petit peuple. Tout homme instruit s'éloigne des faux évêques et des faux curés, avec lesquels toute communication dans le service divin est décidément interdite. Les fidèles se dispersent, et les jours saints qui approchent redoubleront leur embarras; une très grande partie ont déjà fait leurs Pâques. On les fait partout où l'on peut, et il est à craindre qu'il ne faille remplir en secret et dans les chapelles domestiques ce devoir sacré. La persécution est dans toute sa force, mais le courage des vrais catholiques est aussi dans toute sa constance. Je connais des évêques qui n'ont pas un sou de leurs anciens revenus, et qu'il faut aider. Il en est de même des pasteurs du second ordre.

Les gazettes vous instruiront de ce qui regarde l'Angleterre et les autres puissances; je leur en laisse le soin. Je n'ai aucun projet, ni de départ, ni de séjour ici. Il faut attendre.

Le voyage peut avoir de grands inconvéniens : il y en aura peut-être aussi à demeurer dans la capitale. Dans cette incertitude, il est sage de ne se déterminer qu'au moment où l'on sera plus éclairé. Il y a ici tant d'idées différentes chaque jour, qu'on est toujours à la veille de craindre quelque évènement, sans prévoir quel il sera. Je conserve mon âme en paix, je vis dans des sociétés qui dédommagent de tout par les douceurs et les charmes de la vertu, et je puis dire avec vérité que je n'ai jamais eu plus de chagrins et plus de consolations : nous en avons grand besoin.

Aujourd'hui le temps était superbe et digne du mois de mai, mais il s'en faut bien que le moral de la journée ait répondu au physique. Paris était remuant comme une fourmilière ; l'armée des sans-culotte était sur pied pour aller troubler la paix des religieuses ; celles de la Visitation, rue Saint-Antoine, les Annonciades, les Miramionès, l'abbaye Saint-Antoine, ont été investies de poissardes et de brigands. Il y a eu des femmes honnêtes et pieuses

grièvement et très indécemment insultées.

On paraît ne plus vouloir que les prêtres catholiques chassés des églises où sont les intrus disent la messe dans les églises des différentes communautés, et y confessent. On voit avec rage qu'il n'y a plus personne dans les paroisses. Celle de Saint-Paul, où les premiers jeudis du mois les quêtes montaient jusqu'à cent écus, a recueilli ce matin dix-huit sous. Cette diminution, peu favorable aux pauvres, ne le sera pas plus à la nouvelle besogne, et la fureur s'accroît à mesure que l'argent est plus rare.

J'ai entendu crier très gaiement la mort de M. de Mirabeau à deux liards, et, d'un autre côté, annoncer le don patriotique des exécuteurs de la haute-justice, qui consiste sans doute dans la chevelure, les dents ou la graisse de quelques pendus. J'essayerais en vain de vous tracer un tableau de Paris régénéré : c'est un amas de méchancetés et de folies qu'on croit à peine en les voyant.

Hier était dans *l'Ami du Roi* une nouvelle pétition des catholiques, dont la société est très

nombreuse, pour réclamer auprès de l'Assemblée nationale la liberté des opinions religieuses, conformément à ce qui est décrété sur les droits de l'homme qui, depuis la liberté, sont visiblement métamorphosés en un sensible esclavage.

Écartons l'idée de l'avenir qui nous menace d'être de jour en jour plus affreux, et ne nous laissons pas abattre par le malheur avant qu'il arrive; c'est la morale que je débite à mes amis, et que je pratique pour moi-même.

Madame la comtesse d'Asfeld vient de partir pour Trèves, d'où je ne reviendrais pas si j'y étais. L'éclipsé de Saint-Sulpice l'a décidée à aller chercher ailleurs les lumières de la religion. Dans le vrai, elle est si obscurcie dans la capitale, que le vœu du plus grand nombre de ceux qui y tiennent est de s'exiler d'une terre ingrate, idolâtre et barbare.

9 Avril 1791.

Hier les églises des maisons religieuses de femmes ont été fermées par ordre de la municipalité, et les prêtres non jureurs, qui sont en grand et très grand nombre, ont été dans la nécessité de ne pas dire la messe. C'est là ce que le nouveau dictionnaire appelle la liberté des opinions religieuses, et ce qui, dans le siècle d'humanité, se nomme tolérance. Sous ce mot existe la persécution la plus caractérisée et la plus cruelle. A l'effusion du sang on a substitué les plus sanglans outrages, et vous seriez révolté, monsieur, des horreurs qui se sont commises, si je n'avais pas de la répugnance à en souiller ma plume. Tout ce qu'il y y a de femmes honnêtes, celles même qui le sont le moins, frémissent d'indignation. Il en est que cet excès d'impudence ont déterminées

à quitter la France, et je ne crois pas qu'il existe un lieu sur la terre où l'on souffrît de pareilles indignités. J'aurais de quoi remplir ces quatre pages du détail des vexations qu'ont éprouvées toutes les communautés, jusqu'aux frères des écoles chrétiennes et aux maîtresses d'école. Un des nouveaux curés, aussi stupide qu'il est possible, a fait prêter serment à de petits enfans qui vont à l'école. La démence et la fureur vont de pair, et depuis l'enthousiasme qui a fait l'apothéose de Mirabeau, dont la gloire entre déjà dans l'ombre, jusqu'à l'insolent délire des poissardes, tout se ressemble, et, pour tout dire en deux mots, l'audace de l'impiété, l'impudence du libertinage, dont depuis long-temps on connaît l'étroite liaison, infectent ouvertement cette malheureuse capitale.

Il y a quelque apparence que la faveur de M. de Montmorin, le ministre, n'est plus la même auprès des douze cents. En ce moment même j'entends crier une improbation d'une lettre de ce seigneur, avec une dénonciation

contre le ministre de la marine. Celui de la guerre n'est pas dans un état plus brillant, de même que le chef de la justice, dont l'éclat n'éblouit point. Ainsi les nouveautés ont déjà l'air de vieillir, et c'est peut-être le présage de la chute entière de toute la machine, dont on croit les fondemens peu solides.

Un député me disait aujourd'hui que la banqueroute n'est pas douteuse. Il ne s'agira que de la forme qu'on lui donnera pour la rendre moins subite et moins effrayante. Selon lui, l'art consiste à la filer et à la faire en détail, de manière que tout le monde en ait sa part. Belle perspective !

La proclamation de la municipalité, qui ordonne de faire fermer les églises, est schismatique en plein. Elle invite le prétendu évêque diocésain à prendre des mesures le plus tôt possible, pour empêcher que des prêtres réfractaires à la loi et *sans pouvoir* s'immiscent dans des fonctions publiques ecclésiastiques. Ces prêtres, qu'elle dit sans pouvoirs, sont préci-

sément les seuls qui en aient ou qui puissent les exercer légitimement.

Je ne sais si l'on veut mettre l'Assemblée nationale à la lessive, mais M. Chabroud en est nommé président. Un député auquel j'ai demandé si elle pouvait autoriser l'ordre tyrannique de la municipalité pour la clôture des églises, m'a répondu qu'il serait dangereux de lui en proposer la question, parce qu'elle répondrait probablement qu'il n'y avait à délibérer, vu que cela ne la regardait pas, et que cette réponse donnerait plus d'audace aux Jacobites.

Déjà on a dit des messes à Paris dans des églises souterraines; déjà on les dit en secret et à la dérobée; déjà ce matin j'ai vu un très vertueux prêtre en habit séculier. Il n'y a plus que le sang des ecclésiastiques à répandre, ce qui peut-être ne tardera pas. Vous n'avez pas d'idée des inquisitions et des vexations dont ils sont journellement l'objet. Hier on alla chez une dame de qualité que je connais, et qui a retiré chez elle un grand-vicaire de Paris. Le

commissaire qui fit la visite était suivi de gardes nationaux : on lui reproche de tenir des assemblées d'évêques, ce qui est faux; de ne plus aller à Saint-Sulpice, sa paroisse, et cela est vrai. La dame répondit qu'effectivement elle n'y allait et n'irait plus, parce qu'elle ne connaissait ni le prétendu curé, ni le soi-disant évêque de Paris; à quoi elle ajouta avec esprit et courage : « La liberté des opinions religieuses est décrétée. Si j'étais juive ou musulmane, vous n'auriez rien à me dire. En qualité de catholique, j'ai droit sans doute aussi de suivre les principes de ma religion ; » et tout fut dit.

Tous les couvens sont inquiétés, et l'on ne peut prévoir où cela doit aboutir.

M. de Cheylas, évêque de Bayeux et oncle du chevalier d'Augard, fit, il y a quelques jours, son testament à Paris, se confessa comme pour mourir, et partit courageusement pour son diocèse, n'ignorant pas les dangers auxquels chaque prélat est exposé. Arrivé à Bayeux, il y fut reçu avec applaudissemens par une grande partie du peuple. Mais le département lui fit

signifier de s'en aller, n'ayant plus rien à y faire, puisqu'il avait un successeur. « J'ai plus à faire que jamais, répondit le généreux pontife, je dois y instruire, y encourager, et y préserver les catholiques de la séduction de l'erreur. Du reste, messieurs, je me suis préparé à la mort, vous pouvez me la donner, j'y suis déterminé, mais je ne quitterai pas mon troupeau. » Déconcertés par cette réponse, les gens qui l'entendirent n'allèrent pas plus avant. Quelque temps après, le prélat reçut ordre de sortir de son palais. « C'est, répondit-il, une chose temporelle, j'obéirai. » Il sortit en effet, et se retira chez une respectable dame de la ville. Alors l'intrus qui avait pris sa place lui envoya à lui-même sa démission.

M. l'évêque de Saint-Pol de Léon, obligé de fuir pour épargner à ses diocésains les horreurs d'un massacre, voyant que les uns le menaçaient, et que les autres voulaient le défendre, s'esquiva adroitement et alla se réfugier dans une barque anglaise. L'Anglais le reçut avec une générosité touchante, lui répondant

sur sa tête de la sûreté de sa personne. La circonstance lui fut favorable. Un vaisseau devait partir pour l'Angleterre : il s'embarque, mais sans argent et n'ayant que ce qu'il avait sur le corps. A l'instant où il débarque, un Anglais, homme de qualité, qu'il avait eu occasion de voir beaucoup en Bretagne, et auquel il avait rendu bien des services, se trouve là et le reconnaît. Il l'embrasse avec transport, l'emmène dans sa maison, l'y retient, se félicite de l'avoir, et le traite de manière à n'avoir à se plaindre que de l'abondance en tout genre. A peu de chose près, M. l'évêque de Tréguier est reçu de même à Londres. C'est là que notre patrie est transportée, tandis que celle dont nous avions cru être les enfans nous étouffe ou nous déchire. Si, comme on l'assure, la religion catholique a déjà, ou du moins est prête à avoir un exercice libre, ce sera sur les bords de la Tamise qu'il faudra aller recevoir nos derniers sacremens. Je ne sais si ces anecdotes sont de votre goût, mais j'ai pensé qu'elles avaient de quoi intéresser. J'avoue qu'elles m'intéressent mille fois

plus que les fastidieux et pernicieux décrets dont on nous rassasie.

On commence à dire que le roi prendra pour confesseur monsieur son grand-aumônier, et je crois vous l'avoir déjà marqué. Son Eminence a eu la bonté de permettre, en cas que les églises restassent fermées, que votre ami allât dire la messe dans la chapelle de Sa Majesté. Il n'a pas encore été obligé de se déplacer.

Quelqu'un avait proposé de faire écrire sur la peau de défunt Mirabeau les droits de l'homme pour immortaliser sans doute l'ouvrage et l'auteur; quelques adresses fanatiques et ridicules par la forme et le fond, ont été envoyées à l'Assemblée pour y célébrer la gloire de ce héros révolutionnaire. *L'Ami du Roi*, qui les dit fabriquées par le club jacobin, n'en fait pas une mention honorable. Ce club est, à ce qu'on dit, affaibli par ses divisions.

M. de Lafayette a donné ce matin le pain bénit à la nouvelle soi-disant paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, rue Saint-Dominique. Madame de Lafayette est allée de son côté avec ses

enfans, dans deux voitures, à la messe aux Théatins. Il faut en conclure que le mari est peu versé dans les connaissances de la religion, et que sa femme est meilleure théologienne que le général. Je ne sais si je vous ai dit, ce qui passe pour très sûr, que dernièrement ce commandant des bleus donna à dîner à l'intrus Paris-Lydda, et que madame refusa d'assister au repas. Le faux monseigneur ayant demandé à la voir, l'histoire porte qu'on fut obligé de lui énoncer clairement que madame ne voulait pas communiquer avec lui. Je ne serais pas étonné du fait, parce qu'elle est pieuse et instruite.

Un des tourmens qui fatiguent, c'est la très grande stupidité des badauds de Paris, auxquels on ne peut pas faire entendre qu'ils ne peuvent point aller dans les églises où il y a des intrus. Ils disent que c'est le même office, qu'on y dit la messe, qu'on y prêche, etc., et ces imbéciles ne voient pas, malgré l'ordonnance de leur légitime archevêque, qu'il y a dans ces

nouveaux élus par le peuple des caractères de réprobation ; qu'ils n'ont ni mission, ni juridiction, ni communion avec l'Eglise, dont ils abjurent les principes, dont ils violent les lois, dont ils méconnaissent le chef, et que par conséquent cette nouvelle religion, ouvrage de la révolte et de l'impiété, n'est qu'une branche desséchée séparée du tronc, qui seul peut vivifier les branches qui lui restent unies.

Il y a une pièce nouvelle intitulé : *les Victimes Clottrées.* D'après une courte notion qu'on m'en a donnée, le dessein de rendre odieux les cloîtres, de persuader qu'ils ne renferment que des malheureux, et surtout la honteuse maxime qu'il n'y a de bonheur que dans la passion, m'ont paru le plan de l'auteur, qui sans doute voit le principe des destinées heureuses dans les boues de la rue Saint-Honoré, pour passer de là dans le paradis de Mahomet.

Quand je réunis dans mon idée tout ce que

le temps présent réunit lui-même d'abominable aux yeux même d'une raison honnête, je ne m'étonne plus de l'excès de nos infortunes ; ce qui me surprend, c'est que la vengeance divine ne frappe pas des coups encore plus terribles.

13 Avril 1791.

Le roi, indigné des excès qui ont déshonoré, ces derniers jours, la capitale, a écrit au maire, et s'est plaint de ce que la police ne les avait pas réprimés ; mais il n'existe plus de force publique : la garde nationale arrive lorsque le mal est fait, et l'on ne coupe la corde qu'après que l'homme a été pendu.

Des députés m'ont dit aujourd'hui qu'on se préparait à demander qu'on assignât des églises aux catholiques romains, ce qui annonce l'étendue du ravage qu'a fait le schisme; encore est-il douteux si le véritable culte de l'ancienne et seule religion divine ne sera pas troublé par le peuple, qu'on a l'air de vouloir contenir, tandis que sous main on le soudoie pour exciter du tumulte. Vous seriez attendrie du détail des craintes et des dangers des religieuses,

Si vous pouviez vous procurer le troisième volume de l'*Histoire ecclésiastique*, par Fleury, vous trouverez au livre douze, page 299, le tableau exact de ce qui se passe, dans l'histoire d'un nommé Grégoire, fameux *intrus* qui fut placé sur le siége de saint Athanase. L'*Ami du Roi* l'a indiqué, et je l'ai vérifié sur-le-champ. La ressemblance est frappante, parce que le trait est singulièrement odieux. Ce ne sont pas des hommes qui aujourd'hui nous gouvernent, ce sont des tigres qui nous dévorent.

Depuis deux jours on crie à perte d'haleine dans les rues : 1° l'arrestation du vicomte de Mirabeau renfermé dans une tour; 2° une grande insurrection et un grand massacre arrivés à Madrid. Ce matin, j'ai entendu le crieur dire à mes côtés qu'il y avait eu cent vingt aristocrates tués dans cette ville, et que la tête du grand-inquisiteur avait été portée sur une pique pendant trois jours. Or, vous saurez qu'il n'y a ni vérité ni fondement à cette imposture; c'est uniquement pour rallumer et entretenir la fureur du peuple. Un citoyen de Paris, homme honnête

et courageux, a osé le reprocher avec force à ce crieur public, lui a donné le plus formel et le plus solennel démenti en présence d'une multitude à laquelle il en a imposé par sa fermeté et son assurance ; ce qui a produit un bon effet, si toutefois la multitude est susceptible dans ces momens d'ivresse d'une impression raisonnable et durable.

On est toujours dans le plus grand embarras à l'occasion des Pâques. Il n'y a plus moyen de se confesser dans un lieu public, et l'on est obligé de se cacher comme si on faisait un crime. Cet inconvénient déplaît fort aux dames qui ne peuvent parler qu'à la faveur de la petite grille.

Pour vous donner une idée de la douceur et de la bonne foi de ceux qui poursuivent les évêques à toute outrance, vous saurez que celui de Soissons, M. de Bourdeilles, homme respectable et vertueux s'il en fut jamais, est accusé en ce moment d'avoir donné cent écus pour faire assassiner le sieur Marolles qui est placé sur son siége. Lui-même mande qu'on entend les témoins, et j'ai vu la lettre. Cette

accusation produit le double effet du rire et de l'indignation. Il faut qu'une cause soit désespérée quand on emploie à la soutenir l'absurdité de ces infâmes moyens, et voilà cependant où nous en sommes. L'imagination la plus féconde ne saurait se représenter la variété, la bassesse et l'exécration des manœuvres qui nous deviennent familières.

Le directoire du département de Paris a tapissé les portes des églises d'un arrêté qui ferme celles des hommes comme celles des femmes, à un petit nombre d'exceptions près. Dans ces exceptions sont comprises les églises des religieuses cloîtrées et non supprimées ; mais outre qu'elles ne seront ouvertes dans aucun cas, aucune fonction ecclésiastique ne pourra y être exercée que par ceux qui auront une mission particulière de l'évêque de Paris (Lydda) visée par le curé (*l'intrus*) de la paroisse. Dans les paroisses nationales on ne pourra pareillement faire aucune fonction ecclésiastique que par la permission dudit évêque, visée et consentie par

le curé, d'où il résulte avec évidence qu'il fa
s'interdire jusqu'à la célébration de la mess
ou reconnaître les intrus. Ce qu'il y a de si
gulièrement détestable dans ce tyranniq
arrêté, c'est la perfide audace avec laquel
il y est dit « que la liberté du citoyen dans l
opinions religieuses et dans tout ce qui n
blesse pas l'ordre public, doit lui être garan
contre toute espèce d'atteintes. » Il est perm
seulement d'avoir des chapelles.

Les catholiques sont dans la désolation, vous avouerez que leur tristesse est fondée; « ne sent jamais mieux le prix d'une possessi que lorsqu'on la perd. Depuis long-temps religion, son auguste sacrifice, son culte, to était au moins négligé, s'il n'était pas entièr ment abandonné; à présent Dieu nous ôte s royaume, et il accomplit sur nous la mena de l'Evangile en le transportant ailleurs, car paraît que la foi qui déserte nos contrées, en enrichir de très éloignées. Tout nouvell ment sont partis des missionnaires demand

pour un pays où la religion fait des progrès. Mon cœur saigne en vous faisant ces confidences, et le sentiment que j'éprouve est ici fort général parmi les fidèles.

16 Avril 1791.

Le soi-disant évêque de Paris (M. de Lydda[a]) vient de donner, en façon de lettre pastorale[e] un écrit plat, entortillé par la force de l'em[m] barras où il est, insignifiant et ridicule comme[ ] sa position. La *Gazette de Paris* d'aujourd'hui vous fera part de ce qui concerne ce faux pas[ ]teur. Toutes les personnes instruites fuient les paroisses ; les gens de marque n'y paraissent pas, au grand chagrin des curés et de leurs fa[ ]bricateurs. Les femmes de qualité se réfugient dans les maisons religieuses, et je ne puis vous peindre l'état où sont les gens qui tiennent à la vraie et ancienne religion. Vous voyez que, malgré la protestation de tolérance, on leur in[ ]terdit le culte, qu'on leur en fait acheter l'exercice, et qu'il n'y a que les catholiques auxquels on en refuse la liberté ; voilà le fond

de la chose, mais la manière brusque, précipitée et cruelle, y ajoute des traits qu'on ne peut pas rendre. Les districts, les sections, et autres corporations de ce genre étalent contre tout ce qui appartient à la religion une rage qu'il faut voir pour l'apprécier.

Les curés vertueux et fermes qui ont refusé le serment sont en butte à toute la violence de la haine! On ne craint pas de les taxer de scélératesse; on menace leurs jours, et on leur impute tous les maux dont ils ne sont que les victimes. La protection de Dieu est caractérisée par leur courage, mais je ne serais pas étonné que la palme du martyre en fût la base et le prix. Ou je me trompe fort, ou l'état présent des choses ne saurait être durable, et la nature de la crise que nous éprouvons semble en annoncer la fin.

Madame la duchesse d'Orléans est partie, et l'on parle sérieusement de la séparation de son *illustre époux*. Il n'en est pas de même de Lafayette, qui n'est séparé de la sienne que par les sentimens.

Le bref du pape n'a pas encore paru. De jour en jour on nous le promet, l'on parle même d'un second, qui, comme les nuages dans des temps orageux, sera chargé de foudres. En attendant, on en a crié un controuvé ridiculement qui dit au peuple que Sa Sainteté approuve la constitution civile du clergé, et je ne voudrais pas affirmer que ce stupide assemblage de sots et de brigands dont nous sommes inondés ne croit les crieurs sur parole.

Le départ du roi pour Saint-Cloud devait avoir lieu demain, mais il est douteux que ce infortuné monarque en obtienne la permission. On veut, c'est-à-dire le parti qui arme la canaille contre la religion, qu'il aille faire ses Pâques à Saint-Germain l'Auxerrois, sa paroisse, parce qu'il y a un curé intrus. Il entre dans le système nouveau d'autoriser le schisme par l'exemple du faible prince qu'on a forcé à le sanctionner. Ce projet est appuyé des plus audacieuses menaces, et l'on va jusqu'à parler de le déposer, s'il persiste à s'y refuser, comme on dit qu'il l'a déclaré. Monsieur sera sans doute aussi vivement et pressé.

être audacieusement invité à aller à Saint-Sulpice; jamais on ne montra tant de zèle pour les paroisses. Jusqu'ici elles ont été fort abandonnées, et aujourd'hui même il n'y avait que du peuple et en petite quantité. C'est précisément ce qui irrite les fondateurs de la nouvelle religion. On ne cesse de la faire servir à la mémoire de Mirabeau. Jamais les services ne furent prodigués avec cet excès, et ce qui prouve qu'on croit peu, ou plutôt qu'on ne croit point à ces augustes mystères, c'est l'indécente apparence d'une fausse piété à l'égard d'un homme qui a vécu et qui est mort impie. Cet étalage de religion n'est qu'une affaire d'étiquette pour leurrer le peuple en lui persuadant que ce redoutable défunt était un grand homme, et que les complices sont eux-mêmes fort religieux. Imaginez, monsieur, qu'à Saint-Denis on a fait pour lui un service, et qu'on a substitué sa représentation à celle de Louis XV.

Je tremble que la foi ne nous abandonne lorsqu'à tous les actes d'une démence sacrilége, je réunis le départ de nos saints solitaires de la

Trappe. La France s'est emparée de leurs biens, et le canton de Fribourg, en Suisse, les appelle. Il les reçoit avec transport ; le conseil des deux cents leur donne une église et plusieurs bâtimens. Toute la ville de Fribourg tressaille de joie, regarde l'asile qu'elle leur offre comme l'augure des plus abondantes bénédictions du ciel.

La confession générale de feu Honoré Riquetti ci-devant comte de Mirabeau, à son féal ami et digne collègue Talleyrand, ci-devant évêque d'Autun, est imprimée, et il y a sûrement matière d'absolution. Elle est sérieuse, bien faite, et bien fournie de choses. Je vous envoie les vers d'une dame sur ce héros du crime :

L'Eternel, fatigué des crimes de ce monde,
Et voulant le punir par quelque grand fléau,
Recueillit un instant sa sagesse profonde,
Puis dit à Lucifer : « Engendre Mirabeau. »
Le diable alors le fit à son image ;
D'une peau dégoûtante enveloppa ses traits,
Il mit dans son esprit une infernale rage,
Et dans son cœur plaça tous les forfaits.
Il lui laissa l'éloquence en partage ;
Mais par les charmes du langage,

Sur les morts il eut tant de pouvoir,
Que le démon, au désespoir,
Détruisit son plus bel ouvrage.
Il fit très bien, ce monstre insidieux
Aurait anéanti son père,
Renversé le temple des dieux,
Et placé l'enfer sur la terre.

Je n'ose vous communiquer ce que dit aujourd'hui *l'Ami du Roi*, des excès de la semaine dernière. Ces détails sont si révoltans, qu'on n'a pas la force de s'y arrêter. C'est le tableau de notre infamie que celui de nos mœurs. Un homme d'esprit me disait, il y a peu de jours, que si ce qui arrive dans la capitale d'un royaume jadis nommé très chrétien s'était passé dans une ville de la Chine, l'empereur aurait ordonné un jeûne général dans tout l'empire pour en expier le crime.

Madame la duchesse d'Orléans, décidée, dit-on, à se séparer de son mari, est déjà partie pour la ville d'Eu, où est M. le duc de Penthièvre, son père. On croit que de là ils iront en Italie. Heureux, mille fois heureux ceux qui y

sont. On annonce aussi, mais moins positivement, la séparation de madame la marquise de Lafayette, qui n'est pas de la même religion que son mari. Croyez, madame, que les richesses et les places ne font pas le bonheur. Le vôtre ne peut pas frapper les yeux; mais si vous enduriez une partie des maux dont un voile brillant dérobe la vue, vous béniriez la Providence de la médiocrité gênante qui est votre partage. Je veux vous donner en passant cette fiche de consolation.

On parle d'une conspiration découverte à Malte pour égorger le grand-maître, et l'on ajoute que huit chevaliers français sont dans les fers. Serait-ce que la peste gallicane aurait déjà passé les mers? on le craint.

Un journal dit aujourd'hui, et garantit comme vrai, que le pape a demandé à la cour de Madrid des troupes pour l'aider à rétablir sa souveraineté dans le comtat; le roi d'Espagne a accédé à cette demande. Il se propose de faire passer une armée à Avignon, et déjà son ambassadeur a demandé au roi de France le passage des troupes espagnoles dans ses Etats.

J'oubliais que la mère de Mirabeau demande la cassation du testament de son fils, qui était interdit. Un autre des douze cents vient de faire cet de déclarer sa propre banqueroute, en attendant celle du royaume.

21 Avril 1791.

Je ne puis, madame, vous faire le récit de ce qui s'est passé depuis dimanche dernier. Vous auriez peine à le croire, et je serais accablé sous le poids des détails affligeans, ridicules, atroces en tout genre. L'indignation et l'étonnement sont deux impressions dominantes, et quoique, dans l'état actuel, on ne doit être surpris de rien, il n'est pas possible de se défendre d'une stupeur qui glace et qui hébète : le roi et la reine dans leur voiture pendant une heure et plus, sans pouvoir partir pour Saint-Cloud; une affluence immense de brigands qui opposent à leur voyage le *veto* de la force; des injures dites avec le ton de la plus déterminée insolence à Leurs Majestés, des menaces effrayantes... je n'ai pas le courage de vous en dire davantage; ma plume se ressent de ma

consternation, et je me crois en délire lorsque je m'occupe des délires de la capitale.

Tout est dans la même proportion relativement à la religion et à ses ministres. L'une et les autres sont persécutés à toute outrance. Un cerf poursuivi par des meutes réunies de chiens, ne l'est pas plus vivement que ne le sont les prêtres par les philosophes et les mécréans de tout genre. Ils ne savent où exercer leur ministère, où célébrer le saint sacrifice, et leur habit seul est un signal qui enflamme la fureur de gens payés pour être furieux, et pour satisfaire la haine de ceux qu'ils servent, sans quelquefois en partager eux-mêmes les sentimens, ou du moins les affreuses intentions.

On fait contre le roi des motions aussi violentes qu'elles sont insensées. Il passe pour constant qu'il a fait ses Pâques le dimanche des Rameaux dans sa chapelle, ne voulant point aller à Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des Tuileries, à raison du nouveau soi-disant curé, qui est un intrus. Voilà, madame, ce qui excite les transports du peuple : il ose vouloir que le

monarque soit forcé d'aller à Saint-Germain, qu'il y fasse de nouveau ses Pâques, et quelques uns ont poussé la démence jusqu'à exiger qu'il se confesse en leur présence à son ancien confesseur, M. le curé de Saint-Eustache, que le serment prononcé par lui a rendu un prêtre citoyen. Vous frémiriez si vous lisiez imprimé ce que j'ai entendu lire sur le compte du roi; jamais il n'y eut d'audace plus caractérisée, d'insolence plus révoltante, de conjuration plus ouverte; nous voici dans les derniers momens de la plus grande crise et de l'orage le plus effrayant. D'autre part on attaque le ministre des affaires étrangères, M. de Montmorin, et le comité diplomatique. On les accuse de négligence, et peut-être de trahison, pour n'avoir pas pris plus tôt des précautions et donné des avis.

On répand parmi le peuple que les troupes étrangères entrent ou sont entrées en France; l'alarme et le trouble vont circuler dans la capitale, et il serait difficile de prévoir quelles en seront les suites. Ces jours derniers, la rumeur était générale, et les rues de Paris au voisinage

des Tuileries présentaient l'image de la confusion morale qui règne dans les esprits. On dit que l'Assemblée nationale n'en est pas exempte; que le côté gauche participe lui-même à ces mouvemens qui agitent toutes les têtes; et pour tout réunir dans un seul mot, il paraît vrai qu'on ne sait généralement où l'on en est. M. de Lafayette n'a pas pu se faire obéir de sa troupe; il a été menacé; on lui a présenté la baïonnette; il a voulu donner sa démission, on s'y est opposé, et il reste commandant. Lui et monsieur le maire ont été menacés; le roi l'a été lui-même; une partie de la garde nationale s'est tournée contre lui, et c'est à quelques membres de ce corps qu'on attribue le commencement, le progrès et les suites incalculables du désordre dont aucune histoire n'offre l'exemple. Aussi faut-il convenir que jamais l'impiété ne fut poussée plus loin que de nos jours. Il n'est pas jusqu'à la vertu la plus pure, la plus soutenue et la plus universellement reconnue, qui ne soit indignement outragée. Madame Elisabeth est déchirée par les plus sanglantes et les plus absurdes

calomnies; on ne rougit pas de traiter cette auguste princesse comme des infâmes ont osé le faire, la semaine avant la dernière, à l'égard de femmes honnêtes, et si l'enfer pouvait nous manifester ses noirceurs, nous verrions combien leur sont supérieures celles des hommes. Croyez, madame, que je n'exagère rien, que j'emploie de faibles couleurs au tableau que je vous trace, et félicitez-vous d'être éloignée de l'exécrable ville que j'habite. Par malheur, ce mortel venin se communique aux provinces, et je crains que vous n'ayez quelque éclaboussure des amas de boue qu'on remue dans nos murs.

Monsieur votre mari m'a marqué l'excédant de l'imposition actuelle de la Franche-Comté, qu'il dit être de 11 millions, au lieu de 3 millions 500 mille livres les années passées. Cela cadre fort avec ce que m'a dit un député en parlant de la Bretagne. Cette province, qui payait 11 millions, en payera 27; mais nous avons de l'argent de reste. L'insurrection de dimanche, aux théâtres, coûta 12,000 francs, et celle de

lundi, aux Tuileries, en a coûté 45,000; puis on les regrette quand on en voit le bon usage! Oh! madame, rappelons la foi parmi nous, ou attendons-nous à y voir tous les malheurs.

J'apprends l'impression fâcheuse qu'a faite sur les esprits de tous les partis différens le discours du roi à l'Assemblée, le 19. Ce prince avait parlé la veille avec une fermeté qui lui est peu ordinaire, et le lendemain il a changé si étrangement de ton, qu'on est étourdi de cette variation. L'infortunée reine est dans un état qui ferait pitié aux âmes des sauvages. Je suis à même d'avoir des détails de sa vie, d'où je conclus que si elle a été légère, elle a été indignement et manifestement calomniée : les preuves qu'on fournit de ces méchancetés à son égard sont de la plus grande force.

Il y a dans ce moment, c'est-à-dire à neuf heures du soir, une assemblée générale des gardes nationales à l'occasion de la démission que M. de Lafayette a donnée de sa place de commandant. Le peuple a arraché la guérite qui

est à sa porte. On parle de promener sa tête, et en général la rumeur est grande; on craint qu'il n'y ait division parmi les gardes nationales: les uns veulent à toute force que M. de Lafayette reste, les autres sont d'un avis contraire. Si par malheur les têtes s'échauffent, la nuit peut devenir affreuse.

Je me garderai bien de vous faire part des motions atroces faites hier au Palais-Royal. Portez les choses au pire et au dernier degré de scélératesse, relativement à un être toujours respectable, et vous aurez deviné juste : j'en frémis d'horreur.

On vient me dire que M. de Lafayette a repris le commandement, et l'on paraît content.

FIN DU PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES

OU CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE.
RUE DU COLOMBIER, 30.

MÉMOIRES

OU CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT,

CONFESSEUR DU ROI,

PENDANT

TROIS ANNÉES DE LA RÉVOLUTION,

1790, 1791, 1792.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE DE L. MAME,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

M DCCC XXXIV.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

DU

PÈRE LENFANT,

CONFESSEUR DU ROI,

PENDANT TROIS ANNÉES DE LA RÉVOLUTION,

1790, 1791, 1792.

---

24 Avril 1791.

Je crois, monsieur, qu'il est prudent de prévenir les inquiétudes que pourraient vous donner les bruits publics, dont on m'assure que plusieurs papiers font mention; comme plusieurs vont dans votre voisinage, et qu'il est fort question de l'oncle de madame votre épouse, je crois rendre service à tous deux en vous mettant au fait de l'évènement. Lisez-moi sans frayeur. L'orage est diminué, et il y aura lieu d'espérer qu'il n'aura pas de fâcheuses suites.

Vous avez dû entendre dire depuis plus d'un mois que l'abbé L.... était nommé confesseur du roi. Tout Paris, toute la cour, le publiaient. Il était presque le seul à nier la chose et à n'en rien croire. Dimanche 17, il lui fut dit à lui-même d'une manière si affirmative qu'il avait en effet confessé le roi, qu'il prit ombrage de cette affectation à assurer comme vrai ce qu'il savait clairement être faux, et il soupçonna quelque méchanceté sous le voile de cette nouvelle. Ce fut ainsi qu'il s'en expliqua le soir même du dimanche, mais sans effroi, ne prévoyant pas les suites. Cependant la multitude, les brigands, les gens sans culottes, imbus de cette erreur, formaient à son insu contre lui les motions les plus violentes au Palais-Royal et aux Tuileries. Son nom retentissait de toutes parts avec fureur; on parlait d'aller chez lui; on demandait où était sa demeure, quelle était sa figure, et l'on joignait à ces questions tout ce que la haine et la rage peuvent ajouter d'injurieux. Il était alors fort tranquille dans son appartement. Le lendemain, sur les

dix heures et demie, comme il allait sortir, le secrétaire de son voisin commence à lui parler, et il lui fait part des mouvemens et des desseins tumultueux dont il est l'objet L'abbé répond avec tranquillité, et demande ce qu'on lui reproche. C'est, lui dit-on, d'avoir confessé le roi, chez lequel on affirme vous avoir vu entrer huit jours de suite, pour avoir avec Sa Majesté de très longues conversations, dont l'effet a été de l'engager à aller à Saint-Cloud, et de le détourner de faire ses Pâques à sa paroisse. A ces accusations, l'accusé répond en riant, et conclut par demander si les bonnes gens ont perdu la tête, vu qu'il n'a pas mis le pied au château, qu'il n'a jamais eu l'honneur de parler au roi, et que tout ce qu'il entend a l'air d'un rêve. L'auteur amical de l'avis convient de la solidité des défenses et de l'évidence de l'imposture, mais il insiste sur la réalité de l'émotion populaire et de ses dangers. L'abbé prend son manteau, va dire au voisin, déjà instruit, ce qu'il vient d'apprendre ; et, par égard pour la sûreté de sa maison, qu'il ne veut pas

plus exposer au pillage que lui-même à la lanterne, il est convenu qu'on lui fera avoir un passeport. C'est d'abord pour Bourbonne qu'il le prend ; il change ensuite d'avis, sur les relations qui peignent cette ville comme très dangereuse, notamment pour lui : il apprend que des personnes qui devaient y retourner vont ailleurs prendre les eaux, et que ceux mêmes qui n'ont pas été exposés à la censure du Bourbonnais, se défient du local, et sont décidés à aller ailleurs. D'après cette circonstance, qu'il sait de plus d'un endroit, l'abbé sort à son ordinaire, roule son faubourg pour y prendre conseil de ses amis et leur faire ses adieux. Il rentre chez lui ; il hésite s'il y dînera pour faire sa malle l'après-midi. Comme il était près de deux heures, ne pouvant pas faire dire à la personne qui l'attendait ce qui l'empêchait de s'y rendre, il prend un fiacre, et il arrive après avoir vu au Carrousel et aux environs une foule immense, parce que c'était le jour où le peuple apposait aux Tuileries le sceau bienfaisant public de la captivité du roi. En arrivant dans

la maison où il devait dîner, il s'annonce en plaisantant comme un homme qui file sa corde ; il raconte son aventure : elle paraît sérieuse, et dans le fond elle n'est pas très gaie; on l'oblige à ne pas retourner coucher chez lui : il obéit. Il est depuis lundi en maison étrangère et garde *l'incognito*. Heureusement son appétit, son sommeil et sa gaieté lui tiennent fidèle compagnie, et d'ailleurs il en a une excellente. Voilà son état. Le peuple, à ce qu'on dit, est un peu moins ardent; la vérité commence à se faire jour, et d'autres objets ont pris la place du soi-disant confesseur. Cependant il paraît disposé à saisir l'occasion d'aller en terre étrangère. Celle-ci devient chaque jour moins sûre pour les ecclésiastiques, et je ne sais si bientôt le danger ne sera pas plus général. Au moins est-il vrai que la désertion est grande, et que plusieurs familles considérables vont se gîter ailleur pour un temps. En cas que l'abbé parte, il vous en instruira. Il pourrait arriver qu'il voyageât avec gens de connaissance. Vous saurez tôt ou tard ce qu'il y aura de décidé.

Avant-hier, à Saint-Cloud, un prêtre qui venait de prêcher la passion, fut attaqué, et presque assommé, uniquement parce qu'il est prêtre. On vint à son secours; il déclara qu'il avait juré : il en offrit la preuve; rien ne put l'empêcher d'avoir le bras cassé en trois endroits et la jambe aussi. D'après de pareilles douceurs, on peut sans pleurer quitter la France, sauf à y revenir quand elle sera guérie de son épidémique férocité. Le mal n'est peut-être pas sans remède.

On a contraint aujourd'hui le roi d'aller à Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse. Il passe pour constant qu'il fit ses Pâques dimanche dernier à six heures du matin dans sa chapelle. Les citoyens en ont été et en sont encore très mécontens. On parlait encore hier de l'obliger à recommencer, et à se confesser en public à M. le curé de Saint-Eustache.

L'audace et la corruption sont au dernier degré ! on ne craint pas de dénoncer au peuple le roi lui-même. Les districts le disputent à l'Assemblée nationale en voie d'autorité et d'u-

surpation. On ne sait qu'augurer ni que craindre, et la consternation, l'indignation réunissent à peu près tous les honnêtes gens. Par bonheur ces deux sentimens n'excluent ni la résignation ni l'espérance. Ces deux vertus soutiennent et consolent.

Nous ignorons si M. de Lafayette a repris, comme on l'avait dit d'abord, le commandement. On croit qu'il persiste dans son refus. Quelques uns disent qu'il met à son acceptation des conditions justes et importantes, qu'il veut, par exemple, que le culte soit libre aux catholiques (c'est bien le moins).

Un grenadier des anciennes gardes françaises eut l'impudence, lundi 18, de mettre la main sur le bras du roi, en lui disant : « Non, vous ne partirez pas. » La troupe, à ce qu'on prétend, exige qu'il soit puni. Il y a, je crois, matière à punition, du moins on l'aurait pensé autrefois.

Le département fit afficher il y a deux ou trois jours un arrêté pour se plaindre des violences exercées par le peuple contre le roi. Hier

le club des jacobins y riposta par un autre arrêté contre le roi et la municipalité, qui a l'air de protéger le monarque. Aujourd'hui, Paris a été tapissé d'un troisième arrêté, au nom d'un grenadier qui prend ouvertement la défense de Sa Majesté, qui déclare que le club des jacobins renferme dans son sein l'esprit de Ravaillac, et qui dit nettement qu'on veut assassiner le roi. Il appert que ce club est plus dangereux pour la constitution que le clergé, la noblesse, en un mot que tous ceux qui sont appelés aristocrates, dont il dit cependant du mal. De tout cela il résulte que la division se met parmi les citoyens, et qu'il y a deux partis bien décidés et fort opposés l'un à l'autre. Le parti royaliste est, à ce qu'on assure, très considérable, et l'on s'attend d'un moment à l'autre à quelque explosion.

Il est répandu parmi les citoyens que les troupes étrangères menacent le royaume, et de là les fureurs de quelques écrivains dont les feuilles sont plus que brûlantes : c'est vraiment l'expression de la rage.

Samedi, c'est-à-dire hier, les sections as-

semblées ont décidé que le roi écrirait à toutes les puissances pour leur notifier qu'il s'était fait dans ses Etats une *révolution glorieuse*, dont il est le chef. La lettre est écrite ; on la crie déjà dans les rues de Paris, et on la dit si forte, si outrée, qu'elle doit produire un effet contraire à celui qu'on désire. Il n'est pas possible que les cours de l'Europe n'y voient la preuve frappante de la *non-liberté* du roi, surtout après les détails de la journée du 18 de ce mois, qui furent envoyés le jour même aux provinces de France, et à tous les souverains. Ces détails, au reste, suivant le rapport d'un fort honnête député, renferment ces horreurs, qui surpassent celles des 5 et 6 octobre.

Madame Elisabeth a tenu ferme, et n'est point allée à la paroisse schismatique, malgré les menaces d'insulte que la plus effrénée licence a affichées à sa porte.

Une lettre de Poitiers adressée à un gentilhomme qui tout récemment en est arrivé, contient le fait suivant. L'évêque intrus de cette ville fit fermer toutes les églises, ce qui indigna

le peuple, qui courut en foule à une église dans laquelle est enterré un de ses anciens évêques, mort en odeur de sainteté. Ce jour-là, ou le lendemain, l'intrus rassembla tous les prêtres jureurs et constitutionnels, leur fit servir une collation très abondante, et se mit à table avec eux. Quelques instans après, la paralysie et l'apoplexie le frappent : il tombe au milieu d'eux, et la lettre qui le marque dit qu'au moment où l'on écrit, ledit prélat est mourant, ce qui a frappé bien du monde.

Madame votre sœur me marque qu'elle a vu arriver le curé de Saint-Laurent de Strasbourg et un respectable prêtre conduits à Orléans par six cavaliers de maréchaussée. Leur crime est que le nouvel intrus a été insulté par le peuple dans l'église quand il est venu en chasser ce digne pasteur. La canaille de Nancy les a insultés ; cette ville est à peu près dans les mêmes horreurs que la capitale.

26 Avril 1791.

Vous seriez effrayée, madame, des scandales en tout genre dont je vous épargne l'horrible récit. Ils sont tels, que je les regarde comme un remède à nos maux. Le diable est un sot qui ruine sa besogne à force d'accumuler les excès dont elle est la source. Ils ne sont pas croyables. On dirait que ceux qui s'y livrent sont payés bien cher pour décréditer l'œuvre à laquelle ils sont employés Encore une fois, ayez courage, et soutenez les rigueurs du moment par l'espoir d'un meilleur avenir, qui peut-être ne se fera pas attendre. La confiance en Dieu en attire le secours.

M. de Lafayette a enfin repris le commandement de la garde nationale, et j'entends dire que le grand nombre dans Paris en est fort aise, parce que le défaut de chef faisait redouter les

plus affreux malheurs. J'ignore encore les conditions qu'il a mises à son acceptation. Je les saurai peut-être avant que je cachète ma lettre.

Les diverses conjectures qui se multiplient font regarder Paris comme pouvant être bientôt un séjour très dangereux ; aussi ne peut-on suffire à expédier les passeports à ceux qui le fuient pour aller en pays étranger. Je ne suis pas personnellement convaincu que le péril soit si grand, quoique je prévoie qu'il pourra bien avoir quelque explosion ; mais je pense qu'un peu de prudence pourra mettre à l'abri les gens sages. On dit communément que les proverbes sont vrais, parce qu'ils sont appuyés sur l'expérience ; s'il en est ainsi, l'état où nous sommes ne saurait être durable, puisque, selon le proverbe, tout ce qui est violent ne dure pas. Or vous pouvez juger par l'échantillon que vous montre votre intrus, ses consorts, et vos villages, de l'état où est toute la France. Je comprends aisément que je serais mal à mon aise au milieu d'un tas de gens que la fureur enivre

et que la stupidité aveugle ; et comme presque partout il en est de même, j'avoue que je m'expatrierais volontiers ; et si cela se peut aisément, je le ferai ; je crains seulement, et non sans motifs, qu'il ne soit un peu tard, et qu'il n'y ait des obstacles de tout genre.

La peur ne raisonne pas : la lettre que le roi a fait écrire aux cours étrangères, et qui est imprimée par son ordre, en est la preuve. Il n'est personne qui ne voie qu'elle est l'ouvrage de la crainte et le fruit de la captivité. Les quatre pages qui la composent sont l'analyse et l'éloge de la révolution : le monarque a l'air d'en être content, et c'est bien ici le cas de dire : Qui prouve trop ne prouve rien. Cette lettre, mal faite à tous égards, ne paraît propre qu'à opérer le contraire de l'effet qu'on se propose, et les souverains qui la verront n'auront pas de peine à déchirer le voile qui couvre platement une vérité qui frappe les yeux de toute l'Europe. Tout est ridiculement extraordinaire dans nos manœuvres.

Les papiers nous ont appris tout récemment

que plusieurs députés, nommément le fameux Target, qui a accouché de la constitution, se sont fait recevoir citoyens actifs dans une île de l'Amérique près des insurgens. D'autres, à ce qu'on dit, ont fait proposer de l'argent à Londres. Les bons généraux doivent pourvoir à la sûreté de la retraite en cas de déroute.

Croiriez-vous qu'on demande aux jésuites, pour toucher leur pension, qu'ils produisent la copie de leurs vœux? Où la prendre, où la trouver cette copie des actes déposés dans les registres des colléges qui ont été détruits, et dont il ne reste rien? Tous n'ont pas éprouvé cette difficulté, et j'ignore si celui qui m'intéresse fort l'éprouvera. En ce moment on agit pour lui. Il faut avouer qu'en genre d'injustice, les choses sont au dernier degré de perfection. Adorer les décrets de Dieu et se confier en lui, voilà, madame, la véritable ressource et le moyen de vivre en paix. La recette est sûre, quoiqu'elle n'étouffe pas jusqu'à la racine toute sensibilité que la raison même voudrait justifier, mais que la religion réprime.

Un journal a dit que les cours étrangères répondraient à la lettre du roi et y croiraient lorsqu'elle serait datée de Metz, de Strasbourg, ou de Valenciennes.

Il y a eu une contre-révolution à Avignon. Les honnêtes gens se sont réunis : ils ont dissipé et écrasé la canaille. Le maire a été pendu. La chose paraît sûre, et l'on attend les détails. Cet évènement donne beaucoup à penser.

Le roi, à qui l'on reproche d'avoir eu l'air d'un grand mécontentement à la messe de sa paroisse, le jour de Pâques, avait proposé à la gouvernante de M. le dauphin d'y accompagner la reine : elle l'a refusé, et Sa Majesté n'en a pas été fâchée. Madame Elisabeth est inébranlable ; Monsieur, frère du roi, et Madame, ne sont point allés à Saint-Sulpice ; on leur en fait un crime ; peut-être on voudra les y forcer. On a dit que la tête de l'excellent curé de cette paroisse était mise à prix, et on le croit parti. Cela n'est pas certain.

Si votre *intrus* vous fait le chagrin de vous visiter, ne lui donnez pas le nom de curé : il

ne l'est pas. *Monsieur*, *tout court*, est ce qu'il lui faut; ne lui parlez de rien: évitez toute discussion, et regardez-le comme un étranger. Si on vous demande le pain bénit, donnez au marguillier l'argent qu'il doit coûter. Ne faites rien de plus, n'allez ni n'envoyez vos gens à la messe, aux offices, et même abstenez-vous d'aller à l'église. Cette dernière pratique ne vous sera pas pénible, mais elle ranimera votre ardeur pour le lieu saint, quand l'ordre sera rétabli.

On dit que le peuple, instruit que Mirabeau laisse plusieurs millions, trouve que son amour pour la nation n'est pas tout-à-fait aussi généreux qu'il l'avait cru.

Toutes les gardes nationales sont en mouvement pour aller complimenter M. de Lafayette.

Il part bien des gens pour le Brabant, et ce sont des hommes. On ne peut pas trop supposer que de leur part ce soit frayeur, c'est prudence, ou autre vertu, ou autre motif qui est secret. Personne aujourd'hui n'ouvre son âme: la mienne se borne à régler sa volonté sur celle de Dieu.

Les religieuses se couvrent de mérite aux yeux de Dieu et de gloire aux yeux des hommes. De toutes parts il nous vient des relations de leur héroïque fermeté. C'est vraiment un prodige que le courage et la constance de cette foule de vierges chrétiennes, dont la conduite et l'éloquence déconcertent les ennemis de l'Eglise. Je ferais un volume des différens traits qui ont signalé à Paris et dans les provinces ces respectables communautés. L'état religieux qu'on veut détruire ne mérita jamais plus l'estime et la considération, et je suis persuadé que cette persécution dirigée contre les cloîtres contribuera dans la suite à les peupler. Que ne peut point la force de Dieu dans les amis fidèles à sa grâce ! Il y a plus de vraie philosophie dans ces saintes filles dédaignées par le monde, que dans tous ces aboyeurs de l'Assemblée, qui sont le fléau de la vertu et de la raison.

On dit maintenant qu'il n'y a pas eu de sang répandu à Avignon; que les révolutionnaires ont été désarmés; que la contre-révolution s'est faite sans effort, et qu'on a replacé paisible-

ment les armes du pape au lieu de celles de France.

M. de Lafayette, après avoir repris sa place, a cassé la compagnie de grenadiers dont était l'insolent qui osa mettre, le 18, la main sur le roi, parce que ce coquin avait des complices dans la même compagnie. Ce général veut que les catholiques ne soient pas inquiétés; que les mœurs soient respectées, et que la troupe fasse un nouveau serment d'obéissance.

Il y a les plus infâmes et les plus exécrables placards, dont les plus scélérats qui ont été écartelés seraient dignes d'être les auteurs.

Une des premières visites que l'empereur a faites à Venise a été chez madame la duchesse de Polignac, où se trouvait le duc de Guiche, qui fut témoin des crimes des 5 et 6 octobre. Il en fut question en présence de l'empereur; ce prince témoigna des sentimens qu'il est aisé d'imaginer.

La municipalité de Paris demande la diminution de la liberté de la presse, dont les funestes effets deviennent chaque jour plus sensibles.

Le curé intrus de Saint-Sulpice a eu l'audace de se présenter chez Madame, belle-sœur du roi. « Je sais, lui a dit noblement cette princesse, à quoi il faut s'attendre, et je m'attends à tout, mais jamais je ne vous reconnaîtrai pour mon curé. » Il est sorti.

Il passe pour certain que des prêtres qui ont remplacé à Saint-Sulpice ceux qu'on en a expulsés, ont dit à des gens qui venaient s'adresser à eux: « Ne vous confessez pas, nos absolutions seraient nulles; attendez quelques mois pour que les choses s'arrangent. » Je crois d'autre part vous avoir marqué qu'on offrait de l'argent aux gens du peuple pour qu'ils eussent l'air d'entourer les confessionaux, et par là accréditer les ministres schismatiques. Quelle besogne! quels moyens! quelle horreur!

On criait ces jours derniers dans les rues de Paris: *Voilà la grande arrestation du roi.*

Des lettres de Provence donnent une nouvelle version plus rapprochée de la première: elles disent qu'il y a eu grand nombre de gens tués de part et d'autre à Avignon; que les ar-

mes du pape, qui avait été replacées, ont été arrachées une seconde fois, et que la victoire est restée indécise.

Il y a eu aujourd'hui une fermentation des p'us fortes dans tout Paris à l'occasion de la compagnie de grenadiers cassée par M. de Lafayette. Les rues même étaient pleines de groupes échauffés, ainsi que le Palais-Royal, et les Tuileries. On prétend qu'on en voulait au général jusqu'à demander sa tête. D'autres prenaient vivement sa défense. L'état habituel est celui d'une confusion effrayante et dont les suites peuvent devenir très funestes.

A Versailles les femmes n'ont pas voulu laisser partir pour les frontières le régiment de Flandre, malgré les ordres du ministre. Une dame qui arrive de Saint-Cyr aujourd'hui a dit que le tumulte était si grand à Versailles, qu'elle a eu peine à y passer; qu'à midi on y avait sonné le tocsin, et qu'il y avait eu des coups de fusil tirés. Quelqu'un a ajouté que le régiment de Flandre était en effet parti pour aller coucher à Saint-Denis, mais qu'un nombre de soldats étaient

revenus à Versailles. Excellente discipline pour des troupes réglées qu'un dérèglement de cette nature! On ne sait plus où l'on en est.

Il court en ce moment un bruit qu'on a arrêté l'auteur de *l'Ami du Roi*, à l'imprimerie duquel s'est imprimé le bref du pape ; qu'on est allé y saisir les exemplaires de ce bref, et qu'on les a brûlés. Imaginez un excès dont la France ne soit pas le théâtre, et indiquez-le-moi : je le cherche inutilement.

Ce que j'ai appris encore ce soir, c'est quela frayeur se répand de plus en plus, et que l'on déloge le plus qu'il est possible. Les conjectures qui naissent de la frayeur servent à l'augmenter, et c'est actuellement une maladie épidémique. Il serait facile d'en donner l'explication sur l'état des choses et des têtes.

On vient de me dire qu'il y a eu du monde tué à Versailles; une partie de la garde nationale s'est déclarée pour les femmes, et l'autre contre. Il ne serait pas fort étonnant qu'on vît la même dissension dans celle de Paris à l'occasion de M. de Lafayette, dont les uns disent des

horreurs, et que les autres défendent. C'est un chaos.

L'affaire d'Avignon est annoncée aujourd'hui d'une façon bien plus tragique : ce sont les horreurs d'une guerre civile, et l'on parle des cruautés qui en ont été la suite. Il y a aussi plus de détails des troubles de Versailles; mais à peu de chose près, ils sont tels que je vous les marquais hier. Ceux de Paris vont en croissant. La fureur contre M. de Lafayette est extrême; les écrits des divers partis sont d'une chaleur, ou plutôt d'une rage qu'on ne saurait peindre. Il y en a contre le duc d'Or..... qui font frémir. Sa Majesté elle-même est indignement outragée, les prêtres sont horriblement menacés : tout est en combustion, et même dans la garde nationale, les esprits sont fort divisés.

Ce matin le ministre des affaires étrangères a fait part à l'Assemblée d'une lettre officielle du ministre d'Espagne, qui lui annonce que Sa Majesté Catholique garnit de troupes les frontières pour empêcher toute communication des Français, dont il n'estime pas la nouvelle

constitution. Je doute encore si je voyagerai : il est des gens qui croient le voyage plus dangereux que le séjour, à raison des lieux par où l'on passe. Quant à vous, je n'ose vous donner de conseil, si ce n'est d'avoir l'œil à ce qui s'annoncera, d'être prêt à fuir le danger, et d'avoir de l'argent en cas qu'il faille partir.

Les assignats perdent huit pour cent; ils sont en danger de perdre plus encore. Ne m'envoyez point d'argent; si j'en ai besoin, j'emploierai vos papiers.

Je suis plein de confiance en Dieu et fort tranquille, mais reclus.

30 Avril 1791.

La fermentation dans Paris se soutient, et augmente même. Le serment exigé par M. Lafayette en est l'occasion, et l'on ne peut prévoir quelles en seront les suites. Demain est le jour où cessent les entrées. On prépare à ce sujet des fêtes pour le peuple ; la musique de la garde nationale est commandée, et en même temps il y aura des détachemens préposés à empêcher que le peuple dans son ivresse ne brûle les anciennes maisons des commis, ainsi qu'il annonce vouloir le faire.

Versailles est en ce moment tranquille ; un homme qui en revint hier nous assura qu'il y avait eu trois personnes tuées, mais que le calme était rétabli. Il nous affirma que des femmes même mariées avaient suivi des soldats. On m'avait dit la veille qu'ils avaient laissé quatre cents mères de plus, et qui ne devaient

pas encore l'être. Les mœurs et la religion ont ordinairement la même destinée, c'est une ancienne vérité que l'on a prêchée souvent, et que chaque jour l'expérience confirme.

Il paraît une nouvelle lettre du docteur Burke bien digne de sa sœur aînée; elle est moins longue, n'ayant que quatre-vingt-dix-huit pages, mais elle est d'une vérité et d'une force qui saisit; je l'ai dévorée. Jamais on ne peignit mieux l'état de la France et le caractère de ses réformateurs. Si je reste à Paris, je tâcherai de vous la procurer.

Une dame de considération par ses vertus, son âge, sa naissance, et son mérite, avec qui j'ai fait connaissance il y a deux mois, et qui s'en retourne dans une belle terre près de Poitiers, d'où elle compte revenir passer l'hiver à Paris, m'a offert, et plus d'une fois, de m'emmener avec elle. Ce matin même elle est venue me faire les plus aimables instances. Je m'y serais rendu si j'étais sûr qu'elle sera aussi tranquille que par le passé. Elle l'espère, mais sans pouvoir en répondre. Elle ne s'est pas bornée à ces offres, et

il n'a tenu qu'à moi d'accepter de l'argent dont elle soupçonnait que je pouvais n'être pas fort pourvu. J'avoue que j'ai été on ne peut pas plus sensible à un procédé si honnête et si généreux; mais en exprimant de mon mieux ma reconnaissance, je n'ai eu garde d'abuser de ses bontés, dont je conserverai un éternel souvenir.

M. de La Perrière, nommé président de la douane nationale par l'Assemblée, a donné sa démission : elle a été acceptée, et l'on a donné la place à son gendre, ce qui me fait un vrai plaisir.

Madame d'Asfeld est partie pour Trèves. Bientôt il ne restera à Paris que le peuple ; tout les gens d'un autre état sont effrayés.

Le roi d'Espagne a fait dire secrètement qu'il recevrait volontiers dans ses États les prêtres et les religieuses qui auraient refusé le serment.

Si les nouveaux évêques ont la curiosité de lire M. Burke, ils auront peine à soutenir le ton sur lequel il parle d'eux, et l'idée qu'il en donne. Je ne connais rien de plus humiliant :

il finit par offrir à la nation le rebut de ce qu'il y a de juifs en Angleterre pour venir remplir les siéges épiscopeux de France.

Ce que dit M. Bruke dans sa lettre sur l'intérêt qu'ont les souverains à soutenir ceux du roi de France, est d'une grande sagesse et très bien vu. Sûrement si son conseil est suivi, les diverses cours de l'Europe auront à cœur la situation de Louis XVI.

Comme les domestiques des Français qui étaient à Chambéry ont été les auteurs des troubles de cette ville, le roi de Sardaigne n'en veut souffrir aucun, et l'on dit que M. l'archevêque de Paris et madame la princesse de Conti n'ont pas même eu la permission de garder les leurs, ce qui engage cette princesse à se retirer à Modène. Burke est bien instruit, car il traite l'article des domestiques à merveille, et il les présente comme très dangereux, ce que tout le monde avoue. Il y a quelques exceptions à faire, mais peu. Heureusement le mien est de ce nombre, et j'ai réussi à l'instruire : on lui reproche même parmi ses cama-

rades le péché d'aristocratie. Il y a un club de domestiques sous celui des Jacobins, et on l'appelle le club de *la Société fraternelle*.

On vient de donner une nouvelle pièce relative à la révolution, c'est *Henri VIII*, et elle est tombée en paraissant, suivant le rapport des spectateurs. Il n'est sorte de moyens qu'on n'emploie. Pièces de théâtre, chansons dans les rues, papiers imprimés et pleins d'impostures, argent donné, menaces et insultes, tout est mis en œuvre, et ce sont les moyens même qui publient la perversité des agens ainsi que la monstruosité de l'opération.

On avait dit que le roi irait mercredi à Saint-Cloud, mais on dit aujourd'hui le contraire, sans qu'on en apporte les causes. Peut-être ne veut-il pas s'exposer à l'aventure du 18.

J'ai lu le bref du pape qui condamne formellement et en détail les principaux articles de la constitution du clergé. Dans tout ce bref il règne une grande modération, et tout est solidement appuyé.

Je voudrais regagner mon gîte, malgré l'at-

trait de celui que j'habite, mais les frayeurs du voisin me gênent. Je vais lui faire part de mon dessein, et je verrai quelle sera sa réponse. Il paraît que l'erreur du peuple est dissipée, du moins en grande partie, et que je n'ai à courir que le danger commun à tous. Cette position est embarrassante. Les frais de l'expatriation sont considérables, et ne peuvent être faits que par nécessité : en cas que je sois obligé de quitter Paris, je serais tenté d'aller à Amiens, où peut-être le péril sera le même, mais d'où l'on peut gagner promptement la Flandre autrichienne. On commence à parler assez ouvertement du nombre des troupes étrangères qui y sont rassemblées, et les papiers publics s'expliquent d'une manière qui donne à penser à bien des gens. Je ne me pique point d'entendre la politique, et j'abandonne aux experts dans ce genre les raisonnemens et les conjectures. Il y en a de toute espèce sur cet objet. Les uns croient la guerre très prochaine, d'autres n'y envisagent que des précautions.

Je vous envoie deux images du cœur de Jésus,

une pour vous, une pour votre mari. Portez-les sur vous. Un évènement miraculeux arrivé à Nantes tout récemment, et dont j'ai vu le récit bien authentique de la part même des témoins, accrédite la confiance, et plusieurs faits l'autorisent. Ces images ont été un préservatif contre les dangers. Je n'ai pas le temps de vous faire des détails, mais la dévotion au cœur de Jésus fait de grands progrès.

4 Mars 1791.

Je suis bien touché, monsieur, et très reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à moi. Je désire qu'il n'aille pas jusqu'à troubler votre tranquillité, et que vous puissiez partager la mienne. Grâce à Dieu, elle a été à peine altérée; j'ai regardé cette effervescence populaire comme ces orages dont la violence fait augurer le peu de durée, et dans le fond je le crois fini. Ma prudence n'a pas sommeillé : je me suis mis en sûreté, mais c'est par prudence même que je ne me suis pas mis aussitôt en route. Il eût été plus dangereux alors de trouver des gens dont l'esprit patriotique eût été excité à seconder les fureurs parisiennes. Depuis qu'elles paraissent calmées et que l'effet des feuilles qui sèment l'imposture dans les provinces est moins à craindre, j'ai examiné quel parti je prendrais,

et de quel côté je dirigerais ma marche. Il n'est pas possible d'aller vous joindre, d'après ce que vous me marquez des troubles qui agitent vos cantons. D'ailleurs il faut traverser d'ici chez vous plusieurs villes dangereuses. Cette considération m'a fait jeter les yeux sur la Flandre. Autre embarras : 1° pour trouver des logemens, vu la multitude innombrable de réfugiés ; 2° à raison des frais considérables que le voyage et le séjour, s'il était bien long, occasioneraient ; 3° parce qu'il y a inconvénient d'y aller dans ma voiture, et qu'il est dangereux de se réunir à gens de toute espèce dans les diligences. J'ai conclu à rester ici jusqu'à ce que la Providence me décide par quelques circonstances à m'en éloigner. Ce n'est pas la faute de mon voisin si je n'en suis pas déjà parti. Il s'obstine à ne pas vouloir que je rentre chez moi. Il est persuadé que le feu couve sous la cendre, et il a l'air de croire que je pourrais monter en voiture de l'endroit où je suis. Alors, sûrement elle serait légère, et ce serait la première fois qu'on eût remis à faire sa malle après le départ. Cela serait

bon si le coupe-tête était à ma porte, mais il est actuellement occupé à commander les brigands d'Avignon, qui ont été se faire battre devant Carpentras. Je rends justice à l'amitié de ce respectable voisin, mais à ce premier sentiment peut se mêler un peu celui de la peur. En ce moment même, je reçois une invitation à dîner de madame la marquise de Juigné, qui sûrement ne désire pas pour moi la *lanterne*, ce qui prouve qu'on ne croit pas mon danger fort grand. Cependant je n'irai pas, de peur qu'on ne m'accuse de témérité. Voilà, monsieur, ma position, dont le plus fâcheux est la peur d'autrui, et qui d'ailleurs est bien adoucie par les bontés de l'excellente hôtesse qui fait pour moi la contrebande en dérobant ma tête aux amusemens de la nation. Il peut se faire que je parte si j'en trouve une occasion favorable. Il peut se faire aussi que je reste au milieu du débordement du fleuve sans me noyer. Je sais que Noir est étourdi et bavard, mais il m'est attaché et fait à mes usages; il est doux, et s'est conduit à merveille dans cette circon-

stance. Je ne veux pas courir le risque d'en trouver qui seraient moins sûrs, et je serais fâché de le voir sur le pavé. Si vous eussiez été à portée, nous nous serions réunis, mais la position serait périlleuse.

Le pape, dont on a brûlé l'effigie au Palais-Royal, après la réception du deuxième bref, rappelle son nonce, et ne veut point de M. de Ségur, qui a prêté le serment, pour remplacer M. le cardinal de Bernis.

Hier il fut décrété qu'Avignon ne serait pas réuni à la France; comme M. de Clermont-Tonnerre avait parlé fortement pour s'opposer à la réunion que voulait le côté gauche, il fut menacé de la lanterne en sortant de l'Assemblée, et déjà sa maison était investie; sans le secours de la garde nationale, elle eût été pillée, mais elle a été préservée. Aujourd'hui grande rumeur parmi le peuple (s'entend les gens payés pour faire changer le décret qui laisse Avignon au pape); en conséquence, ledit décret est envoyé au comité de constitution, pour le remettre sous les yeux de l'Assemblée

après-demain. On prend pour prétexte que la question a été mal posée. Voilà donc la stabilité des décrets! Sur quoi compter? Carpentras s'est défendu à merveille : il y a lieu de croire qu'on ne réussira pas à le prendre.

Je ne puis vous dire le nombre de ceux qui depuis quinze jours s'éloignent de Paris; ils vont dans les pays étrangers. Les bruits qui commencent à se répandre et à s'accréditer d'une coalition universelle pour rétablir la paix, causent les plus vives alarmes. Mon voisin a un genre d'amitié qui me met dans la position la plus pénible. Dans sa frayeur il ne veut pas que je mette les pieds dans la rue où je loge, même en voiture et le soir. D'un autre côté, il désire que je parte. Or, je ne puis pas partir sans argent ni hardes. Il faut donc que j'aille me pourvoir, et c'est à quoi il s'oppose avec une obstination incroyable. Je prendrai le parti d'y aller à son insu, et si je pars, je suivrai peut-être l'avis du marquis et de la marquise de M... D..., qui partent eux-mêmes demain.

M. de Montmorin, selon la feuille du jour, a

écrit à M. le nonce du pape que le roi n'entendait rien à la lettre que lui a écrite le souverain pontife pour se plaindre du changement d'ambassadeur, et il ajoute que si Pie VI ne revient pas d'une conduite aussi légère, la France est déterminée à se séparer de Rome. Sûrement l'ouvrage est bien avancé, et si Dieu n'y met la main (j'espère qu'il l'y mettra), nous touchons aux derniers crimes et aux derniers malheurs.

Tous les officiers du régiment de Beauvoisis sont allés joindre le prince de Condé; on dit qu'une grande partie de Colonel-Général infanterie en a fait autant.

Ma position m'empêche de vous faire passer le bref et Burke. C'est le sort des prisonniers de ne pouvoir agir par eux-mêmes.

L'état des choses n'offre rien de sûr. La Flandre regorge de réfugiés. On ne peut ni rester ici, ni aller ailleurs aisément. Il faut se résigner et avoir confiance.

6 Mai 1791.

Mes dépêches seront bientôt faites; vous avez lu les dernières gazettes, je ne vous les envoie pas; les nouvelles sont en petit nombre. Il est dit seulement qu'à Paris on continue à vouloir le jugement du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre; que la ville de Rouen a renvoyé les quatre cent mille francs en assignats dont elle ne veut point.

Les gazettes reçues aujourd'hui vous apprendront lundi que le feu est allumé dans la Normandie. Vous en verrez le détail par l'adresse de plusieurs endroits, de Dieppe et autres lieux, envoyée à l'Assemblée nationale.

L'assemblée des capucins se soutient; comme elle s'était d'abord réunie à l'hôtel de l'Université, on a fait avertir le propriétaire qu'on y mettrait le feu. Il s'est moqué de l'avis, a reçu

ces messieurs, et sa maison n'est pas brûlée.

L'opinion de M. le marquis de la Guenille, dont je vous ai fait lecture, a été vendue au peuple à un sou. Les poissardes en ont été si contentes, qu'elles voulaient aller présenter un bouquet à ce digne député; mais elles ne l'ont pas fait, parce qu'on leur a représenté que ce serait l'exposer à être lanterné. « Ah ! s'il était en danger, qu'on nous le dise, nous volerons à sa défense ! » Il y a peut-être quelque opération qui exige qu'on inspire de la peur, aussi fait-on dire à M. de Lafayette qu'il craint pour Paris, vu le nombre de pauvres et de gens à figure extraordinaire qui remplissent les rues.

On a offert à M. l'abbé Maury cent mille écus pour changer de parti, et l'on ajoute que cet abbé va faire imprimer l'offre et les circonstances.

Le mémoire de M. de Favras n'est point de Bergasse; on l'imprime, dit-on, en pays étranger, et l'on débite qu'on en a déjà intercepté quelques feuilles à la poste. C'est à M. le vicomte de Mirabeau qu'on l'attribue. Ce cour-

geux Français vient de faire la dénonciation du sieur Camille Desmoulins, auteur d'une feuille intitulée le *Courrier du Brabant*. Les extraits qu'il cite contre les rois en général et contre Louis XVI nommément, excitent une indignation qu'on ne saurait rendre.

Il me revient dans l'esprit que le club jacobin, de concert avec les districts, demande que le Châtelet juge les coupables des 5 et 6 octobre; que ce tribunal ayant député chez la reine pour lui demander ce qu'elle pourrait déposer dans cette affaire, cette princesse a répondu généreusement : « J'ai tout su, j'ai tout vu, j'ai tout entendu, mais j'ai tout oublié. » Cette réponse lui a fait beaucoup d'honneur, et avec raison.

La mort de M. Target, la tenture de sa maison et l'arrivée des prêtres, ne sont qu'une fable imaginée par quelques plaisans; mais cette farce n'a pas eu lieu.

On chasse les juifs d'Alsace tant qu'on peut, malgré la protection des douze cents.

Madame Laclos est, dit-on, arrivée d'Angle-

terre, et en a apporté de l'argent; gare qu'il n'y ait quelque nouvelle machination. Ce M. de Laclos est l'homme du duc d'Orléans.

Il a paru récemment une lettre anonyme imprimée et adressée à M. le comte d'Artois; on l'invite à venir se mettre à la tête d'un nombre de braves, et on lui promet conseils et bras. On dit cette lettre bien faite, et l'on n'en désigne pas l'auteur.

Les lettres de Paris disent qu'il n'y a rien encore de neuf pour le parlement et le conseil *du roi*.

8 Mai 1791.

Je suis encore dans la capitale, et je vous ai marqué les raisons qui me font hésiter à en sortir; si l'exemple est une règle sûre, celui du grand nombre oblige à s'en éloigner; d'un autre côté, on prétend qu'il faut, ou quitter la France, ou ne pas quitter Paris, où l'on convient cependant qu'il est très possible d'avoir et des dangers à courir et des jours fâcheux à passer. Ce dernier avis porte sur des conjectures, et il est vrai que ces conjectures ne sont pas dénuées de fondement. Il paraît toujours plus certain que les orages se préparent; de toutes parts on les annonce, et l'on ne diffère guère que lorsqu'il s'agit du moment où on les verra éclater. Les uns les croient prochains, et les autres les fixent à une époque moins rapprochée, quoique peu éloignée. Si vous et moi

eussions pu nous réunir, il eût été plus facile de concerter un arrangement et à moins de frais. Toutes ces considérations ont ralenti ma marche, et la crainte d'avoir trop long-temps à séjourner dans un pays étranger, d'y faire pendant quelques mois une dépense, après laquelle je me trouverais au dépourvu, prolonge mes incertitudes. Si j'eusse été à la portée de la Suisse, elle aurait fixé mon choix; mais je ne vois que la Flandre, et des différentes villes de Flandre, on dit que c'est Ipres qui est le lieu le moins cher. Peut-être aussi les malheurs qu'on nous présage, ou que du moins on nous fait craindre, n'arriveront pas. Voilà, madame, une source triste et féconde de perplexité. Vous êtes peut-être dans le même cas, mais vous avez l'avantage d'avoir plus près de vous un lieu d'asile. J'espère que la Providence veillera sur nous, et je me confie en elle.

Les quatre assignats de cinq cents francs chacun que M. de Meyrour a remis à monsieur votre beau-frère ne purent être changés pour de l'argent sans perdre du moins sept et demi pour

cent ; encore les espèces sont-elles fort rares, et difficiles à trouver. Une personne amie m'a promis de me faire avoir plusieurs assignats de moindre valeur pour un de cinq cents, et en faisant cet échange, on pourra perdre moins. Vous voyez qu'à tous égards, et pour toute sorte de personnes, l'état des choses ne se ressent pas beaucoup du bonheur qu'on nous a promis.

La persécution se soutient et s'accroit : il est difficile de s'en former une idée. Elle s'étend en ce moment sur les religieuses, que l'on inquiète, que l'on intimide, et que l'on menace. Leur courage et leurs vertus sont un spectacle qui édifie et qui attendrit. Généralement on est frappé de leur conduite qui, par la grâce de Dieu, peut être regardée comme universelle et digne des plus beaux jours de l'Eglise. Nombre d'ecclésiastiques rétractent leurs sermens, mais on n'a garde de rendre ces rétractations aussi publiques que l'avaient été les parjures. La difficulté de fréquenter les sacremens et d'entendre la messe est toujours très grande, et la situation des catholiques dans ce royaume très chrétien

vous ferait croire que vous êtes transportée dans l'empire de la Chine, où la lecture des *Lettres édifiantes* vous a montré la gêne et les dangers des fidèles au milieu des idolâtres; les philosophes seraient aussi redoutables, et plus peut-être que ceux-là, s'ils pouvaient se livrer à leur fureur contre la religion. Il entre dans leur système d'en conserver les dehors pour en détruire plus sûrement la substance; à la faveur des apparences qui le séduisent, le peuple ne voit pas les hérésies que couvre ce masque, et à moins qu'il ne soit docile à l'autorité de l'Eglise, dont la voix peut et doit être son seul guide, il confondra toujours les loups avec les vrais pasteurs. Cependant ceux qui, à ses yeux, envahissent le bercail, ne viennent pas sous la peau de brebis, et il en est plusieurs dont la réputation est elle-même un avertissement bien clair, et devrait être un préservatif très efficace contre le danger de la séduction.

Les deux brefs du pape répandent déjà des lumières; il y a lieu de croire qu'elles ramè-

ieront dans la voie de la vérité ceux qui ne 'en sont écartés que par erreur.

M. le comte de Staël, ambassadeur du roi de ›uède, a reçu ordre d'aller rejoindre ce mo- ıarque à Spa où il doit arriver incessamment 'il n'y est pas.

On m'a dit que les puissances étrangères re- ›usaient de recevoir les nouveaux ambassadeurs ıssermentés. Je vous l'ai déjà marqué de la cour de Rome, et le fait est de la plus grande certitude. M. de Ségur, qui déjà s'était mis en route pour aller remplacer M. le cardinal de Bernis, a été obligé de rebrousser chemin. L'empereur, le roi d'Espagne, le roi de Danemarck, le roi de Suède, le roi d'Angleterre, agissent de même, et l'on dit que les divers ambassadeurs de ces cours vont partir. Celui d'Angleterre a fait ses préparatifs de voyage, et il y a deux jours que l'ambassadeur d'Espagne étant au jeu de la reine, annonca qu'elle-même se disposait à quitter Paris. Si, comme on le dit, tous les ambassadeurs se retirent, cela fait craindre des suites fâcheuses pour la France, où l'on croit qu'un

manifeste ne tardera pas beaucoup à faire con— naître les sujets de plaintes. Ces plaintes peu— vent être suivies de quelques actes d'hostilité— Le nombre et la valeur des citoyens nouvelle— ment armés ne produisent pas une sécurité en— tière, et l'on craint que des militaires aguerris ne se montrent plus actifs que cette milice de nouvelle institution.

Ce que je ne crois pas, quoiqu'on le débite, c'est la nomination du curé jureur de Saint— Eustache à la place de grand-aumônier, et de madame Pastoret à celle de gouvernante des enfans de France. Entre madame la comtesse de Marsan et celle qu'on désigne pour lui suc— céder, l'intervalle est considérable. Il est vrai que le décret du 19 juin a été destiné à le combler, et qu'aujourd'hui tout est possible.

Vous avez su la fuite du vertueux curé de Saint Sulpice, dont la tête avait été mise à prix. Aujourd'hui se répand la circonstance qui le détermine à s'expatrier. Son fidèle domestique vint à lui, et lui cria en lui sautant au cou : « Ah ! mon respectable maître, qu'il est heureux que

cette lettre s'adresse à moi ! lisez-la et partez. » Il la lui remet, et il voit qu'on offre douze cents francs à cet estimable serviteur. Il fait aussitôt tirer copie de la lettre, qui était, je crois, sans signature, et il envoie l'original à la municipalité. Dès ce moment il se décide à partir, il se déguise et gagne Bruxelles. Le lendemain du jour où il y est arrivé, il a reçu la visite du général Bender, qui l'a comblé d'honnêtetés. Tous les Français réfugiés dans cette grande ville sont venus le voir, lui marquer leur intérêt et leur estime, et presque tous ont voulu recevoir la communion pascale de sa main. L'incroyable histoire de l'affreuse révolution fournira bien des traits de ce genre.

Un souverain fait écrire par son ministre des affaires étrangères à son ambassadeur en France: « Partez sans prendre congé; vous devriez sans doute notifier votre départ au roi de France, mais les fers dont il est chargé ne permettent pas d'avoir accès auprès de lui. » Il paraît en effet, madame, qu'il n'a plus autour de sa

personne que ceux qu'il plaît à ses gouverneurs, jadis ses sujets, de lui donner.

La *Gazette de Paris* du 6 de ce mois a dû vous développer des idées qui sont les vôtres et celles de toute la terre. *L'Ami du Roi* avait déjà commenté à merveille, et d'une façon différente, la fameuse lettre du comte de Montmorin aux cours étrangères. Un homme de mérite, et que bien des gens regardaient comme très propre à une ambassade, disait il y a peu de jours à un ami qui lui en parlait: « Comment voulez-vous qu'on puisse aller dans une cour étrangère après cette lettre qui nous déshonore! Quoi! nous disons à un souverain que le roi de France est heureux. Il nous répondra que deux jours avant que ce monarque lui notifiât son bonheur et sa liberté, il savait par son propre ambassadeur ce qui s'était passé le 18 avril aux Tuileries. » En effet, cette nuit même du 18 au 19, chaque ambassadeur expédia un courrier à sa cour, et envoya le récit bien circonstancié et bien positif de l'évidente captivité de Louis XVI.

En même temps que l'on débite le départ prochain des ambassadeurs, on croit voir dans les étrangers de divers pays qui viennent à Paris depuis quelque temps, de fort honnêtes espions qui rendront compte de l'état des choses.

A en croire certaine rumeur, le club des Jacobins et le côté gauche sont inquiets et alarmés. Quelqu'un de leur bord disait ces jours passés qu'ils perdaient la tête, et que celle de Mirabeau leur manquait. Ils craignent que le côté droit ne prenne de l'ascendant, ils craignent plus encore. On m'a dit aujourd'hui que quelques uns d'eux, nommément le sieur Target, pensaient à déloger. Serait-ce que ce père infortuné voulût s'épargner la douleur d'assister aux funérailles de sa fille?

On a remarqué que l'officier de la garde nationale qui commandait lors de l'assaut livré à la maison de M. de Clermont-Tonnerre, avait parlé aux *sans-culottes* avec un ton menaçant, et en donnant à sa petite troupe des ordres qui en imposèrent enfin aux brigands. Ceux-ci

voyant arriver M. Bailly, voulurent se plaindre de ce qu'on insultait des *citoyens*. A ce mot, le maire, au lieu de les qualifier, comme autrefois, de *bon peuple*, leur dit nettement qu'il n'y avait aucun d'eux qui eût droit à ce titre; ce qui fut remarqué et ce qui a été narré par un chevalier de Saint-Louis, que la curiosité avait attiré, au moment du tumulte, pour voir comment la chose se passerait.

Les nouvelles vous auront appris l'arrivée de Mesdames à Rome; la visite du pape, ce qui est sans exemple, et la communion qu'elles ont reçue des mains du souverain pontife; mais une lettre particulière nous apprend que Mesdames ayant été invitées à un feu d'artifice à l'occasion du roi et de la reine de Naples, elles ont répondu que dans l'état où elles étaient, elles ne pouvaient point assister à des fêtes, ce qui a été trouvé très sage.

Le sieur Thévenin, et ses nombreux consorts ne sont pas solidement assis, et un des effets des premiers mouvemens qui agiteront l'air sera de faire renverser les trônes portatifs

que leur multitude avilit. Cet évènement est plus que conjecturé, et est annoncé expressément; mais il faut l'attendre en silence; je le garde moi-même sur bien des choses que j'entends et qu'on assure, parce qu'on n'est bien certain qu'après les évènemens.

J'apprends à l'instant que l'Assemblée a décrété que les prêtres qui n'ont pas prêté le serment auront la liberté de dire la messe dans les paroisses et oratoires nationaux. Le ci-devant évêque d'Autun, ce monstrueux apostat, a plaidé pour la liberté. Il a prétendu prouver ensuite que la nation n'était pas schismatique, et la preuve est qu'elle ne veut pas l'être. Il attribue à la vieillesse et aux préjugés du pape ce qu'il prononce du schisme que renferme la constitution civile du clergé; ce qu'il a dit est un tissu de déraisonnemens fort opposés à la saine doctrine. Il a été déclaré très formellement, ou par lui, ou par l'abbé Sieyes, que la nation ne voulait point de patriarche. Il n'en est pas moins certain que le schisme résulte évidemment des opérations de la nation sur le clergé.

On regarde comme une terreur panique ce qu'on vient de me dire au sujet d'un manifeste de la part des princes. Ce n'est pas que depuis long-temps on l'annonce, et qu'on en rapporte même la substance ; mais on devance probablement le jour et l'heure. Ce qu'il y a de plus vrai, selon le rapport des gens sensés, c'est que la confusion commence à gagner parmi ceux qui l'ont fait régner dans tout le royaume, et qu'ils ne savent où ils en sont. Le décret même qu'on vient de rendre sur la liberté du culte et des opinions religieuses indique la peur. On a vu que l'excès de la persécution irritait les esprits les plus indifférens. C'est aussi l'effet qu'ont produit les insultes faites au pape, et l'on observe avec consolation que la fureur de l'impiété ouvre les yeux et ranime le zèle de bien des gens pour la religion.

L'on a heureusement découvert une immense fabrication de faux assignats, dont la France allait être inondée. L'on assure qu'il ne s'en est répandu aucun, et la découverte a paru si intéressante, qu'on voulait porter la récom-

pense des dénonciateurs jusqu'à vingt-cinq mille livres. On a modéré cette générosité. Il en résulte que ce genre de monnaie est bien dangereux, et je vois qu'on redoute fort l'émission des assignats de cinq francs, qui est décrétée. Les louis sont si rares, qu'on les paie quarante sols, et même un écu, hier quatre francs, pour en avoir lorsqu'on part : chacun en cherche pour voyager.

Il y a une dénonciation très forte de MM. de Lafayette et Bailly, par une des quarante-huit sections : c'est celle des Cordeliers, dont est le violent M. d'Autun. Je vois que la division gagne parmi ces messieurs des communes, et que le respect pour le commandant et le maire diminue.

L'archevêque de Tolède, suivant une feuille publique, offre de la part du roi d'Espagne à tous les prélats de France qui sont exposés à la persécution un asile dans les Etats de ce monarque.

Le petit journal d'aujourd'hui a l'air de confirmer ce que je vous marque du refus des

ambassadeurs par les cours étrangères. On croit que l'argent qu'on distribue aux brigands pour les faire agir devient moins commun, ce qui diminuerait les insurrections. Il est à craindre que M. de Lafayette n'en éprouve une, vu qu'on l'accuse aujourd'hui de trahir la nation et de vouloir favoriser l'évasion de la reine, qu'on dit très effrayée des évènemens qui se préparent.

On dit aussi que l'Assemblée, intimidée à son tour de l'idée générale où sont les puissances que le roi est captif, lui a fait proposer de mettre à exécution la déclaration qu'il donna le 23 juin 1789, pendant qu'il était encore libre, afin que cette opération, quoique retardée, devînt une preuve de sa liberté. Il a évité le piége en demandant la restitution des biens du clergé, le rappel des parlemens, le rétablissement des évêques dans leurs siéges, en un mot, ce qu'il prévoyait ne lui être pas accordé. J'ai douté de cette nouvelle, et l'on me l'a fortement certifiée. Il en est une autre qu'on affirme aussi, et qui donne l'explication de ce qu'on disait de l'ar-

rivée d'un manifeste. On assure, en effet, qu'il est arrivé un courrier du prince de Condé au comité diplomatique, hier ou avant-hier, porteur des intentions du prince. On ajoute qu'il a dans une armée à ses ordres quinze mille soldats français et douze mille officiers de la même nation prêts à le suivre.

12 Mai 1791.

Ce n'est point, madame, une fausse nouvelle que la lettre de M. le prince de Condé au corps diplomatique, quoique jusqu'à présent on en ignore les détails. On sait seulement qu'elle a été examinée très sérieusement par ces messieurs; qu'ils y ont répondu de manière, a ce qu'on dit, à ne point irriter cet illustre correspondant.

Une gazette qu'a lue un de mes amis, dit que le sieur Cagliostro, dont vous avez appris la condamnation à mort, a obtenu grâce de la vie pour avoir déclaré le complot général formé contre la religion et tous les empires. Il ne s'agissait de rien moins que d'établir universellement l'absurde et impie doctrine de l'athéisme, de détrôner tous les souverains, et de bouleverser ainsi tous les Etats. On se persuade

aisément que tel était l'objet proposé, lorsque l'on considère les moyens qui ont été employés; ils sont très analogues, et très proportionnés à une si exécrable fin. Je ne dis rien de la gloire et du mérite des auteurs d'une pareille entreprise : une langue mortelle n'a pas assez d'énergie pour en exprimer l'horreur, et c'est à Dieu seul qu'il peut appartenir d'absoudre par une incompréhensible miséricorde, ou de punir par une justice éclatante des scélérats d'une si monstrueuse espèce.

La multitude énorme de brigands qui paraît s'accroître chaque jour et dont Paris est inondé, commence à effrayer la municipalité elle-même; on la dit occupée à trouver le moyen de s'en débarrasser. Il n'est pas facile, et au cas qu'on en vienne à bout, ce reflux causera dans la France et sur les routes l'effet que produit sur vos prés le débordement des rivières qui l'entourent; il répandra au voisinage le vil et pernicieux limon du crime dont la capitale est le lit habituel.

J'ai ouï dire que, depuis le 18 du mois passé,

jour fameux, le roi n'a pas voulu mettre le pied dans le jardin des Tuileries, voulant, disait-il, être prisonnier totalement, puisqu'on avait exigé qu'il le fût.

Comme nous sommes dans un temps où l'on imprime nombre de choses favorables à la religion, telles que des brefs du pape, des lettres d'évêque, des ouvrages instructifs sur le schisme, le serment, les intrus, etc., les garçons imprimeurs ont été séduits : ils ont signifié aux libraires qu'ils voulaient un tiers en sus d'augmentation, et une ou deux heures de travail de moins. L'un d'eux, plus honnête, a découvert le secret d'une manœuvre à laquelle il n'a pas voulu se prêter, et l'on a su que pour les empêcher d'imprimer, on leur donnait cinquante sous par jour pour ne rien faire. Avouez que l'opération de nos réformateurs forme un ensemble dont toutes les parties sont assorties au mieux.

Les papiers démocrates parlent des Français réunis à Worms auprès de M. le prince de Condé : ils ne sont pas effrayés du nombre, qu'ils

portent environ à cent cinquante; comme ce nombre est écrit en chiffres, il peut se faire que par erreur on soit loin de compte.

Il est grandement question des preuves d'amitié que vient de donner le roi de Suède en concourant à rétablir la paix dans le royaume. S'il est un grand nombre de gens qui la désirent, il en est aussi qui la craignent; on prétend même que l'indice de leur frayeur est peint sur leurs physionomies. Je n'en sais rien, car je n'en vois pas; mais j'entends dire de toutes parts qu'il règne une grande inquiétude dans le Manége et au club des Jacobins. N'étant point versé dans la politique, je ne puis que vous dire l'effet, en vous laissant le soin d'en expliquer les causes.

Je ne sais d'où partent les bruits qui dans cet instant redoublent les frayeurs. On craint, et l'on craint très prochainement, quelque évènement propre à les inspirer. Ma situation devient singulièrement embarrassante, et j'incline fort à quitter Paris. Si, comme je m'y attendais, vous m'eussiez écrit, et que vous m'eus-

siez averti du parti que vous prenez, j'aurais pu moi-même en prendre un décidément; le plus sûr serait d'aller en pays étranger; mais comment y vivre si le séjour se prolonge, vu la diminution des espèces françaises en Flandre, où 3 francs ne valent que 42 sous! S'il n'y avait pas dans vos cantons un danger imminent, je ferais mieux d'aller vous joindre, sauf à nous réfugier ensemble dans la Suisse, dont vous n'êtes pas fort éloignée, et peut-être me verrez-vous arriver dans peu, ne pouvant pas rester à Paris, à raison de la peur des autres, car jusqu'à présent je n'en ai pas eu; la preuve en est que je suis resté; cependant voici des momens où il est, je crois, prudent de déloger.

J'ai lu un prétendu manifeste de l'empereur à toutes les puissances de l'Europe; il est écrit noblement et avec une grande fermeté. On s'accorde à le croire supposé, quoique plein de dignité, de raison et de force. Veut-on sonder le public avant que paraisse le manifeste réel, qui indubitablement existe? Veut-on irriter le public par certaines expressions qui s'y trouvent,

en nommant despotique la vraie autorité des monarques ? En un mot, cet ouvrage est-il le produit de l'aristocratie, ou une ruse de la démocratie ? je l'ignore.

Il paraît constant que soixante membres des divers parlemens du royaume sont en ce moment réunis à Bruxelles. Sont-ce des membres épars, ou destinés à former un corps ? on croit le dernier.

On m'a dit qu'il devenait très difficile de sortir du royaume ; qu'une dame venait d'être arrêtée sur les frontières, et qu'on l'avait fouillée très sévèrement pour qu'elle n'emportât pas du numéraire hors de France. On ne laisse, dit-on, aux voyageurs que six cents livres : on leur fait un billet de l'excédant. Quelle oppression sous le nom de liberté !

Les assignats perdent huit et huit et demi pour cent. La rareté de l'argent est toujours plus grande.

Ne soyez point en peine de moi : il vient de se faire un arrangement qui me coûtera quelque argent, mais qui doit assurer votre tranquillité.

Je ne sortirai pas de Paris, et j'en suis ravi, car ces voyages en pays étrangers étaientdifficiles et ruineux. Si monsieur votre mari se ressouvient de la demeure d'un homme de nom, qui obtint de M. le ducde Penthièvre une permission de chasse pour votre voisin, il saura la mienne ; je m'y rendrai dans peu. Du reste, la fermentation qui vous a effrayée ne subsiste plus ; et ce qui par-dessus tout m'importune, c'est la frayeur de mes amis ; parmi ceux-là, le grand nombre est aussi rassuré que moi ; vous sentez bien que je fuirais le danger s'il était autre part que dans les imaginations.

14 Mai 1791.

Ce n'est pas ma volonté, c'est la circonstance qui n'est plus la même; ma marche n'est point celle que ma dernière lettre vous a indiquée. Je quitte mon domicile pour en prendre un chez les personnes qui m'ont reçu souvent à la campagne, et où j'allais chaque année. Les raisons du changement de projet tiennent à la nature des choses présentes, qui varient journellement. Je crois pouvoir vous inviter à être tranquille, je le suis pleinement; d'ailleurs il n'est presque aucun moyen de quitter la France. Une dame de ma connaissance, avec laquelle je serais peut-être parti, si j'eusse été averti plus tôt, et qui n'est en Flandre que depuis quinze jours, a dû à l'honnêteté du postillon qui la conduisait à la frontière, d'avoir sauvé l'argent dont elle s'était munie pour vivre en pays étranger. Ce brave

homme l'avertit à temps qu'on lui prendrait, après l'avoir fouillée, ce qui excèderait la somme de six cents livres : il lui offrit de cacher dans ses bottes les louis qu'elle portait. Elle fut en effet visitée et fouillée sans miséricorde, mais les bottes ne le furent pas, et elle-même écrit ce trait de loyauté du postillon, qui n'y aura rien perdu. Puisqu'il est nécessaire de rester en France, Paris, en raison de sa grandeur, offre plus de ressource que les villes ou villages. C'est le parti que je prends.

Hier, en envoyant à monsieur votre frère les assignats que j'ai annoncés à madame, je l'ai prié de faire acheter le premier et le deuxième brefs du pape, de la meilleure traduction, que je voulais vous faire parvenir par monsieur votre fils, et que je lui rembourserais. Ces deux pièces, qui ont déjà fait faire bien des rétractations, peuvent en produire beaucoup dans les campagnes. Ayez soin seulement qu'après avoir circulé, elles vous reviennent. Si, d'un côté, le pape a ouvert les yeux à un grand nombre de gens disposés au bien, de l'autre la fu-

veur des méchans a redoublé d'activité. Les quais sont tapissés d'estampes infâmes dont le diable seul a pu fournir le modèle, et la canaille porte l'impiété à un excès qui révolte ceux mêmes qui sont le moins sensibles aux intérêts de la religion. Une demoiselle anglaise écrivait ces jours derniers que l'Angleterre voyait avec admiration la conduite des évêques et de la très grande majorité du clergé de France. En parlant du respect dont on y est pénétré pour le pape, elle ajoute: « Si dans les malheu-» reux temps de Henri VIII nous avions eu » un Pie VI, le schisme ne se serait pas établi » parmi nous. » Ce qu'elle dit de la manière dont ses compatriotes voient l'état de la France et des intentions amicales qu'ils ont pour elle, est vraiment étonnant. Cela s'accorde avec les discours qu'on prête au célèbre Pitt.

Je ne sais ce qui se passe à Paris en fait de mouvemens et d'explosions, mais la feuille qu'on crie aujourd'hui avec une voix et une affectation singulière, ne paraît avoir d'autre but que de souffler le feu et incendier les

esprits. Imaginez qu'après une déclamation de la dernière violence contre les aristocrates, qu'on présente au peuple comme se disposant à s'abreuver de son sang, on lui fait, avec la plus stupide platitude, et la plus palpable invraisemblance, le récit fabuleux d'un tragique événement arrivé à Rome, dont personne ne sait un mot, et qui surpasse en absurdtié les contes bleus dont on berce les enfans,

On parle d'une fête donnée à Mesdames par le cardinal de Bernis, le 23 avril (c'était le samedi-saint); on y fait trouver le pape; on y place M. et madame de Polignac (ils sont à Venise); on dit que les plaisirs de ce jour se sont prolongés jusque dans la nuit (c'était la nuit de Pâques, belle circonstance pour le souverain pontife et pour la piété de Mesdames); on représente le pape conférant avec le chef de trois cents Français sur les moyens d'enlever le roi de France (chose facile, vu que de Rome à Paris il n'y a qu'un saut); on nomme ce chef des conjurés. C'est, dit-on, le sieur Jarry, fils d'un négociant de Lyon, qui après s'être

fait passer pour noble afin de savoir les secrets de madame de Polignac, qui lui confia celui d'une contre-révolution, se déclare enfin le vengeur de sa nation, trahit la duchesse, fait feu sur tous les convives, tue les gardes du pape, et ne laisse échapper que lui et Mesdames, qui fuient à pied la nuit, et par une porte détournée, loin des murs de Rome. L'histoire ne finit pas là; on se saisit du cardinal, qu'on promène pendant trois jours sur un âne; on met M. et madame de Polignac dans un sac qu'on fait coudre, et on les jette dans le Tibre. Avez-vous jamais entendu les rêves de quelques malades en délire, ou de quelqu'un de ces insensés qu'on sépare de la société, qui soient comparables à ce que je vous marque par forme d'analyse: voilà l'humiliant échantillon des produits de la philosophie régénératrice de la raison française. J'ai lu, oui, j'ai lu ce matin cette incroyable narration, dont la capitale est inondée et dont l'esprit spongieux du peuple va s'imprégner. Combien Dieu est terrible lorsqu'il livre les hommes à la honteuse misère et à la flétris-

sante bassesse de leurs idées ! J'ai voulu vous faire part de cette féroce invention, non à raison de son importance, puisqu'elle n'est digne que de la pitié du mépris, mais pour vous peindre les brillans progrès des nouveaux enseignemens.

15 mai. Les protestans ont dû prendre aujourd'hui possesion de l'église de Saint-Louis du Louvre pour y établir un prêche. Il y a sur cette église l'inscription suivante : *Édifice consacré à un culte religieux par une société particulière. Paix et Liberté.* Il eût fallu ajouter *pour les protestans*, car les catholiques ne l'ont pas. Sur le frontispice de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, au lieu de l'inscription ordinaire qui désigne un temple dédié à Dieu, on lit ces mots : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.* C'est là en effet que reposent les cendres venimeuses de Mirabeau, à qui on a proposé de réunir les restes pourris de l'impie Voltaire, et des gens de sa sorte; ce qui me fit dire hier par une femme pleine d'esprit et de piété, que la vraie inscription de cet édifice

profané devait être celle-ci : *Voirie nationale*.

On avait dit, et l'on dit encore, que madame de Lafayette projetait de partir; on le croit aussi de mesdames de Broglie et de Lameth: d'où l'on conclnait qu'on était menacé assez prochainement de quelque danger; mais ce n'est qu'un bruit, et je vous le donne pour tel. Ce qui paraît plus sûr, c'est la division qui s'introduit dans le club des Jacobins, et même entre les héros Barnave et Lameth. Il n'est pas douteux aussi que l'Assemblée nationale ne soit dans de très grands embarras. Un de ses zélés partisans disait hier qu'elle ne sait ce qu'elle fait; aujourd'hui *l'Ami du Roi* dit clairement qu'elle est aux expédiens; que M. Camus insiste sur la nécessité d'établir l'impôt dès le mois prochain; que la caisse de l'extraordinaire est aux abois, etc.; en un mot, gare la banqueroute.

La rareté de l'argent est à un tel point, que bientôt il ne sera plus possible d'avoir un écu; c'est la plainte et la frayeur de tout le monde. Hier, sans le secours très prompt et très fort de

la garde nationale, deux de ces vendeurs d'argent qui sont au Palais-Royal, eussent été pendus par le peuple. Ils furent saisis dans la cour qui est devant l'église des Petits-Pères; l'un d'eux était au moment d'être accroché à la grille, lorsqu'il fut délivré et conduit au district; on l'accuse d'avoir ouvert l'avis de faire perdre aux assignats douze pour cent. Il m'a été dit qu'ils perdaient jusqu'à neuf, et l'on prévoit qu'à l'avenir leur discrédit sera bien plus grand.

M. l'abbé Maury a réuni ces jours derniers les suffrages du côté droit et du côté gauche. Son discours à l'occasion des colonies, des blancs, des mulâtres et des nègres, a fait la plus forte sensation; on l'imprime. Cet excellent homme a été embrassé par les gens du peuple; celui-ci commence à dire que s'il eût été secondé, il aurait empêché bien du mal.

Un homme bien pensant, bien instruit, et que je crois du nombre des députés, a dit à quelqu'un de qui je le tiens, que les lettres qui

viennent des différentes provinces sont étonnantes par le mécontentement qu'elles expriment. On les dit excédées de tout ce qui se passe, et cela s'accorde assez avec ce que dit l'abbé de Fontenay dans le journal du 14, et dont il promet aujourd'hui un développement.

L'intrus de Cambrai traversant la place qui est devant l'église où il allait prendre possession de l'épiscopat volé, fut environné d'une foule obscure et d'un nombre d'enfans de a même classe, qui demandèrent à l'usurpateur de signaler sa libéralité. Il répandit la valeur de deux louis. Aussitôt partirent de toutes parts ces cris redoublés: *Vive l'apostat!* Ces cris le suivirent jusqu'à l'église, d'où sortirent tous les honnêtes gens au moment où il entra; c'est ce que marque une dame française qui est dans une ville voisine.

L'intrus de Périgueux a excommunié le véritable évêque. L'armement de l'Angleterre inquiète fort nos législateurs, que nombre d'au-

tres circonstances ne peuvent guère rassurer.

Je compte aller demain dans une autre demeure; soyez tranquilles, Dieu veille sur tout.

19 Mai 1791.

Ces jours derniers il y a eu de nombreuses et violentes motions faites au Palais-Royal contre l'Assemblée nationale. Son crédit perd avec les assignats, et par les murmures d'une partie du peuple, qui devient aristocrate par force, il va se plaindre des bienfaits par lesquels on a voulu capter sa bienveillance et ses suffrages. La suppression des barrières commence à lui déplaire. Comme le public depuis cette époque veut acheter les provisions à très bas prix, les marchands trouvent qu'ils n'ont pas gagné par l'exemption des droits ce qu'on veut qu'ils perdent à ce titre. D'ailleurs ceux qui entraient par contrebande, se voient frustrés du profit illégitime que leur procurait cette fraude, et ils regardent comme un malheur de ne pouvoir plus être fripons. Joignez à cela l'excessive di-

sette du numéraire qui devient effrayante, le trouble habituel de la populace, la fréquence et le danger des attroupemens, les divisions entre ceux qui divisent eux-mêmes tout le royaume, et par-dessus cela les horreurs et la persécution qu'enfante le schisme; vous sentirez aisément que tant de maux réunis ouvrent peu à peu les yeux d'un grand nombre de personnes qui ne peuvent pas en bénir la source.

Les dernières nouvelles de Bretagne annoncent que le feu est dans une partie de cette province. Les paysans d'un village, lassés d'attendre le bonheur qu'on leur promet, et de ne pas même en apercevoir un léger prélude, ont dit qu'on se moquait d'eux, et ont déclaré nettement qu'ils regrettaient l'ancien régime. « Nous avions, disent-ils, des seigneurs qui nous protégeaient, qui nous aidaient, qui nous donnaient, et nous n'avons rien qui nous dédommage. »

Ils ont été indignés de voir que les bancs de ces seigneurs avaient été ôtés de l'église, et remplacés par ceux de la municipalité, de manière qu'ils ne pouvaient pas même y trou-

ver place : alors par voie de fait ils ont enlevé les bancs de messieurs les municipaux. Ceux-ci en ont été piqués. Il y a eu de fortes querelles, et elles ont été si furieuses, que le maire, en voulant défendre ses droits, a perdu la vie. On lui a coupé la tête, qui a été envoyée au département. Treize à quatorze villages sont dans le même genre, et la guerre s'établit dans ces cantons. Le régiment qui a eu ordre d'aller mettre la paix, a protégé les paysans, parce qu'il n'est pas dans le sens de la révolution ; aussi l'a-t-on rappelé pour y substituer un régiment patriote. Je tiens ce récit d'une personne qui, lundi 16, l'avait reçu elle-même par une lettre de Bretagne. Mardi dernier 17, j'en ai lu un venant des frontières d'Espagne, qui dit bien positivement le formidable rassemblement des troupes de ce royaume, et qui ajoute qu'on n'en est pas effrayé, l'intention n'étant pas de les traiter en ennemis. Un homme qui était présent, demande de quel endroit venait cette lettre, et lorsqu'on lui eut répondu, il dit en avoir reçu une lui-même d'un canton

différent, mais toujours sur les frontières, par laquelle on lui marquait la même chose, ce qui confirme la vérité de la nouvelle

J'entends répéter qu'il y a un grand mécontentement parmi le peuple, que chaque jour il devient plus fort, à mesure que la difficulté d'avoir de l'argent devient plus grande, et que l'Assemblée nationale est dans les plus grandes inquiétudes. La sœur d'un des enragés disait, il y a peu de jours, que tout était perdu, qu'ils avaient voulu faire le bien, mais qu'ils n'en avaient plus le moyen. Je vous laisse le soin d'apprécier ce langage, et d'estimer le bien qui peut résulter d'une opération qui est visiblement la source abondante de tous les maux. Le dernier ouvrage de M. Necker, que je n'ai pas encore lu, a de la réputation, et l'on prétend qu'il est un des plus favorables aux douze cents, et que personne ne les a plus maltraités. La fin de cet ouvrage est, dit-on, singulièrement touchante, parce qu'il peint aux Français ce qu'a de monstrueux la manière infâme dont on a osé insulter les sœurs de la charité.

Après avoir réfléchi et tout examiné, j'ai pris le parti de rester à Paris. Le public m'a oublié; il est trop occupé d'assignats, d'argent, de bruits de guerre, etc., pour penser à moi, et je ne cours d'autre danger que le danger général de la haine universelle de toute la canaille philosophique contre les prêtres.

Il y a quelques jours que M. Gobet, évêque de Lyon, alla faire visite à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères. Cet évêque *intrus* prit mal son temps, tous les ambassadeurs étrangers étaient alors chez ce ministre. Celui-ci reçut très froidement la petite, très petite grandeur, et elle dut être fort humiliée du dédain que lui marquèrent les ambassadeurs; leur air d'indifférence fut très remarqué, et nommément celui d'Espagne parut le toiser d'une manière peu flatteuse.

Nous acquérons tous les jours de nouvelles preuves qu'on soudoie le bas peuple pour agir dans le sens de la révolution, insulter les prêtres, etc., etc. En attendant, ceux-ci ne touchent

pas un sou, au moins plusieurs, et votre ami est du nombre; on travaille pour lui depuis deux mois, et rien n'arrive: il n'en est pas moins calme et espérant.

A l'instant j'apprends que le faubourg Saint-Antoine, dont je suis voisin, est de très mauvaise humeur contre l'Assemblée nationale; il se plaint de ce qu'on les a trompés, et de ce qu'on meurt de faim. Les assignats perdaient hier quinze pour cent; je vous avais demandé, il y a long-temps, si vous vouliez que je les fisse changer lorsqu'ils étaient à cinq et à six. Votre silence sur l'article m'a décidé pour la négative; aujourd'hui l'on présageait que bientôt ils perdraient vingt-cinq.

Le régiment de Flandre, qui était à Versailles, en est parti pour Saint-Omer; accoutumé à manger du pain blanc, il ne veut point de celui de munition.

Il faut que le bruit de l'arrivée des troupes étrangères commence à se répandre, car les habitans du faubourg Saint-Antoine ajoutent

à leurs plaintes qu'on parle beaucoup de guerre, et qu'ils en sont bien aises, dans l'espérance de voir les choses se rétablir comme elles étaient auparavant.

22 Mai 1791.

J'ai lu, et l'on a crié de toutes parts avec la plus éclatante publicité, avant-hier et hier, un *arrêté du parlement de Paris séant à Tournay, qui casse et annulle la nouvelle constitution française; dénoncé à l'Assemblée nationale.* Cet arrêté est fait de main de maître, et très conforme au style et à la manière des parlemens. Ainsi en jugent ceux qui connaissent ce genre; et un de mes amis, ancien conseiller au parlement de Paris, me le disait hier, il est difficile de prononcer si cette pièce est supposée ou réelle. L'avis qui est au bas de l'imprimé porte que c'est par subtilité qu'on a dérobé aux magistrats cet arrêté, qui ne devait pas encore paraître, mais que c'était leur projet de le publier. Il suffit pour supplier le roi, de la part du parlement, de dissoudre l'Assemblée, et de convoquer les états-

généraux selon la forme ordinaire. Les motifs renfermés dans cette formule, Considérant, considérant, etc., etc., sont l'analyse la mieux faite, la plus précise, et la plus énergique, des maux qui désolent et anéantissent le royaume, et le tableau raccourci de l'état déplorable auquel il est réduit. Si cette pièce est supposée, ainsi que le manifeste de l'empereur, ce qui est aussi fort bon en son genre, on serait tenté de croire qu'on veut sonder et préparer les esprits en les accoutumant à voir les nouvelles décorations du malheureux théâtre sur lequel est le peuple, et le prévenir sur la future chute du Manége, sous lequel bien des gens croient qu'une trappe prête à s'ouvrir couvre un précipice. J'avoue que cet arrêté m'a fait une forte impression de respect.

La fameuse lettre de M. Montmorin aux ministres des cours étrangères, pour leur prouver *la liberté* du roi, trois jours après qu'il fut retenu aux Tuileries, a occasioné une brochure de la plus grande force, intitulée : *Réponse d'un ministre étranger à M. le comte de Montmorin.*

Il faut le lire pour sentir la désagrément qui en est résulté pour ledit comte. Il était facile de prévoir que rien n'attesterait plus efficacement la captivité du monarque, que les preuves affectées d'une liberté hautement démentie par l'évidence des faits. L'aveuglement et le délire sont à leur comble. On me disait tout récemment que les yeux du peuple commencent cependant à s'ouvrir, et que la démocratie perd presque en proportion des assignats; ces derniers peuvent causer bien du trouble et accélérer de grands évènemens. En voici un qui n'est que plaisant, et dont des lettres venues de l'endroit même assurent la vérité. M. le comte de Mirabeau, qui est au-delà du Rhin, fit la gageure avec quelqu'un de ses amis qu'il passerait ce fleuve, et qu'il viendrait faire impunément un tour dans la France. La gageure faite et acceptée, on voulut dissuader le vicomte de la réaliser, en lui faisant envisager le danger auquel il s'exposait. Il persiste, et s'embarque sur un bateau, ayant à son chapeau une cocarde blanche bien large et bien visible. A mesure

qu'il s'approche du rivage français, où étaient une sentinelle et un corps-de-garde, on lui crie : «Qui va là» ? Il répond fièrement : «*Ennemi.*» A ce mot, le corps-de-garde décampe, va porter l'alarme dans les villages voisins et chercher du renfort. La sentinelle seule reste à son poste et attend l'arrivée du militaire étranger. Celui-ci aborde le soldat avec gaieté et bonté, et lui dit : «Tu n'as donc pas peur ?—Non, lui répond la sentinelle, car je suis du parti de ceux d'auprès desquels vous venez.» Alors ils s'embrassent, et se donnent rendez-vous pour aller boire ensemble à la santé du roi et des princes ; ce qui fut ponctuellement exécuté sur la fin du jour. Alors, après avoir garni le local du corps-de-garde de cocardes blanches, et fait illuminer son bateau, le vicomte repart, et traverse le Rhin à la vue du nombre de personnes que la curiosité ou l'esprit patriotique avaient attirés, et il gagne pleinement sa gageure. De cette plaisanterie on tire deux réflexions : 1° la fuite précipitée du corps-de-garde au seul nom de l'ennemi qui approche ; 2° la disposition peu

hostile de la sentinelle donne l'essor aux conjectures que chacun fait à sa manière.

Hier, les murmures, les motions contre l'Assemblée étaient peu favorables aux augustes; les ouvriers faisaient grand bruit, ils se plaignaient d'être moins bien payés que ne le sont ces hommes oisifs employés aux ateliers de charité, qui ne font rien, et qui ne servent qu'à former l'armée des pillards et à être l'effroi des honnêtes gens. D'autre part, les maîtres de ces ouvriers gémissent de ce qu'ils ne peuvent plus les retenir, les fixer au travail, et de ce que l'ouvrage languit. Par-dessus cela, hier il ne fut pas possible d'avoir de l'argent, au moins publiquement. Ce ne fut qu'en secret qu'on parvint à changer quelques assignats, et il ne perdirent que sept à huit pour cent. On annonce que désormais ils ne perdront que trois ou cinq au plus, mais je regarde cette espérance comme l'illusion du moment, pour apaiser le peuple. Il est certain que le numéraire diminue. Les uns le cachent, d'autres l'emportent en pays étranger, et ces jours derniers on a

donné jusqu'à cinq francs par louis pour en avoir. Les gens du côté gauche, persuadés que leur édifice s'écroule, sont, à ce qu'on dit, fort occupés de faire leurs préparatifs de départ, et contribuent fort à faire disparaître les espèces pour voyager. Comme la pauvre fille du fameux Target commence à éprouver des convulsions, tous les parens de cette infortunée et contrefaite créature veulent s'épargner le chagrin de voir ses derniers momens. Ce qui se dit assez généralement, c'est que les enragés eux-mêmes avouent, dans leur désespoir, que tout va mal et que tout est perdu : je l'entends répéter de toutes parts, mais j'attends, pour y croire bien décidément, que l'expérience démontre la solidité des raisonnemens que les apparences et surtout les désirs ne cessent de reproduire.

L'armée avignonaise est, à ce qu'on prétend, sans ressource, et Carpentras est triomphant. Il paraît vraiment que cette ville a été singulièrement protégée du ciel. Le pape a adressé un manifeste aux Avignonais pour leur représenter leurs torts, les inviter à résipiscence, en

leur promettant le pardon. Il leur fixe un terme après lequel il leur déclare qu'il fera usage des forces qu'il a en mains. On croit les troupes espagnoles et les douze mille Piémontais, qui déjà ont descendu les Alpes, destinés à cet effet. Nos savans législateurs avaient demandé, il y a quelque temps, si quelque traité particulier assurait au pape la possession du comtat, et il fut répondu que M. de Montmorin n'en connaissait point (c'est peut-être une réponse qu'on lui prête). Or, on dit aujourd'hui, et l'on affirme que tous les souverains sont garans de cette propriété du souverain pontife.

Le bref arrivé en dernier lieu, et que vous devez avoir reçu, fait éclore de tous côtés des rétractations. Le nombre en est si considérable, que c'est une forte raison pour l'Assemblée de ne pas en dire mot. Depuis quelques jours on laisse en repos les prêtres, parce qu'on n'est occupé que de la rareté de l'argent. J'ai peine à croire que ce calme soit durable; c'est un nouveau lièvre lancé devant les chiens, et qui les détourne un moment; mais ils repren-

dront bientôt le premier ; la haine de la religion est un sentiment trop dominant dans les impies, et dans les hommes corrompus, pour qu'ils lui accordent une longue trève ; il n'appartient qu'à Dieu de lui donner la paix ; il faut la lui demander, et l'espérer de sa bonté.

Le petit journal dit aujourd'hui que le club des Jacobins se repent d'avoir fait publier l'arrêté du parlement de Paris, parce qu'il a réveillé dans un grand nombre l'ancien attachement à ses magistrats ; et moi, je vis hier mon ami de la rue Thérèse, avec sa femme, qui vinrent me faire visite et qui me dirent que cet arrêté, que le mari avait entendu crier, était en effet écouté très favorablement du peuple. Cela le dispose à ce qui peut arriver.

Ce soir on nous a dit qu'il y avait eu grande rumeur parmi le peuple, dont le mécontentement croît à vue d'œil, et l'on présage qu'avant peu il y aura quelque nouvelle explosion. On a retranché le paiement à plusieurs de ceux qu'on employait aux ateliers de charité, et l'on en diminue le nombre faute d'argent.

Ce n'est qu'aujourd'hui que les protestans ont dû entrer en possession de l'église de Saint-Louis du Louvre. On parle de tant de choses, et l'on débite tant de nouvelles vraies ou fausses, que l'imagination en est accablée.

On croit le roi de Suède à Work, où l'on attend M. le comte d'Artois. On cite une lettre de M. de Maillebois écrite il y a deux jours à sa femme pour l'engager à quitter Paris. Le bruit est que le premier président du feu parlement de cette ville a été mandé à Tournay; qu'il est parti, et que là sont réunis tous les principaux membres des anciens parlemens de tous les coins du royaume.

Le triomphe de Carpentras est complet; les assiégeans ont perdu beaucoup; les bourgeois sont presque tous des protestans.

Dans le seul diocèse de Chartres, il y a cent trente-trois rétractations du serment; à Lisieux, sur quatre-vingts jureurs, soixante-dix-neuf se sont rétractés, et le quatre-vingtième a été pendu deux jours après par le peuple, on ne dit pas pourquoi. Telle est la nouvelle. Il ne

reste dans Lyon que trois jureurs. Cette ville, à ce qu'écrit une dame, devient si aristocrate, que l'apparence d'un sentiment contraire serait mal accueillie. Comme je croyais finir ma lettre, est arrivé dans mon aimable domicile un homme qui venait exprès y apporter des nouvelles. Il garantit celles qui sont l'objet du moment, parce qu'il en connaît la source; je me suis proposé de vous les communiquer.

J'oubliais que des maîtresses d'école de Paris qui n'ont fait le serment qu'avec restriction, ne pouvant obtenir qu'on leur en donnât copie, parce qu'on le transcrit pur et simple sur les frauduleux registres, ont été chez l'abbé Royon pour le prier d'insérer leur façon de penser dans son journal. L'abbé le leur a promis, mais il leur a dit qu'étant accablé du nombre de ceux qui se rétractaient, et ne pouvant y suffire, il fallait du temps pour faire face à tout : c'est l'effet du bref.

27 Mai 1791.

Il y a plus de deux mois qu'un homme de marque, et fort instruit des affaires politiques m'avait donné les plus solides espérances de la paix dans le Nord ; aussi, malgré le journal, qui est aujourd'hui du même avis, je n'ai pas partagé vos frayeurs, et journellement mes espérances s'accroissent. Je suis persuadé que l'abbé Fontenay, en rapportant la réponse du prince de Hohenlohe vous donnera l'explication de ce que j'écrivais dernièrement. Depuis lors j'ai eu la confirmation de la même nouvelle. Le temps précis ne peut pas se fixer; je m'en tiens à ce que me dit, lundi 23, un homme au fait de ce qui se passe dans un autre pays que l'Allemagne, à qui je fis la question sur l'avenir, en lui disant : « Sera-ce bientôt ? — Ce sera tôt, me répondit-il, si ce n'est pas *bientôt*. » J'incline fort

à regarder le mois de juin comme intéressant.

Vous mettez tout en œuvre, monsieur, pour me faire redouter Paris; je commence par avouer que n'en ai pas une idée différente de la vôtre, et qu'il se peint à mes yeux sous les mêmes traits; reste à savoir si la circulation du même esprit dans les provinces ne peut pas y attirer les mêmes vices. La cause en sera différente à la campagne, mais l'expérience de deux années nous a appris ce qu'il y avait à craindre des paysans : on les agite, on les excite, on les dénature facilement, et dans un village où l'incendie gagne, on n'a pas les mêmes défenses et les mêmes secours. Si Châtillon avait voulu une certaine tête qu'on avait l'air de demander à Paris, il n'eût pas été si aisé de la dérober à la fureur populaire. Chaque jour je suis témoin des terreurs que la capitale inspire, et chaque jour je vois des gens qui la regardent comme le plus sûr asile : ces deux opinions peuvent se soutenir. Il y a de fortes raisons pour et contre.

Les circonstances mettent la religion et l'im-

piété dans leur vrai jour. Combien cette dernière est hideuse et effrayante! Dans l'autre, que de charmes et d'attraits! Le diable a bien tort de se démasquer; la laideur empreinte sur le front des monstres ses enfans décréditera ses leçons, et j'espère que son triomphe du moment lui enlèvera à l'avenir bien des conquêtes.

Rien n'égale la difficulté d'avoir du numéraire. Des lettres annoncent la marche et la prochaine arrivée d'une grande multitude d'étrangers empressés de voir Paris. Cette recrue pourra occasioner de la foule et des mouvemens dans cette capitale, qui s'attend à les recevoir; mais aussi il est des gens qui en sortent; l'un d'eux avait donné son départ comme le signal d'un évènement, et il est parti la nuit dernière. L'honorable membre Chapelier, interrogé par une dame bretonne sur la retraite qu'elle projetait, l'exhorta, il y a quelque temps, à une tranquille sécurité. Il vient de lui écrire qu'elle et son fils n'avaient pas un moment à perdre; tous les imprimés parlent assez

aut. Il en paraît un qui donne le signalement, t prononce la condamnation des factieux t régicides ; il est terrible : n'eussent-ils à ubir que cette humiliation, elle est vraiment n grand supplice.

Ecoutez-moi, voici du neuf dont de toutes parts on garantit la certitude. La paix est très décidément signée; trente mille Prussiens sont en marche. Hier est arrivé un courrier du roi de Prusse, qui promet de prendre en main la cause des princes de l'empire. Ces nouvelles ont effrayé le côté gauche d'une manière sensible; ce matin on a décrété que l'élection pour une nouvelle législature devait être faite avant le 5 de juillet prochain (elle n'aura pas lieu à ce qu'on croit). Le côté gauche cherche à entrer en négociations avec la cour; on les soupçonne de vouloir réparer le mal, en envisageant celui qui les menace. Un des plus fiers enragés disait hier qu'il y aurait des évènemens, et que pour tout l'or du monde il ne voudrait pas en ce moment acheter des biens nationaux; qu'il pouvait se faire que leur be-

sogne ne tînt pas long-temps; ils sont surtout effrayés de la bonne volonté du roi de Suède. Une personne écrit des pays voisins de la France, avoir dîné avec M. le prince de Wurtemberg, beau-frère de M. le comte du Nord, qui doit commander les Russes; il en est déjà arrivé quatre mille, et il en vient un nombre plus grand. Un de mes amis vient de me dire qu'il avait reçu d'un des siens qui est en Allemagne, une lettre dans laquelle il lui marque qu'il a vu dans tous les cercles de l'empire des camps formés, dirigés à un même but; le même a une lettre récente des frontières d'Espagne, qui lui apprend que le nombre des troupes espagnoles augmente; qu'il y a une nombreuse cavalerie, à la nourriture de laquelle les villes voisines cherchent à pourvoir. Une autre lettre m'annonce que le Danemarck, la Suède, la Prusse, la Russie, en un mot que toute l'Allemagne et le Nord sont ébranlés pour venir au secours de la France, et il y a sur ces divers objets des détails intéressans. L'histoire du vicomte de Mirabeau est très vraie; on tient la relation d'une lettre

que lui-même a écrite. Il avait trente hommes lorsqu'il a passé le Rhin par gageure. Sur le bord étaient deux cents hommes de garde qui ont pris la fuite pour aller sonner le tocsin. La sentinelle seule est restée, et a fait la réponse que je vous ai mandée. On criait hier au Palais-Royal une brochure intitulée *le Régicide*. Je ne garantis pas la vérité du crime, mais on m'a affirmé celle de l'accusation intentée (on avait en effet doublé la garde) d'avoir eu de sinistres desseins, il y a deux jours, contre le roi. L'auteur de la brochure annonce qu'il le nommera, et que s'il y a désormais la moindre apparence de péril pour Sa Majesté, un nombre très grand de sujets fidèles voleront à sa défense, et la vengeront sur la tête du coupable qui oserait se faire craindre.

On parlait hier de vendre les diamans de la couronne, cela se criait dans les rues ; on croit que le projet n'existe pas, et l'on regarde comme une maladresse d'en donner l'idée, qui est aussitôt suivie de celle de la banqueroute.

Il paraît un troisième bref du pape relatif à Avi-

gnon. On le dit très bien fait et très fort, Sa Sainteté parle en souverain qui a les forces ou du moins les secours suffisans pour soumettre les rebelles. A en juger par tout ce qui se dit, le moment approche et le théâtre va changer de décoration. Si l'on en croit des lettres du Languedoc, la scène est déjà changée à Toulouse, où la garde nationale a été battue, les municipaux maltraités, et où le peuple a crié qu'il voulait un *Dieu*, une *foi*, et un *roi*.

Il m'a été dit que dans l'effroi qu'éprouve l'Assemblée nationale, dont on assure que quelques membres songent à déloger, notamment M. Duport, elle a décrété aujourd'hui, presque sans examen, quatre-vingts articles relatifs à l'impôt. A l'occasion de ce mot, quelqu'un dit avoir reçu des lettres qui racontent qu'un village ayant reçu des rôles d'imposition, en avait fait un feu et dansé autour. On l'avait prévu, et l'on ne sait pas comment on pourra percevoir ce qui sera taxé et exigé.

L'impiété se débite ici en chaire sans ménagement; il y a des catéchismes affreux, des

évêques et des curés de la constitution qui sollicitent par leurs désordres les secours de Dieu sur son Eglise; j'espère qu'ils vont lui être accordés. Je regarde ces nouveaux intrus comme une drogue sortie de la boutique infernale d'où les hommes l'ont tirée, mais dont Dieu se servira pour effacer les taches qui obscurcissaient la splendeur du clergé; ainsi, pour éclaircir et purifier certains métaux, on les couvre d'une matière dégoûtante! on la jette ensuite, et ils recouvrent leur éclat.

On commence à croire que le manifeste de l'empereur et l'arrêté du parlement de Paris, séant à Tournay, ont un fondement de réalité; ce parlement est comme le résultat de tous ceux du royaume, parce que les principaux membres de chacun y sont réunis.

Si l'on peut ajouter foi au petit journal, M. l'évêque d'Orléans a dessein de rétracter son serment; il ajoute par plaisanterie que le duc du même nom rétracte aussi le sien, qui était de payer ses créanciers. Le même journal disait que ces jours derniers l'Assemblée, après

avoir traité les blancs comme des nègres, venait de traiter les nègres comme les blancs, par son décret sur les colonies.

Outre les trente mille Prussiens qui viennent à grande hâte, vingt-mille doivent les suivre : nous serons fortement environnés. Sur dix-huit mille hommes armés dans un département, on n'a pu enrôler que trois hommes pour aller s'opposer à l'entrée des troupes étrangères.

1er Juin 1791.

Au défaut d'argent et vu la stérilité des assignats, il court des billets d'un autre genre. En voici un : « A vingt jours de date, je paierai à » l'ordre du roi de France la somme de tout mon » sang pour le recouvrement de sa liberté et de » sa couronne, sans préjudice au droit de punir » les coquins qui l'ont humilié, les scélérats qui » l'ont outragé, et les Jacobites qui ont voulu » l'assassiner. A Bruxelles, le 25 mai 1791; » *signé* Bender. » Une lettre de Chambéry, consignée dans un papier public, dit : « Je dois » vous prévenir, malgré les dangers que je cours à » vous découvrir ce qui se passe ici, que l'orage » est prêt à fondre sur la France; la coalition » des puissances étrangères est certaine. Léo- » pold en est le chef. Toutes les négociations

» à l'appui desquelles on a levé tant de troupes » sont factices. Au mois de juin, n'en doutez pas, » le fait est incontestable, quatre cent mille » hommes doivent entrer en France de différens » côtés. Il y a quinze jours que Léopold était à » Turin, et toute l'Europe l'a ignoré. »

L'Alsace est dans ce moment très violemment agitée et en pleine insurrection contre les lois nouvelles; les prêtres non jureurs, les biens d'Eglise, sont ouvertement sous la protection du peuple, qui a pour soutien le régiment même du vicomte de Mailly; deux ou trois cents villages n'attendent qu'un signal pour se soulever.

De toutes parts viennent les nouvelles d'un grand et prochain évènement. La terreur se répand dans l'Assemblée, sur laquelle l'opinion change, à ce qu'on dit, visiblement. Nombre de petits détails confirment cette idée, qui est celle de bien des gens.

Il y a environ six semaines qu'un seigneur partit de Paris à dessein d'aller voir par lui-même ce qui en était des troupes étrangères

qu'on disait être sur les frontières de France, et dans l'intention de tranquilliser une dame très démocrate de cette capitale. Les deux premières lettres de ce noble courrier dirent à cette poltronne qu'elle n'avait encore rien à craindre; une troisième lettre, arrivée il y a deux ou trois jours, l'a avertie que le temps pressait, qu'il n'y avait pas celui de délibérer. En conséquence ladite dame, partit dimanche dernier, 29 de ce mois.

Il y eut une grande rumeur le 30 à l'Assemblée, sur les mouvemens de l'Alsace, à l'occasion d'une lettre du département de cette province, qui est la demande d'un prompt secours contre le danger prochain qui menace. Il fut question, à ce qu'on prétend, d'y envoyer cinq mille hommes des gardes nationales, faible renfort, si toutefois elles veulent marcher. Il paraît que l'Assemblée doit peu compter sur les troupes de ligne, que plusieurs nouvelles disent devenir royalistes.

On m'a dit que les murmures des poissardes avaient changé d'objets, et qu'ils s'adressaient

directement aux douze cents; cela peut être si, comme le rapporte le petit journal, il y eut, samedi 28, au Palais-Royal, la motion la plus claire et en même temps la plus violente contre nos augustes. L'orateur, parlant bien et homme de bonne mine, osa dire que les écorcher tout vifs pour les maux qu'ils avaient faits à la France, serait un supplice trop doux. L'auditoire se contenta de ne rien dire, ce qui fait dire à l'auteur qu'on ne peut à présent s'expliquer sans s'exposer à être pendu, et si le fait est sûr, c'est un changement bien marqué.

J'ai eu l'air de douter de la motion que je viens de vous marquer : je n'en doute plus en ce moment; un homme digne de foi en a entendu une autre de la même force, et je la tiens de la personne même à qui il l'a racontée. Vous voyez que ce ton hardi indique une grande diminution de respect pour les législateurs; leur décret idolâtre, sur la translation des restes infects de la carcasse de l'ante-Christ Voltaire n'a pas un succès général, il s'en faut, sans parler des gens religieux et honnêtes qui voient

avec une indignation mêlée de mépris les fanatiques excès de délire que l'impiété étale ; le peuple même en grande partie en est irrité, et l'imprudente fureur qui poursuit si ouvertement la religion, en réveille le sentiment.

Dimanche dernier, 29 du mois, la chapelle des Tuileries était pleine de monde pour les vêpres et le salut ; le roi, la reine y étant, il arriva un petit évènement que je tiens d'une personne qui en fut témoin. Au moment ou le père Feuillant était prêt à donner la bénédiction, on chanta le verset ordinaire, *Domine salvum fac regem* ; une voix très forte ajouta par trois fois *et reginam*; cette addition frappa tout le monde et la reine s'évanouit, se croyant menacée de quelque danger. C'était uniquement le zèle inconsidéré d'un grenadier, homme remarquable par sa taille. On le fit sortir de l'église, et on lui demanda à quel dessein il avait causé ce trouble dans l'assemblée ; alors il se contenta de montrer son cœur, et de dire: «C'est de là qu'est parti cette exclamation.» Un des bons papiers qui raconte cette anecdote

dit qu'il est fâcheux de ne pouvoir pas approuver ce qu'on admire; et apostrophant ensuite ce grenadier, il lui dit : « Généreux grenadier, vous êtes vraiment Français, et le cri de votre cœur a retenti jusqu'au fond des nôtres. » Je vois en effet l'amour de nos souverains se réchauffer d'une manière sensible. Soyez sûre, madame, que s'ils ont des scélérats pour ennemis, ils auront un grand nombre de gens honnêtes pour défenseurs. On s'occupe sérieusement de leur sûreté, et sur cet objet il est des précautions que la prudence dicte, que la bravoure réalise, et qu'une lettre ne peut exposer puisque sa brièveté ne le permet pas. La noblesse paraît se ressouvenir de son ancienne énergie, et je ne serais pas étonné que, dans son genre, elle imitât celle que le clergé a donnée par sa constance.

Je ne sais pas si je me trompe, mais je crois voir s'amonceler les nuages de toutes parts, et lorsque le fameux Raynal improvise lui-même publiquement les rois à la douzaine; lorsque l'un d'entre eux dit clairement en pleine assem-

blée qu'elle est épuisée, qu'elle touche à un âge où les forces manquent, qu'elle est environnée d'ennemis; lorsque le peuple se plaint assez hautement, qu'il murmure sans ménagement; lorsque tous les jureurs des différens partis annoncent clairement que la France est en danger, par l'arrivée des troupes étrangères; lorsqu'on donne des détails circonstanciés sur l'uniforme même de ces troupes; lorsque l'espoir des opprimés se ranime; lorsque, etc., on peut croire que l'état des choses est au moins différent, s'il n'est pas encore totalement transformé.

Le *Journal général* vous apprendra le départ de M. de Noailles pour l'Alsace, et en même temps les causes de son voyage; mais il ne vous dira pas ce qu'on disait hier dans un club, et que je vous répète sans le garantir : c'est qu'on avait envoyé, d'après les fâcheuses nouvelles qu'on venait d'avoir de l'Alsace, un courrier à la suite de M. de Noailles avec injonction de faire la plus grande diligence pour atteindre cette fraction de monarque, et l'avertir de

n'aller pas en avant, parce qu'il pourrait avoir, en courant, les honneurs de la lanterne. Ce défaut de respect pour les majestés patriotes leur inspire, dit-on, beaucoup de terreur, et avec d'autant plus de raison, qu'ils voient approcher le temps où leur inviolabilité finit, et qu'ils craignent d'expirer avec elle.

Une lettre de Bordeaux, écrite à un homme de ma connaissance par quelqu'un qui lui assure la vérité du fait, et qui l'exhorte à le certifier et à le répandre, contient un évènement qui, quoique naturel en lui-même, ne l'est pas totalement pour tout le monde. Un jeune chirurgien de Livourne, à ce que je crois, sage et bien pensant, ne voulant pas reconnaître les intrus, fut saisi par une vingtaine de jeunes impies qui lui reprochèrent son aristocratie (c'est le crime qui les renferme tous). Ils le conduisirent au district; les membres de ce district, moins écervelés, prononcèrent qu'il fallait le relâcher; mais leur avis fut inutile. On résolut de le mettre en prison le soir du même jour, qui était un samedi; de le garder jusqu'au

lendemain matin pour en faire un exemple, et l'accrocher. Un aubergiste qui faisait partie de cette bande d'assassins, demanda l'honneur de faire l'exécution, et s'en chargea avec complaisance. Crainte d'être privé de la gloire d'une pareille expédition, il monta lui-même la garde à son tour pendant la nuit ; il alla ensuite prendre des forces dans quelques heures de sommeil. Le matin il se lève, et fort dévotement va à la messe pour se préparer pieusement à la bonne œuvre : il en sort, il vient, il arrive, il tombe mort, le prisonnier est délivré, l'histoire finit, et la chose est attestée.

Ceux qui veulent des louis pour voyager donnent 3 livres 12 sous, en sus des 4 écus de 6 francs, et s'ils échangent avec des assignats, ils paient 5 francs par louis. Bientôt on se mettra à genoux devant une pièce de 24 sous. Jugez du soin avec lequel on conserve l'argent monnayé. Ajoutez à cela que les choses sont encore bien chères ; nos richesses, notre liberté, notre bonheur, tout va de pair, grâce au bienfait de la régénération qui tend à

nous enlever jusqu'à la foi et aux bonnes mœurs.

Généralement on avoue que le jansénisme s'est totalement démasqué. La part qu'il a, pour la forme et pour le fond, à la constitution soi-disant civile du clergé, en est la démonstration. Ce n'était donc pas sans raison qu'on était alarmé de cette très perfide secte, suivant l'expression de Clément XIII dans sa lettre à Louis XV, lors de la destruction des jésuites, que j'ai la consolation de voir regrettés aujourd'hui plus que jamais, et dont l'éloquent abbé Maury dit que le rétablissement est absolument nécessaire, et qu'il s'effectuera.

Il y eut hier une très grande fermentation dans l'Assemblée, au sujet de l'adresse de l'abbé Raynal. Je viens de la lire en entier: elle est accablante pour les douze cents, et il faut que leur besogne soit bien évidemment mauvaise pour s'être attirés des reproches si clairs et si énergiques, auxquels sont entremêlés quelques vains et fastueux éloges. L'abbé Raynal paraît se reprocher à lui-même d'a-

voir pu donner naissance aux crimes qui couvrent la France de deuil, par les principes qu'il dit avoir été mal interprétés. Cette censure d'un des patriarches de la philosophie moderne est un grand coup porté au monstrueux édifice qu'elle a voulu construire, et dont on ébranle déjà les fondemens.

Je vais vous dire encore que la confiance aux petites images que je vous ai envoyées est à un tel point, qu'un seul couvent de cette ville en a distribué cent vingt-cinq mille, et tous en distribuent. Il y a eu des traits de protection marquée, et les têtes les plus illustres, les têtes même couronnées, sont munies de ce pieux bouclier. La dévotion qui a pour objet celui que ses images représentent est regardée comme devant être le salut de l'empire. Ce n'est pas sans doute une vérité de foi, mais la piété se nourrit de cette idée d'une manière frappante.

5 Juin 1791.

On croit chaque jour, au récit des horreurs qu'on apprend, en avoir atteint le terme, et cependant journellement on les voit se perpétuer et s'accroître. Il ne s'agit de rien moins que d'égorger tous les prêtres, auxquels on attribue tous les désordres et toutes les violences que des brigands soudoyés dirigent contre eux. Il est vrai que l'on est si fort accoutumé à ces infâmes propos, qu'ils n'inspirent que de l'indignation sans produire une égale terreur.

Le petit journal d'aujourd'hui annonce avec la plus grande clarté la coalition des puissances; on ne saurait le dire plus formellement. Quoiqu'un évènement de cette nature ne puisse pas être secret, j'avoue que sa publicité m'étonne et me fait croire qu'il n'est pas fort éloigné. L'on prétend que ce mois-ci ne se pas-

sera pas sans qu'on voie le manifeste qui doit précéder les opérations. C'est, dit-on, à Paris qu'on veut venir directement, par la Flandre d'une part, et de l'autre par l'Alsace. Les provinces seront contenues par les troupes de diverses puissances, de l'Espagne, de la Savoie, des Suisses; deux escadres considérables, l'une d'Espagne, et l'autre d'Angleterre, tiendront en respect nos villes et ports de mer. Tout sera combiné avec intelligence et dans des vues de paix. Ce que l'on redoute le plus, c'est l'explosion intérieure excitée par la rage. On va jusqu'à craindre le pillage des maisons et le massacre des personnes dans le sein de la capitale. Cette idée, que je vois fort répandue et qui augmente chaque jour le nombre des émigrans, ne me fait pas la même impression. Comme les loups ne mordent pas lorsqu'il sont pris dans le piége, je suis très disposé à croire que les crimes cesseront lorsque l'on saura l'approche des vengeurs. Je puis me tromper, du reste je serai à la campagne dans une maison que l'esprit des habitans, fort paisible, et la

situation du local, rendent moins dangereuse ; ne soyez pas inquiet, monsieur, si vous n'avez pas exactement de mes nouvelles.

On disait, il y a quelques jours, que le club des Jacobins envoyait trente mille émissaires avec six cent mille livres à l'armée du prince de Condé, pour essayer de la conformer à la révolution. Je doute du fait, et s'il existe, je crois la manœuvre peu efficace par là même qu'elle est connue. Les lettres qui viennent des pays étrangers disposent à croire que bientôt nous verrons du nouveau ; quelques uns cependant sont moins favorables à l'impatiente ardeur des désirs. En examinant tout, et compensant les uns par les autres, il me paraît en résulter que tout au moins la chose est certaine, et qu'elle ne sera pas fort différée. L'avis de bien des gens, auxquels j'adhère, est qu'on a mal fait de se presser pour avoir des églises où les catholiques puissent se réunir. Outre qu'il paraît peu convenable d'avoir l'air de demander comme une grâce l'exercice de la seule religion véritable, qui est celle de l'État, cela fait naître

un choc dont les suites peuvent avoir de funestes effets. Les esprits s'échauffent sensiblement, et le feu qui s'allume sera peut-être bien difficile à éteindre.

Je viens d'apprendre des traits de fureur tout récens, dans l'Alsace ou la Lorraine allemande, qui font frémir; quelques uns des auteurs de ces cruautés étant pris et interrogés, ont témoigné du regret; ils ont eu l'air de se faire horreur à eux-mêmes, et ils ont dit qu'on les avait payés pour ces œuvres de la plus exécrable scélératesse.

Je suis heureux de n'avoir ni chevaux à ferrer, ni souliers à commander; les garçons des maréchaux et les garçons cordonniers refusent le service, faute d'augmentation de paie.

Il y a une lettre en réponse à celle de l'abbé Raynal, mais qui n'est, à ce qu'on dit, qu'un pur verbiage, et qui n'affaiblit pas le coup de massue dont ce patriarche des philosophes a frappé ses enfans plus méchans que lui.

Il y a quelque temps que les sieurs Charles

Lameth et Barnave, ayant déplu aux sans-culottes, ceux-ci furent au moment d'aller dévaster leur demeure, pour en reporter, disaient-ils, les meubles à l'hôtel de Castries; cette fureur n'a été que passagère. On regarde néanmoins comme fort baissé le crédit des Lameth, quoique Charles ait encore parlé ces jours derniers dans l'Assemblée avec une impudente hauteur, lorsqu'il s'est agi d'ôter au malheureux roi le droit de faire grâce aux criminels condamnés, excès qui révolte tout ce qui conserve encore un peu d'honneur et de sentiment.

Je vous fis part, il y a un mois, de cette absurde invention des démagogues, de l'évènement arrivé à Rome le samedi-saint. Mercredi dernier, une aussi plate imposture a fait retentir les rues de Paris. M. le comte d'Artois, criait-on, a enlevé un femme, il a été jeté par la fenêtre par le mari, et le roi de Sardaigne, son beau-père, l'a chassé de ses États. Quel affront fait au peuple, s'il n'est pas stupide ! et s'il est stupide au point d'être trompé par de tels récits, il n'a

plus qu'à gémir de n'avoir que deux pieds, tandis que ses pareils en ont quatre.

Les religieuses continuent à être partout l'admiration des fidèles, et les *intrus* les redoutent comme une des forces du camp du Seigneur. Leur courage est inébranlable, et le monde sera mal venu à dire que si on ouvrait les cloîtres, le grand nombre en sortirait; elles y demeurent presque mourant de faim, et confondent les ruses, les fureurs de l'impiété, dont elles déconcertent les manœuvres.

On a envoyé au prince de Condé le signalement des émissaires partis pour corrompre son armée, et qu'on a décorés des titres de comte et de marquis pour qu'ils pussent en imposer plus facilement : aussi a-t-on oublié le décret du 19 juin.

9 Juin 1791.

Ne perdez pas courage, madame, mais armez-vous de patience, c'est une des vertus les plus nécessaires dans le temps présent. Le proverbe dit que Rome ne fut pas bâtie en un jour. Tout ouvrage considérable exige des préparatifs. On ne saurait douter qu'on ne s'en occupe très sérieusement et même avec diligence, mais je ne crois pas possible de fixer le moment précis, que les uns avancent et que les autres retardent, selon leurs diverses manières de voir et de conjecturer; je vous induirais peut-être en erreur si j'adoptais une opinion parmi celles que j'entends chaque jour. A vous dire vrai, je penche en faveur de celle qui met encore une distance entre les projets et l'action, sans croire cependant que l'intervalle soit bien long. Je vous ai marqué déjà ma surprise, en voyant que les

papiers publics parlent clairement de l'arrivée des troupes étrangères, à laquelle un grand nombre de gens ne croyaient pas. A s'en tenir aux différens récits tirés des lettres qui viennent des frontières, il est certain qu'il s'y forme un rassemblement très considérable de troupes, dont on ignore la destination, on leur suppose des vues d'ordre et de paix, et non des intentions hostiles.

On débite comme certain que le roi d'Espagne a demandé au roi de France le passage pour trente mille hommes qu'il envoie au secours d'Avignon, comme étant garant du traité qui assure cette possession au Saint-Siége, et dont l'état actuel intéresse tous les souverains. Les derniers décrets de l'Assemblée, touchant les Français qui s'uniraient aux étrangers, fortifient la persuasion dans laquelle on est à Paris, que les honorables membres craignent des mouvemens; l'on dit même que quelques uns d'entre eux, du côté gauche, prennent de sages mesures pour s'éloigner du tumulte, qu'ils regardent comme pouvant être fâcheux. La nouvelle qui

serait la plus favorable, et que cette raison même me rend suspecte, c'est que l'Espagne, dont sûrement les troupes sont déjà sur les frontières, nous approvisionnera de la denrée la plus importante, en nous fournissant de très grandes sommes d'argent pour remplacer les assignats.

En ce moment la Place Royale est garnie de troupes nationales pour prévenir ou réprimer les bruits qu'on craint à l'occasion du jugement que va prononcer le tribunal séant aux Minimes. Il s'agit d'un procès entre le général Lafayette et le nommé Santerre, brasseur de bière, officier dans la garde nationale; ce dernier, homme impétueux, arrêta le 28 février, jour fameux par l'évènement des Tuileries, un des aides-de-camp que le général avait expédiés pour une commission particulière. Ce procès est d'une grande importance, à raison de la diversité des partis assez échauffés.

On pend aujourd'hui un voleur, la guillotine n'étant pas encore affilée, vu que le code pénal n'est pas encore dans sa perfection.

La lettre ou adresse de l'abbé Raynal à l'Assemblée a fait sur elle et sur le public la plus forte sensation. Les législateurs en ont été accablés. Comme je vous l'ai dit, on y a répondu platement et par des injures, en traitant de radoteur l'auteur de la lettre. On annonce une réplique de celui-ci, qui sera un nouveau coup de massue. Vous pouvez être sûre des remords de l'abbé Raynal, j'en ai la preuve certaine ; il a quatre-vingts ans, et la proximité de l'éternité lui ouvre les yeux. Du reste, on s'accorde à dire que l'opinion change parmi le peuple, et je crois que la plaisanterie du petit journal couvre un fond de vérité, lorsqu'en parlant des décrets de la diète de Ratisbonne, qui peuvent alarmer nos augustes, il ajoute qu'ils doivent craindre la diète.

La démocratie fait un coup fourré ! elle se ruine en ruinant ceux qu'elle poursuit, et se punit par ses propres fautes.

Un gentilhomme breton, plein d'esprit et de courage, avait constamment refusé de croire au secours des puissances étrangères ; il est parti

pour Bruxelles, et de là il écrit qu'il croit de toute son âme, de tout son esprit et de toutes ses forces, non seulement par les propos qu'il entend, mais par les choses qu'il voit. Son affirmation, rapprochée de la précédente incrédulité, est d'un grand prix, et chaque jour on acquiert des motifs de crédibilité.

J'apprends que le procès de M. de Lafayette n'est pas jugé. Cette cause, qui avait déjà été remise de mardi à aujourd'hui, l'est encore à samedi. Je crois les juges embarrassés, surtout du succès de leur jugement. Si ce qu'on dit est vrai, le duc d'Orléans favorise Santerre, chez lequel il est allé dîner, à ce qu'on croit, la semaine dernière.

Les prédicateurs catholiques, qui ont la bouche close, sont remplacés par un nombre d'orateurs qui, montés sur des chaises, pérorent dans les rues. J'en entendis un samedi dernier dans la rue Saint-Antoine, qui avait un auditoire peu nombreux, et que je ne fus pas curieux de grossir. Ce matin, au milieu d'une multitude rassemblée à la porte du lieu où siége

tribunal même de l'affaire du général Mo-
er, il y en avait un qui débitait ce qu'on
eut imaginer de plus horrible contre le pape,
s cardinaux, etc.; c'est un des artifices du
oment d'empoisonner la populace par les
crits et les discours les plus impies et les plus
pposés à toute autorité.

Les feuilles qui sont purement politiques
nt bourrées d'impostures, et le peuple com-
ence à s'en apercevoir.

Un commissaire de district, chez qui est
lé se plaindre un homme auquel on a volé
jourd'hui même sa montre et celle de sa
mme, a dit au plaignant qu'il fallait s'étonner
remercier la Providence de ce qu'il n'y avait pas
us de malheurs, tant est grand le nombre des
rigands. Ils sont si multipliés, lui a-t-il dit,
u'on peut en compter autant que de pavés, et
s prisons ne sont pas assez vastes pour les
ntenir. Aujourd'hui, comme j'allais à la cam-
agne, j'en ai vu conduire par des cavaliers de
garde nationale, et il m'a été dit qu'on en
ait arrêté dans ce seul jour une vingtaine.

Demain on doit encore en pendre un. On raconte qu'à la première séance sur l'affaire du général et de Santerre, laquelle était fort nombreuse, un fripon fut pris sur le faitdans la salle même. Les témoins déposèrent aussitôt contre lui, les effets furent trouvés dans sa poche, les juges étaient assemblés, et le jugement fut rendu, de manière que, dans l'espace d'environ une heure, le coupable fut accusé, convaincu, condamné à cinq ans de galères, et envoyé dans la prison qui renferme ceux qui y sont destinés.

Je ne vous dis rien des tapisseries qui déshonorent les quais de Paris; j'entends dire que l'infamie y est à un tel point dans les estampes qui y sont exposées, que le paganisme en aurait eu horreur. J'avoue que quelquefois cette idée fait évanouir mes espérances; je ne vois que la justice de Dieu justement et terriblement armée à la vue de cette inondation de crimes, et il faut ranimer toute sa confiance en ses miséricordes pour oser se promettre qu'il mettra un terme à nos malheurs. La France

présente l'abrégé de toutes les horreurs qui ont souillé la terre, et ne justifie que trop sensiblement les rigueurs de l'enfer.

Nous voici à la veille d'une octave qui sera peut-être l'occasion de bien des inquiétudes pour le roi; le zèle qui divise les intrus et leurs perfides sectateurs, va renouveler les machinations, pour que Sa Majesté ait l'air de communiquer avec eux dans l'exercice du culte divin. On voudra que les fragmens d'un sceptre brisé servent de décoration au triomphe de l'apostasie, et que la paroisse dont le vrai pasteur est celui du monarque ait la gloire de voir ce prince confirmer par sa présence l'exécution des décrets que malgré lui il a mis en vigueur pas sa sanction. Jamais cette octave du Saint-Sacrement, qui, de toutes les cérémonies de la religion, présente la plus majestueuse et la plus consolante, n'aura été si triste et si affligeante pour des cœurs chrétiens. On se rappelle l'idée du Sauveur traîné dans Jérusalem par ses ennemis, lorsqu'on pense que dans son sacrement il sera entre les mains de ceux qui l'on

renié. A propos de cet horrible reniement, il est venu à des enfans, en province, une assez bonne idée, qui prouve que la vérité sort de leur bouche. On écrit que lorsqu'ils voient passer quelques uns des prêtres jureurs, ils se mettent à contrefaire le chant du coq, et qu'ils bornent à cela tous leurs reproches.

14 Juin 1791.

Le décret qui regarde le prince de Condé, en annonçant les craintes de l'Assemblée nationale, fait une impression d'indignation sur tous les cœurs français. Le peuple n'en est peut-être pas aussi vivement frappé que les gens instruits et qui réfléchissent, mais tout ce qu'il y a de gens qui connaissent la splendeur du nom de Condé, sont émus de l'audace qui ose essayer de le flétrir.

On s'occupe fort dans ce moment à Paris du décret qui enjoint aux officiers de prêter l'odieux serment. On est persuadé que le grand nombre le refusera, et j'ai ouï dire à une femme qu'on dit très au fait de toutes les circonstances actuelles, qu'elle avait vu hier cinq colonels qui tous avaient déclaré leur opposition formelle à jurer selon le vœu de l'Assemblée. Voilà les

militaires aujourd'hui vexés comme les ecclésiastiques. Il n'y aura pas un seul corps dans le royaume auquel le fanatisme républicain ne fasse la guerre. La même dame dont je viens de vous parler assure que le vrai manifeste est déjà à Paris, quoiqu'il n'y soit pas encore public. Selon ce qu'elle dit, celui qui a déjà paru n'est pas entièrement faux; ce sont diverses éditions par lesquelles on a voulu sonder le terrain, et je vous l'avais marqué dans le temps.

L'évêque intrus de Meaux vient de faire sa rétractation, et l'on en fait le plus grand éloge; mais, quoiqu'elle soit imprimée, on l'a difficilement, parce que tout ce qui n'est pas dans le sens de la révolution est toujours plus rare. Messieurs du Manége voient avec peine qu'on s'écarte de leur système. Ce n'est pas que ceux qui s'y conforment aient des espérances bien fondées de leur bienveillance. Un des principaux ennemis de la religion catholique dit nettement à un homme de ma connaissance que leur dessein était de la détruire et de ne pas

donner un liard pour les frais du culte. On lui objecte qu'ils avaient réglé le sort des intrus, mais il répondit lestement à l'objection, en traitant avec le dernier dédain ceux qui avaient été placés par l'Assemblée, que leur sort était peu intéressant; que c'étaient des hommes vils, et que ceux qui voudraient avoir des prêtres en feraient les frais. On disait même hier qu'il y avait déjà une motion pour ne rien donner à ces ministres de nouvelle création dans l'Eglise, de sorte qu'ils en seraient pour le sacrifice de leur conscience et de leur honneur.

Une lettre de Strasbourg arrivée avant-hier ou hier, apprend que les biens ecclésiastiques n'y sont pas vendus, que les paysans soutiennent et conservent leurs curés qui n'ont pas juré, que les églises constitutionnelles sont entièrement désertes, et que les églises restées catholiques sont remplies depuis cinq heures du matin jusqu'à midi. Elle fait mention aussi d'un nombre prodigieux de troupes rassemblées sur les frontières. D'autres annoncent une quan-

tité énorme de pièces de canon, arrivées et déposées à Luxembourg.

J'ai entendu dire qu'un grand-maître des eaux et forêts voulait faire liquider sa charge, et qu'il avait réussi à se faire fixer un numéro pour que son tour fût désigné. Ce tour était éloigné; alors un commis lui proposa de donner trente mille francs sur sa charge, lui disant que, moyennant cette somme, il serait bientôt liquidé. Il le refusa, et voilà son affaire bien reculée. Un second, auquel fut faite la même proposition, en fut indigné, et alla faire sa dénonciation au comité des recherches. Il m'a été dit qu'en général on perd un quart de la valeur dans les liquidations des charges. Tel est le règne de l'équité pour le bien et le bonheur des individus de la nation qu'on régénère. On commence par les déshabiller, en promettant qu'ils seront mieux vêtus.

17 Juin 1791.

Il n'y a, madame, ni tenue, ni terme aux horreurs qui se succèdent. La Bretagne est plus enflammée que jamais, non dans la totalité de la province, mais dans quelques cantons, à Vannes, à Rennes, et à Nantes. Cette dernière ville a vu arriver une communauté entière de religieuses, qui sont, à ce que je crois, Carmélites, sur un bateau, dans lequel elles furent inhumainement jetées à huit heures du soir. Il y a dans ce transport peu de chemin à faire, l'endroit d'où elles ont été chassées n'étant éloigné que de trois lieues; mais jugez de l'état de ces pauvres filles, confiées à la rivière, sans presque savoir où on les conduit ni en quelles mains elles sont. La même lettre qui raconte cet évènement fait mention d'une jeune fille tellement fustigée, qu'elle en est morte deux jours après.

A Rennes, les officiers municipaux allèrent exiger des religieuses de la Visitation, qu'elles reconnussent l'évêque *intrus*. Elles refusèrent avec une douce et inébranlable fermeté. La garde nationale, qui était là pour la pompe de la cérémonie, les menaça trois fois de son courroux, trois fois elle tira le sabre et le leva sur leur tête. Ces filles, que Dieu armait d'un saint courage, se jettent à genoux, et, sans paraître émues : « Frappez, disent-elles ; nous aimons mieux mourir que de manquer à Dieu. » La cohorte, déconcertée, se retira, frémissant de rage, et ces vierges généreuses conservèrent leur tranquillité. C'est vraiment un siècle de prodiges en tout genre, et l'excès de scélératesse fait naître des traits sublimes de vertu.

L'argent devient de jour en jour plus rare, lundi passé il était à quinze pour cent; les assignats de cinquante francs coûtaient eux-mêmes quinze sous; c'est-à-dire que pour changer un assignat de cent francs contre deux de cinquante, il fallait donner trente sous.

J'ai lu avec surprise, mercredi, dans le petit

journal, ce que je vais vous copier : « Liste des officiers-généraux qui commanderont les armées des nations coalisées contre la constitution française : le roi de Suède généralissime ; le prince Henri, les Prussiens ; le comte de Clairfait, les Impériaux ; le duc d'York, les Hanovriens ; le baron de Coburg, les Hessois ; le prince Maximilien des Deux-Ponts, les troupes des Cercles. Les Suisses réunis avec les troupes Sardes seront commandés par un général qu'il ne nous est pas encore permis de nommer. » Cette annonce aurait l'air d'une plaisanterie si l'on n'apprenait pas de tous côtés qu'il se fait un énorme rassemblement de troupes sur nos frontières. Cela, joint à ce qui s'est passé dans l'Assemblée, relativement à M. le prince de Condé, et au serment exigé des officiers, confirme l'idée de quelque grand projet, que les uns désirent, que les autres espèrent, que plusieurs redoutent, et dont tous ignorent le moment. Un homme d'esprit me disait, à cette occasion, que l'Assemblée venait de décréter sa frayeur. Dans le fond, il y a toute apparence

qu'elle est instruite des desseins qui nous menacent, à en juger par la chaleur qui l'anime et par la singularité des décrets qu'elle rend. Je vous ai déjà dit qu'on assurait l'existence du Manifeste des puissances étrangères ; à présent on se hasarde à en deviner le plan, qu'on dit très ingénieux, fait de manière à tranquilliser le peuple, à épargner les meurtres et les massacres, et à tout arranger. Je ne puis vous développer dans une lettre toutes les opinions qui circulent : outre qu'elles seraient longues à déduire, je ne les regarde que comme des conjectures incertaines, et je crois qu'il est prudent d'attendre du temps une règle plus sûre de jugement. Je vous mets au fait autant qu'il est possible.

Dans le doute si Fontenay mettra la lettre suivante dans son journal, je la copie sur *l'Ami du Roi*, elle vient de Suisse, et est datée du 3 juin; la voici, sauf à l'avoir deux fois, si Fontenay l'imprime demain : « Les cantons de Schwitz, d'Underwald et d'Uri, ont appris la déplorable scène du 18 avril, et reçu l'avis

officiel que le roi se déclarait librement le chef de la constitution, ce qui les a tellement convaincus de sa captivité, que les régimes des Cantons ont ordonné un pèlerinage, des offrandes et des prières à Notre-Dame-d'Enfidlen, qui est très vénérée dans le pays, pour lui demander la délivrance du roi. Le concours a été immense; on y accourt de toute la Suisse catholique, et jusque de Soleure. » Voilà l'effet que la lettre de M. de Montmorin devait produire. Le même *Ami du Roi* dit en parlant de la conscription *libre*, qui doit fournir des soldats volontaires de la garde nationale, pour former une armée auxiliaire, que depuis trois mois le nombre de ces hommes de bonne volonté est *monté à douze sur toute la surface de l'Empire.* Quelle ressource, si, comme on le répand, les armées sont en force sur les confins du royaume.

Le jour de la Pentecôte, le roi et la reine étant à la messe dans la chapelle des Tuileries, un homme, monté sur une chaise, se tourne vers le roi, et lui dit à haute voix : « Sire, je

demande justice à Votre Majesté contre un ministre (on dit qu'il nomma M. de Lessart) et sa femme, j'invoque la protection de la reine. — Nous sommes dans le temple du seigneur, lui répondit avec fermeté Louis XVI, nous ne devons nous occuper que de lui, taisez-vous.» L'homme, qui probablement était fou, a été arrêté. On s'accorde à dire que le roi, connaissant tout le malheur de sa position, montre un courage qui étonne, et que la reine s'affaiblit. Elle est au moment de se trouver mal dès qu'il y a quelque circonstance extraordinaire. Il y a eu des assemblées particulières d'officiers, au sujet du serment exigé d'eux; elles ont été peu nombreuses, parce qu'il eût été dangereux qu'elles fussent remarquées. J'entends dire que le résultat ne sera pas conforme aux vues de l'assemblée, et que le serment militaire ne sera point opposé à celui qu'ont fait au roi ceux qui sont à leur service.

Il y a bien des mécontens parmi le peuple à l'occasion des échoppes qu'on veut faire ôter des rues, et les murmures qui se multiplient de-

viennent assez clairs et assez forts. Cependant les ténèbres de l'aveuglement sont encore bien épaisses dans un grand nombre. Il est vrai que, comme un instant de soleil un peu vif dissipe tout-à-coup les brouillards, ceux de l'intelligence démocrate peuvent disparaître dans un moment lumineux, à ce que disent bien des gens.

La grande multitude qu'on prévoit pouvoir entrer bientôt en France engage à se précautionner contre la cherté du pain, que l'expérience a appris à craindre. Pour parer à cet inconvénient, on se munit assez abondamment de riz. Je sais des provisions déjà faites et à bon marché ; j'ai vu du beau riz acheté à trois sous la livre.

Les terreurs de Paris augmentent : on les dit surtout frappantes dans le côté gauche du Manége : une personne digne de foi en a fait des peintures qui annoncent que les agitations de l'âme sont empreintes jusque sur sa physionomie ; et c'est quelqu'un qui journellement en est témoin dont on tient ce tableau.

Les deux frères Lameth ont l'air d'avoir le dessein de voyager, à en juger par les malles qu'ils

ont fait transporter à quelques lieues de Paris.

L'évêque du département du Calvados, qui est l'abbé Fauchet, se présenta à une abbaye de la ville de Caen, de son soi-disant diocèse. L'abbesse et les religieuses refusèrent de le recevoir ; une d'entre elles, même, plus déterminée, alla au parloir, et lui demanda d'un ton très sérieux quel motif l'amenait : « Je viens, lui dit-il, en qualité de votre évêque. — Monsieur, répliqua-t-elle, notre ancien évêque n'est pas mort : nous ne reconnaissons que lui. — Comment donc, reprit-il, me regardez-vous ? — Monsieur, lui dit-elle, comme le fils aîné de Satan. » Aussitôt elle lui fait la révérence, et s'en va. De son côté l'intrus se retire sans mot dire. Telle est la courte histoire de sa visite.

Je viens de lire la brochure du comte Duprat, colonel d'infanterie : on y reconnaît la loyauté d'un bon militaire fort attaché aux bons principes de la religion, et très indigné contre les douze cents qu'il traite, en style franc, de tigres et de monstres. Quand il ne se serait pas nommé, j'aurais reconnu l'auteur des divers ouvrages

qu'il avoue : c'est un homme vraiment estimable et intéressant. S'il écrit moins élégamment que des académiciens, sa doctrine et son énergie compensent cet autre genre de mérite.

On assure que Cherbourg est bloqué par une flotte anglaise ; elle veut empêcher que la propagande aille porter dans les colonies de cette nation les principes de trouble et d'anarchie qui perdent les nôtres. C'est là le prétexte.

Les ateliers de charité sont supprimés, et des détachemens de sans-culottes partent pour la province à l'aide de trois sous par lieue. C'est pour les honnêtes gens un danger dans les voyages.

Il vient de se commettre une atrocité à l'égard de M. le comte Dervillé dans son château près de Guise ; on a mis le feu à ses bois, tué quelques uns de ses gardes : on l'a presque assommé lui-même, et on le traînait vers un arbre pour le pendre, lorsque le maire a su adroitement le mettre en prison pour le délivrer. Il y est très malade, et cet estimable vieillard, âgé de soixante-dix-huit ans, qui n'a fait que du bien, n'en

reviendra peut-être pas. Les circonstances de cet horrible assassinat sont affreuses, et dignes du temps où nous sommes.

Quelqu'un qui a vu les frères Lameth, les a presque méconnus, tant ils sont changés; et l'on a dit la même chose de plusieurs honorables membres. Le blocus de Cherbourg a eu l'air d'intimider l'Assemblée.

Il fait un froid du mois de novembre, mais on prétend qu'en revanche juillet sera très chaud, et peut-être trop.

J'ai lu l'opinion de MM. Cazalès et Bouthillier : d'après l'avis d'un grand nombre d'officiers de tous les grades, et de la plus grande partie de leurs collègues militaires, ces messieurs prétendent qu'on peut souscrire à un engagement du serment; 2° qu'on le doit. Ils réduisent ou plutôt ils réunissent leur soumission à la loi, à la nation, au roi, dans la personne sacrée du roi, et ils regardent la prestation du serment ainsi envisagée comme devant être le salut de la monarchie, et comme une suite de leur premier serment de fidélité au roi.

19 Juin 1791.

Je vis hier un gentilhomme, qui avait parlé lui-même à M. le marquis de Damas revenu tout récemment des colonies, et qui lui a confirmé le blocus de Cherbourg par les Anglais, dont il a vu quatre à cinq frégates en passant. Il m'ajouta que l'ambassadeur d'Angleterre avait signifié à M. de Montmorin, de la part de son maître, que douze à quinze vaisseaux anglais allaient faire voile vers leurs colonies, pour empêcher qu'il n'y portât le système des novateurs de France.

On disait ces jours derniers que les ambassadeurs des puissances étrangères étaient à la veille de leur départ. Celui d'un nombre de gentilshommes français, pour aller hors du royaume, est plus avéré; les émigrations continuent. Un officier général, qui était sorti de

France, y est rentré, pour venir chercher sa femme et ses enfans, qu'il emmène avec lui en pays étranger, d'après le conseil d'un homme dont je vous communiquai, il y a une quinzaine de jours, un billet à ordre singulièrement imaginé. Mais ce qui passe la plaisanterie, c'est l'effroi qui se répand à l'occasion des bruits de guerre dont journellement sont frappées nos oreilles. Plusieurs de ceux qui y croyaient le moins changent d'opinion, et je ne vois guère de doutes que sur le moment. Il est certain, d'une part, qu'un très grand nombre de lettres venant des lieux où l'on doit savoir et voir, sont si formelles et si positives, qu'elles fournissent un motif irrésistible d'adhésion à des vérités effrayantes; de l'autre, il est sûr qu'elles ne s'accordent pas toutes sur l'époque précise du temps; mais aucune n'annonce un grand délai. Le Manifeste qui doit être le signal des desseins qu'on a de rétablir l'ordre et la paix, existe sûrement dans Paris; et je ne puis avoir sur ce point une incertitude raisonnable. On assure qu'on en connaît déjà quelques articles.

Il est dit, par exemple, qu'on mettra tout en œuvre pour que les assignats n'éprouvent pas des pertes considérables, et l'on montre l'envie de veiller le mieux possible à l'ordre des finances, ce qui sera fort agréable au peuple. On prend les précautions les plus fortes, et en même temps on fait les menaces les plus terribles, pour prévenir les crimes que le passé donne lieu de craindre pour l'avenir. Chaque municipalité sera responsable d'un seul meurtre ou autre action que la scélératesse peut produire ; et si par malheur quelque funeste explosion est l'effet d'une rage et du désespoir de quelques brigands, ceux qui ne l'auront pas arrêtée ont à redouter la plus éclatante vengeance. C'est le rapport qu'a fait un homme digne de foi, après avoir lu en partie quelques morceaux dudit manifeste.

Le journal de Fontenay vous a fait part de la pétition qui tend à nous donner pour législateurs des sans-culottes ; c'est la conséquence du chef-d'œuvre de nos souverains sur les droits

de l'homme. En passant à la Grève vendredi dernier, je m'étais aperçu qu'un grand nombre de lecteurs dévorait sur les coins de la place un imprimé; mais je n'en avais pas grossi la multitude, non plus que celle des nouveaux orateurs, qui sèment dans les rues l'absurdité et l'impiété de la doctrine du jour.

Vous serez tentée de croire l'Assemblée tombée en enfance, en lisant le journal du 18. Elle complète de toutes manières le ridicule dont elle est couverte aux yeux de l'Europe entière, qui gémit sur la saine partie de notre nation par l'horreur dont elle est pénétrée pour l'autre.

J'entends affirmer que le sieur Victor de Broglie, député, a quitté le champ de bataille, ainsi que le vicomte de Noailles, et que ni l'un ni l'autre n'y reparaîtront. Plusieurs de leurs confrères ont grande envie d'en faire autant; ce qui peut les inquiéter, c'est que j'ai entendu dire à un homme de marque que, dans le nombre des douze cents, il y en avait plusieurs

dont le signalement était si répandu qu'ils auraient peine à trouver aisément une pleine tranquillité.

L'*Ami du Roi* disait clairement hier que le parti démagogue baissait considérablement, et que l'enthousiasme n'était pas le même. Il serait heureux que l'édifice croulât de lui-même, sans qu'il fallût des efforts pour le renverser. Il peut arriver que l'affaiblissement intérieur de l'opinion ajoute à la force du dehors, et le rende moins nécessaire, en même temps qu'elle en facilitera le succès. On prête une réponse du prince de Condé au roi, par laquelle il lui déclare que Sa Majesté ne doit avoir aucune inquiétude sur ses dispositions graves, qu'il est le *citoyen le plus actif* de son royaume.

Chaque jour nous sommes inondés d'ouvrages pour et contre la nouvelle église. Il y en a d'excellens contre.

Dans une des petites brochures où l'on mêle à la force des raisons le piquant de la raillerie, l'auteur cherche le nom qu'il convient de don-

ner à la nouvelle église dont un si grand nombre de schismatiques et d'hérétiques sont les fondateurs. Il a toujours été d'usage de désigner les sectaires par le nom de leur chef: témoin les Ariens, les Luthériens, les Calvinistes; j'en croirais que cette nouvelle secte va porter la dénomination d'une danse, la *périgourdine*, parce que le fameux apostat évêque d'Autun, dit Périgord, est en effet celui qui a jeté les fondemens de cette race *gangrenée*, qu'il a multiplié les faux pasteurs en sacrant sacrilégement les premiers intrus dans l'épiscopat, et qu'on peut le regarder comme la source des maux. Le même auteur s'élève avec énergie contre l'inscription substituée sur le portail de Sainte-Geneviève à celle qui annonçait le temple de Dieu.

Je n'entends parler de rien relativement à ce que me doit la nation, et je crois qu'il faut en faire mon deuil. Je sais cependant qu'un avocat, qui est mon ami, s'occupe avec zèle de cette affaire; je suis tranquille et j'espère très fermement que Dieu y pourvoira. Je lui dois des ac-

tions de grâces pour tous les soins qu'a eus de moi sa Providence ; elle m'a surtout fait échapper à un danger, le 28 avril, que je n'ai bien connu qu'après l'avoir évité. Si j'étais sorti de chez moi ce jour-là un quart d'heure plus tôt, n'étant averti de rien, j'allais donner droit dans le piége, parce que je devais passer, au moment de la plus grande fermentation, dans l'endroit où une multitude innombrable et fort échauffée contre moi était réunie. A présent je vais et je viens comme au paravant, le plus souvent avec l'équipage d'un voyageur, et tel que vous me voyez chez vous ; il nous reste à passer le temps de crise, que j'attends sans être effrayé. Peut-être qu'aux approches je penserai et j'agirai différemment. Je mets en Dieu toute ma confiance, et je prendrai les précautions que je croirai sages.

Le peuple est inconcevable ; il est dans la misère et murmure, et cependant la place Royale est remplie de danseurs et de danseuses, chaque jour de fête, ce que jamais on n'avait

vu. Je vois avec chagrin que les fléaux de la justice de Dieu ne nous engagent pas à la fléchir et à solliciter sa miséricorde.

J'ai souvent occasion de passer par Vincennes, où les habitans sont fort peu tranquilles. Il y a eu de grandes querelles ces jours passés; imaginez qu'ils portent la folie jusqu'à dire que le château leur appartient. Ils ont saisi vingt-cinq arpens de prés qui sont au roi. Le délire est à son comble; dernièrement dans une autre endroit, une femme du peuple ne craignait pas d'avancer que le roi n'avait pas une chemise qui n'appartînt à la nation.

Vous vous alarmez trop aisément sur le retard de la paix du Nord, que depuis long-temps on regarde ici comme sûre; le journal d'aujourd'hui ranimera vos espérances; les miennes sur un évènement favorable et prochain vont jusqu'à la certitude.

On nous avait annoncé une nouvelle lettre de l'abbé Raynal; elle n'a point paru, et lui a disparu fort sagement, parce que son adresse à

l'Assemblée avait fort déplu à ceux qui sont dans le sens de la révolution. Comme il paraît avoir changé de façon de penser, on pense aussi de lui différemment. Dieu veuille donner de l'efficacité à ses justes remords !

20 Juin 1791.

Le tribunal d'Orléans refuse de juger les criminels de lèse-nation, jusqu'à ce qu'on ait défini ce genre de crime, dont jusqu'à présent on ne sait que le nom.

Le bruit court que la garnison entière de Metz refuse le serment militaire.

Le nombre des officiers français qui passent en Allemagne est énorme. Ce ne sont pas seulement les jeunes gens, il y en a de soixante-dix ans; un garde-du-corps y est arrivé n'ayant plus que vingt-quatre sous dans sa poche.

Je tiens d'un témoin auriculaire et digne de foi, qu'aujourd'hui, en plein jour, sur le boulevard, un des orateurs du peuple s'est élevé avec beaucoup d'énergie contre l'Assemblée nationale, l'accusant d'avoir abusé le peuple, qu'elle dédaigne actuellement; d'avoir aboli la noblesse

pour s'en attribuer à elle seule toutes les prérogatives ; d'avoir exposé aux coups de fusil les conquérans de la Bastille, auxquels elle refuse les droits de citoyens actifs, répétant enfin ce que vous avez pu lire dans la pétition que le journal vous a mise sous les yeux. On persiste à dire que messieurs les Gauchers de l'Assemblée sont sujets à la peur. J'en sais qui ont fait l'aveu qu'en exigeant le serment ils avaient commis une balourdise.

On garde le plus profond secret sur le plan des opérations prochaines des puissances ; mais le petit nombre de ceux qui en ont quelque connaissance disent qu'il est sublime et le fruit d'un grand génie.

Un papier public, décidé pour la bonne cause, donne avis qu'il est parti de Paris un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui n'est point de la lie du peuple, bien vêtu, ayant des bijoux, monté sur un cheval anglais, pour s'échapper plus aisément après le crime, et qui menace les jours du prince de Condé et d'autres personnages qu'il ne nomme pas. Il donne cet

avis comme certain, non pour effrayer le prince, parce qu'un Condé ne s'effraie jamais, mais pour prévenir les malheurs. Cet avis inquiète; il y a cependant lieu de croire qu'il aura son effet en multipliant les précautions. A quoi en sommes-nous réduits !

Il est dix heures du matin, et mon domestique rentre précipitamment chez moi, tout essoufflé, pour m'avertir de ne pas sortir, parce que tout Paris est dans l'agitation, et il m'ajoute : « Le roi, la reine, M. le dauphin, en un mot, toute la famille royale est partie. » Je doute d'abord de la nouvelle, mais elle se confirme de tous côtés, et il est très sûr qu'hier soir le départ général a été effectué. Peu de temps après, on répand que le roi a été arrêté à Meaux, et ce bruit vole de bouche en bouche. J'en conteste la vérité, et je n'imagine pas qu'en ayant voulu le dérober à la capitale, on ait pris si mal ses mesures, qu'on se soit exposé à revenir sur ses pas, et à mettre ainsi le dernier sceau aux malheurs qu'on veut fuir. Quelques momens après on sonne le tocsin à la ville, on bat la générale; tous les

gardes nationaux sont sur pied; on les distribue dans les divers quartiers. Bientôt on publie que MM. de Lafayette et Bailly sont détenus à l'Hôtel-de-Ville ; que le peuple demande leur tête si le roi ne revient pas. On ajoute que le premier, instruit de la fuite du roi, est monté à cheval ; qu'il a volé au château des Tuileries, et que son cheval s'étant abattu, il a été traîné dans les rues et grièvement blessé. D'autres rapports disent que les soldats des gardes françaises qui étaient de garde pendant la nuit ont tous déserté, et qu'ayant sans doute été gagnés, ils n'ont pas osé y reparaître. Voilà où en sont les choses en ce moment. C'est un amas de nouvelles, un choc d'idées, une vivacité de mouvemens qu'il est facile de concevoir. Cependant à l'instant même un gentilhomme militaire et chevalier de Saint-Louis, qui vient de traverser la ville, m'assure que le gros du peuple paraît tranquille. Un nombre de citoyennes bien mises, et qui ont l'air de bonnes bourgeoises, en passant sous nos fenêtres, se témoignaient avec une grande démonstration de joie leur satisfaction de sa-

voir le roi et son auguste famille hors de danger. Il y a ici des sentimens de toute espèce. Je suis toujours persuadé que le roi voyage, et je doute qu'il ait pris la route de Meaux.

Je devais dîner dehors; on ne veut pas que je sorte, et peut-être on a raison, parce que quelques sans-culottes de mauvaise humeur ont l'air de s'en prendre à certaines gens de ce qui est arrivé; et quoique je dormisse paisiblement alors, et que la chose me soit totalement étrangère, vu l'ignorance où j'étais, je me rends aux bons conseils de mes amis.

Je reviens à mon secrétaire; M. de Lafayette n'est point blessé, mais lui et M. Bailly, qu'on a vu passer, sont méconnaissables et ont un air consterné. Le vertueux M. le duc d'Aumont, ami du roi, est à la ville : il a eu un coup de baïonnette au visage, mais sans dessein, et un coup de couteau dans le côté, de la part d'une mégère poissarde.

Notre place est un mouvement perpétuel ; il y a deux ou trois cents gardes nationaux dont à chaque instant on détache des patrouilles. Le

peuple s'occupe à effacer partout le nom et les armes du roi ; au lieu de rue Royale, on a déjà mis *rue Nationale*. Les fleurs de lis sont arrachées de devant la maison des notaires. Il n'y a plus *de par le roi*, ni autres inscriptions publiques ou particulières, où se trouve ce nom respectable.

L'Assemblée nationale a décrété que pendant quinze jours elle serait revêtue du pouvoir exécutif, et que, pendant ce temps-là, elle délibérerait si la France serait une république, ou si elle nommerait un régent. Un cri flétrissant d'indignation s'est élevé aux Tuileries lorsque quelqu'un a osé mettre en avant pour la régence le duc d'Orléans. Je tiens de la personne même qu'un grenadier lui a dit : « Il était temps que cela finît, et que le roi sortît de captivité. Il nous en faut un et non douze cents ; j'envie le sort de ceux qui l'ont escorté, et il en est un grand nombre qui pensent de même. » On a affiché aux coins des rues : Le roi est parti cette nuit ; et l'on ne sait ni comment il a fait, ni où il est allé.

Le voilà donc enfin libre et prouvant par son évasion qu'il ne l'était pas. On le croit déjà en Flandre, et l'on assure que demain il sera à Bruxelles. Il y trouvera son frère le comte d'Artois et la reine, sa sœur, l'archiduchesse Christine. Heureuse réunion dont la seule idée fait couler des larmes d'attendrissement.

Quelqu'un a dîné aujourd'hui dans mon voisinage : il revient de la mer, et a vu l'escadre anglaise, dont il fait une description superbe. Bien des gens la croient destinée à secourir la France. L'amiral Hood, qui la commande, a eu ordre de n'ouvrir les paquets qu'à une certaine hauteur. Le même voyageur connaît le général Bender, dont il parle comme d'un grand militaire, quoiqu'il soit petit de taille, et assez laid de figure.

Cette nuit Paris sera éclairé à cause des patrouilles qu'on ne cessera d'y faire. Il paraît qu'on prend les plus grandes précautions pour assurer la tranquillité. Les gardes nationaux se montrent très disposés à maintenir l'ordre, et disent hautement qu'il ne faut pas craindre les

brigands. On m'a rendu la conversation de plusieurs : elle est très satisfaisante. Ah ! quelle consolation de se voir à l'abri des cruelles menaces de porter sur une pique la tête de la reine au-devant de Léopold ; les voilà enfin en sûreté ces têtes augustes qui ont causé tant d'alarmes aux cœurs vraiment français. Je ne puis vous exprimer ce que je sens. Je dédaigne les platitudes d'une populace qui s'épuise en bêtises depuis ce matin, et qui croit la royauté anéantie, parce qu'elle proscrit jusqu'au nom qui la désigne.

L'Assemblée nationale n'en impose à personne, malgré la contenance qu'elle affecte, et l'on me disait, il n'y a pas une heure, que le peuple même retranchait beaucoup de sa stupide vénération.

Dix heures du soir viennent de sonner, et l'on vient de m'apporter un billet qui dit : « Le roi et ses compagnons de voyage se portent bien. Des légions d'anges les ont transportés. Il soupera ce soir à Mons. » En effet, calcul fait de la distance des lieux et de la célérité de la marche, les illustres voyageurs, qui en partirent

hier entre minuit et une heure, doivent être arrivés. Que dira un enragé qui chantait hier la chanson de Marlborough, appliquant aux puissances étrangères ces mots : *Il reviendra à Pâques ou à la Trinité.* La Trinité était avant-hier, et voici un départ qui peut accélérer une arrivée.

L'on ne peut pas aujourd'hui sortir de Paris; les carrosses ne peuvent pas rouler; on porte dans les diverses sections des barils de poudre, comme si l'ennemi était aux portes. L'on a déménagé le château des Tuileries, que l'on dit actuellement être fermé. Tout Paris s'occupe à deviner comment le roi a pu s'évader, et personne ne l'imagine. Il s'est servi, à ce qu'on prétend, des chevaux qu'on nomme enragés, et qui font quatre lieues à l'heure. Les jours suivans seront peut-être plus orageux que celui-ci, où la stupeur est l'impression dominante, et les affreuses motions du Palais-Royal exciteront aisément l'incendie, qui déjà règne dans les propos. Cependant des paroles aux faits il y a loin. Les prêtres sont un des objets de la haine des

séditieux, ainsi que les nobles. Aujourd'hui, dans la soirée, on attribuait tout ceci aux parlemens. Rien n'est fixe dans les têtes que la fureur. Le roi a laissé un écrit qui expose les motifs de sa retraite ; mais on n'en sait pas exactement le contenu ; on varie aussi sur la forme du déguisement sous lequel le roi est parti. Le temps nous instruira successivement de tous ces détails, bien moins intéressans que l'évènement même, dont les gens honnêtes se réjouissent.

Nouvelle alerte (22 juin). Le bruit est universellement répandu dans Paris, que le roi a été arrêté à Lille en Flandre. La nouvelle vient de l'Hôtel-de-Ville ; celui qui l'a apportée s'en rend garant : elle court toutes les rues ; n'importe, je proteste contre. Lille n'est pas sur le chemin de Valenciennes. Oh! l'on n'aurait pas exposé le roi à y passer sans être sûr des régimens. On nomme le régiment de Navarre comme l'auteur de cette arrestation. Malgré mes motifs de ne pas croire, mon cœur est agité par une demi-crainte. Une heure après, un ami de la maison arrive et confirme la nouvelle, qu'il croit avan-

tageuse pour la tranquillité du peuple. Je combats la nouvelle sous ces deux rapports. Enfin à midi j'apprends que j'ai raison, et que M. de Lafayette, interrogé par le peuple, lui répond : « *Ce serait vous leurrer que de vous dire que la nouvelle est vraie ;* » et l'on a fait proclamer à son de trompe que le roi n'était pas arrêté. Son départ de Paris a été ingénieusement préparé : il est sorti par les souterrains de la cuisine ; on a fait partir avec lui les sentinelles, qui étaient aux portes. L'arrangement des relais est surtout bien trouvé. On avait exigé que le roi écrivît au comte d'Artois de revenir. En conséquence il a ordonné publiquement des relais sur la route, et ils ont servi au voyage du roi ; lui et la reine sont partis séparément. Il y avait en tout six voitures qui se sont réunies en un lieu convenu. Le lundi soir, Monsieur, frère du roi, alla à son ordinaire aux Tuileries, et à onze heure et demie, il fit mettre quelqu'un à sa place pour paraître rentrer au Luxembourg. Les ordres pour le lever, la messe, le déjeûner du lendemain, étaient donnés comme de coutume, et ce jour-

là le roi et la reine s'étaient promenés, chacun dans sa voiture, à la vue de tout Paris. Les uns disent qu'ils sont à Mons, d'autres à Luxembourg, mais tous conviennent qu'ils ne sont pas arrêtés.

Il y avait hier quarante mille hommes armés dans Paris, et mon domestique a monté la garde cette nuit, aussi tout est tranquille. Il n'y a que les motions qu'on ne saurait arrêter. Il y en eut hier pour pendre M. le duc d'Or....., Lafayette et Bailly ; ce sont des orages qui passent et se dissipent.

M. le duc d'Aumont est hors de Paris.

Les assignats perdaient hier quarante pour cent.

La noblesse et les prêtres sont encore l'objet des menaces ; mais les paroles volent, et il n'y a encore aucun incident connu.

On parle d'une levée de quatre cent mille hommes à opposer aux puissances ; la besogne est difficile, longue et superflue.

On vient me faire des détails du départ du

roi, dont on ne peut trouver aucun vestige, et qui est un prodige d'intelligence opéré par le secours de la sagesse divine.

L'Assemblée nationale a prolongé sa séance d'hier jusqu'à cinq heures du matin ; elle est revenue à neuf, et ils y sont encore. On la dit très embarrassée et très alarmée. J'aurais de quoi vous entretenir vingt-quatre heures, et vous intéresser ; je ne vous marque que la substance.

Il y a eu un peu de pillage aux Tuileries, et des indécences dignes de la fureur du peuple. A présent le scellé y est, et on les garde.

On prétend que Monsieur, frère du roi, est revenu lui-même au Luxembourg, d'où il est sorti par le jardin, avec Madame.

On proposait hier de nommer roi des Français un prince de la maison d'Angleterre. Il n'y a bêtise qu'on n'imagine.

MM. de Lafayette et Bailly, n'étaient pas dans le secret, et ils sont aussi étonnés que les autres, mais plus inquiets.

Un homme d'esprit m'a dit que le roi, fatigué de sa longue captivité, et ne pouvant pas prendre des bains, allait prendre des *Bender*.

24 Juin 1791.

Je regrette, monsieur, la lettre que vous avez dû recevoir dimanche 26, non qu'elle contienne des faussetés, mais c'est que le contraste que celle-ci va vous offrir en rendra l'impression plus vive. Mercredi matin, vers les quatre heures, le roi passa à Sainte-Menehould; le maître de poste de cette ville ne reconnut ni le roi ni sa famille. Il conçut cependant des inquiétudes, et leur demanda où ils allaient; ils répondirent à Verdun. Le maître de poste les fit suivre, et on vint lui rapporter que la voiture prenait la route de Varennes. Il ne douta pas alors que ce ne fût le roi, et sonna l'alarme. Toutes les gardes nationales des environs se réunirent, allèrent au-devant de la voiture; elle était escortée par des hussards.

s gardes ne pouvant parvenir à la faire arrê-
r, menacèrent de tirer sur les personnes qui
aient dedans. Cette menace eut son effet, la
iture fut forcée de suspendre sa marche : on
conduisit à Varennes. » Dans cette voiture
aient le roi, la reine, M. le dauphin, madame
oyale, et madame Elisabeth.

Monsieur et Madame sont arrivés à Mons ;
est un nommé Mangin fils qui a porté la nou-
lle de l'arrestation du roi et fait ce récit. On
tend demain ou dimanche, à Paris, cet in-
rtuné monarque. Vous frémiriez d'horreur si
ous entendiez les exécrables propos dont
tentit de toutes parts la capitale, c'est-à-dire
ui courent les rues et les boues de Paris en
rtant de la bouche des sans-culottes et con-
rts. Il n'est sorte d'injures qu'on ne prodigue
ce prince et à la reine, ni menaces insultantes
effrayantes qu'on n'y ajoute. Mon sang est
ıtre la glace et le feu ; en un instant il passe
e l'un à l'autre, et je ne trouve de paix qu'en
lorant les desseins de Dieu. Cette situation
'est commune avec tous ceux en qui il reste

des sentimens de l'ancienne religion et de l'antique honneur.

Le petit journal dit que tout espoir de paix est évanoui pour long-temps, que la mort, la désolation et le carnage, vont planer sur cette terre impie, sur laquelle il voit déjà les furies secouer leurs torches vengeresses. Dieu veuille que ce ne soit pas une prophétie ! Les alarmes sont universelles et bien fondées. Dieu viendra peut-être au secours, et tempèrera l'excès des maux qui sont à notre porte.

Si l'on en croit les bruits publics, les troupes étrangères, rassemblées de toutes parts sur nos frontières, sont au moment de les franchir. On croit même que la chose est déjà faite par l'armée espagnole, qui vient au secours d'Avignon, et peut-être plus loin ; je ne le garantis pas plus que l'entrée des Autrichiens. On flotte toujours ici dans l'incertitude, et malgré mes soins, je suis exposé à ne pas vous dire toujours des choses sûres, parce que je ne puis vous donner que ce que je recueille. Je vous avais promis de vous écrire aujourd'hui s'il y avait du neuf;

or je crois très sûr le fond de ce que je vous marque; je crois également, sur ce qui nous revient de tous côtés, de la part même des députés, sur l'excessif embarras de l'Assemblée, qu'on dit très occupée du retour du roi, et très inquiète de la manière de se conduire dans cette circonstance; on dit très positivement qu'elle est très fâchée de l'arrestation du roi. Cela est aisé à croire, parce qu'en son absence elle était doublement souveraine, et parce que la façon d'en agir avec lui après son retour est sujet à un grand nombre d'inconvéniens. On persiste à répandre qu'elle projette de lever quatre cent mille hommes, à quinze sous par jour pour les simples soldats, trente pour les lieutenans, et ainsi du reste. Il faut de grands trésors pour cet armement.

Le débordement de la capitale est affreux; grâce à Dieu, la peur ne m'a pas encore gagné; d'ailleurs comment sortir de Paris? Comment voyager en sûreté? Où aller pour être à l'abri de l'inondation de la scélératesse?

Il est une version respectable par son auteur,

qui prétend que l'intention du roi était uniquement d'aller à Metz, où l'on pouvait compter sur la fidélité d'un nombre considérable de soldats, que la présence du monarque aurait infailliblement augmenté. Elle paraît appuyée sur l'arrivée de Monsieur et de Madame à Mons, ce qui paraît prouver qu'on avait pris différentes routes. On parle d'inquiéter beaucoup madame la marquise ou comtesse de Tourzel, gouvernante des enfans de France, pour n'avoir pas averti la nation de l'enlèvement de M. le dauphin. Cette querelle peu fondée pourrait être sérieuse.

On me dit en ce moment que M. de Montmorin est à l'Hôtel-de-Ville, où le peuple demande sa tête. Tels sont les doux propos dont, chaque jour, le public est régalé.

Tout le monde est dans la triste alternative de quitter sa patrie ou d'exposer ses jours.

J'ai ouï dire qu'en cas que le roi ne fût pas revenu, l'Assemblée pensait à nommer le prince de Conti régent du royaume, et l'on présume qu'il ne l'aurait pas accepté. Vous imaginez sans peine que le duc d'Or.... aurait eu des parti-

sans et des voix; mais il s'en faut de beaucoup qu'il eût la voix publique.

Je vois des gens inquiets sur M. de Cazalès et l'abbé Maury, qu'on n'a pas vus depuis trois jours. Le premier courut risque d'être pendu, il y a quelques jours, et cela ajoute aux craintes.

Quelques personnes soutiennent que les troupes des divers membres de l'empire sont non seulement rassemblées, mais que leurs approvisionnemens de guerre et de bouche sont énormes, et qu'ils suffiraient pour une guerre de deux ou trois années.

Les processions ont été assez nombreuses de la part du peuple, qu'une piété aveugle ou une impiété décidée y a conduit, mais elles étaient dépourvues du nombre de prêtres qui ordinairement forment à Jésus-Christ un grand cortége. Celle de Saint-Eustache surtout était dénuée de l'auguste appareil qui caractérise cette auguste cérémonie.

Le journal vous décrira l'infernal préparatif du triomphe préparé aux cendres de Voltaire.

Il paraît que Dieu veut nous montrer clairement l'origine de tout ce qui se passe, en permettant que l'impiété s'affiche avec une impudence qui le dispute au paganisme et à l'idolâtrie. Vous m'avez souvent entendu dire que le défaut de religion était la source de tous les maux possibles; qu'il y avait tout à craindre de ceux qui en secouent le joug. Avais-je tort ? Y eut-il jamais démonstration plus complète d'une essentielle vérité ? Vous en êtes persuadé comme moi, heureusement pour vous et vos enfans; ne vous lassez pas de la leur inculquer : gravez-la profondément dans leur âme ; faites-leur remarquer dans les circonstances actuelles le principe qui les perdrait, et transmettez-leur la foi pour le plus précieux héritage.

Il y a dans ce moment grand tapage quelque part; j'entends un rappel ; il part des détachemens avec des pièces de canon, on croit que c'est pour aller à l'Arsenal. On dit que le reproche fait à M. de Montmorin est d'avoir signé des passeports au roi sous le nom des gens attachés à la cour ; d'autres disent qu'ils étaient

signés par M. de Bouillé ; on ne sait à quel rapport se fier. Les gardes nationaux sont sur pied nuit et jour ; en apparence la ville est tranquille dans certains quartiers, et dans d'autres il y a des explosions, ou du moins danger de les voir naître.

Ne croyez pas que les évènemens déconcertent l'espoir des honnêtes gens qui désirent la paix. Lorsque tout paraît désespéré, on est quelquefois au moment de voir tout réussir.

J'ai interrompu une heure, et je reviens avec des nouvelles : M. Cazalès et l'abbé Maury sont retrouvés. Je viens de voir faire sous mes yeux une proclamation, pour annoncer au peuple que M. de Montmorin, que le peuple voulait brûler aujourd'hui, est irréprochable, au jugement de l'Assemblée, qui a examiné la signature des passeports donnés au roi ; je n'ose vous dire qu'il s'élève encore de bien des endroits des doutes fondés sur l'arrestation du monarque. On dit cette nouvelle répandue à dessein de calmer le peuple. D'autre part, on dit le roi à Châlons ; si vous entendiez le pour et le contre,

vous seriez incertaine. Cependant je penche à croire qu'il est arrêté, à moins que je n'aie la certitude de deux ou trois circonstances, et en particulier d'une lettre.

Il est sûr que l'Assemblée envoie un commissaire dans les quatre-vingt-trois départemens pour faire prêter serment aux troupes. Il est sûr aussi que le faubourg Saint-Antoine, les forts de la Halle, les ouvriers, ont juré à l'Assemblée de maintenir l'ordre et la tranquillité dans Paris. Un homme vient de dire qu'il était arrivé aujourd'hui à une heure un courrier à l'Assemblée pour lui annoncer l'entrée des Autrichiens. On me le certifie, mais je ne le garantis pas.

De tous côtés on confirme la détresse de l'Assemblée nationale, dont, à ce qu'on prétend, plusieurs membres préparent leurs paquets et leur départ; c'est peut-être du côté droit. Du reste, le droit et le gauche ont l'air de se réunir pour calmer le peuple, et prévenir tout désordre, relativement à l'arrivée du roi et de la reine, qu'on attend, tandis que d'autres soutiennent qu'ils n'arriveront pas.

L'âme est vraiment dans un balancement continuel entre l'espérance et la crainte, le doute et l'assurance.

Lundi, jour du départ de la reine, elle dit à un chef de division des gardes nationales : « Quoi ! monsieur, vous êtes seul pour me garder, tandis qu'on parle de notre évasion. » Ce propos plaisant paraît avéré.

28 Juin 1791.

Je n'ai point écrit samedi dernier, et j'ai laissé à votre parent la triste fonction de vous annoncer la lugubre scène que rien ne peut vous peindre. Paris était pour les cœurs français ce qu'est pour l'univers le ciel en deuil par les ténèbres d'une éclipse totale ou d'une de ces nuits dont l'obscurité profonde inspire l'horreur. La joie atroce des uns comblait d'amertume les autres, et tandis que le silence des premiers était commandé, celui des seconds était visiblement celui de la douleur. J'avais en mon particulier l'âme si cruellement déchirée, que je ne puis me faire entendre que de ceux qui ont, et le même sentiment pour leurs maîtres, et la même sensibilité naturelle. Depuis le moment de l'arrivée de ces augustes captifs, on ne s'occupe que de leur situation. Les

Tuileries ont été fermées, et j'ignore si quelqu'un y a pénétré. Vous verrez dans les déclarations royales qui auraient pu mieux répondre à cette épithète. Il vous a confirmé aussi, avec la suppression du nom du roi partout, sur les écriteaux, sur les boutiques, sur la loterie, sur la poste, les infâmes caricatures étalées de toutes parts; mais il n'a pas encore été dit que le peuple s'était porté hier aux prisons de l'Abbaye pour en enfoncer les portes, et en saisir les trois gardes-du-corps à dessein de les pendre pour avoir contribué au départ du roi. Ainsi nous vivons toujours au milieu des assassins et des bourreaux. Quel état! Ce que vous aurez peine à comprendre, c'est qu'on est en grande partie persuadé qu'on savait le départ du roi et de sa famille; qu'on ne s'y est pas opposé; qu'on n'a voulu l'arrêter qu'après qu'il serait à plus de vingt lieues, afin qu'en vertu du décret qui lui prescrit ce terme de voyage, pendant la durée des législatures, on eût une matière apparente de reproche, et un motif de le molester, de l'humilier, de.... Dieu

veuille qu'on s'en tienne là! Il est affreux qu'on soit dans le cas de rejeter de pareilles idées, mais elles se présentent à plus d'une imagination, sans qu'on puisse l'attribuer à trop de chaleur.

Avez-vous lu sans attendrissement et sans effroi les dernières gazettes de Paris? Savez-vous que l'Assemblée nationale se constitue permanente, et qu'elle ne sera pas remplacée par une nouvelle législature? Vous a-t-on dit qu'on en était réduit à craindre que la suivante ne fût pire; vous a-t-on confirmé que le voyage du roi avait été su avant; qu'il avait été trahi, et que la reine s'était aperçue de la trahison à trente lieues d'ici; vous a-t-on ajouté que la marche qu'on suit à leur égard, en ne voulant rien statuer qu'après avoir interrogé tous les accusés dans cette affaire du départ, avait l'air d'une procédure criminelle; vous a-t-on nommé M. l'évêque d'Autun (Périgord), pour précepteur de M. le dauphin, M. de Condorcet pour son gouverneur (quelques uns disent M. Barnave)? Hé bien, madame, voilà des bruits de

Paris que je refuse de croire, mais que je suis désolé d'entendre. Jugez de notre situation par les traits de ce tableau. Je ne vis pas, je me jette entre les bras de Dieu, de qui j'attends des consolations. Il semble que l'Assemblée n'est plus si effrayée, ceux qui étaient partis sont de retour. Les papiers publics font frémir. Le sang se glace, et la raison est confondue. La coalition des puissances, dont on parle toujours, est moins mystérieuse que le concert de toutes les passions, et la profondeur infernale des intrigues dont on ignore les desseins. Il m'en coûte de vous dire ces choses affligeantes, mais je ne suis que l'écho de tout ce qui se débite, et vous voulez le savoir.

Je respire, madame, depuis ce matin, puisqu'un décret de l'Assemblée prononce qu'aucun de ses membres ne pourra être gouverneur de M. le dauphin; les Périgord, les Barnave, en sont donc exclus, et la voix qui les appelait à cette place n'est plus qu'un nouveau symptôme de la dépravation d'une partie de la nation.

On dit M. l'ambassadeur de Suède parti; je

ne le garantis pas, non plus que le refus formel de l'ambassadeur de Russie de traiter avec l'Assemblée nationale, par la défense expresse de l'impératrice sa souveraine. A ce propos, je vous copie un mot du petit journal, pour vous distraire un moment du noir dont ma lettre est enfumée. Vous avez lu dans les papiers que c'est un nommé Drouet, maître de poste, qui a arrêté le roi ; voici le texte du journal : « On nous mande du Levant que le navire *la noble Antoinette*, capitaine Louis Goodman (bon homme) vient d'être pris, contre la foi des traités, par des corsaires de Barbarie qui infestent nos parages : ces forbans s'en sont emparé à l'entrée du port de V.... (Varennes) par la trahison d'un matelot nommé *Judas Drouet*. Le capitaine et l'équipage ont été trahis avec la dernière inhumanité. On espère que les vaisseaux de guerre, *le Léopold*, *la Catherine*, et *le Frédéric*, sous les ordres de l'amiral Gustave, vont faire une justice prompte et exemplaire de ces ennemis publics !!! On ne croit donc pas que les malheureux soient sans ressources. »

Il paraît, dit-on, une lettre du duc d'Or... qui renonce à la régence : c'est le renard vis-à-vis la treille.

Le petit journal annonce un livre nouveau sous ce titre : *Qu'est-ce que l'Assemblée nationale ?* Il cite l'épigraphe que monsieur votre fils vous expliquera, et qui est tirée de Virgile : *Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.* Il ajoute que c'est l'athlète le plus redoutable qui se soit présenté dans la lice pour combattre « l'Assemblée nationale en la suivant pied à pied dans toutes ses opérations, et ne se perdant pas dans des opérations vagues et insignifiantes, comme on pourrait peut-être le reprocher à quelques autres écrivains qui ont écrit dans le même esprit. »

J'ai lu avant-hier une brochure à qui l'on ne peut pas faire ce reproche, c'est la protestation des États de Bretagne adressée au roi et au public, contre tout ce qu'a fait l'Assemblée nationale ; elle est signée de M. de Botherel, syndic des Etats, et munie des signatures sans nombre des membres des trois ordres de toutes les

villes de la province. Cet ouvrage, médiocrement long, qui n'est grossi que par les calculs et les signatures, est plein de dignité, de raison et de force; celui dont je viens de vous dire le titre doit être considérable, puisque l'auteur se charge de l'envoi moyennant quatre francs de port. Je ne l'ai pas vu encore.

Il faut que cette petite Target, qu'un auteur à imagination chaude dit être née de l'*écume de la démagogie, et de la fange du barreau*, soit de la nature des chats, puisqu'elle résiste à toutes les attaques. Le petit journal, parlant des deux partis qui divisent la France, dit que «dans l'un sont, la faible majorité de l'Assemblée, les Jacobins de toute la France, et la vile canaille de Paris; dans l'autre, la minorité de l'Assemblée, tous les honnêtes gens et bons Français, et tout le reste du genre humain. »J'avais pensé avant lui qu'il pouvait y avoir une heureuse conciliation de tous les intérêts, si le roi n'eût pas été arrêté, et que son retour en captivité peut mettre le comble à la désolation du royaume. Du reste, on demande par quell

loi le monarque est prisonnier : on n'en connaît aucune, et lorsque l'Assemblée allègue la nécessité, on lui réplique, dit le journal, avec Milton, *Satan allègue la nécessité, l'excuse des tyrans.*

J'ai pensé, madame, que ces détails vous amuseraient, mais c'est, hélas ! le douloureux plaisir de la tragédie. Vous ne direz pas de ma lettre ce que dit l'énergique auteur qui dans deux mots a fait la généalogie de la constitution, en parlant des feuilles incendiaires dans lesquelles il déclare que leurs auteurs *vomissent leur âme*, pour répandre et nourrir le venin dans le peuple ; ma plume n'est pas venimeuse, mais elle est souvent trempée dans les larmes. Comment les retenir, lorsqu'on entend dire qu'il s'est fait au club des Jacobins des motions tendant à ce que le roi, déclaré inviolable par un décret, ne le soit pas dans tous les cas : il s'agit apparemment de celui-ci : d'autres, dirigées à ce que le roi, après avoir fait sa déclaration aux trois commissaires, soit tenu de répondre dans

l'Assemblée à toutes les questions que lui fera le président.

Une lettre écrite de Corse par le neveu d'un homme de ma connaissance, qui m'en donna hier la nouvelle, annonce que la contre-révolution est faite dans cette île, et qu'on a chassé de leurs siéges et de leurs cures tous usurpateurs intrus.

Vous avez vu autrefois à Châlons-sur-Marne M. l'abbé de Dampierre, actuellement grand-vicaire de Paris; M. le marquis de Dampierre, son frère, a été tué d'un coup de pistolet et achevé à coups de crosse de fusil, en qualité d'aristocrate, pour s'être approché du carrosse du roi, lors de son arrestation. Le frère de M. l'abbé de Floirac, autre grand-vicaire, a un frère au service, homme plein de vertus et de courage; il est arrêté avec un nombre d'autres, pour cause de zèle et d'attachement pour le roi.

Ce malheureux monarque n'a pas la liberté de passer de son appartement dans celui de la

reine. Il fut arrêté ces jours derniers par des sentinelles, auxquelles il fut contraint de céder : dans le mouvement de sa vive indignation, il jeta par terre, en rentrant chez lui, une tasse de porcelaine, ce qui a fait courir parmi le peuple le bruit qu'il avait perdu la tête. On dit, et malgré l'invraisemblance et l'indécence, on assure que trois sentinelles sont jour et nuit chez la reine, ainsi que chez madame de Tourzel, gouvernante de M. le dauphin. Tout est croyable aujourd'hui. Un homme du plus grand mérite disait il y a peu de temps, que l'Assemblée nationale avait fait du bien. — Lequel? lui demanda aussitôt quelqu'un. — C'est, répondit-il, d'avoir mis les incrédules les plus décidés dans le cas de croire à l'enfer, l'enfer seul pouvant les punir de leur scélératesse.

Plusieurs municipalités de province ayant appris l'arrestation du roi, envoyèrent aussitôt chez tous ceux qui étaient soupçonnés d'aristocratie par leur naissance et leur état, et firent enlever toutes leurs armes, de peur, disait-on, qu'on ne s'en servît contre les patriotes. Malgré

le succès de cette arrestation et la joie du peuple, dont on paie une portion pour danser, l'Assemblée nationale est embarrassée du parti qu'elle prendra, et un grand nombre de membres aurait désiré que le roi ne revînt pas. Selon quelques uns, on pense à déclarer le roi trop faible pour gouverner son royaume, et à nommer un régent.

On prétend que la reine soutient avec courage sa dignité, et qu'au moment où le roi fut arrêté, elle lui dit : « Montez à cheval, prenez votre fils, je resterai seule exposée au danger. »

Puisque je suis auprès de vous le simple écho des bruits publics, je dois vous dire qu'on représente Monsieur et tous les princes comme vivement irrités, et qu'on regarde la circonstance de la nouvelle captivité comme le dragon qui met le feu à l'artifice. Il y a les plus grands détails sur la coalition des puissances, on va même jusqu'à désigner leur marche. Je ne vous en parlerai pas, crainte d'erreur; je vous dirai seulement que l'opinion sur ce point est au moins la même.

Croyez, madame, que je paie de retour l'attachement que vous me marquez, et qu'il m'en coûte de n'aller pas vous rejoindre; mais comment voyager avec sûreté ? Le peu d'argent qu'on a peut être pris ou par la nation ou par les voleurs, ce qui revient au même. D'ailleurs étant au terme, à qui s'adresser pour les sacremens ? Si les jureurs et les intrus savaient l'idée flétrissante que le côté gauche témoigne contre eux, ils seraient bien humiliés. J'ai des preuves évidentes de ce fait.

1er Juillet 1791.

J'appris hier chez madame la maréchale que vous connaissez, qu'il venait d'arriver à l'Assemblée une lettre qui est adressée de Luxembourg par M. de Bouillé, en date du 26 juin. Un moment après, j'en fis la lecture, parce qu'elle a été aussitôt rendue publique; j'imagine que le journal de demain vous la rendra tout entière; il le doit en réparation du faible extrait que contient celui d'aujourd'hui. Je ne m'étends pas sur la nature de cette lettre, dont vous apprécierez la noblesse, la force et l'assurance. Elle fait à Paris la sensation la plus vive en sens contraire. Les uns en sont ravis, et elle irrite les autres; cela ne pouvait manquer. On croit assez généralement que le brave militaire qui en est l'auteur, et que madame votre épouse ne suspectera plus, a eu pour première intention

la sûreté de la personne du roi, et que d'ailleurs le ton ferme avec lequel il s'explique annonce qu'il est instruit du projet des puissances étrangères, et qu'il n'a aucun doute sur l'énergie de leurs secours. Le roi de Prusse, à ce qu'on dit, offre le sien à condition qu'il n'y aura aucun démembrement de la France qui ajoute aux possessions de l'empereur. On fait les plus grands éloges du roi de Suède, dont les vues, vraiment amicales, sont accompagnées de beaucoup d'intelligence et de politesse.

La persuasion que l'on avait eu connaissance du départ du roi gagne de plus en plus, et il est peu de personnes qui en doutent ; mais on n'est pas moins convaincu de l'embarras que sa présence et sa captivité bien prononcée causent à l'Assemblée.

On me dit hier dans une maison que le côté droit s'était transporté au comité de constitution, et avait demandé à ces messieurs s'ils se proposaient de conserver la monarchie ou de la détruire, leur ajoutant que si leur dessein était de l'abolir, ils se retiraient tous dès l'in-

stant. Le comité a, dit-on, demandé trois jours pour répondre ; cela supposerait une incertitude et achèverait de mettre au grand jour le terme affreux auquel paraît se diriger l'exécrable marche de la plus infernale intrigue. D'autre part, on disait que l'Assemblée allait s'occuper pendant quinze jours de la révision de tous ses décrets, pour fixer ceux qui étaient constitutionnels, qu'elle les présenterait au roi (en cas qu'il le soit alors) ; et que s'il les sanctionnait ou s'il les acceptait, on lui rendrait la liberté. Comme s'il ne fallait pas essentiellement que préalablement il fût libre pour donner à la sanction ou acceptation de la valeur! Du reste, dans la prison royale, assure-t-on, le roi peut causer avec la reine, pourvu que ce soit en présence de témoins. Il faut que la porte de leur appartement reste ouverte, et il en est ainsi chez la reine, dont, moyennant cette infâme et ridicule précaution, les gardes restent dans une chambre voisine. Je crains, monsieur, qu'en me lisant il ne vous vienne en pensée que j'ai l'esprit égaré, et que je vous

raconte des fables ; non, monsieur, non, je ne suis pas l'inventeur de mes récits, ils ne me seraient pas venus dans l'idée ; je ne fais que narrer très fidèlement ce qui se dit dans la meilleure compagnie de Paris.

Il y a quelques jours que M. le dauphin, étant sur la terrasse des Tuileries, fut accueilli avec transport par le peuple. Sans doute une étincelle de cet ancien amour des Français pour leur souverain, et que la férocité moderne n'avait point encore étouffé, se ralluma. Un grenadier prit entre ses bras cet auguste enfant, dont la vue remua et échauffa les cœurs. Mais on craignit les progrès de ce beau feu, et l'on fit taire le peuple. Il ne manque pas de pompiers dans le sens de la révolution, qui craignent le renversement de ce monstrueux édifice, et qui cherchent à éteindre les flammes du zèle et de la fidélité, jadis le distinctif de *la ci-devant nation française*. Il y a aussi peu de jours que, dans un groupe, un scélérat hardi vomit des torrens d'injures contre la reine. Le grand

nombre en fut indigné, et quelqu'un des opposans s'étant écrié qu'il fallait conduire ce *coquin à la Force*, la motion fut applaudie et mise sur-le-champ en action. Le drôle fut accablé de coups et traîné en prison. Le journal qui rapporte aujourd'hui ce trait félicite les Français de ce qu'une lueur d'honnêteté semble reparaître parmi eux. En ce moment un militaire de marque sort de chez moi; il m'a dit que l'Assemblée était frappée de la lettre de M. de Bouillé comme d'un coup de foudre, et il m'a ajouté ce que je vous ai déjà marqué, que M. de Bouillé n'étant pas fou, il se sentait évidemment appuyé par des forces considérables dès qu'il écrivait ainsi. En attendant, il y a nombre d'officiers emprisonnés, à l'occasion du départ du roi. Il y en a sept à huit de Royal-Allemand; on espère qu'il ne leur sera rien fait à raison des circonstances, mais on craint cependant pour eux. Je sais positivement qu'un des gardes nationales, homme honnête et religieux, a fondu en larmes à la porte du roi,

sur le sort du monarque, qui en a été attendri, et qui lui a témoigné sa sensibilité à la vivacité de cet intérêt.

Quelque stupide forcené s'étant avisé, dans un club, de proposer le duc d'Orl.... pour la régence, a été sifflé et resifflé lorsqu'il a fait un amendement. Les sectaires périgourdins sont dans un grand avilissement, le peuple seul ne distingue pas leur culte que désertent tous les honnêtes gens.

M. et madame la présidente de Nicolaï, qui sont dans une de leurs terres nommée Courance, à dix lieues de Paris, viennent d'être assaillis, à deux heures après minuit, par cinq cents hommes qui voulurent visiter leur château, où l'on disait qu'il y avait des armes cachées : ils ne trouvèrent rien et s'en retournèrent, après des insultes, et après avoir tant bu dans les caves, qu'il fallut en mettre plusieurs sur des charrettes pour qu'ils pussent retourner chez eux.

Il est fort difficile aujourd'hui de passer dans les pays étrangers, non seulement par le déficit

des finances, mais par la défense de sortir du royaume, d'où il serait bon cependant d'être loin. Si, contre mes spéculations et mes idées, les Français faisaient de la résistance, et qu'une sorte d'aveugle brutalité devînt le courage du peuple, dont la fureur est à son comble, nous verrions des fleuves de sang; heureusement, je crois avec M. de Bouillé que leurs moyens sont nuls, et qu'on n'opposera pas la force à la force. Dieu a déchaîné le diable, le diable a déchaîné l'Assemblée, l'Assemblée a déchaîné le peuple. *Espérons qu'avec la protection divine* les puissances *enchaîneront* tout. La grande correction que le ciel devait à tous les États différens paraît bien avancée; gare le moment où Dieu, apaisé par les âmes justes, brisera les verges dont il s'est servi. Ce qui m'afflige, c'est que nombre de ceux qui ont été punis ne paraissent pas devenir meilleurs.

Comme les assignats perdent treize pour cent; que, selon les apparences, ils perdront de plus en plus, et que d'ailleurs il vaut mieux se défaire de cette monnaie volante, que de

celle qui a du poids et de la valeur réelle, j'ai imaginé de faire échanger un assignat de 200 fr. en petits billets de caisse patriotique qui ont cours, et dont la division est de 20, de 10, de 5 francs, lesquels passent couramment dans les marchés, emplettes, sans rien perdre.

Je viens de lire la peinture que *l'Ami du Roi* fait de la rentrée de Louis XVI dans la capitale : l'âme se partage entre l'indignation et l'attendrissement sans pouvoir se décider entre ces deux sentimens. Ma crainte est un peu tempérée depuis que M. de Bouillé dit clairement que s'il manque un cheveu sur la tête du monarque, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris.

Je tire d'un papier public intitulé : *Le Spectateur National*, ouvrage qu'on dit impartial et véridique, les articles suivans, relatifs à la diète de Ratisbonne ; les instructions qui y sont parvenues sont : 1° de déclarer à la France que l'empire d'Allemagne ne veut pas être tenu aux alliances et traités de paix conclus avec cette

couronne; 2° qu'on cherchera à faire valoir toutes les prétentions légitimement fondées sur différentes provinces cédées à la France; 3° que le commerce entre les deux nations ayant été jusqu'alors au désavantage de l'Allemagne, il sera, par un décret de l'empire, ordonné de défendre l'entrée de toute marchandise française quelconque, et de former à cet effet un cordon sur la frontière; 4° que toutes les possessions françaises en empire, ainsi que tous les droits que cette puissance exerce, devront être séquestrés jusqu'à la restitution des possessions, droits, etc., des princes réclamans; 5° l'Assemblée nationale ayant envoyé en Allemagne plusieurs membres de la congrégation, dite de propagande, pour y répandre les principes démocratiques, principes qui ne peuvent s'allier avec la constitution de l'empire, il sera décrété une loi rigoureuse qui ordonnera que tout Français et Allemand qui professera ces principes, soit *publiquement*, soit *en secret*, sera puni de mort; 6° quant à la déclaration de guerre à faire à la France, comme elle ne

peut dépendre que de la pluralité des voix, on a observé que chaque Etat devait considérer pour son intérêt et l'intérêt général, que l'empire serait bientôt morcelé, si chaque puissance étrangère pouvait en usurper quelque part intégrante, sans avoir à redouter les fortes réclamations par lesquelles la confédération germanique doit soutenir envers et contre tous les propriétés de tous ses membres; 7° que l'empire est encore doué d'assez d'honneur et d'une vigueur assez formidable pour défendre ses droits et possessions contre ses voisins, et qu'il est évident que si les princes qui sont attachés à sa gloire comme à son existence, ne se laissaient guider que par un véritable patriotisme et voulaient se réunir sous le chef de l'empire avec cette ancienne valeur qui a toujours distingué la nation allemande, rien ne pourrait résister à leur effort, et que, malgré la jactance des parjures usurpateurs, il serait très facile aux princes de s'opposer à toute entreprise contraire aux traités qui ont solennellement attribué aux princes allemands les droits

dont ils jouissent dans la Lorraine et dans l'Alsace. C'est en date du 18 juin que ce morceau est écrit.

M. le dauphin eut à son retour un léger crachement de sang qui n'a pas eu de suite.

On dit aujourd'hui le peuple dans une grande fermentation : c'est peut-être l'effet de la lettre de M. Bouillé, qui est si extraordinaire et si frappante, que quelques personnes la révoquent en doute, tandis que les députés des deux côtés conviennent qu'elle est vraie. Elle est dans tous les papiers; on la crie dans les rues avec les injures les plus atroces contre son auteur. Je ne puis vous rendre celles que publiquement on vomit contre le roi, avec une audace que rien n'égale. Des orateurs crottés en font retentir les rues.

Quelqu'un qui revient de nos frontières n'a pas grande idée de nos défenses. La multitude des officiers qui passent dans les pays étrangers inquiète l'Assemblée. On fait des enrôlemens à Paris : peut-être le nombre ne manquera pas, mais il peut devenir nuisible plutôt que salutaire.

Il faut des chefs, de l'ordre, de la valeur et de l'argent. La France perd, par l'émigration, des militaires, trois excellens officiers-généraux, MM. de Bouillé, de Klinglin et de Humann, beaucoup de colonels et officiers supérieurs de toutes les classes.

porter à ce point l'incroyable audace de la plus monstrueuse scélératesse.

Ces deux jours derniers les ouvriers, au nombre de douze à quinze mille, réunis à la place Vendôme, ont dit hautement à des députés : « Vous avez pris le bien de l'Eglise, qui était le nôtre, c'est à vous à nous nourrir, il nous faut de l'argent. » Or, l'argent diminue et les besoins augmentent; cette misère commune a excité des plaintes et peut occasioner une crise. L'Assemblée est dans la détresse, malgré l'apparence de sa sécurité et la fierté audacieuse de sa marche. Soyez-en sûre, elle est plus inquiète que vous, et elle risque davantage.

On donne pour très certain que les députés du comité de constitution sont allés chez M. l'ambassadeur de Russie. Après les avoir fait long-temps attendre, il s'est présenté et leur a dit : « Messieurs, que chacun de vous dise ce qu'il a à me dire, ma réponse sera commune à tous. » Après les avoir entendus, il leur a signifié

qu'il avait défense expresse de l'impératrice sa souveraine de traiter avec l'Assemblée et de la reconnaître. C'est la confirmation de ce que je vous ai déjà marqué.

La lettre de M. de Bouillé, que j'ai tout entière, et dont les papiers n'ont donné qu'un abrégé, a répandu du sombre et de la terreur sur une partie du peuple. On attend de jour en jour le manifeste des puissances, qu'elle annonce de façon à ne laisser aucun doute, et probablement nous touchons au moment de voir bien du neuf. Il faut donc ne pas se laisser abattre et attendre les évènemens.

La persécution contre les fidèles ministres de l'Eglise se soutient, et ceux-ci de leur côté ont la même constance.

6 Juillet 1791.

Je vous ai dit, madame, que notre infortunée reine soutenait avec le plus grand courage le poids du malheur, et je vous ai dit vrai. Aussi excite-t-elle un sentiment d'admiration qui s'est glissé jusque dans l'âme de Barnave, qu'on dit frappé de l'héroïsme de la souveraine dont en partie il a renversé le trône; mais comme d'ordinaire c'est aux dépens de la nation qu'on s'élève au-dessus d'elle, l'état de la reine produit le plus vif attendrissement. J'ai entendu madame ***, qui l'avait vue le même jour; elle a dit que si elle avait cent ans, elle ne serait pas plus changée; que ses cheveux sont totalement blanchis, et que ses traits ne sont plus les mêmes. Une impression semblable, quoique avec la diversité nécessaire des nuances, est gravée sur l'auguste front du monarque, dont la situation

fait couler bien des larmes à ceux qui se souviennent encore qu'ils sont Français et qu'il est leur roi. Si vous avez lu la *Gazette de Paris* et *l'Ami du Roi* sur le voyage et l'arrestation de ce prince, j'ai peine à croire que vos yeux soient restés secs. A ce sentiment de pitié sur le héros de la tragédie, que la nation compose et dont journellement elle multiplie les affreuses scènes, se joint une pitié de différent genre à l'égard des auteurs de tant de maux; l'atroce petitesse des moyens qu'ils emploient mêle un ridicule inexprimable à la barbarie, dont la preuve est complète. La scrupuleuse puérilité dont l'attention place des gardes jusque dans la chambre, le cruel espionnage qui veille sur les discours, la basse vigilance qui s'étend jusque sur les égouts, dont on ferme l'issue, et d'autres détails dont l'énumération fatigue la raison et révolte l'humanité, forment le cortége de la tyrannie, qui est au suprême degré. Quoique dans le plein exercice de leur puissance, les soi-disant législateurs sont inquiets et embarrassés; je sais qu'un des gauchers a avoué que

l'arrestation du roi était pour eux un fâcheux évènement. D'autre part, il a été lu au club des Jacobins un mémoire très bien fait et écouté sans réclamation, lequel justifie entièrement le parti qu'avait pris le roi de s'éloigner de la capitale, dans laquelle les outrages ont accompagné son évidente captivité. Ce mémoire, tout royaliste, et le succès qu'il a eu, semblent confirmer ce que j'ai ouï dire du changement d'opinion de ce fameux club ! On prétend qu'on en a arrêté les têtes les plus exaltées, et qu'il est devenu moins dangereux : il serait bien à désirer que cette température se communiquât aux clubs des provinces. Celle de Bretagne est en feu comme les années précédentes, et vous en avez eu la preuve dans le journal.

Les *Annales de la religion*, brochure qui paraît à chaque semaine, sont remplies de faits avérés qui consolent de la rage des persécuteurs par l'admirable conduite des persécutés. Les sœurs de la Charité donnent de toutes parts des exemples héroïques. L'une d'elles, nommée Cassin, dans le diocèse de Béziers, fut arrêtée

par un coquin qui, le sabre nu, se mit en devoir de la tuer, si elle ne renonçait à ce qu'il appelait son fanatisme. Cette jeune fille, âgée de vingt-deux ans, se jette à genoux, tire son crucifix, et demande pour toute grâce quelques momens, afin de pouvoir recommander son âme à Dieu. On les lui accorde, et lorsqu'ils sont écoulés : « Vous pouvez frapper, dit-elle à son bourreau, je prie Dieu qu'il vous pardonne comme je vous pardonne moi-même. » Celui-ci, frappé d'admiration, la relève, lui avoue l'impression que tant de vertu fait sur lui, et ajoute : « Nous sommes payés pour avoir une de vos têtes, et la porter dans chacune de vos maisons du voisinage, mais je n'ai pas le courage de prendre la vôtre. » Ce trait vient d'être écrit à la mère générale vis-à-vis Saint-Lazare. Ainsi, madame, voyons-nous en même temps des excès de crime et des prodiges de vertu.

J'ai lu et j'ai actuellement sous les yeux une brochure de huit pages intitulée : *Mémoire adressé à l'Assemblée nationale et au peuple français, par Louis-Joseph de Bourbon Condé*,

en réponse au décret du 11 du mois de juin. Si cette réponse n'est pas du prince, on peut au moins lui appliquer la phrase qu'elle renferme en disant qu'elle est digne d'un Condé et d'un Français. Elle est pleine de sagesse, de modération et de noblesse. Après avoir déclaré qu'il abdiquerait plutôt jusqu'au nom de Français que de rentrer en France, tant que la raison et la justice en seront bannies, et tant qu'elle sera la proie des factieux qui l'égarent, il proteste que si les Français ouvrant un jour les yeux, secouent le joug de leurs nouveaux tyrans, et apprennent enfin qu'une nation n'a pas plus le droit d'être injuste qu'un seul individu, alors il accourra et volera dans les bras de ses concitoyens. Ici il y a des points, et il reprend : « Mais peut-être ce temps n'est pas si éloigné ; bientôt la terreur entrera dans l'âme des coupables ambitieux qui du peuple le plus poli de l'univers en ont fait un des plus sauvages. Le ciel et les hommes ne laisseront pas tant d'attentats impunis. Quant à moi, ce n'est point contre ma patrie que je tournerai mes

armes; les factieux veulent toujours s'identifier avec elle, mais le reste des Français et toute l'Europe ne prennent point le change. L'on n'est point traître à son pays pour vouloir le démasquer, et un décret surpris à la religion de l'Assemblée et à la sanction *illusoire* du roi ne me rendra point rebelle. » Il parle ensuite des égards dus dans tous les temps au caractère d'envoyé, et dit qu'il les a eus pour celui qui lui a apporté ce décret, et finit par dire qu'il rend sa réponse publique pour que l'Assemblée, la France et l'Europe, puissent lire en même temps au fond de son cœur et le juger.

On regarde toujours comme prochaine l'arrivée du manifeste des puissances étrangères, en avouant que l'arrestation du roi peut occasioner quelque court délai; j'ai de fortes raisons de dire qu'elle occasionera d'abord un changement dans le manifeste lui-même. Cet évènement est de nature à ne pas être passé sous silence; mais un délai de circonstance n'est pas le renversement des projets, dont la certitude est singulièrement, par

la lettre de M. de Bouillé, de l'avis général des personnes même qui doutaient des secours.

On assurait hier que le régiment de Castella suisse et un régiment de cavalerie, ayant appris l'arrestation du roi, avaient volé à sa défense, et qu'ils étaient arrivés dans divers endroits, épuisés de fatigue et une heure trop tard, ce qui annonce que la défection des troupes n'est pas universelle.

Si l'on croit les uns, Paris offrira des combattans par milliers pour aller sur les frontières; d'autres prétendent que le nombre des volontaires inscrits n'excède pas cinquante-trois personnes.

Je vis et j'entendis presque hier un orateur prêchant aux ouvriers la soumission et le travail; comme leur attroupement a causé quelque trouble, on a cherché à les apaiser. Le temps nous apprendra si l'on a réussi. C'est une chose singulière que l'état habituel de Paris, paraissant calme en totalité au milieu d'un nombre d'agitations particulières. Je le traversai à pied, il y a deux jours; je vis dans plusieurs endroits

des pelotons, des prédicateurs de place et de rue ; je passai auprès, et je n'aperçus pas le plus léger mouvement. Le peuple est une machine qui se monte, s'avance, se retarde, s'arrête à volonté ; ses opérations sont celles d'autrui, et le ressort qui les produit n'est pas toujours invisible.

Le petit journal d'aujourd'hui annonce que l'empereur vient d'accorder grâce à la fameuse Théroigne de Mericour, emprisonnée depuis long-temps dans les Etats de ce souverain, à condition qu'elle avouerait tout ce qu'elle a fait ; et sans se borner aux aveux exigés, elle a fourni la preuve de ce qu'elle avançait. Le même journal entretient l'idée d'un dessein commun à tous les princes d'Europe, d'agir de manière à empêcher la peste française d'infecter leurs possessions. Il se récrie sur ce que M. de Lafayette, étant accusé solennellement par M. de Bouillé de viser à être le chef de l'empire, l'Assemblée lui confie la garde du roi, et fait mention d'un propos tenu ces jours derniers par un loyal Breton, qui, indigné d'entendre parler

injurieusement du roi, eut le noble courage de braver la multitude, de lui reprocher l'indignité de son langage, et de déclarer que dans sa province trois cent mille hommes pensant comme lui étaient déterminés à soutenir et venger leur maître. Les menaces, les cris de lanterne, furent la réponse de ce bon peuple, et l'effet eût peut-être suivi si la garde nationale ne l'eût empêché. Je savais déjà ce que raconte le même auteur en nous disant que les sans-culottes, irrités de la suppression des ateliers de charité, avaient menacé de crier *vive le roi*. On leur prête aussi d'avoir dit que c'étaient eux qui avaient fait passer les décrets, et qu'à présent on voyait bien que ces b... n'avaient plus besoin d'eux.

On a fait proposer aux ambassadeurs, qui dernièrement ne purent pas entrer chez le roi, d'y aller à présent suivant leur ancien usage. Ils l'ont refusé en disant qu'ils avaient écrit à leurs cours respectives pour en recevoir les ordres; on les croit sur le point de partir.

Des lettres d'Italie marquent que Mesdames

ont quitté le palais de M. le cardinal de Bernis, et qu'elles se sont retirées dans un couvent de religieuses Urselines. A propos de cardinal, celui qui l'était, et qui n'est plus que l'apostat évêque de Sens, doit être dans une humiliation bien profonde, s'il a lu une lettre imprimée qu'on lui adresse, et qui lui présente tous ses torts avec une plume plus tranchante qu'aucun glaive.

Il paraît une adresse aux religieuses d'un style bien différent; on leur rend la justice due à l'héroïsme de leur conduite. Il faut avouer qu'elles ont montré et qu'elles continuent à montrer un attachement à leur état qui fait la gloire de l'Eglise et la leur. On n'osera plus avancer que si l'on ouvrait les couvens, ils seraient presque déserts. Le nombre des transfuges est bien petit, et la ferveur du grand nombre est éclatante; les Récollets se sont distingués presque partout, et dans plusieurs papiers on en voit l'éloge.

La communauté de la Visitation, rue Saint-Jacques, fut remplie de gardes nationaux après

le départ du roi. La stupide masse d'une sotte démagogie croyait qu'on y avait caché le dauphin: l'on ne croit plus aujourd'hui que ce qui est incroyable.

On pense que la translation des reliques infernales de l'impie Voltaire n'aura pas lieu, ou du moins qu'il n'y aura pas un scandaleux mélange de cérémonies religieuses, aux actes du culte idolâtre qu'on veut décerner à ce coryphée des impies; les prêtres jureurs, à ce qu'on m'a dit, croiraient leur réputation compromise; et déjà elle est si flétrie, qu'ils voudraient en sauver le reste.

Personne à présent, pas même les députés du côté gauche, ne doute de la nullité parfaite de la constitution, ouvertement déclarée par la nullité de sanction; aussi le petit journal disait plaisamment hier : « O miracle, la petite Target, quoiqu'elle soit morte, parle encore. »

Le jugement de la haute cour nationale, qui vient de condamner M. du Fresney à avoir la tête tranchée, semble propre dans la circonstance à intimider les ennemis de la révolution.

On avait dit que ce tribunal ne savait pas en quoi consistait le crime de lèse-nation ; il a sans doute acquis des lumières. Combien de victimes seront immolées si Dieu n'y met la main!

Quelqu'un rapproche devant moi l'édit par lequel le roi a rappelé les protestans, de la place que le protestant Barnave occupait dans la voiture entre Leurs Majestés, et cette idée me frappe. Il est bon que les hommes aperçoivent les œuvres de Dieu.

Paris est inondé de bruits qui l'occupent et dont je n'ai garde de garantir la vérité. Ici ce sont les princes qui craignent que la France ne corrompe leurs troupes, et qui, pour les mettre à l'abri de cette séduction, leur promettront en dédommagement le pillage de la capitale. Là, c'est une contrefaçon, en Allemagne, d'assignats si bien imités, que les armées, en entrant en France, paieront avec cette ombre de monnaie. Les uns font faire le siége des places fortes ; les autres se bornent à laisser la communication libre par des corps qui resteront en arrière, tandis que d'autres pénètreront. Ce secours

porté rendrait l'expédition plus prompte.

Il n'existe rien de plus audacieux, de plus outrageant, que l'affiche contre le roi pour le dépouiller de sa couronne. C'était le dessein d'un parti, et on en juge par la persuasion où l'on est qu'on savait le départ du roi, auquel on ne s'est pas opposé pour trouver un prétexte de le déshonorer.

L'Ami du Roi rapporte dans sa feuille que la reine, touchée pendant la route de ce que les gardes nationaux avaient besoin de manger, leur fit distribuer les provisions qui étaient dans la voiture; elles furent reçues avec empressement et dévorées de même. Bientôt on entendit crier que ces provisions étaient empoisonnées. La reine alors descend de son carrosse, prend un morceau de ces mêmes alimens, en donne au dauphin, et dit fièrement : « *Voyez s'il y a du poison.* » On avait amené une berline, et proposé à la reine d'y entrer pour éviter la trop grande chaleur : « Non, dit-elle, et jamais je ne me séparerai du roi. » A présent cette princesse est dans une gêne si grande, que l'officier de

garde couche pendant la nuit à travers la porte de sa chambre.

J'ai dîné avec deux personnes qui reviennent de l'Assemblée nationale ; elles m'ont dit qu'il y avait environ quatre cents députés en tout, et que le côté droit, qui est en très petit nombre, ne prenait aucune part aux délibérations ; ainsi c'est un corps à demi paralysé qui est devenu l'âme de toute la France, et qui lui imprime tous ses mouvemens.

Adieu, ménagez votre santé, conservez vos espérances, et s'il m'est permis de vous donner un conseil, fixez attentivement comme moi ces trois tableaux, celui de la religion dans sa beauté, de l'impiété dans ses principes, et de l'humanité dans ses passions.

6 Juillet 1791.

Vous aurez vu par le journal combien il est difficile de se garantir de toute erreur : on a crié hautement dans la capitale l'arrêt de mort prononcé à Orléans contre M. du Fresney, et il n'en est rien. Chaque jour enfante des productions que le lendemain détruit; mais il en est de si odieuses et de si évidemment fausses, qu'il n'y a qu'une stupide méchanceté qui puisse les adopter. De ce genre est une prétendue lettre de la reine à M. le prince de Condé, pour l'avertir du projet de leur départ : la grossière rusticité des premières phrases donne elle seule le démenti le plus prononcé à l'imposteur qui a l'impudence de garantir l'authenticité de la lettre. Il en existe une réelle, à ce qu'on me dit hier, de Monsieur, frère du roi; et une seconde de M. Bouillé aux Français. Cette dernière,

ajoute-t-on, est une invitation à aller se réunir à ce général qui est nommé commandant sous le valeureux Bender. Si les détails de Bruxelles sont vrais, ils sont fort différens de ce que vous lirez dans le journal tiré d'un papier patriote. Monsieur et M. le comte d'Artois, charmés de se réunir, ont montré la tendresse de frères; l'aîné voulait renvoyer au cadet toute la gloire de l'intérêt qu'on témoigne au roi; et le cadet a voulu que l'aîné fût le chef, donnât tous les ordres, et conduisît tout. Ils sont d'un accord parfait, et l'on augure bien de cette bonne intelligence. On m'avait dit la semaine dernière qu'on avait essayé à Bruxelles de troubler celle qui devait régner entre les officiers français et autrichiens. On commençait même à réussir, lorsque la paix a été entièrement rétablie parmi eux. Celle des Russes avec les Turcs m'a été hier certifiée de la manière la plus positive, et si elle n'est pas encore signée, on ne la regarde pas moins comme sûre.

Je vois qu'on croit assez que, s'il y a quelque délai dans l'exécution des plans, ils n'en seront

pas moins bien combinés, ni moins certainement réalisés; le mal est qu'en attendant la pacification de la France, les crimes et les violences se perpétuent. Le maire de Saint-Omer vient d'être assassiné pour n'avoir pas voulu participer aux fureurs du club jacobite.

Je vous avais marqué les murmures attribués aux sans-culottes, à raison du refus de les employer comme auparavant aux ateliers de charité. Il fut avisé hier, qu'au nombre de trois à quatre cents ils s'étaient rassemblés devant l'Assomption et près du Manége, ayant tous à leurs chapeaux des cocardes de papier blanc, criant : Vive le roi ! au lieu de : Vive la nation! Ces petites vivacités populaires, qui ressemblent au *plus saint des devoirs*, ne font pas plaisir aux souverains régnans, non plus que les bruits de paix dans le Nord.

Les choses sont telles, qu'il y a de l'inquiétude pour tout le monde, et que chacun en particulier en a sa part.

On est persuadé du peu de sûreté des lettres à la poste. Comme je ne suis point contre-ré-

volutionnaire, que je ne machine rien, et n'ai aucune connaissance de machinations, je n'hésite pas à vous mander les nouvelles publiques, ne pouvant pas refuser à l'obscurité de ma plume la liberté dont jouit par les décrets la publicité de la presse; on n'est pas ennemi de la révolution précisément parce qu'on en raconte les effets.

M. de Castella, colonel du régiment suisse de ce nom, a écrit lui-même qu'ils étaient arrivés une heure trop tard pour secourir le roi, et l'on assure aussi que le régiment de cavalerie, venu pour le même objet, avait été dans le même retard, sans qu'il y eût de sa faute; il avait fait douze lieues lorsqu'il se trouva arrêté par une rivière. Les chevaux étaient sur les dents; ils la passèrent cependant, à ce que l'on dit, mais il était trop tard.

On crie actuellement, presque sous mes fenêtres, quelque chose de relatif aux troupes étrangères. J'entends d'ici les noms de frontières, de Condé, d'Artois, de Bouillé, de commandant, de braves citoyens, etc.; mais ou-

tre que je ne fais aucun cas de ces mensonges dont on alimente le peuple, j'attends à ce soir pour apprendre s'il y a quelque chose de neuf.

J'ai lu la protestation de M. le marquis de Foucault, signée, du 29 décembre, de l'Assemblée nationale, contre le décret qui suspend le pouvoir du roi, et attente à l'inviolabilité de sa personne sacrée. Elle est supérieurement faite, et porte sensiblement l'empreinte de la noblesse des chevaliers français, ainsi que de leur attachement à la personne sacrée du roi. Nombre de curés l'ont signée; quelques uns même l'ont fait d'une manière très énergique; l'un a mis simplement ces mots : Tout à Dieu, tout au Roi. A coup sûr, ce n'est pas un jureur. Divers membres du tiers-état se sont conduits avec la même fidélité et le même zèle. Puisse cette portion de bons sujets du roi adoucir la peine d'une captivité cruelle, dont il paraît que bien des cœurs commencent enfin à sentir et à partager l'inconcevable rigueur! Il est dans la nature qu'on plaigne les malheureux lors même qu'ils sont coupables; or, dans cette circon-

stance, aux yeux d'un grand nombre, il n'y a point de crime, pas même de faute, et l'on n'est frappé que du malheur. Il coule bien des larmes sur les chaînes du monarque et de son auguste épouse, qui gagne chaque jour par son courage dans l'esprit et le cœur des témoins de son infortune.

Des lettres de Pamiers apprennent que la procession de la Fête-Dieu a été singulière : les catholiques n'y étaient pas, et les protestans y ont assisté. Ces derniers ont reconnu les *intrus* pour leurs frères, en disant que, comme eux, ils s'étaient séparés de Rome ; et ce lien nouveau les a réunis. Ils ont eu moins de peine à paraître honorer le mystère auquel ils ne croient pas, qu'ils n'ont eu de plaisir à voir grossir en quelque sorte leur secte, ou du moins imiter leur rébellion.

A Montpellier, dès qu'on sut le départ du roi, on alla chez madame de Saint-Priest, mère de l'ancien ministre, pour la mettre en prison, sous prétexte que son fils étant hors du royaume, elle savait cette fuite. Comme cette dame est âgée

de quatre-vingts ans, on s'est contenté de mettre une sentinelle à sa porte; mais on a arrêté madame d'Entragues, sa fille, que je connais, et deux dames, ses sœurs; elles ont été prisonnières vingt-quatre heures. Elles sont aujourd'hui chez elles avec une sentinelle. Voilà la liberté nationale, voilà l'humanité.

En ce moment deux personnes entrent chez moi; l'une affirme que l'Assemblée nationale travaille sérieusement à la révision de ses décrets, et qu'elle met de l'eau dans son vin; l'autre assure qu'on a porté quinze cents lettres au comité des recherches, prises à la poste, pour voir (vu le danger de l'Etat) ce qu'on pense et ce qu'on projette, etc. J'avais donc raison de dire que les lettres n'étaient pas sûres; nouvelle preuve de la liberté et du bonheur! Je vais copier la lettre de Monsieur, ou plutôt son discours à messieurs de la noblesse française.

Bruxelles, le 1er juillet.

« MESSIEURS,

» J'ai cru devoir vous assembler avant mon départ pour vous marquer ma sensibilité aux sentimens

que la noblesse française ne cesse de me témoigner depuis mon arrivée ; j'ai voulu aussi vous recommander l'union, qui seule fait votre force, et surtout l'obéissance et le respect au gouvernement du pays, dont nous vous donnerons toujours l'exemple. Tous les gentilshommes français sont sans doute égaux par leur opinion, mais il est impossible qu'une si grande réunion reste sans chef; nous vous en proposons six : M. le duc d'Uzès, M. le duc de Villequier, M. le marquis de Laquenille, M. de Fondeville, M. de Rubien. Nous vous demanderons de la déférence pour eux. Ces messieurs seront chargés de correspondre avec nous et le gouvernement ; ils vous feront parvenir nos avis (tout le monde a crié : Nos ordres), nos ordres donc, puisque vous le voulez. Il faut espérer que nous ferons finir bientôt les maux de notre chère patrie ; j'ose encore lui donner ce nom. Depuis quatorze siècles que la monarchie existe, la noblesse s'est toujours trop bien montrée pour ne pas soutenir à jamais son caractère. J'oubliais de vous dire quelque chose de moins intéressant et qui m'est

particulier. Captif en France depuis vingt mois, je n'ai pu travailler à vos intérêts. Si nous avons des espérances, c'est à mon frère que nous les devons : je n'apporte ici que mon zèle. » M. le comte d'Artois a répondu : « Je n'ai fait que ce que j'ai dû, et je serai le premier à vous obéir comme à mon chef. » Les deux frères se sont embrassés; le discours a été souvent interrompu par des applaudissemens.

J'ai cru vous faire plaisir en copiant ce discours, quoique probablement vous devez le lire dans les papiers publics; mais, dans le doute, j'ai voulu vous assurer une lecture agréable.

On recommence à parler de la cérémonie dont les cendres de Voltaire sont l'objet; quelqu'un dit avoir vu le char qui doit être couvert de ses restes impurs, et qui, dit-on, coûte lui seul cinquante mille francs. Peut-on croire un pareil délire? Jusqu'où va l'ivresse de l'impiété!

On persiste à dire qu'il y a bien de l'embarras et de la peur parmi les gens qui causent eux-mêmes tant d'embarras et de peur aux autres.

Les ressorts de la machine s'usent, et les ouvriers auront peine à la réparer, c'est le propos général de presque tout Paris. L'impôt, dont le poids est énorme, fera bien des mécontens; et des commis de bureau disaient, il y a peu de jours, que jamais le peuple ne ferait payer le peuple. C'est l'écueil de la nouvelle forme démocratique, au jugement du peuple même.

Outre les deux cent quatre vingt-dix signatures mises au bas de la protestation dont je vous ai parlé, beaucoup d'autres vont s'y joindre. Les députés qui l'ont signée affirment que jamais ils ne s'éloigneront de leur poste; qu'ils y restent par intérêt pour le roi et la famille royale, qu'ils ne veulent point abandonner: c'est une consolation pour les augustes captifs, mais ce n'est pas leur délivrance. Hélas! leur situation est toujours plus attendrissante.

Le nombre des individus que l'on se promet d'opposer aux étrangers rassure les Français: nous serons, disent-ils, vingt contre un. Le petit journal en convient, et rapporte le mot

d'un vieux militaire de Royal-Pituite : « Ce sera vingt poulets contre un vieux renard. »

Je vous ai parlé d'une brochure intitulée : « *Qu'est-ce que l'Assemblée* ? elle coûte un écu, et en voici l'analyse que j'extrais de *l'Ami du Roi.* L'Assemblée nationale est tout ; elle est plus despote en France que le sultan en Turquie ; elle est Dieu, elle est concile ; elle usurpe le pouvoir qu'elle concède au roi ; elle s'empare de tous les détails du pouvoir militaire ; elle s'empare du pouvoir judiciaire ; elle donne des lettres de cachet ; elle suspend, elle évoque, étouffe des procédures ; elle nomme des commissions et donne des attributions ; elle usurpe le pouvoir législatif, elle usurpe le pouvoir exécutif. » L'auteur du journal ajoute que la division de cet ouvrage en fait connaître l'utilité et le but. Il en paraît un aussi sous ce titre : *M. Camus réfuté par M. Camus.* Je ne l'ai pas vu ; je regrette de ne pouvoir pas amuser votre loisir de ces diverses lectures ; il n'est guère possible de se livrer à toutes, et de suivre les

attaques multipliées et variées, dirigées journellement contre les habitans du Manége. Il n'est aucune place forte qui pût résister à une si foudroyante artillerie; mais l'opinion du peuple forme un rempart que le temps seul peut affaiblir; on en voit tomber quelques morceaux par intervalles, il est vrai, et l'on craint que peu à peu les fondemens de l'édifice chéri ne soient ébranlés.

On donne pour certain que le manifeste paraîtra le 12 de ce mois; que l'Assemblée est dans la plus grande inquiétude; qu'elle est fort agitée au sujet du roi, qu'on pense à rendre libre de voyager dans l'intérieur du royaume; que le mécontentement des ouvriers la fatigue; qu'elle sait que le manifeste exige qu'on représente les cahiers de la nation pour en connaître les volontés; que la guerre passe pour inévitable; qu'on songe sérieusement à revenir sur la constitution civile du clergé, vu que les intrus et les jureurs, par leur discrédit, renversent toute la nouvelle marche; qu'il paraîtra demain

une nouvelle protestation du côté droit, et une aussi forte du côté gauche dans le même sens.

On doute de la deuxième lettre de M. de Bouillé, dont on dit que des scélérats sont allés chercher la tête, difficile à avoir à Luxembourg.

12 Juillet 1791.

J'ai reçu, madame, la dernière partie de votre journal, et j'ai vu qu'on a fait chez vous ce qui s'est pratiqué partout ailleurs : désarmer tous les châteaux fut une des premières opérations des conquérans qui arrêtèrent le roi. Les premiers auxquels on enleva leurs armes eurent beau représenter qu'elles leur étaient nécessaires, en cas que des brigands vinssent les attaquer. Tout fut inutile ; il fallut céder à la force, la seule loi qui aujourd'hui soit dans toute sa vigueur. Ce n'est donc pas une avanie qui vous soit particulière, et vous n'avez fait que la partager avec tous les honnêtes gens du royaume. La visite faite dans vos papiers me paraît une addition de zèle de la part des commis chargés de l'exécution des ordres de la commune. Dans d'autres temps on serait autorisé à

s'en plaindre ; dans celui-ci la patience et le silence sont la seule ressource ; mais ce qui s'est passé avertit de ne rien avoir chez soi dont la plus atroce inquisition puisse abuser. La méchanceté d'autrui peut devenir pour nous un crime, et comme on veut des victimes, on fait aisément des coupables. Du reste, ce soin de désarmer en dedans semble annoncer qu'on redoute les armemens du dehors, on les brave de parole et de loin, la chose serait peut-être un peu plus difficile de près.

J'ai vu avec chagrin que l'amertume du vôtre énervait le courage de votre âme. Prenez-y garde, vous fixez à Dieu, et les momens, et les moyens dont il est seul l'arbitre ; remettez tout entre ses mains, joignez une entière résignation à la confiance et à la prière. La Providence règlera tout, et elle se conformera à votre volonté, lorsque vous serez pleinement soumise à la sienne.

Depuis dimanche 10, j'entends les soupirs de la pitié sur la captivité du roi, même parmi la garde nationale. On la dit si touchée, que

désormais elle ne veut plus faire les fonctions de geôlier. On dit même que la garde soldée l'a déclaré au général, ajoutant qu'elle prendrait son parti, si on la faisait servir à d'autres fonctions que celle d'être garde d'honneur et de sûreté. Cet excès de barbarie contre un monarque dont la bonté est universellement reconnue, devait produire cet effet. Un tout semblable est résulté parmi le peuple, de l'impie et ridicule apothéose de Voltaire, dont lundi 11 on promena les restes dans les rues de Paris, et qu'une pluie fort abondante sur le soir n'a pu laver. Le cortége était immense. Vous en verrez sans doute la description dans quelque papier. Je n'ai eu garde de grossir le nombre des spectateurs, et si cette infâme cérémonie avait eu lieu sous ma fenêtre, je l'aurais fermée. Mon respect pour Jésus-Christ que j'adore, m'a éloigné avec indignation du prétendu triomphe de l'impie qui l'a si ouvertement méconnu et si criminellement attaqué. Je m'unis à la troupe nombreuse et fidèle qui, dans ses jours de perversité, redouble la ferveur

de son culte, et honore spécialement le divin cœur de l'Homme-Dieu. Cette dévotion fait les progrès les plus rapides, et l'on ne peut pas suffire à distribuer les images que vous connaissez. Portez-en toujours une sur vous, et placez-en une dans votre maison. Il y a des traits récens d'une protection singulière. Ce qu'il y a de plus grand en France en est muni.

Je vous ai souvent parlé de l'embarras où se trouve l'Assemblée nationale : on ne cesse de le représenter tel, qu'elle désirerait fort que le roi n'eût pas été ramené à Paris. On a osé présenter l'idée de changer en république la monarchie, mais le projet n'a pas pris, et l'on regarde comme certain qu'il ne se réalisera pas.

Une lettre arrivée de Trèves il y a deux jours, dit que M. l'électeur de cette ville a reçu officiellement la nouvelle de la paix faite entre les Russes et les Turcs. Les papiers publics y préparaient.

L'incendie des châteaux en Bretagne, en Anjou, en Poitou, recommence : il faut une

grande prudence dans la crise actuelle. Prier Dieu, espérer en lui, mesurer ses discours et ses démarches, voilà la règle qu'il faut suivre.

On criait hier soir dans la rue, avec la plus odieuse indécence : « Demain on saura si le roi remonte sur le trône ou s'il reste à terre. » C'est en effet en ce moment que doit se faire le rapport de son départ. Le cœur saigne à l'horrible idée que le roi va être jugé, et par qui ?...

D'après ce qui me fut dit hier, je ne puis pas douter de la paix entre la Porte et la Russie. Un homme affirme tenir d'un député que ce dernier étant allé lui-même chez M. l'ambassadeur de Russie, sans en être connu, eut la confiance de lui demander si les bruits de paix qui couraient étaient fondés. « La paix est faite, lui répondit l'ambassadeur, et je vous en montrerais les articles si vous ne vous fussiez pas annoncé pour député; mais j'ai défense expresse de ma souveraine de reconnaître l'Assemblée nationale et de traiter avec elle et avec aucun de ses membres. »

On a déjà fait partir, à ce qu'on dit, des

détachemens de gardes nationales de Paris, pour les frontières; je ne l'affirme pas, mais je regarde comme très certain que le rassemblement des troupes étrangères donne plus d'inquiétude qu'on en fait paraître; ce qui me paraît devoir surtout inquiéter, c'est le nombre et la qualité des généraux que nous aurons à combattre. Un militaire qui revient de Bruxelles et qui dit y avoir vu le roi de Suède et le prince Henri, et le général Bender, parle de ces trois messieurs comme étant de très grands capitaines. On en nomme quatre autres de la plus grande réputation, le prince Saxe-Cobourg, le général Werner, le général Lullins, le prince Potemkin, ajoutez-y M. de Bouillé, et voyez si nous aurons des adversaires formidables. L'impératrice de Russie, qu'on dit spécialement irritée des traitemens faits à notre bon roi, veut envoyer trente mille Cosaques (troupe redoutable). On célèbre le motif d'amitié et d'intérêt qui amène le roi de Suède, désigné comme un héros qui vient d'éclore. Il s'occupe de la France par attachement et par zèle : il veut vé-

rifier ce qu'il dit à la reine lorsque dans son voyage en France il reçut une épée à poignée d'or de la main de cette princesse : « Madame, lui dit-il, je m'en servirai pour vous défendre. » Cette reine aujourd'hui se montre avec une grandeur et un courage dont on est frappé. Je l'entends répéter à chaque moment, et l'on cite en preuve des traits qui honorent son âme. Malheureusement celle de ses ennemis n'est pas en état de les apprécier, et la fureur de la haine entretient les cris de la meute aveugle des aboyeurs. La santé de cette infortunée princesse alarme ceux qui la voient.

Quelqu'un vient de me dire comme un bruit répandu, que les officiers de dragon-dauphin, ayant passé chez M. de Bouillé, les bas officiers les y ont suivis, et finalement tous les dragons. La même personne m'a dit aussi que le roi avait envoyé son testament à Monsieur, en lui recommandant la reine et le dauphin. Cette nouvelle me paraît avoir sa source dans la tristesse déchirante qu'inspire le sort d'un monarque auquel je défie l'âme la plus froide, à moins

qu'elle ne soit atroce, de ne pas s'intéresser. La lugubre pensée qu'il est en ce moment à la disposition des usurpateurs de sa couronne, répand un noir dont je ne puis pas me garantir.

Il m'a été dit aussi que M. Duveyrier, dont le journal vous a parlé, est vraiment arrêté; qu'on le fera jaser; qu'on le retiendra comme un ôtage, et qu'on ne le rendra pas. J'attends ce soir avec impatience pour savoir ce qui aura été fait ce matin dans l'Assemblée. Tous les honnêtes gens ont le même empressement.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne fallait pas avoir d'inquiétude pour moi par défaut de finances. J'ai encore le moyen de vivre par l'économie de mes arrangemens, et j'espère en la Providence, qui m'a toujours secouru avec bonté. Peut-être qu'enfin les commis de la nation verront la justice de mes demandes.

M. de Rochechouart, député, mourut ces jours derniers du saisissement que lui causa la vue du scélérat qui a assassiné M. de Dampierre. Ce monstre étant venu à l'Assemblée chercher une récompense de son crime, eut l'audace de

s'en faire honneur, et de présenter la croix de Saint-Louis du généreux militaire, dont il dit avoir écrasé la tête, et de demander que la permission de porter cette croix lui fût accordée. Le spectacle de cet infâme meurtrier, l'impudence de son langage, la noirceur de son âme, glacèrent d'horreur M. de Rochechouart, dont j'ai eu l'honneur de voir souvent le respectable père chez madame la C. de M.. Il partit pour la campagne, ayant le poignard dans le cœur, et il y est mort. On est étonné de vivre au milieu de cette foule d'attentats dont la nature frémit.

On crie encore dans les rues : *Tout ce qu'il faut faire du roi, décidé par le club des Jacobins.* L'on prétend qu'il y en a une multitude énorme à l'Assemblée, et dans cette multitude nombre de gens armés, pour et contre. Je sèche dans l'attente. Il y a dans *l'Ami du Roi* une lettre bien énergique de M. de Montlosier contre M. de Lafayette, au sujet des rigueurs de la captivité du roi, qui est gardé aussi étroitement que le plus grand criminel. La reine est dans la même situation, et l'on n'imaginerait pas l'in-

décent excès de surveillance, qui va jusqu'à ouvrir les rideaux de son lit pour s'assurer si elle n'est pas absente. Ah! madame, sommes-nous dans l'ancienne France ?....

Il est huit heures du soir, et j'ignore encore ce qui s'est passé. On m'a confirmé qu'on avait des craintes, que l'on était armé; cette situation met mon âme et mon cœur à la torture. Je ne sais pas même si, avant que ma lettre soit cachetée, je pourrai vous donner des nouvelles qui sont plus intéressantes que jamais.

L'Assemblée a répandu une confusion universelle sur tous les objets. Saint Bernard dit, en parlant de l'enfer, qu'il n'y a aucun ordre et qu'il y règne une éternelle horreur. Telle est l'affreuse image que nous offre la France, et nommément la capitale, quoique peut-être les dangers y soient moins grands. Mais il en est d'une espèce différente qui me feraient craindre la ruine totale de cette ville. Les quais et les rues sont aussi infâmes que le Palais-Royal; on n'ose arrêter les yeux sur les estampes qu'on y trouve. La conspiration contre les mœurs est

aussi scandaleusement effrayante qu'elle est évidemment opiniâtre contre la religion. Toutes les vertus sont attaquées par tous les moyens. Serions-nous près de la fin du monde? on est tenté de le croire.

Demain il y a au Champ-de-Mars la cérémonie de la Fédération; mais il s'en faut bien qu'elle soit aussi bruyante et aussi coûteuse que l'année dernière. Aujourd'hui toutes les cloches ont été en branle; demain matin les troupes nationales seront au lieu marqué à six heures; les boutiques seront fermées pendant la matinée. Vingt-quatre députés de l'Assemblée en seront les représentans; une messe, et quelle messe peut-être! voilà l'abrégé de toute la cérémonie.

Les dames religieuses de Saint-Cyr sont depuis quinze jours sans messe, sans confesseur, et sans qu'il soit possible d'aller les voir. Leurs portes sont scrupuleusement gardées et leurs commissionnaires fouillés. C'est apparemment la tache d'aristocratie qu'on leur suppose qui leur vaut ce surcroît de persécution. Les lazaristes, leurs aumôniers, ont été indignement

vexés. L'affliction de cette respectable communauté doit ajouter beaucoup à celle de madame Élizabeth, dont on préconise cependant le courage et la sérénité.

Avez-vous su, madame, que M. de Valori, l'un des trois fidèles gardes-du-corps qui sont arrivés enchaînés sur le siége de la voiture, était déjà bien avant lorsqu'il a appris l'arrestation du roi, et qu'aussitôt il est revenu, qu'il a passé une rivière à la nage pour unir son sort à celui de son maître? Eh bien! il est prisonnier, et celui qui a massacré M. de Dampierre paraît triomphant à l'Assemblée. J'étouffe... Avez-vous su avec quelle intrépidité M. de Bouillé s'est fait passage pour sortir du royaume? Douze à quinze gardes nationaux voulaient lui fermer l'issue; il descendit de voiture, monta à cheval suivi de quatre à cinq officiers, et l'épée à la main dissipa cette vaillante élite de l'armée nationale. Le voilà heureusement échappé au fer des assassins : il en est cependant, à ce qu'on assure, qui veulent gagner la somme promise à celui qui apportera sa tête; elle ne sera

pas aisée à avoir : il est en pays sûr et ami, bien défendu par le local et grand nombre de braves. J'espère par-dessus tout dans les soins de la Providence.

On entre chez moi pour me dire qu'on a fait le rapport sur le départ du roi ; que le rapporteur a été modéré à cela près, savoir, que dix-sept personnes compromises dans cette affaire soient envoyées à la haute cour nationale d'Orléans. De ce nombre sont MM. de Bouillé père et fils (il faut pour cela les avoir), les trois généreux gardes-du-corps, etc. Madame de Tourzel, gouvernante des enfans de France, reste dans l'état d'arrestation. D'ailleurs, il paraît qu'on veut rendre au roi la même liberté qu'il avait avant son départ, et elle n'était pas grande. La discussion n'est pas terminée, et doit, dit-on, durer encore deux jours. MM. Alexandre Lameth, d'Aiguillon, Barnave et Chapelier, ont parlé en faveur du roi, vu que la monarchie est décrétée. Il n'y a guère eu qu'une vingtaine d'enragés qui voulussent ajourner la question. M. d'André en a

montré le danger, en disant qu'on profiterait de ce temps pour travailler le peuple. Je crois avoir entendu que le discours du sieur Péthion n'avait pas été favorable au roi. Lorsqu'on parlait de l'inconvénient de prolonger sa captivité, une insolente voix s'est fait entendre, et a dit : *Tant mieux.* Que n'entend-on pas dans ces jours de délire, d'absurdité et de barbarie ! J'imagine que le journal de demain vous en dira plus que moi. J'abrége, pour envoyer ma lettre à la poste. S'il y a quelque justice dans le cœur et quelque justesse dans l'esprit, comment, après avoir déclaré qu'il n'y a lieu à accusation contre le roi, pourait-on regarder comme coupables les gardes-du-corps qui, en le suivant, lui ont obéi ? Je crois qu'outre les prières des bonnes âmes, qui cherchent à fléchir le ciel, la nature même des évènemens sollicite efficacement sa protection sur les infortunés dont les gémissemens percent l'âme.

17 Juillet 1791.

Je ne vous ai pas écrit avant-hier, monsieur, parce que je prévoyais que le journal de samedi vous instruirait de ce qui s'était passé à l'Assemblée relativement au roi, et que cet objet était le seul dont on fût occupé. Depuis qu'on a entamé cette question, il n'y a presque rien qui en détourne l'attention, et vous trouverez dans le journal tout ce qu'on peut en savoir. Peut-être ne fera-t-il pas une mention détaillée de tout les mouvemens, de toutes les motions, de tous les blasphèmes impolitiques dont le Palais-Royal, les clubs, le Champ-de-Mars, etc., ont retenti. Ces deux derniers jours j'ai voyagé beaucoup dans Paris : les lieux dont l'espace est plus étendu étaient comme une prairie qu'on vient de faucher, et qui présente de distance en distance les divers tas de foin qu'on a formés.

De tous côtés j'ai vu de ces petits rassemblemens plus ou moins nombreux qui composaient les auditoires des orateurs du peuple; mais je n'ai pas eu l'imprudente curiosité d'entendre les discours, quoique le sujet eût pu me paraître fort intéressant; on eût facilement aperçu sur mon visage les impressions de mon âme, et il est dangereux de les montrer.

Je dînai hier avec cinq députés dans une maison bien respectable où j'ai souvent mangé depuis cette année. J'ai appris avec plaisir que l'Assemblée était réellement décidée à pourvoir efficacement au rétablissement de l'ordre; reste à savoir si la chose sera facile. Le soir même elle devait mander les ministres, et déjà elle avait fait de sérieuses injonctions au département et à la municipalité. J'entendis crier dans les rues en me retirant, et les crieurs disaient spécialement qu'on accusait des particuliers de distribuer de l'argent pour soulever le peuple et exciter des troubles. Je dis à messieurs les députés, qui sont des gens très honnêtes, que sans doute leur zèle s'étendrait sur

les provinces, où l'on était encore plus tourmenté qu'à Paris. L'un d'eux m'assura qu'incessamment on ferait partir des courriers à ce dessein, et qu'ils vont décidément ramener la paix dans le royaume. M. Barnave a dit lui-même qu'il était temps de terminer la révolution; que tout était fini; qu'il ne restait plus d'aristocratie que celle des richesses, ou qu'il fallait en commencer une autre. Ce Barnave passe si généralement pour être attaché au parti royaliste, qu'avant-hier on lui attribuait et l'on criait dans les rues un complot de sa façon. On prétend que dans son voyage avec le roi et la reine, lors de leur arrestation, il a pris des sentimens favorables à Leurs Majestés. Quoi qu'il en soit, il y a lieu d'espérer que le système républicain, qui fera peut-être encore de coupables efforts, finira par demeurer enseveli sous son absurdité et l'audace de la rébellion. La mobilité de l'opinion du peuple a déjà paru dans quelques uns de ses membres. On murmurait hautement contre l'Assemblée; on parlait de têtes à couper, de lanterne; on l'accu-

sait d'avoir excédé ses pouvoirs, outré ses opérations, etc. Il y avait des motions terribles contre le général Lafayette; en un mot, tout annonce le peu de solidité du nouvel édifice que se sont contruit les douze cents; et l'on va jusqu'à prédire qu'ils pourraient être écrasés sous ses ruines. Ce sont, il est vrai, des propos vagues, mais toujours inquiétans. On leur sait gré cependant d'avoir opiné d'une manière qui tend à conserver la monarchie; et par reconnaissance, les forts de la halle, de concert avec le faubourg Saint-Antoine, allèrent vendredi à la porte du Manége pour défendre les législateurs contre le danger dont ils étaient menacés par les sans-culottes. C'est des députés que j'ai appris cette circonstance.

Les nouvelles de plusieurs provinces et nommément de la Bretagne, annoncent un redoublement de persécution contre la noblesse et le clergé. On y lit les traits de la plus grande fureur, et, à juger des choses par comparaison, on se trouve fort tranquille à Paris. Aussi s'accorde-t-on universellement à le regarder comme

l'endroit le plus sûr. Il peut se faire qu'il ne le soit pas autant, dans le cas que les troupes étrangères menacent d'y arriver, et c'est l'effroi que j'observe dans bien des gens. Je ne le partage point encore, et je vois la chose différemment ; j'ai tort peut-être, mais au moins jusqu'à présent j'y gagne ma tranquillité. Je ne suis inquiet que de l'affreuse situation du roi, de la reine, de leur auguste famille, dont les malheurs me déchirent. Quoiqu'il ait été décidé que le roi ne pouvait point être mis en cause, il n'en est pas moins dans la plus étroite captivité, et son sort n'a point le plus léger adoucissement.

Fontenay vous confirmera ce que je vous ai mandé de la paix, dont on m'a contesté la réalité depuis mes lettres ; je n'ai pas changé d'avis, parce que ceux qu'on m'avait donnés m'avaient paru venir de bon lieu. Les députés que je vis hier y croyaient aussi, et l'un deux me confirma la réponse faite par l'ambassadeur de Russie dont je vous ai parlé.

Paris, à ce qu'on prétend, continue à se dé-

peupler, et il est visible que les voitures y sont en moins grand nombre. L'arrestation du roi et sa prison ont redoublé l'épouvante. Cet évènement a fait une impression étonnante dans les pays étrangers, et quelqu'un me dit, il y a deux jours, qu'un Français qui était à Bruxelles mourut subitement en apprenant cette nouvelle, qu'on regarde comme la plus fâcheuse, non seulement pour le monarque, mais pour l'Etat et la France entière.

Avant-hier, jour où il s'agissait de *juger le roi* (expression scandaleuse), il y eut des attroupemens énormes; douze à quinze mille hommes étaient rassemblés au Champ-de-Mars. J'entendais de tous côtés battre la générale; toute la garde nationale était sous les armes, et l'émotion était universelle; la troupe réussit à dissiper les brigands réunis. Ceux-ci faisaient signe qu'on ne voulait point de roi. L'on annonçait qu'on irait dans les maisons chercher et multiplier ces signatures forcées; les députés m'ont dit qu'il ne s'agissait que de la leur, et qu'on devait leur proposer, ou la signature, ou la lan-

terne. Le projet n'est pas encore effectué, et probablement il n'aura pas lieu; mais il vous peint le degré d'effervescence et de méchanceté. Il n'est encore qu'assoupi, et l'on a toujours quelque crainte des ressorts qu'en secret on fait mouvoir. L'agitation subsiste, quoique moins vive.

La fête patriotiquement impie des soi-disant cendres de Voltaire, n'a pas eu un grand succès, et cette promenade de la *carcasse*, selon l'expression du petit Gauthier, a réuni tous les genres de ridicule; les prêtres jureurs s'y opposaient, et prévoyaient qu'elle nuirait à leur cause. Du reste, il y a la plus grande mésintelligence entre eux et le côté gauche de l'Assemblée; l'intérêt les divise. Il n'est qu'un point fixe et bien décidé, c'est le mépris très profond et très sincère que l'Assemblée et le public ont pour ces sermentés, qui de jour en jour tombent dans le plus humiliant discrédit. Je ne sais si je me trompe, mais il m'a paru que les jureurs passaient pour intéressés à ce que le royaume devînt république, et le côté

gauche ne le veut pas; d'un autre côté, la gauche voudrait l'abolition de tout culte, et les jureurs en ont une espèce. En totalité, on peut dire que la confusion des choses et des idées ne présente plus la France que sous la forme d'un vieux bâtiment qui s'écroule de toutes parts, et qu'intérieurement les rats dévastent; quand verrons-nous les chats!

Un médecin, qui sait son métier, et qui serait le mien s'il était rapproché de mon quartier, dînait chez une dame, il y a quelques jours, avec plusieurs personnes. Deux des convives, démocrates français, n'eurent pas honte de dire publiquement qu'on n'aurait la paix que lorsqu'on aurait tué les nobles et les prêtres. A ce propos, le médecin se lève de table, jette sa serviette, et prend son chapeau. « Où allez-vous? lui dit la dame tout étonnée. — Je pars, lui répondit-il, je ne dîne pas avec des assassins. » Les deux hommes qui avaient tenu l'affreux langage restent interdits, deviennent blancs comme leurs chemises, et la scène finit. Elle est de toute certitude; elle a été racontée par les

assistans. Le médecin est M. *Desessarts*, que j'ai vu une fois chez une dame de ma connaissance. Le trait est d'autant plus remarquable, qu'en général l'aristocratie n'est pas le péché de la faculté.

J'ai appris par un témoin oculaire que la garde nationale du district de Sainte-Geneviève était allée ce matin avec des canons au Champ-de-Mars contre les factieux ennemis de la royauté, dont on dit qu'une partie est en députation en ce moment à l'Assemblée pour demander une république. La grande majorité du peuple est pour le roi, à ce qu'on assure, et notamment les deux tiers, et plus, du faubourg Saint-Antoine. On ajoute qu'il a paru des cocardes blanches. M. Barnave est aujourd'hui l'objet de la fureur républicaine; il est accablé de reproches et d'injures. On menace de massacrer M. de Lafayette si les troupes font feu, comme il paraît qu'elles en ont la volonté; plusieurs d'entre elles disent hautement qu'il est temps que ceci finisse. L'on s'attend à quel-

que grand tapage et à quelque violente explosion ; l'on ajoute qu'un régiment de troupes réglées est appelé, et vient renforcer la garde de Paris. Telle est notre position actuelle.

19 Juillet 1791.

Vous êtes, madame, bien au fait de la fermentation républicaine qui agite Paris; le journal vous a confirmé ce que je vous ai marqué des troubles, qu'on peut regarder comme une première étincelle du feu de la guerre civile qu'on voudrait allumer; déjà il y a eu des morts et des blessés, quoiqu'en assez petit nombre; cinq gardes nationaux ont péri dans ce combat. Les deux hommes qui furent tués ou pendus le matin par le peuple, sont une nouvelle preuve de sa férocité, et la prétendue volonté de faire sauter avec de la poudre le fameux autel de la patrie dressé dans le Champ-de-Mars, dit de la fédération, passe pour une fable. Cette fédération renouvelée le 14 de ce mois, a été d'un morne et d'une tristesse qui présageait plutôt l'enterrement de la constitu-

tion que son affermissement ; un témoin oculaire et étranger m'en a fait le détail. Il n'y a eu de saillant que le chant favori des démocrates, *Ça ira*, *ça ira*, etc., au moment de l'élévation de la messe dite par l'intrus de Paris, et l'impie exclamation des mécréans, qui ont crié *bis*. Voilà comment au culte de la nouvelle religion se mêle l'énorme scandale dans la célébration de l'auguste sacrifice ; rien ne manque à la profanation de ce qu'il y a de plus saint, ni à l'avilissement de ce que l'autorité royale a de plus respectable.

L'infortuné monarque et son auguste épouse sont gardés plus étroitement que jamais, et la nation ne rougit pas de prolonger l'ignominie dont elle restera flétrie Je vais, madame, la rendre plus sensible à vos yeux en vous offrant le contraste des sentimens de la garde suisse, dont je vous garantis l'incontestable vérité. Je tiens la chose de la source la plus sûre et la première. Deux cents soldats de ce régiment des gardes suisses furent commandés, le jour de la rentrée du roi à Paris, pour aller au-devant

de lui jusqu'à Bondi. Ces braves guerriers inondèrent son retour de leurs larmes. En entrant par les Tuileries, la voiture conduisit Leurs Majestés jusqu'à la porte du château. Un grenadier suisse était à la portière, et voyant descendre le roi, il dit d'un ton si haut que le monarque l'entendit: «*Dieu l'y être juste.*» Sous ce mauvais français quels bons sentimens! Dans ces courtes paroles, quelle étendue d'idées! Ce n'est pas tout. Revenus à leur caserne, les soldats vont se plaindre à leur colonel de leur avoir donné la commission de ramener le roi. Ils font plus, ils se rassemblent; les uns sont du canton de Fribourg, les autres de celui de Soleure, plusieurs de Berne! Ils écrivent en commun une lettre signée de tous, et portent leurs plaintes aux cantons de ce qu'on les a fait servir à *mettre en prison le roi de France.* Le même jour un officier suisse demande à un grenadier des plus beaux et des plus braves de la troupe, comment il se porte, et l'appelle simplement, selon l'usage, *grenadier.* «Ah! je ne

suis plus grenadier depuis ce qu'on m'a fait faire aujourd'hui ! »

Ce ne sont pas là des nouvelles pour alimenter la curiosité, ce sont des anecdotes pour consoler le cœur. En voici une qui a bien son mérite. La *Gazette de Paris*, d'ordinaire véridique dans les faits, rapporte que des chevaliers français environnant, à Bruxelles, monseigneur le comte d'Artois, lui disaient que, comme un second Henri IV, il aurait la gloire de reconquérir la France : « Oui, répondit le prince, mais je serai plus heureux que lui, *parce que ce ne sera pas pour moi.* » Parole sublime !

De deux bataillons du régiment de Castella suisse qui est à Verdun, le second a prêté le serment à force de séduction. Aussitôt le premier, qui était dans la citadelle, a refusé de le reconnaître et de servir avec lui; mais le bataillon séduit, dont les officiers ont donné sur-le-champ leur démission, est venu à résipiscence, et a mis des réserves à son serment. Alors le premier l'a reconnu; mais cela n'em-

pêche pas que les cantons ne veuillent qu'il soit licencié. Ainsi, tandis que la nation française se charge d'opprobre et devient l'objet des mépris et de l'exécration de l'univers, elle reçoit les leçons les plus humiliantes d'une nation voisine, sûrement aussi jalouse de la gloire des armes, mais bien éloignée de la tache honteuse du parjure et de l'infidélité.

Le petit journal nous apprend encore qu'outre les officiers qui fuient leur patrie ingrate et rebelle, nombre de soldats et surtout de grenadiers passent dans les pays étrangers : «*Nous ne désertons pas*, disent-ils, *mais nous joignons les gens d'honneur.*» Il paraît des comptes avoués par un des plus fameux banquiers de Paris et par M. Dufrêne, sur l'état actuel des finances de l'État. Leur monstreuse dilapidation fait frémir, et les centaines de millions qui, dans la dépense, excèdent la recette, sont l'effrayant pronostic d'une déroute totale. D'après ce qu'on dit des aveux faits, ces jours derniers, par les mourans et les blessés du Champ-de-Mars, ces malheureux, payés par de plus grands scélérats, ont vendu

leur vie. Bel emploi de l'argent! preuve touchante du désir de rendre le peuple heureux ! *Ira Dei super terram.*

Un militaire, homme vertueux et éclairé, me disait que la journée de dimanche dernier était d'un favorable augure pour le roi; que nous le verrions recouvrer bien du pouvoir, et qu'il finirait par être fort puissant. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le jour où l'Assemblée déclara qu'il ne pouvait pas être mis en cause, un homme vint dans un café où était un de mes amis, et s'écria d'un air consterné : « Tout est perdu. » Les assistans avaient l'air confondu. Tout cela a fait dire plaisamment à une bonne femme : « Voici le commencement de la fin. » Ce mot peut avoir un très grand sens. Dieu le veuille !

Le petit journal, qui, comme Arlequin, dit souvent la vérité en riant, parlait lundi de la lettre d'une femme qui écrit de Bruxelles : « Je suis grosse de nouvelles, j'accoucherai bientôt. » On ne manquera ni de parrain, ni de marraine, vu l'intérêt qu'on prend à son heureuse délivrance.

Quelqu'un qui, par ses rapports, doit être instruit, m'a donné une idée bien triste de la situation de la reine, en me disant que la sentinelle qui est à l'entrée de sa chambre avertit les dames qui vont chez elle de parler haut. Cette extravagante inquiétude est la suite et le comble de la plus aveugle fureur.

J'apprends qu'il y a eu plus et beaucoup plus de personnes tuées dimanche qu'on ne l'a dit dans les papiers, par le récit même des combattans.

On répand qu'il y a parmi les sans-culottes beaucoup d'étrangers, et le fait est vrai; mais, d'autre part, on dit que ces bruits, répandus à dessein de faire croire que les puissances étrangères, loin de protéger la France, excitent à la destruction par les divisions intérieures, servaient à éloigner les soupçons que certains personnages veulent étouffer Dans ma première je pourrai peut-être vous donner des éclaircissemens; jusqu'à présent je ne vois que des conjectures.

L'arrestation de M. du Veyrier, quoique pro-

bablement vraie, n'est pas encore entièrement constatée. Il m'a été dit et assuré par une personne qui venait de dîner avec la mère du compagnon de voyage de ce monsieur, qu'elle n'en avait absolument aucune nouvelle, ce qui invite à croire que ledit M. du Veyrier est en lieu de sûreté.

Paris est tranquille aujourd'hui mardi; il l'était déjà hier, et j'ai parcouru à pied une partie des anciens boulevards sans apercevoir le moindre mouvement. Celui des carrosses n'est pas grand. Vous sentez que si je ne suis pas fort timide, je suis encore moins téméraire, et que je ne m'exposerais pas s'il y avait du danger. Je suis instruit de ce qui arrive, et je me règle en conséquence.

L'antienne, *salvum fac regem*, n'est qu'une bêtise ajoutée à tant d'autres; elle est une impiété, si elle s'étend à la nouvelle loi de la nouvelle église; mais je ne pense pas que cette circonstance soit plus digne d'attention que le fond même de la chose.

Je viens d'entendre lire une lettre datée du 13, de la ville de Trèves. [illegible]

homme de marque qui revenait de Coblentz, où il avait vu les frères du roi. Il dit que Monsieur réussit à merveille, sans préjudice de M. le le comte d'Artois. Il annonce qu'on attend vers le 20 de ce mois l'homme de génie qui a fait récemment un voyage à Londres, M. de C., et il ajoute : « La position de la France paraît occuper sérieusement toutes les puissances. Il y a, à ce qu'on dit, une *coalition vigoureuse entre elles. La cour des princes est très nombreuse et très brillante.* » Les lettres multipliées, qui contiennent à peu près les mêmes choses, semblent irriter la vive impatience de ceux qui sont fatigués de la durée des malheurs. J'en trouve journellement en qui ce sentiment éteint presque l'espérance. J'ai quelquefois lá consolation de la ranimer; mon exhortation se réduit à la placer entièrement en Dieu, et à se renfermer dans ces trois vertus, la pénitence qui tend à fléchir sa justice, la confiance qui attire sa miséricorde, et la patience qui attend ses momens; cette dernière devient, par sa prolongation, une partie de la première. Je l'éprouve comme

un autre; mais Dieu me fait la grâce de conserver pleinement la tranquillité par l'inébranlable fermeté de l'espoir qui est gravé au fond de mon âme.

Une lettre de Rouen, du 15 de ce mois, dit formellement que si le roi y était allé, au lieu d'aller à Montmédi, la paix serait faite, que tout serait rentré dans l'ordre, et que Paris ne serait pas le théâtre des scènes horribles qui scandalisent et désolent la France. Les factieux, ajoute-t-elle, ont l'impudence de faire entendre aux Parisiens que les quatre-vingt-deux autres départemens veulent la république; nous voulons un roi, et ce roi est Louis XVI. Les mauvais traitemens qu'il essuie chez vous, font détester chez nous votre ridicule constitution et encore plus votre atroce révolution. La tristesse était peinte sur toutes les figures le jour que les Jacobins ont renouvelé l'odieuse fédération, qui ne fait fraterniser que les scélérats. Le reste du peuple criait : Vive le roi! dans toutes les rues. Il ne s'était pas rassemblé plus de quinze cents personnes au Champ-de-Mars qui en con-

tenait l'année dernière plus de quarante mille. Plus de cocardes, plus de *Ça ira!* et surtout plus de fausse monnaie ; ce maudit papier fait disparaître l'argent, augmente les denrées. Il ne produira qu'un bon effet : il servira à mettre le feu au bûcher de la constitution.

Vous verrez dans le journal l'adresse de la ville de Rouen, analogue à cette lettre. Le petit journal dit pour nous amuser que,

Si les Français pleins de valeur,
Daignent aller sur la frontière,
C'est par mépris pour l'empereur
Qu'ils lui montreront le derrière.

Les malheurs, comme vous voyez, n'ont pas totalement déraciné la gaieté française.

Plus des deux tiers des officiers ont refusé le serment, à ce que l'on a dit, et ceux qui l'ont prêté ne seront pas mieux traités par leurs soldats. On disait hier, ce que je ne garantis pas, qu'on pensait à rappeler ceux qui l'ont généreusement refusé.

Nous avons une vraie obligation à la garde natio-

nale de Paris qui a vaillamment battu les brigands, dont on croit le nombre augmenté par l'arrivée de la plupart de ceux qui composaient l'armée avignonnaise. Telle est la bonne compagnie qui, dans la capitale, remplace celle des émigrans, dont est peuplé le pays étranger. C'est, comme vous le remarquez très bien, l'affreuse image de la société infernale, et j'applaudis fort à la manière pleine de raison dont vous voyez le tableau des évènemens.

Je viens vous dégorger ce que j'ai entendu à un dîner donné chez une aimable maréchale de camp. 1° Hier soir, arriva sur les cinq heures une lettre de l'empereur à M. de Montmorin. Celui-ci porta la lettre, qu'on dit très forte, sans le savoir au juste, au comité diplomatique: l'empereur parle ferme, l'Assemblée est inquiète, voilà ce que j'ai appris. 2° Deux lettres de Vienne disent, pour toute nouvelle, qu'au moment ou l'on y apprit l'arrestation du roi, les spectacles, qui étaient commencés, furent tout-à-coup interrompus, et que la ville fut plongée dans la douleur. 3° On répand qu'en

ce moment les sans-culottes sont rassemblés au bois de Boulogne. Nous le saurons, si cela est vrai. 4° Le comité militaire ne sait comment remplacer les officiers. Il y a quarante-cinq à cinquante régimens vacans. Comme les ministres ne travaillent pas avec le roi, il est difficile de nommer les colonels, et d'ailleurs ces intrus du genre profane n'aimeraient pas une commission qui ne serait pas signée du roi. 5° On a ordonné un recensement des étrangers qui sont dans Paris pour l'évacuer. 6° Il paraît que le rapport des officiers dont je vous ai parlé n'est pas absolument impossible. 7° Les individus qui ont arrêté le roi à Varennes n'ont reçu aucune récompense, et dès lors sont très affligés de leur exploit. 8° Un pauvre, demandant l'aumône au roi voyageur, lui dit avec attendrissement : « Sire, vous êtes reconnu, que Dieu prenne soin de vous ! que la Providence veille sur vous ! » 9° L'opinion de Barnave en faveur du roi fait grande sensation. Je trouve que, sans le vouloir, il dévoile bien des choses.

24 Juillet 1791.

Paris devient effrayant, madame, par la multitude innombrable de ses habitans; hier je l'ai parcouru, et j'ai été frappé de la foule dont les quais, les ponts, et certaines rues étaient remplis. La municipalité elle-même et l'Assemblée en conçoivent des alarmes. Il y a ordre, non seulement aux hôtels garnis, mais aux maisons particulières, de déclarer le nom des personnes qui y logent. Si l'on reçoit un ami, il faut en donner avis; c'est un nouveau mode d'inquisition qui met le dernier complément à la liberté. On attribue ce surcroît d'étrangers dans la capitale à la fureur des provinces, d'où l'on fuit de toutes parts à dessein de s'y soustraire. Dans le Périgord et dans l'Auvergne, les nobles et les prêtres sont emprisonnés. Le feu de la persécution devient toujours plus

ardent, quoiqu'il ne le soit pas également partout; à Amiens, par exemple, on est tranquille; la plupart des églises sont ouvertes, et les prêtres catholiques y disent la messe publiquement et paisiblement.

Une autre cause de la plus sensible augmentation de Paris, est, dit-on, le nombre des officiers qui, ayant refusé le serment, se sont retirés dans cette grande ville, où l'on est moins remarqué, et qui passe généralement pour l'endroit le plus sûr de la France, malgré les orages que de temps à autre y répand la terreur. Cette seconde conjecture fait craindre qu'il ne se forme quelque projet intérieur contre Paris, en même temps que les troupes étrangères effectueraient leurs menaces, et voilà ce qui engage à prendre des précautions. Ce qui paraît certain, c'est que tous les hôtels garnis regorgent de monde, et que la populace est si épaisse sur le pavé, qu'on dirait qu'il y a une foire universelle. On ne cesse d'arrêter les gens, et je ne sais comment les prisons peuvent y suffire.

Il y a en particulier une épidémie d'incarcération sur les auteurs des feuilles dont Paris est inondé. Chaque jour on apprend que quelqu'un d'eux est mis à couvert. Les rues sont tapissées des ordonnances de la municipalité, des lois nouvelles, nommément de la loi martiale, de placards, d'affiches, de motions, de pétitions et tout genre. Le drapeau rouge est encore déployé aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, et, pour la première fois, j'aperçus hier en passant par la Grève ce signal de guerre, destiné à devenir un étendard de paix.

Dans nombre de visites que je reçois dans l'après-midi, je conclus que cette grande cité était un vaste magasin singulièrement fourni en nouvelles de toute espèce, et qu'il fallait un tact bien fin pour faire sûrement un choix. J'en entendis de tant de sortes, qu'il y avait de quoi amuser tous les oisifs, et peu sur lesquelles on pût asseoir une opinion fixe ; cependant je n'aperçus aucun doute sur la lettre de l'empereur adressée à M. Montmorin, ni sur le ton ferme dont elle est écrite. Les sentimens

sur l'effet qu'elle doit produire me parurent fort partagés. Les uns croient au dessein qu'a l'Assemblée d'entrer en négociation avec les puissances; les autres pensent que les armes en seront les interprètes; selon les uns, le moment terrible approche; et j'ai vu gens dignes de foi qui en apportent des preuves dignes d'attention. Selon quelques autres, il faut attendre encore, tout n'est pas prêt; il en est qui disent que le manifeste va paraître, qu'on le connaît, qu'il est plein de force et de sagesse. On parle même des projets formés de rétablir : 1° l'église, 2° la noblesse, 3° les parlemens, 4° de dégrader le côté gauche et d'ennoblir le côté droit, 5° de nommer M. Séguier chancelier du royaume; bien entendu que cela suppose le roi rétabli sur son trône. Je vous envoie ces propos comme les poupées de la conversation; de grands enfans s'en occupent, et il n'est pas absolument démontré que ce soit un pur enfantillage.

Tous les papiers confirment l'ordre envoyé aux soldats suisses de n'obéir qu'au roi; de ne point recevoir d'assignats; de ne point faire le

serment exigé des troupes, et de se rétracter si on l'a fait; de ne point aller aux clubs. C'est la loi imposée par les treize cantons.

De deux lettres récemment arrivées de Vienne, l'une dit que le mariage est enfin conclu, que bientôt on verra la France mariée; l'autre dit simplement : « *Ça ira, ça ira !* » Il y a très certainement nombre de lettres venues des frontières qui s'expriment de même. Cependant, on ne peut pas se dissimuler qu'un voile épais couvre encore l'avenir.

Ces jours derniers, M. de Bridge, écuyer du roi, et qui avait été arrêté à Varennes, ayant été remis en liberté, trouva chez la reine M. le dauphin. Il se baissa pour prendre sa main et la baiser. A l'instant, le jeune prince lui saute au cou et l'embrasse. Madame Elisabeth, qui était présente, dit ingénieusement à M. de Bridge, en lui parlant de l'embrassement de son neveu : « Il vous a payé en partie la dette de toute la famille. »

On ne peut pas évaluer au juste le nombre des morts au Champ-de-Mars le 17. Les récits

varient, et ne s'accordent que sur ce qu'il y en a plus qu'on ne dit, mais tous conviennent que le nombre des blessés est considérable. Cette journée a fort déconcerté le parti républicain.

On a dit dans plus d'un endroit que le faux évêque de Blois, ou de Bois, comme dit le petit Gautier, ayant eu l'audace de dire qu'il ne fallait point de roi, M. Charles Lameth lui avait répondu : « Le roi sera roi plus longtemps que vous ne serez évêque de Blois. » Il a en effet couru un bruit sur le rapport des véritables évêques : on leur a proposé de prendre pour coadjuteurs les intrus, ou de les pensionner. Cette dernière condition pourrait être admise à titre d'aumône. La première est si évidemment absurde et inadmissible, qu'on n'imagine pas qu'elle ait pu être énoncée. Des gens de cette espèce ne sont propres qu'à être renfermés dans quelque séminaire ou maison de force. Certes, voilà de bons pasteurs à mettre à la tête d'un troupeau ! Gangrenés comme ils sont, ce serait infecter les fidèles d'une gale

universelle. Je doute fort du projet. Il paraît cependant que l'Assemblée voudrait revenir un peu sur ses pas. On en juge par son intérêt. Elle travaille, dit-on, à composer la charte qu'elle veut proposer au roi, et qui doit paraître dans peu. Si le bruit est vrai, on ôtera de la constitution française celle du clergé constitutionnel, ce qui n'amusera ni les intrus, ni les jureurs. Nous ne saurons positivement ce qu'il faut croire, que lorsque les évènemens eux-mêmes nous auront instruits.

J'ai lu dans le petit journal le fragment d'une lettre de l'impératrice de Russie au roi de Suède, dont voici la substance : « J'ai souvent pleuré avec vous sur le sort de l'infortuné Louis XVI ; il faut espérer que nous n'aurons pas versé des larmes inutiles. J'applaudis à vos desseins vraiment dignes du successeur du grand Gustave Vasa ; je suis épuisée d'hommes, d'argent, et j'achète la paix par des sacrifices douloureux, mais vous savez que j'en ferais de plus grands encore pour seconder la noblesse de votre entreprise » Après cela elle cite ce que Voltaire

lui avait écrit sur le danger de la liberté pour les Français, qu'elle représente comme agités et dévorés par la fièvre.

On avait craint pour aujourd'hui la répétition de la tragédie de dimanche dernier, et l'on s'était préparé en conséquence. Il est près de six heures du soir, et nous n'avons rien appris de sinistre; la ville est en paix; heureusement elle n'a pas la fièvre continue, elle n'est sujette qu'à des accès.

On a beaucoup dit dans Paris que M. le comte de Mercy, ambassadeur de Sa Majesté Impériale, venait réclamer la reine; je vous l'ai mandé comme un bruit dont il a été fait mention dans un journal, je ne l'ai pas cru, et je le crois moins encore. La femme d'un ex-ministre dit hier dans une maison où j'étais, qu'elle avait parlé à un des gens de l'ambassadeur qui autrefois lui avait appartenu, et qu'il lui avait dit que Son Excellence ayant quitté Bruxelles pour aller à Spa, avait envoyé à Paris une partie de sa maison. Voilà peut-être sur quoi on s'appuyait pour dire qu'il était arrivé lui-même.

J'apprends que le sieur Rabaut, député, s'est fortement élevé contre la sécurité de l'Assemblée au sujet des troupes étrangères, et qu'il a dit formellement tenir de M. du Veyrier qu'il y avait dix mille hommes dans la seule ville de Luxembourg, d'où il arrive, et qu'on y attend trente mille Croates. Aussi, malgré l'air affecté d'assurance, on a sûrement peur. J'apprends encore, pour l'avoir lu, qu'il y a un avis adressé à messieurs les officiers nouvellement arrivés à Paris, par un député honnête et bien pensant, qui leur recommande la plus grande circonspection, vu la méfiance qu'on cherche à inspirer contre eux, et les desseins qu'on leur suppose. Il les avertit de ne pas donner lieu à des soupçons par des rassemblemens entre eux, et il leur ajoute que déjà l'on en a fait enlever plusieurs pendant la nuit (ce qui m'avait déjà été dit).

J'apprends par gens qui croient savoir quelque chose du contenu de la lettre de l'empereur, dont l'existence est très réelle, qu'il y est marqué que toutes les puissances veulent que

tous les gouvernemens de l'Europe restent comme ils étaient, et par conséquent que celui de France reprenne son ancienne forme; on répète aussi ce que j'avais ouï dire, il y a trois jours, qu'un homme, dont on dit le nom, avait été introduit chez le roi, et lui avait certifié (on dit de la part de Monsieur) la coalition des souverains qui venaient à son secours. L'on prétend que le roi l'a embrassé en lui disant que depuis dix-huit mois il n'avait pas eu une si bonne nouvelle.

---

27 Juillet 1791.

On disait hier soir que tous les ambassadeurs devaient se réunir chez le ministre des affaires étrangères, lui déclarer qu'ils demandaient tous, au nom de leur souverain, et nommément au nom de l'empereur, que la reine quittât un royaume où elle avait été si outragée et si menacée. Ces ambassadeurs, disait-on, devaient se rendre chez le roi, et de là à l'Assemblée nationale. M. de Montmorin, à ce qu'on ajoutait, est venu annoncer à ladite Assemblée que rien n'était plus sûr que la coalition de toutes les puissances, et que dix mille gentilshommes français, prêts à entrer en France, forment l'avant-garde des troupes étrangères qui allaient les suivre.

On criait hier soir dans Paris les approches de la guerre, et l'on y disposait le peuple. Les

gardes nationaux sont de toutes parts en mouvement, et ce matin à quatre heures j'ai entendu ceux du village que j'habite partir au son du tambour pour aller joindre les bataillons qui vont camper autour de Paris, pour marcher ensuite aux frontières. Quel qu'en soit le nombre, je vois que les gens instruits, et nommément les militaires, n'ont pas une grande opinion de leur force. L'Assemblée ne payant plus les galeries dont la voix tumultueuse forçait les décrets, les délibérations, à ce qu'on dit, n'ont plus cette foule de témoins salariés dont l'influence redoutable a été si efficace. Si cela se confirme, nous touchons à des momens décisifs, qu'on ne peut cependant pas fixer; Paris actuellement paraît tranquille. Le redoublement de la fièvre a été vif, mais il n'a pas duré; il recommencera peut-être dans peu. N'ayez pas d'inquiétude à mon égard. Je vais et je viens sans que j'aperçoive le moindre danger, et cependant je ne suis pas déguisé; je me borne à être ici comme à la campagne, et même ordinairement sans varier les couleurs. Vous sentez

bien qu'étant sur les lieux, je suis au fait de la manœuvre, et que je cherche à tenir un juste milieu entre la témérité et la poltronnerie.

Il est fâcheux que vous n'ayez pas reçu le numéro 12 de ce mois; il renfermait la lettre et le serment des officiers, écrivant avec la même noblesse et la même énergie que M. Bouillé.

Vous eussiez lu avec bien de l'intérêt nombre d'excellentes brochures sur les affaires présentes; il en est d'une force qui vérifie cet axiôme : « *Facit indignatio versum.* » Je viens de finir une feuille périodique de Suleau, dont la plume est tout à la fois un glaive et un charbon ardent; le petit journal est toujours plaisant. Il nous a fait part d'une députation des tigres d'Afrique, qui envoient leurs citoyens les plus actifs faire alliance avec ceux de France; idée aussi juste que singulière. Hier, il nous annonçait que le prince de Condé, décidé à ne plus revenir en France, avait vendu ses possessions à l'impératrice de Russie, à l'empereur, au roi de Prusse, et que tous ces nouveaux pro-

priétaires, pour obéir aux décrets de l'auguste Assemblée, viendraient habiter le royaume.

Vous seriez bien vivement et bien justement indigné si vous saviez que les officiers de garde pendant la nuit chez la reine sont relevés chacun après quatre heures de garde, et que lorsque arrive celui qui entre en faction, celui qui quitte ouvre les rideaux de cette infortunée princesse et dit à son successeur : « La voilà. » A-t-on gardé autrement Damiens? Je ne puis croire que de pareilles horreurs ne provoquent pas le courroux du ciel et les vengeances de la terre.

Le manifeste que vous me dites avoir été lu à Nancy, est probablement la même que nous avons vu, il y a deux mois, et qui m'a paru n'être destiné qu'à pressentir le public; on dit bien que le véritable est ici, mais j'en doute. On assure l'anecdote que je vous ai marquée dans ma dernière, relative à l'assurance donnée au roi de la coalition des puissances. Il y a deux messieurs de même nom *Feydel* : l'un est enragé, l'autre excellent. On s'est trompé en remettant au dernier une lettre qui était pour le

premier. Elle venait de Londres et exposait tous les projets dont on a instruit le roi, qui a été très sensible à cette marque de zèle.

En cet instant m'arrive un ami dont voici le récit. 1° Il me confirme ce que je viens de vous dire, et ajoute que l'Assemblée a envie d'un accommodement. 2° Il y a une lettre de M. le comte d'Artois à M. le marquis de la Quenille, qui annonce de grands évènemens prochains. 3° Il y en a une de M. le maréchal de Broglie à un fournisseur de vivres, qui dit de même. 4° Amsterdam a fourni vingt-sept mille fusils, et un juif fournit vingt mille uniformes. 5° Le régiment Royal-Allemand a passé tout entier chez l'étranger; les gardes nationales ont voulu s'y opposer; elles en ont payé la façon de leur propre sang. 6° Le camp des Français se forme à Ath en Flandre. Tous les officiers français y sont réunis, et il y a entre eux une parfaite intelligence; ceux qui sont riches aident ceux qui ne le sont pas. On m'avait déjà dit qu'ils y étaient traités à merveille par ordre de l'empereur, et que rien ne leur manquait. 7° Le

prince de Ligne, au service de Sa Majesté Impériale, commande une légion très brave, et qui a fait des merveilles dans les affaires du Brabant. Le prince l'a harangué, lui a rappelé la gloire qu'elle s'était acquise, et lui a dit : « Je veux encore partager vos triomphes avec vous; je dois vous conduire contre de soi-disant patriotes, qu'il ne vous sera pas plus difficile de vaincre : je compte sur vous. » La troupe généreuse a témoigné la même volonté. 8° L'auteur de la feuille la plus abominable et la plus incendiaire, intitulée *le Père Duchesne*, vient d'être arrêté. 9° M. de Montmorin alla hier soir à l'Assemblée lui porter, à ce qu'on croit, de mauvaises nouvelles pour elle. Personne n'y entre plus. Voilà, monsieur, un petit bulletin qui ne vous déplaira pas; je juge de votre empressement à être instruit, par celui que dans votre solitude j'avais moi-même, et, par amitié pour vous et madame, je me suis fait un plaisir de contribuer au vôtre; en juger ainsi, ce sera rendre justice à mes motifs.

On ne paie personne, et je ne touche absolu-

ment rien ; la Providence est grande, et je suis tranquille.

J'ai oublié de vous parler de ce qui est arrivé à Mesdames, tantes du roi : elles reçurent dans le temps un courrier qui leur annonça tout à la fois, et l'évasion du roi, et son arrestation. Peu d'heures après en vint un second, qui leur dit que le roi avait été heureusement délivré, et qu'il était enfin à Luxembourg. Grande et très grande joie à cette nouvelle. Bientôt toute la ville de Rome en est remplie; le peuple romain accourt en foule, et crie à pleine voix sous les fenêtres de Mesdames : « Vive le roi ! *vive notre bon roi !* » A ce spectacle attendrissant se joignent toutes les marques de la plus vive allégresse ; grand et et superbe festin chez Mesdames, auquel sont invitées les grandes dames de Rome. Le pape prend sensiblement part à cet heureux évènement; et lorsque tout concourt à le célébrer, un troisième courrier vient changer en deuil toutes ces réjouissances, dont apparemment émigration de Monsieur et son arrivée en Flandre avaient été la fausse origine.

J'ai su que lorsqu'en revenant, le roi passa à la Ferté-sous-Jouare, on cria hautement et unanimement : Vive le roi ! Ce cri universel se fit entendre ces jours derniers à la comédie italienne, où l'on jouait le *Déserteur*. Il est donc un nombre de Français qui le sont encore, mais hélas ! les autres nations le deviennent, et une grande partie de la nôtre a cessé de mériter ce titre.

On vient de me dire qu'il y a dans la plaine de Grenelle un camp de gardes nationaux. On est frappé de la jeunesse et de la petite taille de plusieurs ; ce qui a fait dire au petit journal, qu'ils seraient obligés de monter sur des chaises pour pouvoir charger leurs fusils. Sur cinquante qui avaient paru, dans une section de Paris, s'engager à partir pour les frontières, treize seulement ont voulu signer cet engagement.

On continue, suivant le rapport de quelqu'un qui vient de Paris, à regarder la guerre comme inévitable, ce qui redouble la terreur de bien des gens.

On a présenté au public le tableau de ce qu'a

fait Louis XVI depuis son règne, et il est résulté avec la dernière évidence, que les reproches qu'on lui fait sont le fruit de l'ingratitude et d'une noire méchanceté, à l'égard d'un souverain dont le défaut est d'être trop bon.

Bonjour, vous prêchez un converti qui connaît la stupidité du peuple.

29 Juillet 1791.

J'apprends que l'on parle universellement d'une négociation, dont le but est de se rapprocher de la déclaration du roi, du 23 juin 1789. Il n'y a pas un doute sur la coalition des puissances, qui, venant en force sur les frontières, en imposeront. La Russie, la Prusse, l'Autriche et la Suède, ont, à ce qu'on dit, formé une alliance, qui est dirigée à maintenir l'autorité de tous les souverains, et à laquelle les autres puissances seront invitées à accéder. Le bruit est qu'un courrier de l'empereur est arrivé cette nuit, et nombre de personnes conjecturent qu'il a apporté le manifeste. On croit qu'il paraîtra le 4 d'août, jour fameux par les décrets destructeurs. C'est ce jour, que l'on dit être fixé par l'Assemblée pour rendre la liberté au roi; il se dit aussi que la charte contenant

la constitution française est achevée, et qu'elle a été présentée au monarque, dont on rapporte la réponse que voici en substance : « Vous avez décrété que la France était un état monarchique, et que le trône était héréditaire, je n'ai qu'un fils bien jeune encore, ma santé est elle-même altérée. J'ai un frère dont la postérité est plus nombreuse et qui a des droits ; je vais lui envoyer la charte pour savoir de lui si elle lui convient. » En conséquence on dit M. le chevalier de Coigny parti pour aller la porter au prince. Voilà, madame, les nouvelles du jour; ce qu'on affirme le plus, c'est l'excessive inquiétude et la désolation du club jacobite, dont les travaux et les fureurs sont menacés d'une future stérilité. Gens qui ont vu quelques uns de ses membres, attestent leur mauvaise humeur et leurs alarmes; si ce qu'on assure avoir été dit par un des chefs du côté gauche se réalise, bientôt la religion recouvrera ses droits.

Cet honorable membre dont vous avez vu la tante chez moi, et à qui, plus d'une fois, vous avez

dû des remerciemens, dit, il y a peu de temps, à un abbé de distinction, que bientôt il serait réconcilié avec l'Assemblée, disposée à rendre au clergé ce qu'on lui a pris. L'abbé parut en douter, et son doute attira une confirmation. « Mais, reprit l'abbé, que ferez-vous des intrus? » La réponse à cette question fut un signe marqué de mépris pour cette espèce d'hommes, et l'aveu formel qu'on les renverrait comme on les avait pris. La personne qui m'a raconté cette singulière anecdote m'a dit la tenir d'un ami, qui lui-même l'avait apprise de l'abbé interlocuteur.

Je vois qu'en général l'espoir se fonde en particulier sur le zèle et l'intelligence du roi de Suède, qui sera, dit-on, généralissime de toutes les troupes.

On confirme que M. de Montmorin a déclaré au comité diplomatique la certitude de la coalition des puissances, et qu'il leur a très positivement annoncé que dix mille gentilshommes français feraient la redoutable avant-garde de leur ar-

mée. C'est, leur a t-il ajouté, une terrible légion, et je pense qu'il dit vrai.

J'ai entendu ratifier aujourd'hui les nouvelles que contenait ma lettre du 27.

Tout Paris est fortement occupé de la contrefaçon multipliée des assignats. Ceux qui sont réels et vrais seront protégés pendant dix ans, à ce qu'on assure, d'après l'intention des puissances qui interviennent dans nos affaires. On parle de rendre les droits à tout le monde, et de tout rétablir dans l'ancien état, sauf la suppression des abus de l'ancien régime, conformément au vœu de la nation, exprimé dans les cahiers. S'il en est ainsi, la paix viendra sans le secours de la guerre. On dit néanmoins les préparatifs de celle-ci fort avancés, et les premières manœuvres ou menaces très prochaines.

L'extraordinaire multitude de peuple qui m'a souvent frappé dans Paris y cause bien des inquiétudes et occasione le recensement déjà commencé dans les maisons. On soupçonne qu'un même dessein n'a pas réuni dans la capitale un si

grand nombre. Tous, il s'en faut, à ce qu'on prétend, ne sont pas républicains. La lettre du sieur Péthion, rapportée dans le journal du 28, peut vous donner une idée de ce que pensent certains membres du côté gauche. On dit que douze d'entre eux sont spécialement désignés à l'empereur, qui veut leur marquer très efficacement son improbation.

La santé de la reine devient meilleure. Quelqu'un qui la vit, il y a peu de jours, la trouva moins changée. C'est, à mon avis, un baromètre qui monte au beau temps. Trois députés de l'Assemblée nationale pensant bien allèrent lui faire leur cour, et en furent bien reçus.

On dit que les Suisses ne veulent renouveler leur alliance avec la France que lorsqu'elle aura un roi. Espérons que ce sera dans peu.

Monsieur, frère du roi, voyage beaucoup dans l'empire. Son embonpoint souffre de la captivité du monarque, qu'il brûle d'envie de voir remonter sur le trône. De toutes parts on chante les louanges de M. le comte d'Artois.

Je ne m'étonne pas que vos clubistes aient la figure triste et le nez alongé ; ils sont comme leurs chefs, et probablement ils commencent à savoir que la scène est au moment de changer. L'air de consternation est répandu sur bien des visages. Je crois que le règne des douze cents tend à sa fin.

Depuis le 13, il y a plus d'ordre et de tranquillité. En général, lorsqu'il y a quelque péril, l'imagination l'augmente, et si j'avais écouté tout ce qui m'a été dit depuis trois mois, je me serais enseveli dans une cave. J'ai pris sur moi, d'après des motifs raisonnables, d'aller à peu près comme par le passé. Je vis et je me porte bien. Comptez sur mon intérêt pour ma propre conservation, et recevez mes remerciemens de votre tendre sollicitude.

Un garde national, qui s'est brûlé la cervelle, a dit pour raison qu'il avait juré de vivre libre ou de mourir, et que la liberté étant perdue, il se donnait la mort.

M. Suleau, auteur d'une feuille périodique sur les matières du temps, est arrêté et enfermé

à l'Abbaye. J'ai lu peu d'écrivains plus énergiques. Le comité des recherches n'a pas encore osé l'interroger ; il craint la force de ses réponses, et le public est impatient de voir cet assaut.

Il est bien étrange que le département refuse de rendre vos armes; c'est une iniquité absurde, et qui répond à tout le reste. J'incline fort à croire que la restitution forcée aura lieu avant qu'un long temps s'écoule. Il faut, en attendant, garder un silence de sagesse, ne point annoncer ce qui n'est certain que dans les idées de Dieu, et ne pas exciter une fureur plus dangereuse peut-être à mesure qu'elle approchera de son terme. Je ne veux rien garantir, mais je peux vous dire que je vois croître sensiblement les espérances.

---

13 Juillet 1791.

J'ai fait, madame, une très longue course à pied dans Paris, et suis rentré chez moi avec une pleine tranquillité. La population m'a paru moins abondante Il n'y avait d'autre attroupement que celui qui environnait quelques uns de ces charlatans qui amusent les badauds, et le calme régnait dans tous les endroits d'ordinaire les plus fréquentés. Les nouvelles sont telles que je vous les ai marquées, à cela près qu'on nie le départ de M. de Coigny, et, par une suite naturelle, la présentation de la charte au roi, que l'on annonce seulement devoir être présentée dans quelques jours.

On parle d'une manière vague d'une grande nouvelle qui doit éclore le 5 du mois d'août; chacun fait sa conjecture, et je n'en rapporte aucune, parce que je n'y vois aucun fondement.

Le terme est assez prochain pour prendre patience, et il peut aisément arriver que l'on en soit pour son attente sans que la curiosité soit satisfaite.

Le journal vous apprendra la suppression de divers ordres de chevalerie. Depuis que l'ordre général est supprimé lui-même, il n'est pas étonnant que les ordres particuliers subissent le même sort.

La coalition des puissances acquiert chaque jour de nouveaux degrés de certitude, auxquels il ne paraît pas possible de se refuser. J'ai vu aujourd'hui un homme de marque à qui l'on écrit avoir vu cette coalition signée par un très grand personnage, que je soupçonne être le roi de Suède. Une autre personne m'a dit, avec la plus ferme assurance, qu'il savait, à n'en pas douter, que les troupes russes étaient déjà embarquées pour venir joindre celles qui sont déjà sur les frontières, que l'armée espagnole serait très considérable; qu'une escadre de cette nation, une de Russie, et une d'Angleterre, viendraient sûrement rendre visite à nos côtes et à nos ports; on attend de jour en jour M. le

comte de Merci, que les uns disent apporter le manifeste, tandis que quelques uns prétendent que le manuscrit est déjà dans les comités.

Chacun parle des inquiétudes de l'Assemblée; on nomme spécialement M. Fréteau, surnommé *la Commère de la Terreur*, qui, si l'on en croit les bruits, va jusqu'à lui arracher des larmes sur ses dangers. Un de nos amis est à Mayence; quelqu'un qui lui appartient vient d'écrire que tout s'arrangerait au mieux. La lettre fixe la chose au mois de septembre. Elle s'accorde avec celle qu'a reçue la personne qu'on informe de la coalition. Cette dernière, datée du 17 juillet, dit, en termes exprès, que notre sécurité française et nos illusions seront dissipées, et que dans un mois nous en saurons autant que ceux qui sont sur les lieux dans les pays étrangers. Ne vous laissez pas intimider par l'article de Bruxelles, dans le journal du 31; ce qu'on rapporte ne se dit que dans certaines sociétés, et là comme ici, il y en a de toute espèce.

Le journal de Gautier rapportait hier une

lettre de M. le comte de Vaudreuil, grand-fauconnier de France, qui mande d'Italie, à M.... (plusieurs personnes dignes de foi ont vu la lettre): « Je suis autorisé par l'empereur à répéter les propres paroles que m'a dites S. M. Impériale : Lorsque j'ai su que le projet du roi de France était d'aller à Montmédy, j'ai ordonné à mes troupes de lui obéir comme à moi-même ; mais le ciel ne l'ayant pas permis, j'emploierai tous les moyens qu'il a mis en mon pouvoir pour venger les outrages faits à ma sœur et à la majesté royale violée dans la personne de mon beau-frère. »

On disait hier que l'empereur, par une sage précaution, avait rappelé dans l'intérieur de ses Etats toutes celles de ses troupes qui avaient été plus voisines de la révolution française, et qu'il les avait remplacées par d'autres. On a eu soin aussi de faire traduire en allemand avec le plus grand soin tous les passages des feuilles incendiaires qui traitent en France Léopold *de brigand couronné*, et ses soldats d'*assassins soldés*, ce qui, dit-on, a singulièrement animé l'ardeur

des troupes autrichiennes pour en venir aux mains avec les Français.

On prête à Louis XVI d'avoir refusé d'aller à Saint-Cloud, lorsque le général Lafayette le lui a proposé : « Montmédy, a-t-il répondu, ou ma prison. »

La ville ou le village de Varennes se dépeuple journellement. Le maire est venu se réfugier à Paris derrière la porte du club jacobite. Les habitans de ce lieu, où le roi fut arrêté, sont dans la plus grande consternation, et s'attendent à voir passer sur leurs maisons rasées le soc de la charrue.

Voici un trait qui est certain. On a lu à l'Assemblée nationale le contrat provisoire de mariage d'un curé du département de l'Aube, à ce que je crois. Ledit curé, au contrat duquel ont signé le père et la mère de la future *curesse*, donne une somme à ladite personne qu'on l'a engagée à éloigner d'une lieue ou deux pour aller faire ses couches, étant grosse de deux mois. C'est le maire du village qui en a instruit l'Assemblée. Je doute qu'à de pareilles horreurs

et à cette effrénée impudence vous reconnaissiez la primitive Eglise, à laquelle on a l'audace de dire qu'on nous ramène. Le côté gauche en est lui-même honteux, et plusieurs avouent que les *intrus* et *jureurs* les déshonorent.

On dit l'*intrus* Fauchet, évêque du Calvados, décrété par l'Assemblée et mis en interdit. La nouvelle église tombe déjà en ruine, et l'ancienne touche au moment de recouvrer sa splendeur.

Monsieur, frère du roi, vient de remercier M. de Montesquiou, le priant de vouloir bien ne plus se mêler de ses affaires.

Il est sûr que M. le marquis de Bouillé a été nommé feld-maréchal par le roi de Suède.

Je viens de lire le petit journal; il dit que la fille à Target est sous presse, et fait son entrée dans le monde lundi prochain. Ailleurs il ajoute que le parlement d'Angleterre va s'assembler en vertu d'une proclamation du roi, et que cette mesure regarde les *affaires étrangères*. Il s'écrie alors : « *Gare la fille à Target.* » Selon cet auteur, le peuple anglais s'est exprimé avec tant d'é-

nergie contre toute sorte d'innovation, que les apôtres de la liberté française n'ont plus d'espoir de convertir les Anglais. Les Jacobins des trois royaumes ont reçu le coup de grâce à l'affaire de Birmingham, le 14 juillet.

Le même journal assure que le chevalier de Coigny a enfin accepté l'ambassade de l'Assemblée nationale auprès des princes, et qu'il est parti avant-hier soir à sept heures; commission, ajoute-t-il, qui n'a d'autre but que de gagner du temps. Voilà comme on est forcé de varier lorsqu'on écrit les nouvelles. En voici une très intéressante extraite du même journal; c'est une lettre de Worms, du 24 juillet :

« Les émigrés ont reçu diverses adresses et adhésions de quelques départemens et de plusieurs municipalités. On les croyait d'abord apocryphes, mais elles sont dûment signées des membres des départemens, des officiers municipaux, dont plusieurs sont connus et appuyés d'une kirielle innombrable de signatures. Ils appellent les émigrés leurs libérateurs; ils semblent leur tendre les bras, et

finissent par les assurer de leur attachement inviolable au roi, à la reine et à la famille royale, en attendant, disent-ils, le moment de leur en donner des preuves. » Dans ce même journal il est fait un éloge historique et effrayant de la valeur des Russes, dont on voit aisément le motif. Ce tableau, rapproché de celui des gardes nationaux, n'est pas fait pour inspirer de la confiance aux défenseurs de la patrie. Le camp de ceux-ci, qui est à la plaine de Grenelle, fait pitié. De tous côtés les gardes ont l'air d'éprouver de la fatigue, de la crainte, du dégoût; voilà ce que nous disent les divers rapports de ceux qui sont partis.

» Depuis le serment forcé exigé des officiers, ils partent tous les jours avec la jeune noblesse, pour se rendre aux quatre points de ralliement qui leur sont assignés, Mons, Ath, Worms et Coblentz, où ils ont un traitement en argent et en logement; aussitôt après l'arrestation du roi, M. de Calonne, qui l'attendait à Bruxelles, se rendit à Londres, pour retoucher au manifeste avec M. Pitt. Ils en sont les auteurs. Cette be-

sogne ne fut pas longue : on a envoyé sur-le-champ des courriers pour faire signer ce manifeste aux puissances coalisées. Une personne de confiance arrivée hier soir de Bruxelles m'a dit que l'archiduchesse Christine l'avait reçu, signé déjà par six souverains. Le roi de Suède a redemandé tous les sujets nés dans ses États qui seraient dans le régiment-royal Suède, en garnison à Valenciennes ; ils sont partis. Ne croyez pas les bruits faux que les démagogues font courir, sur la disposition des esprits dans les Pays-Bas, tant pour les habitans que pour les troupes ; les premiers sont enchantés de vivre sous le gouvernement doux et juste d'un prince équitable. Les soldats disent hautement qu'ils traiteront les gardes nationaux français comme ils ont traité les patriotes du Brabant. Enfin ils sont pleins d'ardeur, et n'attendent que le premier ordre pour voler à notre secours.

» L'empereur ayant appris avec un frémissement de colère l'arrestation du roi et les circonstances, a fait à l'instant fermer les spectacles, et a juré que si son beau-frère et sa sœur ne

recevaient pas la réparation la plus éclatante, il emploierait jusqu'au dernier homme de son empire pour les venger. On m'a apporté aussi de Bruxelles, que la paix était décidément conclue entre l'empereur et le Turc. »

Voilà mot pour mot la première lettre. Voici la seconde :

« (26 juillet). Les nouvelles du 25 sont que l'empereur a annoncé qu'il n'y avait plus de mystère à faire ; il donne soixante mille hommes, le roi de Prusse autant, et ce dernier ajoute que si l'empereur en donne cent, il en donnera cent ; la Suisse trente mille hommes, le roi de Suède dix mille. Il vient de nommer M. le marquis de Bouillé général de ses armées, et son fils adjudant général. L'Espagne donne vingt-cinq mille hommes ; le Piémont dix mille ; la Hollande dix mille ; le reste est fourni par les souverains de l'empire réunis.

» M. le comte d'Artois, a écrit aujourd'hui qu'il était secondé au-delà de ses vœux, qu'il était plus que content, et que le mois prochain ne se passera pas sans que nous nous fassions

visite. Il en a donné sa parole à toute l'armée française ; la lettre est signée de lui, portée par M. de La Quenille, et copie double entre les mains d'un autre. Il se plaint des gentilshommes d'une province à qui il a donné rendez-vous et qui n'ont pas été exacts. L'électeur de Mayence a détruit les manéges et les remises, pour loger tous les chevaux, M. le comte d'Artois en a levé cinq cents qui y sont déjà ; les troupes arrivent journellement ; il est encore arrivé, il y a cinq jours, un régiment qui n'entend pas un mot de français, et des convois considérables d'artillerie ; on a fait venir ceux-là de bien loin. Beaucoup de provinces veulent se rendre ; les forces sont si considérables qu'on n'agira plus en cachette. Le peuple de Vienne dit : il faut venger la sœur de notre souverain, c'est le cri qu'il a fait entendre le jour de son arrivée. Nos Allemands sont sérieux, on ne les séduira pas. Une flotte russe portant vingt-cinq mille hommes va arriver à Ostende. »

Je n'ai pas omis un seul mot de ces détails intéressans. Je crois, madame, qu'il est pru-

dent de ne pas répandre dans le public tout ce qui est contenu dans ces lettres que je vous envoie pour vous et vos amis. Il ne faut pas irriter le peuple ; je pense que vous me pardonnerez la longueur de ma lettre ; c'est un restaurant qui vous fera du bien ; de toutes parts, on tient à peu près le même langage, et il est propre à vous ranimer. Croyez-moi, ne vous laissez pas abattre.

J'ignore à combien monteront les troupes des cercles de l'empire, mais à vue de pays nous aurons environ trois cent mille hommes, et j'espère qu'ils nous ramèneront l'ordre et la paix.

Il ne faut pas s'étonner de ce que l'Assemblée marche toujours d'un pas égal, il y a nombre d'explications à donner de sa conduite. Si vous n'êtes pas instruite de ce qui se passe avec une exactitude irréprochable, ne m'en accusez pas, je ne puis vous dire que ce que j'entends, et j'ai la précaution de bien choisir mes sources, mais il n'est pas possible d'être à l'abri de toute erreur.

On attend auprès des princes le maréchal de Broglie. Le prince de Condé écrit au secrétaire de ses commandemens que dans le mois d'août il lui fera ses remerciemens du soin qu'il a eu de veiller à ses affaires. On m'assure qu'on a vu la copie de sa lettre.

Voici une anecdote du retour du roi. A la Ferté-sous-Jouarre, il fut reçu chez M. Renard, marchand de bois et maire de la ville, qui le reçut avec respect et les égards dus à son souverain Il se fit un honneur de le servir à table, pendant que sa femme disposait tout dans sa maison pour le recevoir de son mieux. Elle fit servir à Leurs Majestés un dîner excellent, accompagné de ces recherches, de ces soins si touchans dans l'infortune; n'ayant l'air occupée que de la famille royale, elle donnait ses ordres d'une manière qui n'annonçait point l'embarras; la reine ne se douta même que fort tard qui elle était, et lui ayant fait ses remerciemens de ses soins, elle lui demanda si elle n'était point la maîtresse de la maison. Madame Renard lui ré-

pondit avec une présence d'esprit qui toucha la reine jusqu'aux larmes : « Madame, je l'étais avant que Votre Majesté eût honoré cette maison de sa présence. » Ceci est du bonbon pour le cœur.

3 Août 1791.

Dans l'idée peut-être fausse que votre curiosité croît en proportion de la proximité des évènemens que tout semble annoncer, j'ai pensé, madame, que vous ne seriez pas fâchée d'apprendre que l'on confirme assez généralement les dernières nouvelles que je vous écrivis le 31 de juillet; on ne varie que sur le nombre des troupes, qu'une liste actuellement sous mes yeux présente comme plus considérable. Elle les porte à trois cent quarante-cinq mille hommes, sans y comprendre les vingt-cinq mille Russes qu'on dit déjà embarqués, ainsi que je vous l'ai mandé.

La France, suivant certains bruits, doit être attaquée en même temps par cinq endroits différens; aussi a-t-il été dit, ces jours derniers, que la peur jetait de profondes racines dans l'As-

semblée. Les décrets par lesquels elle vient de supprimer tous les ordres passent pour être de sa part une dernière complaisance pour l'orgueil du peuple, qu'elle a surtout besoin de caresser dans des momens où elle le craint. Placée entre ses fureurs redoutables et la valeur des troupes étrangères, elle voudrait se ménager une issue qui la mît à l'abri des deux côtés, ce qui ne lui paraît pas facile. M. Fréteau, à ce qui m'a été rapporté par quelqu'un venant de Paris, était d'avis que les douze cents allassent se jeter aux pieds du roi, lui avouer leurs erreurs, et en solliciter le pardon. Cet expédient a été rejeté comme dangereux pour les augustes législateurs, qui, en paraissant abandonner le peuple, en deviendraient la victime. Il vaut mieux, ont-ils dit, continuer notre marche jusqu'à l'arrivée des puissances étrangères, afin que le peuple puisse voir que nous ne cédons qu'à la force.

Le petit journal, qui, quoique plaisant, ne tronque guère les faits, a dit, le 1^er^ d'août, que M. Fréteau avait fait un rapport alarmant sur

les dernières conclusions de la diète de Ratisbonne. Le collége électoral et le collége des princes se sont réunis, d'où il résulte que la diète a invité l'empereur à ordonner l'armement des cercles. C'est sans doute ce qui a fait mettre sur la liste des troupes que j'ai, soixante mille hommes des cercles. Le petit journal disait gaiement, il y a peu de jours, que les médecins étrangers, consultés sur l'état de la petite *Targetine*, avaient regardé la saignée comme le remède convenable.

Aujourd'hui, l'on est occupé très sérieusement de l'Angleterre, dont les préparatifs de guerre et les flottes armées persuadent que cette puissance entre réellement dans la coalition générale.

L'espoir fondé sur la multitude des gardes nationales n'est pas bien rassurant; ce qu'on en voit auprès de Paris est plus propre à effrayer. On dit que le camp contient presque autant de femmes que d'hommes; qu'il y manque un quart ou un tiers des nouveaux guerriers; qu'il y règne si peu d'ordre, qu'on y a volé des

fusils, des gibernes, des havresacs, etc.; et ce qui paraît d'un ridicule achevé, c'est qu'il a été ordonné que, pour la sûreté du camp, désormais un détachement de la gendarmerie nationale, ci-devant maréchaussée, passerait la nuit dans ledit camp. Voilà des militaires de nouvelle création et de nouvelle espèce.

Un papier des plus démocrates a dit hier que les nouvelles de Bruxelles donnaient lieu de croire qu'on voulait rendre au roi, à la noblesse, et au clergé leurs prérogatives. Aujourd'hui tout le monde s'explique très clairement sur tous ces objets.

M. de Rochambeau, dont les patriotes font leur héros, demande un renfort de quinze mille gardes nationaux. Voilà certes de quoi faire trembler les moustaches autrichiennes.

Je viens de lire dans un papier suspect qu'il y a une lettre écrite de Zurich en Suisse, laquelle annonce qu'on a découvert un complot, auquel je ne crois pas. Elle dit qu'entre le 10 et le 20 du mois d'août, à l'instant où entreront les troupes, des brigands soudoyés

mettront le feu aux quatre coins de Paris ; que tandis que toutes les forces de la capitale se porteront aux lieux incendiés, les aristocrates, au nombre de neuf mille, soutenus de trois mille autres citoyens, sous l'habit de gardes nationaux et de plusieurs Suisses, enlèveront de force le roi, la reine, et la famille royale. La lettre promet d'autres détails plus circonstanciés ; mais outre que ce complot, s'il existait, est découvert, il cesse d'être probable par la qualité des personnes auxquelles on l'attribue. Depuis long-temps on a observé qu'aucun crime n'a été commis par ceux qu'on désigne sous le nom d'aristocrates. La démocratie seule a eu à rougir, si elle en était capable encore, des traits de scélératesse qui déshonorent à jamais cette partie gangrenée de la nation.

On forme une nouvelle troupe de cavalerie dans la capitale, pour la défendre des ennemis du dedans, les seuls que puissent craindre les gens de bien.

Qui pourrait croire qu'on a osé parler d'en-

voyer à Orléans les deux cent quatre-vingt-dix membres de l'Assemblée qui ont protesté contre la captivité du roi? Ce sont là les délires d'un malade et les convulsions de son agonie. Il n'y a pas eu de suite donnée à cette absurde idée, qui n'a excité que l'indignation et le mépris.

Vous ne lirez pas sans intérêt l'anecdote suivante de mademoiselle du Bucquoi, marchande de modes de la reine. Elle vit entrer M. le dauphin dans l'appartement, et se jeter entre les bras de son auguste mère. Attendrie par ce spectacle, elle ne put retenir ses larmes. La reine le remarqua, et lui dit avec l'air de douceur et de noblesse qu'elle a toujours: « Approchez, mademoiselle; regardez comme depuis quelques jours mes cheveux sont devenus presque tout blancs. » Mademoiselle du Bucquoi, à cette vue, fut sur le point d'éclater en sanglots, mais la présence d'un officier de la garde nationale la retint, et elle se couvrit les yeux de son mouchoir. Alors cet officier s'en apercevant, lui dit: «Ne cachez point vos larmes,

mademoiselle, vous êtes bien plus heureuse que moi; les miennes coulent en secret depuis deux ans, et je suis forcé de les dévorer. »

Tous les journaux s'accordent à répéter les sentimens de l'empereur au sujet de l'arrestation du roi, et le dessein qu'il a de le délivrer de sa captivité. La liste des troupes qu'il fournit, et dont je vous ai parlé, en fait monter le nombre à cent cinq mille hommes. Mais on ne peut rien affirmer avec certitude sur tous ces détails. Ce qui semble le plus accrédité aujourd'hui, c'est que ce mois-ci verra commencer de grandes opérations. J'attends que l'évènement fixe ma croyance relativement à l'époque du temps; mais je n'ai pas le plus léger doute, même involontaire, sur la substance des choses qui sont annoncées de toutes parts, et du dehors et du dedans. Les propos qu'on tient universellement, de quelque manière qu'on pense; les terreurs qui augmentent; le départ de bien des gens qui s'éloignent de Paris; les exhortations à ne pas y rester qui viennent des émigrans, tout concourt à persuader que nous approchons d'un

moment critique et dangereux. Je ne sais pourquoi je ne suis pas encore effrayé des périls dont on nous menace. J'ai constamment été tranquille. Depuis quelque temps, j'adoptais ce qu'on disait des voies de conciliation; mais je connais des personnes qui ne sauraient y croire, ne les regardant pas comme possible entre les souverains et une assemblée illégale qu'ils ne veulent pas reconnaître. D'ailleurs, ajoute-t-on, l'on ne peut pas traiter avec douze cents législateurs. Comment choisir parmi eux? Comment ceux qui seraient choisis auraient-ils une autorité supérieure à toute réclamation de la part des membres mêmes de l'Assemblée? Dans cet embarras, je m'en tiens à penser que les puissances viennent en force, et s'il y a un choc violent sur les frontières, ce qui me paraît douteux, vu l'insubordination des troupes de ligne et le peu de consistance des troupes nationales, en cas de supériorité de la part des étrangers, la guerre finira presque en commençant. J'ai bien des gens de mon avis. Si la chose arrive autrement, et que le feu gagne jusqu'à nous, il

sera possible de ne pas y rester exposé dans Paris; ainsi rassurez-vous sur ceux qui vous intéressent.

Je finis une déclaration de M. l'abbé de Bonneval, député du clergé de Paris aux Etats-Généraux. La lecture m'a fait le plus grand plaisir par la solidité des raisons sur lesquelles il proteste de la manière la plus formelle contre tous les décrets et leur sanction. Il s'était retiré de l'Assemblée après avoir été témoin, pendant une année, de ses délires et de ses excès. Comme tous les députés ont été rappelés, il n'a fait servir son rappel qu'à exprimer son opposition à la monstrueuse irrégularité des manœuvres et de ceux qui ont manœuvré.

Il me paraît qu'il reste à peine un souffle de vie à l'infâme parti des républicains; je doute qu'il lui reste une lueur d'espérance. On a bien servi le roi à force de l'outrager. Le sentiment s'est réveillé dans les cœurs qui tiennent à l'ancienne France, et l'indignation les a réchauffés; le mien n'a jamais eu besoin de la violence de ce remède.

Le petit Gautier promet, de la part de la Russie, la croix de Saint-André au meurtrier de M. le vicomte de Dampierre, qui a osé venir demander la croix de Saint-Louis. Tout Varennes meurt de peur.

6 Août 1791.

Il y a environ trois heures, madame, que je suis arrivé de la campagne, et dans cet intervalle de temps, j'ai eu occasion de m'instruire de ce qui se dit dans Paris. En ce moment on crie de tous côtés un discours de M. de Lafayette, par lequel il demande que le roi soit mis en liberté, vu qu'on doit lui proposer la charte de la constitution française, laquelle se vend aussi 1 liv. 10 s. On parle de permettre au roi d'aller à Besançon, ou de l'y envoyer. Cette dernière expression me paraît plus analogue à sa situation présente.

L'excessive rareté de la monnaie excite une grande et très grande fermentation. Le peuple ne peut pas même jouir du soulagement que lui promettait la fabrication des gros sous, et les murmures de la halle ne sont pas médiocres.

Elle oublie l'ancien respect qu'elle avait pour l'Assemblée. Celle-ci cherche à déguiser ses frayeurs, mais il s'en faut qu'elle réussisse à les cacher au public. Il prétend qu'elle ne continue à suivre la même route que pour éviter la justice du peuple, dont l'activité exécutoire lui paraît redoutable, et elle espère trouver plus aisément quelque indulgence auprès des puissances étrangères. En général on regarde sa position comme très critique et très fâcheuse.

Si l'on en croit le petit journal, M. Lanjuinais, député breton, ne craignit pas de prophétiser hier à l'Assemblée le danger qu'elle courait, et il fit une mention expresse de la CORDE. Cela n'empêcha pas les motions les plus violentes contre les prêtres non jureurs, qu'il s'agit au moins de bannir ou d'enfermer, si on ne les massacre pas. La fureur alla à un tel point, qu'un membre du côté droit rompit le silence que tous ces honnêtes députés se sont prescrit depuis l'arrestation du roi, et témoigna une indignation qui l'engagea à quitter la séance, ce qui fut imité par tout le côté de la droiture.

Le côté gauche étant resté seul et maître du champ de bataille, n'osa pas rendre le décret qu'on sollicitait, et l'affaire fut renvoyée au comité de constitution et au comité ecclésiastique. Voilà de nouveau les prêtres sous le couteau, mais en comparaison de ce qui se passe en province, le miel coule dans Paris, et il est certain qu'on est beaucoup moins persécuté dans la capitale que dans les autres villes. Les récits qui nous viennent de bien des endroits font frémir.

Tout récemment on vient de brûler dans le Poitou le château d'un gentilhomme tellement aimé de son village, que plusieurs dames, croyant y trouver sûreté, s'y étaient retirées. Elles ont toutes échappé aux coups des municipalités voisines qui sont venues causer la peur et le dommage, mais le château n'a pas échappé aux flammes.

Le camp de la plaine de Grenelle est levé, et les quinze cents militaires de la nouvelle formation sont en route pour les frontières, où l'on doute qu'ils arrivent en totalité. Les uns iront

plutôt à l'hôpital, où la maladie les appelle; les autres, repoussés par la fatigue ou la peur, regretteront leurs foyers, et si la ressource de la patrie est fondée sur eux, les étrangers doivent être fort rassurés. La garde nationale soldée murmure d'être enrégimentée et d'avoir une paie moins forte qu'elle n'avait, ayant la même fatigue que les troupes de ligne. On dit que M. de Rochambeau décline le commandement, et l'on parle du chevalier d'Oraison pour le remplacer. Toute cette machine paraît mal en ordre. Il n'en est pas de même au-delà des frontières; diverses lettres que j'ai lues depuis celles dont je vous ai fait part, entrent dans les plus grands détails de l'ordre qui règne et des préparatifs qui se font. Vous pouvez compter sur la vérité de ce que je vous ai marqué le 31, j'ai vu jusqu'à la description de l'uniforme des Français réunis dans divers endroits. Les gardes-du-corps sont aussi rassemblés, et pansent eux-mêmes leurs chevaux. L'ardeur de tous ces guerriers est inexprimable, et la bonne intelligence règne entre eux.

Une dame de condition de cette ville reçut avant-hier une lettre d'un de messieurs ses fils, qui lui marque : « Nous ne comptons plus les années et les mois, mais les heures et les instans, et nous irons souhaiter la bonne fête au roi le 25. » Une autre lettre d'une dame qui avait dit les choses prêtes, lors de l'arrestation du roi, ce qui prouve qu'elle est bien instruite, marquait, il y a deux jours, que l'ouvrage était achevé, et qu'il ne tarderait pas à paraître.

M. le marquis de Bouillé, qui a écrit ces jours derniers à M. l'abbé Maury, lui met ce *post-scriptum* : « Je sais, mon cher abbé, que votre Assemblée a traité ma lettre de fanfaronnade ; mais croyez, je vous prie, que j'ai toujours tenu plus que je n'ai promis. » Je vous parle, madame, d'après gens qui ont vu la copie de ces lettres. Un militaire de distinction, qui était auprès de moi lorsqu'on a cité la lettre de M. de Bouillé, m'a dit : « Il a raison ; il est connu pour un excellent militaire, et toujours il a fait des prodiges. »

Le voyage du roi de Suède dans ses Etats,

s'il a eu lieu, comme on le dit, a été annoncé par ce monarque comme devant durer au plus six semaines, et il y a plus de huit jours qu'il est parti; cet incident fait que plusieurs personnes fixent au 15 septembre l'entrée des troupes, mais il peut y avoir quelque dessein secret et caché, et il est difficile de déterminer l'époque d'une manière précise.

Peu s'en est fallu que nous n'ayons perdu M. de Calonne, qui voyageait avec M. l'abbé de Calonne son frère. Le postillon, qu'on soupçonne avoir été gagné, a laissé entrer la voiture dans le Rhin, où elle a roulé long-temps sans pouvoir en sortir. Cependant les deux voyageurs s'en sont tirés, et le postillon, renversé par ses chevaux, est probablement mort à présent, selon les nouvelles. C'eût été une vraie perte que la mort de M. de Calonne, sur le génie et l'activité duquel on s'accorde à établir de grandes espérances.

J'ai oublié de vous parler des terreurs du député Camus; on les dit extrêmes, à raison

des faux assignats qui décréditent les vrais.

Les Anglais font à Londres l'accueil le plus distingué aux gentilshommes français. Les mouvemens de l'Angleterre font croire qu'elle est du même avis que les autres puissances.

Il y a une compagnie d'assureurs qui, moyennant cinq louis par tête, vous font passer en pays étranger, où nombre de gens sont allés et vont encore, malgré les décrets.

Il y a un mois qu'il fut décrété par l'Assemblée que, dans l'espace de vingt-quatre heures, les scellés seraient mis à la chambre des comptes par le département. Il n'en est rien, et ces messieurs s'assemblent à l'ordinaire.

Il est dit dans le petit journal, qu'à la représentation d'*Athalie* au Théâtre-Français, du *Déserteur* aux Italiens, de *Sémiramis* chez mademoiselle de Montansier, de *Lodoïska* au théâtre de Monsieur, à l'Opéra, aux Variétés, etc., et partout, on applaudit avec transport aux passages analogues aux malheurs du roi, et que partout on siffle les Jacobins.

L'on a proscrit ici les libelles incendiaires dans le goût de ceux de Cara. Il n'est pas étonnant qu'ils se réfugient dans les villages; les stupides habitans sont hors d'état de raisonner. Ils aboient, laissez les faire.

6 Août 1791.

En voyant arriver votre lettre, qui, comme d'ordinaire, excite mon empressement, j'ai éprouvé une secrète frayeur, et je l'ai ouverte en tremblant. Je pressentais l'orage que vous m'annoncez, parce que l'avant-dernière m'y avait préparé. Vous avez fait très sagement de vous dérober à la fureur de ces hommes qui n'ont pour frein ni la conscience ni la loi. Si, dans le pays où vous êtes, quelque aventure pareille vous menace, vous feriez bien d'en sortir. Paris est aujourd'hui, de l'aveu général, le lieu le plus sûr, ou, pour parler plus exactement, le moins dangereux. Les propos dont vous me faites le récit m'ont fait une impression bien vive, et j'ai frémi de l'idée de vos dangers. Gardez-vous de reparaître dans votre habitation jusqu'au moment où le calme sera rétabli. Un

intrus qui ose exhorter à verser le sang en pleine chaire, un juge de paix qui tient le même langage, sont des hommes dont on peut tout craindre. Vous voyez que ma morale n'est pas outrée, lorsque je crois que tous les crimes peuvent marcher à la suite de l'impiété. Espérons que ce moment bien long de la puissance de ténèbres aura un terme. Il n'est peut-être pas éloigné; mais l'époque en est toujours incertaine.

J'ai dîné aujourd'hui dans la même maison que la semaine dernière, avec des députés dont l'âme et la pensée respirent la droiture. J'ai trouvé les avis partagés, non sur le fond de la chose, dont personne ne doute, mais sur le temps. Il est venu sur le soir un autre membre de l'Assemblée, excellent marin et loyal chevalier français. Il croit les évènemens prochains, et il a détruit les nouvelles qu'on oppose à cette persuasion; il prétend que ces bruits, distribués dans l'Assemblée, sont répandus à dessein, et il a cité des lettres qu'il venait de lire, dont la source est vraiment respectable. De tout cela,

je conclus que Dieu se plaît à nous cacher l'avenir, pour que nous honorions sa Providence par une aveugle confiance en elle, sans en pénétrer les desseins. Ce député nous a assuré qu'un bataillon du régiment d'Aquitaine venait de passer chez l'étranger, ainsi que le corps presque entier des carabiniers. Une partie de ces derniers a été arrêtée par des obstacles que j'ignore. Les officiers de Vintimille, au nombre de plus de trente, sont aussi sortis du royaume, et le nombre des militaires émigrans s'accroît chaque jour. J'entends dire de tous côtés que l'opinion du peuple est sensiblement moins favorable à l'Assemblée, qui devient l'objet de bien des malédictions. J'en ai quelques preuves de détails, mais qui ne suffisent pas pour une assertion générale. C'est surtout la grande disette du numéraire et de la plus petite monnaie qui cause l'effervescence du moment.

A Bayeux, un vicaire non jureur a été faussement accusé au district. Cette espèce de tribunal l'a trouvé blanc comme neige et l'a renvoyé. Ce vertueux prêtre a été saisi par les

sans-culottes de l'endroit, et traîné vers une potence ; on l'y a attaché, et, au lieu de l'étrangler, on l'a tellement poussé à coups redoublés vers le bois, qu'il a enfin inspiré la pitié par l'état où on l'a mis. Il a été détaché, reconduit chez lui, où il est mort le lendemain.

Dans la Flandre française, un curé intrus a été surpris disant sept messes le même jour ; son vicaire en disait cinq, ce qui leur faisait un revenu. Les paysans l'ont chassé à coups de bâton, et sont allés chercher leur ancien et vrai curé qu'ils ont ramené.

L'évêque constitutionnel de Paris, le sieur Gobet, et tous les intrus, sont vivement alarmés de ce qu'il n'est pas dit un mot de la constitution civile du clergé dans le projet de constitution imprimé qui court Paris, et que j'ai vu. Ledit évêque est allé, plein d'inquiétude, témoigner sa surprise et ses craintes au comité ecclésiastique. Il en a été mal reçu, et lorsqu'il a demandé ce qu'on prétendait faire d'eux, il lui a été répondu qu'on l'enverrait faire... une *f* est la fin de la réponse. Je tiens le fait d'un

député, lequel ne doute pas du renvoi des faux ministres de la nouvelle église.

La constitution éprouve bien des contradictions de la part du public. Ce n'est au fond que l'assemblage des divers décrets que vous avez eu occasion de voir dans les papiers. Le roi ne veut, dit-on, l'accepter que lorsqu'il sera entièrement libre. D'un autre côté, le peuple, à ce qu'on ajoute, ne veut pas qu'il s'éloigne, et s'il part, il veut retenir pour otage le jeune prince, nommé autrefois dauphin, et aujourd'hui prince royal.

Il paraît sûr que le chevalier de Coigny n'est point parti pour sa négociation avec les princes. Une dame vient de me dire avoir vu une personne qui dîna avec lui avant-hier, vendredi; on prétend que ledit chevalier a refusé l'ambassade de l'Assemblée, en disant que si le roi le lui ordonnait, il profiterait du passeport pour aller et rester dans le pays étranger. Vous n'en serez pas étonnée; la même commission avait été proposée à M. de Bourrieux, avocat de réputation et attaché à M. le comte

d'Artois. Il s'agissait d'offrir aux deux frères de revenir en France sans épée, et d'y jouir d'un revenu de quatre millions; on offrait six cent mille livres de rente à M. le prince de Condé, en dédommagement du Clermontois. Que pensez-vous, madame, d'une offre de cette espèce? quand on propose d'échanger l'honneur du trône auquel on a des droits, quoique éloigné, en connaît-on le prix? Comment ose-t-on l'assimiler à celui de l'argent? Et si l'on a un cœur susceptible de sentimens, peut-on insulter à ce point celui d'un prince? Il faudrait supposer que le décret du 19 juin a frappé d'un même coup les titres et l'âme de ceux dont on a jalousé si bassement la noblesse.

Le journal de *l'Ami du Roi*, suspendu depuis quinze jours par l'ordre d'en arrêter l'auteur, vient de reparaître: la persécution s'étend à tous les genres.

M. le maréchal de Broglie a passé huit jours à Coblentz avec les princes et généraux; mais nous n'en sommes pas plus assurés du moment où les troupes entreront. Ne vous laissez pas

aller à l'impatience ; attendez paisiblement le temps que la Providence a marqué ; que la vue de l'arrière-saison ne vous déconcerte pas, c'est le temps le plus favorable aux troupes du Nord. J'ai vu tant de lettres pour la proximité de la chose, et j'en ai entendu tant d'autres qui présagent un délai, que je ne sais que penser.

Ce matin j'ai eu une nouvelle preuve des murmures du peuple et du changement de l'opinion. On est généralement dans le plus grand embarras pour l'argent ; il faut perdre sept et demi pour cent, lors même qu'on n'échange un assignat de cent livres que contre les petits de cent sous. Une personne qui arrive par la poste, m'a dit que dans la ville d'où elle vient, le long de la route, et à la poste surtout, il y a les plus vives réclamations. Quelqu'un me disait hier qu'il ne serait pas étonné que dans le courant de ce mois l'opinion seule, et dans l'intérieur, culbutât l'Assemblée sans le secours des étrangers. Bientôt l'argent même en espèces sonnantes sera presque inutile, faute de monnaie pour changer et rendre. De tous

côtés la municipalité enlève les vases sacrés; je me suis trouvé hier dans une maison religieuse où se faisait cette odieuse opération. La situation de la France fait gémir et trembler; les douze cents ouvriers qui en ont démoli l'édifice craignent d'être ensevelis sous ses ruines; aussi les voit-on fort empressés à se donner des successeurs, à l'existence future desquels bien des gens ne croient pas. Les yeux commencent à s'ouvrir, mais le nombre des aveugles et des stupides est encore fort grand.

Dans bien des endroits la garde nationale montre beaucoup d'opposition à marcher aux frontières; plusieurs refusent. Je puis dire, d'après un militaire distingué, que nous avons trois millions d'hommes avec des armes, et pas une armée.

Conservez sur vous l'image dont vous me parlez; la jeune dame qui vous intéresse en a muni son fils, et probablement elle et son mari.

11 Août 1791.

N'attendez rien de l'Assemblée contre la rage de ceux qui vous entourent; il est douteux qu'elle puisse, quand même elle voudrait, contenir les tigres qu'elle a lâchés; vous devez, ainsi que votre mari, prendre les plus grandes précautions. Je ne puis vous peindre combien ces idées me fatiguent; je les jette dans le sein de Dieu, notre unique asile.

Dimanche dernier, après notre départ de Paris, on y battit la caisse dans tous les quartiers, pour avertir tous les citoyens d'être sur leur garde contre l'incendie dont cette ville était menacée. Cet avis paraît peu conforme à l'annonce de M. Bailly qui, ayant fait substituer le drapeau blanc au drapeau rouge, qu'on venait de retirer, assurait que la tranquillité régnait dans la capitale; cependant les deux choses

sont certaines. On me dit lundi dernier qu'un courrier arrivé au comité diplomatique de la part de M. de Rochambeau, demandait un très grand renfort de gardes nationaux, vu qu'on ne pouvait pas compter sur les troupes de ligne. Cette dernière assertion a été faite par un commis du bureau de la guerre ; d'autre part, on ne compte pas davantage sur les gardes nationaux, et déjà, dans plus d'une brochure, on ne parle de ces trois millions d'hommes que comme un nombre de victimes. Je n'oserais dire qu'elles le seront de leur courage ; car, si l'on en croit les bruits de Paris, ce genre de nouvelles troupes diminue en chemin et se fond presque totalement. On doute du passage des carabiniers chez l'étranger, quoique la nouvelle en soit fort répandue ; il est certain seulement que les officiers, au moins le grand nombre dans ce corps, ont donné leur démission.

Le journal vous aura acquis que M. le comte d'Artois annonce qu'on ne veut entendre à aucune conciliation avec l'Assemblée. Il vous dira cependant qu'on cherche de nouveau à entamer

quelque négociation avec les princes. Les apparences sont qu'on ne veut pas traiter avec les douze cents, à moins qu'ils ne cédassent volontairement tout ce qu'on veut leur arracher. Vous verrez aussi le détail curieux du camp de Grenelle, dont je vous avais déjà indiqué la peu formidable existence. Les adresses et les fanfaronnades pleuvent au Manége; ailleurs le langage est différent; l'intention est de soutenir l'illusion du peuple et d'en ranimer l'ardeur. On attribue à ce dernier motif les alarmes qu'on lui a données dimanche dernier, au sujet du prétendu danger d'incendie.

On faisait courir le bruit que le roi allait à Compiègne, quelques uns disaient à Fontainebleau.

On prétend qu'on le lui a proposé et qu'il a refusé. Dans le fait, c'était un nouveau piége. Il aurait eu l'air d'être libre, et il ne le serait pas plus qu'à Paris. J'imagine que vous lirez avec plaisir la lettre du roi de Suède à son ambassadeur, M. le baron de Staël, gendre du fameux Necker.

On parle de rouvrir dans peu quelques églises de religieuses, et de faciliter par là aux catholiques le moyen d'entendre la messe ; mais on ne peut pas compter sur la promesse de ces messieurs.

L'embarras de ces augustes législateurs va croissant, et il n'y a guère qu'une voix sur ce point. On remarque que plusieurs des plus audacieux ne disent mot, et il n'est pas rare d'en trouver qui avouent qu'ils sont en péril.

Si vous voulez une idée de la stupidité populaire, je vous dirai qu'on cherchait à persuader que le roi et le dauphin avaient été enlevés entre deux matelas.

Le roi ne sera plus appelé le premier fonctionnaire public, mais le premier représentant de la nation. Toutes ces rêveries justifient ce que me dit samedi dernier un député respectable du côté droit, que je rencontrai au faubourg Saint-Germain, sur le midi, allant à l'Assemblée : « Vous vous rendez bien tard, lui dis-je. — C'est assez tôt, me répliqua-t-il, pour y voir faire de la bouillie pour les chats. »

C'est là, madame, le résultat de leur besogne : il ne faut qu'un peu de patience pour voir l'oracle s'accomplir.

Le célèbre Suleau, auteur d'un journal que l'esprit, l'énergie et la bonne cause accréditent, vous intéresserait fort ; un de mes regrets est de ne pouvoir pas vous faire partager le plaisir de mes lectures.

Il vient de nous arriver deux personnes. Elles ont apporté la confirmation de la lettre de M. de Rochambeau, sur le mauvais état des troupes de ligne, plus disposées à quitter la France qu'à servir la nation. Dailleurs leur indiscipline, leur insubordination, les désertions fréquentes de trente à quarante à la fois, mettent ladite nation dans un grand danger. Il nous a été dit aussi que l'opinion changeait notablement sur le compte de l'Assemblée. Il y a deux jours qu'elle a appris que la garde nationale elle-même, c'est-à-dire plusieurs de ses membres, avaient déclaré hautement qu'ils aimaient mieux le roi que d'en avoir douze cents, et c'est ce qui avait fait croire, ou du moins ré-

pandre l'avant-dernière nuit, que Louis XVI allait entreprendre un second voyage, qui serait favorisé. Il n'en a pas été question. Le monarque s'ennuie fort, il est vrai, aux Tuileries, mais ses amis, et nommément les princes émigrés, sont d'avis qu'il y reste, qu'il accepte et signe tout ce qu'on lui proposera, le tout étant évidemment nul par l'évidence de sa captivité.

Le petit journal d'aujourd'hui affirme que la réunion des forces des puissances sera si considérable, qu'elle en imposera nécessairement aux défenseurs de la constitution. Il rapporte une lettre de M. le duc de Fitz-James, frère de la princesse de Chemay, et colonel du régiment de son nom, qui est plein de noblesse, et qui confirme le passage de ce régiment chez l'étranger. Selon les bruits qui courent, cet exemple sera suivi.

L'Ami du roi annonce que l'intrus Fauchet est décrété de prise de corps. La lettre de Caen, citée dans cette feuille, rapporte un morceau du discours de cet énergumène, qui veut qu'on chasse les prêtres non jureurs; qui exhorte

les peuples à cette opération charitable; qui appelle *les souverains des insectes qui bourdonnent sur les trônes et dévorent les peuples, et qui leur fait le défi d'entrer sur la terre sacrée de France. S'ils y entrent, pourtant, ils deviendront des hommes, ou ils cesseront d'être; derrière eux naîtront des souverainetés populaires*, etc. Il finit par l'impie application d'un passage de l'évangile.

Monsieur et M. le comte d'Artois ont nommé pour leur aumônier M. le curé de Saint-Paul, mon ami et homme respectable, qui a préféré sa confiance à sa cure. Il s'était réfugié à Trèves, où il s'est concilié l'estime générale. Ce choix, fort approuvé ici et là, a été fait par les princes de la manière la plus flatteuse et la plus honorable pour ce digne curé.

Vous trouverez dans Fontenay plusieurs choses dont Paris s'occupe, touchant les sieurs Danton et Santerre. Vous avez entendu parler du procès de ce dernier avec M. de Lafayette; il lui était opposé, étant de la faction d'Or..... On n'est pas fâché du départ de ces messieurs,

dont le caractère ardent faisait peur. Santerre avait, dit-on, tout crédit sur le faubourg Saint-Antoine.

Voici à présent les bruits de la capitale.

Il va un monde étonnant chez le roi, qui a déclaré qu'il ne quitterait point le cordon bleu. Ceux qui en sont décorés le portent aussi, et vont à la cour avec cette marque de distinction.

Le marquis de Lafayette ayant dit au roi qu'il voyait avec plaisir s'approcher le temps où Sa Majesté serait libre, le roi l'a regardé d'un air menaçant, et a repoussé avec force cette annonce, donnant à entendre qu'il comptait peu sur lui. Je raconte sans garantir : on dit le savoir de gens qui croient en être sûrs.

L'Assemblée a enfin fait mention du salaire des prêtres constitutionnels, dont elle n'avait dit mot dans la charte de constitution. L'évêque Gobet, effrayé de cet oubli, a obtenu qu'il serait dit qu'on paierait les nouveaux ministres : dire et faire sont deux.

On dit que trois mille gardes nationaux de Bourgogne, arrivés sur les frontières, sont al-

lés joindre les princes ; on l'assure, et non pas moi. Il paraît que les carabiniers sont encore en France. On croit cependant qu'ils en sortiront, et qu'ils ne seront pas les seuls.

Une lettre de Tournay, dans le petit journal, dit que sans cesse arrivent en Flandre des émigrans français. Il est sûr que trente gardes-du-corps viennent de partir de Paris pour ce pays-là, dans lequel, malgré les décrets, on passe fort aisément. Cette même lettre dit et assure que, sans vouloir rien exagérer, ni rien fixer, il se prépare un terrible orage qui crèvera sur la France ; que les armées nombreuses, bien combinées et commandées par les plus habiles généraux de l'Europe, attaqueront par trois côtés, et il me semble que l'époque n'est pas fort éloignée. Cependant on ne la dit pas très prochaine.

Les uns disent que l'Angleterre désarme ; d'autres assurent qu'elle envoie une flotte au-devant de la flottille russe qui nous amène vingt-cinq mille Russes sous les ordres du prince de Nassau, et que, comme des galères ne pourraient

pas les transporter jusque dans la mer d'Allemagne, les Anglais leur conduisent des bâtimens de transport.

Les Suisses arment de tous côtés, et ont fait dire au roi qu'ils n'avaient point l'intention de rompre l'alliance faite avec Sa Majesté.

Le duc d'Or..... est simple soldat dans la garde nationale, et doit, à ce qu'on dit, monter la garde en cette qualité.

Cinq cents des gardes nationaux qui composaient le camp de la plaine de Grenelle, ont déserté et sont revenus chez leurs parens.

Il se confirme que M. de Rochambaud, dégoûté du peu d'obéissance des troupes de ligne, a donné ou va donner sa démission; on l'affirme aussi du général Lukner, militaire de réputation et âgé. Le motif qu'on lui prête est, qu'étant étranger, et ayant des possessions en Allemagne, il craint la confiscation de la part des princes de l'empire.

Fontenay vous dira ce que j'allais vous écrire relativement au marquis de Noailles, que l'em-

pereur ne reconnaît plus pour ambassadeur; mais ce qu'il ne vous dira pas, et ce qui est dit autre part, c'est que le peuple allemand déteste les démocrates français, et qu'on ne craint pas pour lui la séduction.

L'article des vases sacrés des maisons religieuses, dont le journal fait mention, est l'ouvrage du zèle de madame la vicomtesse de Breteuil, de madame la marquise de Saint-Maurice, et d'une autre puissante dame; elles ont eu le courage et la force d'aller à l'Hôtel-de-Ville, de haranguer M. le maire, et de l'obliger à faire rendre aux diverses maisons religieuses les ostensoires et ciboires enlevés.

Il y a différens traits de constance, de piété et d'héroïsme, que la persécution produit, et dont vous sériez aussi attendrie qu'édifiée. Au milieu des crimes dont le torrent inonde la France, on voit éclore de sublimes vertus.

Vous avez vu dans Fontenay la réponse solide au bavardage de la méchanceté touchant la reine. La plus cruelle haine la poursuit, et

d'autre part bien des cœurs se réveillent pour elle.

L'abbé Louis est envoyé en pays étranger comme espion de l'Assemblée, qui se méfie du chevalier de Coigny, lequel on dit être parti pour ne plus revenir.

14 Août 1791.

Je ne comptais pas vous écrire, et je n'ai qu'un moment pour le faire ; mais il est arrivé depuis deux jours tant de lettres de divers endroits, qui toutes donnent les plus grandes espérances et même prochaines (ce que je crois modérément), que j'ai voulu vous donner ce moment de plaisir. Si je puis avoir celle de quatre pages, qui contient beaucoup de détails je vous la communiquerai ; l'une de ces lettres, écrite par un officier à madame sa mère, l'avertit de ne pas ajouter foi à nombre de fausses nouvelles qui se débitent dans Paris pour soutenir le peuple et en écarter les frayeurs. Il est certain que le plus parfait accord règne entre les princes ; qu'on fait avec activité tous les préparatifs, et que les choses sont combinées avec beaucoup d'intelligence. Suivant cette

lettre, le mois ne finira pas sans quelque grand évènement. Elle ajoute qu'on sera pacifique si l'on ne trouve pas de résistance, mais que les plus redoutables rigueurs seront exercées si l'on en éprouve. Le manifeste, qu'on dit fait et parfait, préviendra le peuple sur cet objet. Une seconde lettre dit à peu près la même chose, et répond à un homme de marque de Paris qui demandait s'il fallait le quitter et quand, que dans huit à dix jours il sera instruit du parti qu'il faut prendre. Une troisième lettre annonce l'arrivée du plus grand nombre des troupes hongroises et l'ordre donné par les Cercles de faire marcher les soixante mille hommes qu'ils fournissent. On dit que de tous côtés il y a un grand mouvement, et que les armées sont au moment d'agir.

Une particularité qui est contenue dans ces récits, c'est qu'il se forme une maison du roi composée de gardes-du-corps, de mousquetaires, gens d'armes, etc., etc., avec le même uniforme que par le passé, et que M. le comte

d'Artois, le prince de Condé, l'amènent au roi.

On vient de m'assurer que le régiment dauphin-dragon avait passé presque tout entier chez les princes. L'Espagne fournit troupes et argent; en un mot, je n'ai jamais vu l'espérance plus vive et plus générale.

D'autre part on s'accorde à affirmer que la moitié de Paris a changé d'opinion; que la révolution se fait à vue d'œil; que la disette d'espèces y contribue singulièrement; que plus de la moitié de la garde nationale est décidément pour le roi; et les choses en sont au point, qu'on ne serait pas étonné que tout eût changé de face avant l'arrivée des troupes étrangères. Cependant, malgré cela, on ne peut pas assurer le moment.

J'avais ouï dire que l'Assemblée avait distribué avec profusion les croix de Saint-Louis. Hier j'eus l'occasion de m'en convaincre par la vue de quatre figures auxquelles je me serais adressé pour faire une commission à la façon des Savoyards, et que j'en vis décorés. Ma con-

viction fut plus complète lorsqu'un homme très honnête, et qui n'a jamais servi, me dit en présence de témoins qu'on lui en avait offert une s'il voulait donner dix louis.

Parmi les conditions que les princes exigent, la première est l'entier rétablissement de l'Eglise dans tous ses droits et tous ses biens. Quelqu'un a dit aujourd'hui que dans peu on verrait les bons prêtres remis à leur place.

Le marquis de Noailles avait été invité à dîner à Vienne par un ambassadeur qui traitait tous les ministres. Un jour avant celui du repas, le marquis de Noailles reçut un billet de l'ambassadeur qui lui faisait des excuses de ne pouvoir pas le recevoir, et qui le *dépriait*. Preuve évidente de la manière dont on pense de l'état de la France.

On plaisante volontiers sur nos forces nationales. Le petit journal prétend que ces gardes bleues ont fait une pétition par laquelle elles demandent à l'Assemblée de participer à son inviolabilité et d'en rendre le décret. Lorsqu'il sera rendu, il faudra le traduire en allemand

et l'envoyer à chaque soldat autrichien ; alors ces troupes se présenteront à l'ennemi. Il n'y a pas un être raisonnable qui fasse le moindre fond sur nos défenseurs.

Hier mourut subitement un curé député du côté gauche qui avait eu l'impudence de faire une motion pour le mariage des prêtres. Le ciel y a mis un terrible amendement.

Il y a eu de brillantes fêtes en Flandre à l'occasion de l'archiduchesse, qui y est rentrée, et qui traite avec beaucoup de bonté tous les Français dont le nombre s'accroît journellement. Le journal faisait mention, il y a deux jours, d'un officier normand arrivé à Bruxelles n'ayant que sept sous et demi dans sa poche. L'amour de son roi était toute sa richesse.

On prétend que le roi de Danemarck, dans les États duquel le général Lukner a des possessions, lui a écrit directement que s'il combattait contre les Allemands, dont il est allié, il devait s'attendre à la confiscation de ses biens.

J'apprends en ce moment que les sieurs Danton et Santerre sont décrétés de prise de corps.

On craint des mouvemens dans le faubourg Saint-Honoré, et l'on a commandé des détachemens de gardes nationaux des quarante-huit sections.

Il y eut ces jours derniers une espèce de fermentation dans le faubourg Saint-Antoine. On criait dans les rues que le sieur Santerre, à la tête de ce faubourg, allait délivrer le roi, ce qui n'avait et n'a encore aucune vraisemblance.

Un des bons députés a dit à une dame de qui je le tiens, qu'il s'attendait au premier jour à quelque soulèvement de la part du peuple contre l'Assemblée nationale. Il n'est pas le seul qui ait ces frayeurs.

On attribue en grande partie le retard de l'entrée des troupes à la prochaine et inévitable banqueroute que les princes veulent laisser se consommer avant leur invasion, étant peu curieux d'en avoir la gloire, et croyant que cette désastreuse opération leur sera favorable, en mettant bien du monde de leur côté. La contrefaçon des assignats est si considérable, qu'on

ne croit pas possible que les princes, dont le projet est de soutenir leur valeur, puissent y réussir. De son côté, l'Assemblée voudrait traîner la chose en longueur, pour que l'œuf qu'elle a pondu ne lui crevât pas entre les mains.

Un jeune homme de ces quartiers vient d'écrire que l'ordre était donné pour entrer en France le 28 de ce mois. Quoi qu'il arrive des pays étrangers, je doute fort de la nouvelle.

Vous n'imaginez pas de quels stratagèmes les prêtres sont obligés d'user dans certains endroits de Paris pour administrer les sacremens. L'un d'eux a été obligé d'entrer sous la forme d'un portefaix pour entendre la confession d'un mourant. Un autre, devant aller dans une maison devant laquelle est un corps-de-garde, y est entré avec l'uniforme et le bonnet d'un grenadier. Ce que nous voyons et entendons est un mélange informe et hideux de bêtises, de méchanceté, et de fureur.

Si vous avez des assignats, je vous dirai qu'on conseille d'en faire un prompt usage, et qu'on doute de la durée de leur valeur.

L'Espagne, dit-on, offrira de l'argent au clergé de France pour récupérer ses biens qu'on vend et qu'on ne paie pas. Ceci est vrai : le prêt espagnol est un *on dit.*

18 Août 1791.

Mon séjour à la campagne ne m'a pas permis d'avoir la lettre dont je voulais vous envoyer la copie; je vous ai fait part de la substance, et c'est l'essentiel. J'ai vu depuis l'extrait d'une lettre à peu près semblable, qui dit les mêmes choses, et qui porte le nombre des troupes fournies par les Cercles à quatre-vingt mille, et non pas seulement à soixante mille : tout s'accorde à affirmer ce rassemblement de forces, et l'on ne diffère que sur quelques détails.

Aujourd'hui plusieurs personnes de ma connaissance viennent dîner avec nous. L'une d'elles m'a dit en arrivant qu'un président du feu parlement de Paris a reçu tout récemment une lettre d'un de ses amis de pays étranger, qui ne se borne pas à lui apprendre l'arrivée de vingt-deux mille Russes à Ostende, mais

qui lui marque les avoir vus. Cette nouvelle a été confirmée par un officier, qui dit en être aussi certain que de son existence. Voilà par conséquent les choses qui avancent sans qu'on puisse fixer le jour. Une nouvelle feuille périodique que je lus lundi dernier, ne recule pas l'époque au-delà d'un mois ou quarante jours. Cette même feuille présage un grand mouvement dans la Normandie vers le 25 de ce mois, et dit nettement que cette province redemandera son roi et son parlement.

J'ai lu une brochure de M. Bergasse sur le projet de constitution. Dans l'espace de quarante-six pages, l'auteur en dit assez pour autoriser sa conclusion, par laquelle il ose dire que cette constitution, dans l'état où elle est, est un chef-d'œuvre de despotisme, d'anarchie et de corruption. Il annonce un ouvrage beaucoup plus considérable divisé en quatre parties, et qui suppose beaucoup de réflexion et de profondeur.

Avant-hier il y eut un grand mouvement dans l'île Saint-Louis; on battit la générale. Il s'a-

gissait de pendre un boulanger parce qu'il avait dit que le blé étant plus cher, le pain augmenterait. Hier, même rumeur, et pour la même cause, avec mêmes menaces, pour un boulanger dans le faubourg Saint-Antoine. Mais des gens qui ce matin ont traversé ce faubourg y ont vu régner la tranquillité. Paris a la fièvre avec redoublement. Souvent le pouls paraît calme, il ne l'est presque jamais.

D'après ce que j'ai ouï dire à une personne il y a peu d'heures, on soupçonne que M. le duc de Bourbon et M. le comte de Maillebois ont gagné nos frontières du côté de l'Espagne, où les troupes de cette puissance sont très nombreuses en infanterie et en cavalerie. Les détails sur tous ces objets sont des plus satisfaisans; mais vous sentez qu'il serait téméraire d'en garantir la vérité sur tous les points. On en sait assez d'une manière positive pour nourrir les plus grandes espérances.

Le petit journal d'hier donne pour certain que l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sardaigne, ont établi chacun dans leurs villes

capitales une chancellerie où tous les gentilshommes français pourront déposer leurs titres. Ils y seront enregistrés; on leur en donnera acte, et ils y feront leurs preuves de noblesse pour les chapitres.

Une lettre d'Heidelberg, du 7 août, dit que M. le vicomte de Mirabeau a fait arrêter à Elhinghem un particulier qui avait pris le nom de Piat, officier au régiment de Vermandois. Cet homme a avoué qu'on lui avait donné à Strasbourg le brevet d'officier de M. de Piat pour jouer à Elhinghem le rôle d'espion ou d'assassin, selon les circonstances. Il a donné des éclaircissemens sur l'affaire de Marseille et sur celle du 6 octobre, dont il était un des principaux travailleurs. On garde à vue cet homme, qui pourra servir en temps et lieu à la confrontation. Ceci est extrait pour moi du petit journal, et l'on avait déjà entendu parler de cette anecdote. Je pourrais vous en citer quelques autres si j'avais l'honneur de converser avec vous.

Voici encore l'extrait d'une lettre dans le

même journal, et datée de Metz : « Les impériaux doublent leur ligne depuis Longwy jusqu'à Montmédy. Il paraît que leur projet est de pénétrer en France par ce côté, et de marcher à Paris. Je vous prie, vous exhorte, et, au besoin, vous ordonne de partir avec votre mère et vos enfans. » C'est un mari qui écrit à sa femme. Il est aisé d'imaginer que la peur va gagner bien des gens. Jusqu'à présent je ne suis pas du nombre ; mais on ne peut répondre de rien.

Les papiers les plus démocrates font ouvertement mention du formidable rassemblement des troupes étrangères, et paraissent craindre le rétablissement de la royauté. Un plaisant disait que le moyen de s'y opposer serait de déployer le drapeau rouge et de publier la loi martiale sur les frontières, en avertissant les armées ennemies que les attroupemens étaient défendus, et que si l'on ne se retirait promptement, on ferait feu. Voilà comme on rit de tout et comment on excite notre valeur nationale.

Un officier-général français qui est en pays

étranger écrit à un de ses collègues qui est à Paris (et l'homme de qui je le tiens a vu la lettre), qu'il ne faut faire aucun cas des nouvelles qui tendent à ralentir les espérances; qu'il est certain que les préparatifs se font avec *la plus grande activité;* que les forces réunies seront les plus *imposantes;* que les choses sont combinées *avec la plus grande intelligence*, et qu'avec la protection de Dieu le succès est *infaillible.*

Une autre lettre dit qu'au moment où la diète de Ratisbonne allait donner ses *conclusions*, l'ambassadeur du roi de Prusse demanda au nom de son maître qu'elle voulût bien différer vingt-quatre heures, ce qui fut accordé. Dans l'intervalle arriva un courrier du roi de Prusse, par lequel Sa Majesté prussienne déclare qu'il regarde comme tellement personnel à lui et à tous les souverains ce qui se passe en France, qu'il envoie cent mille hommes de ses meilleures troupes pour rétablir l'ordre. L'empereur est dans les mêmes dispositions, et l'on évalue ce qu'il fournit d'hommes, conjointement avec les

Cercles, à cent quatre-vingt mille hommes; joignez seize mille Suédois, vingt-deux mille Russes au moins, trente mille Suisses, car on prétend qu'à ceux que les cantons ont déjà armés, ils vont réunir les quatorze mille qui sont en France et qu'ils rappellent; quarante mille Espagnols, infanterie, et dix mille cavaliers; douze ou quinze mille Sardes et Piémontais, dix mille Hollandais, six mille Napolitains; ajoutez les légions des gentilshommes français, dont l'ardeur et le courage ne peuvent se rendre; deux escadres anglaises préparées pour venir bloquer nos ports, une escadre espagnole, etc., etc. On se perd à la vue de ce redoutable armement.

Les troupes espagnoles remplissent déjà la vallée d'Aran et celle d'Andora, qui confinent au territoire de France; elles sont absolument maîtresses des passages, et déjà elles répandent la terreur dans le voisinage. Il se confirme de toutes parts que M. le duc de Bourbon et M. le comte de Maillebois sont allés les joindre.

On continue à dire que la France sera atta-

quée par cinq endroits différens ; qu'on en veut spécialement à Paris, qui est devenu l'exécration de l'Europe, comme étant le foyer de toutes les horreurs et de tous les crimes. On parle avec le dernier mépris de la mascarade philosophique qu'elle a employée pour l'apothéose de l'impie Voltaire. Ce dernier scandale a mis le comble à la honte et à l'idée avilissante qu'ont toutes les nations de cette infâme Babylone. Le désir des étrangers serait de la réduire en cendres, et c'est le sort qui l'attend si elle résiste.

Une personne à qui j'ai parlé ce soir, a vu hier ou avant-hier une lettre de M. le comte d'Artois, qui écrit de sa propre main à un homme de qualité : « Envoyez-moi votre fils ; je vous ai promis de vous avertir, il est temps, tout est prêt. » Ce qui faisait croire à un délai prolongé, c'était le prétendu voyage du roi de Suède à Stockholm ; mais il n'est allé qu'à Ostende, où, comme je vous l'ai dit, les Russes sont arrivés. Ainsi les évènemens peuvent n'être pas éloignés.

Quelqu'un dont j'ai vu la lettre a lu le manifeste dont il a défense de faire l'analyse ; il est seulement dit qu'on ne veut pas envahir un pouce de terrain ; qu'on veut rétablir l'ordre.

Une autre lettre affirme que les puissances n'entendront à aucun arrangement qu'au préalable le roi ne soit *en parfaite liberté*, et *qu'on ne fasse une entière restitution de toutes les propriétés, même ecclésiastiques.*

Il paraît que le camp de Salès, dont depuis long-temps on ne dit mot, sera réuni aux Espagnols lorsqu'ils seront entrés.

Les lettres du Nord disent ouvertement que si la paix a été sitôt conclue entre les puissances belligérantes, c'est qu'elles ont voulu secourir la France et qu'elles s'en sont fait un devoir. De plus, il existe, dit-on, un nouveau traité entre l'empereur, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, pour s'entr'aider mutuellement en cas de troubles intérieurs dans l'intérieur de leurs États.

Pour résumer tout ce qui se dit avec le ton de la certitude, et que le temps ne me permet

pas de détailler, les nouvelles sont aussi bonnes et aussi consolantes qu'elles peuvent l'être, les espérances plus fortes, plus solides et mieux fondées que jamais, et peut-être le dénouement de la tragédie très prochain.

Vous aurez peine à concilier avec ces nouvelles le singulier décret qui, en récompensant les malheureux qui ont arrêté le roi, devient pour ce monarque un nouvel outrage ; mais vous saurez que ce décret passe dans le public pour un effet de la peur. Varennes menaçait de pendre ceux qui ont fait l'arrestation ; on a voulu apaiser le peuple et le tromper jusqu'au bout. Il n'en est pas moins vrai que le côté gauche a grandement la fièvre.

On parle de rendre la liberté au roi la semaine prochaine pour le jour de sa fête ; on craint même une grande fermentation à cette occasion, et l'on ne sait pas ce qu'on lui proposera, ni ce qu'il répondra. Cette idée commune a fort agité les esprits.

Peut-être aurez-vous entendu dire en province ce qui n'a cessé de se répéter à Paris, au

sujet de la reine, qu'on prétend contrarier les projets des princes, et chercher à faire des arrangemens avec l'Assemblée par l'entremise de Barnave. Cette infortunée princesse a été accablée de cette dernière calomnie, qu'elle a dit lui être plus sensible que toutes les autres; et nous avons eu aujourd'hui la preuve qu'elle a non seulement désavoué hautement cette intention qu'on lui prête, mais que les moyens qu'on lui supposait pour le réaliser sont évidemment faux.

On m'a dit que les propos contre la royauté, les groupes, les placards recommençaient un peu, ce qui fait craindre pour la tranquillité publique, que le pain devenu ou prêt à devenir plus cher a déjà troublée.

Le camp de Gonesse existe encore dans le même lieu, et je ne vois pas qu'on fonde de grandes espérances sur ce secours.

Un député du département des Pyrénées annonce, d'après une lettre particulière, que les troupes espagnoles donnent de grandes inquiétudes par les mouvemens qu'elles font,

et qui paraissent dirigés à une incursion sur le territoire de France.

On dit que M. le maréchal de Broglie aura un commandement, que M. le vicomte de Mirabeau aura à ses ordres une légion de douze cents hommes, dont deux cents de cavalerie et mille d'infanterie. Une autre légion de cinq cents gentilshommes, qui font simplement le service du soldat, est sous les ordres de M. le comte de La Châtre. Il y a déjà quatre cents gardes-du-corps réunis.

J'ai oublié de vous dire que dans son ouvrage M. Bergasse dit que l'Assemblée doit rendre compte de l'usage des finances pendant ces deux années, et qu'il la prévient que lui en donnera un que personne ne pourra démentir.

La veille de l'Assomption M. de Lafayette demanda à la reine si elle voulait permettre que le lendemain les poissardes eussent l'honneur de lui présenter un bouquet. La reine répondit que, vu les circonstances la chose n'était pas possible, mais qu'elle leur ferait volontiers un cadeau, et elle leur fit remettre vingt-cinq

louis. Depuis, on a répandu dans Paris que la municipalité avait fait donner aux poissardes les vingt-cinq louis que donnait autrefois la reine, afin qu'elles ne perdissent rien.

Il y a eu à Orléans les plus grands signes de joie lorsque M. de Violles, dont je connais beaucoup la fille, est sorti de prison, et l'on a vivement applaudi à la haute cour nationale, dont on dit qu'elle est sage et équitable.

Je viens d'avoir la confirmation des craintes qu'on a pour jeudi prochain. Plus d'une maison sera vide ce jour-là. L'on a l'air de faire un rapprochement de ce qui s'est passé le 17 juillet avec ce qu'on pourrait essayer le 25 d'août.

On dit tant de choses qu'on ne sait à quoi s'arrêter. *L'Ami du Roi*, qui jusqu'à présent ne disait point de nouvelles politiques, met aujourd'hui une lettre d'Allemagne, très conforme à ce que je vous mande, et dit que ces nouvelles ont un caractère de vraisemblance qui détermine à les publier.

20 Août 1791.

Si vous voulez savoir ce qui se dit, le voici : M. le comte d'Artois vient de partir avec M. de Calonne et M. de Vaudreuil, pour la Bohême, à dessein d'assister aux conférences de l'empereur et du roi de Prusse. Que ce départ ne vous cause point d'impatience ; outre que le voyage ne sera pas long, il ne retardera pas les opérations, que l'on n'attend guère avant la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Il s'agit de compléter et de bien cimenter les combinaisons dont on augure le plus heureux succès. L'abbé Louis, envoyé par l'Assemblée et déjà de retour, a été très mal accueilli par les Français à Bruxelles, peu favorablement par l'ambassadeur de l'empereur, et, finalement, il a pris le parti le plus sage, celui de revenir à Paris, où il est. Quant à M. le chevalier de

Coigny, on prétend que M. le comte d'Artois lui a dit brièvement qu'il viendrait porter lui-même sa réponse.

Douze régimens impériaux, dont dix d'infanterie et deux de cavalerie, viennent d'arriver dans le Brisgaw. La chose, dit-on, est très sûre.

Dans la Saintonge, sur quatorze mille gardes nationaux, il s'en est trouvé dix-neuf de bonne volonté pour marcher aux frontières, et à Rennes, à peine un. La modération et le calme tempèrent l'ardeur patriotique. Dans le même pays, près de Saintes, cent cinquante hussards, divisés par pelotons de dix hommes, ayant été hués et bravés par un attroupement de deux mille paysans qui ont commencé à tirer sur eux, les ont tellement mis en déroute par une décharge d'un seul peloton, qu'ils ont pris la fuite et n'ont pas reparu. Excellent augure de la terreur que répandront nos héros.

Une des premières opérations, à l'entrée des troupes, sera de désarmer les paysans. C'est ce qui m'a été répondu et assuré par gens au fait

à qui j'ai proposé cette question. Tout le monde sent la nécessité d'en agir ainsi.

Les deux côtés de l'Assemblée, le droit et le gauche, conviennent de bonne foi de la nullité de nos défenses en cas d'attaque ; vous pouvez le croire d'après ceux qui me l'ont dit.

L'insolent décret des deux cent mille francs accordés à Varennes a excité la plus vive et la plus noble réclamation du côté droit. Quoiqu'il se soit condamné au silence, il a jugé de son devoir de témoigner hautement sa résistance à une pareille indignité. Quelques membres en sont venus jusqu'à dire nettement qu'il n'y avait que des scélérats qui pussent rendre un décret de cette espèce. Il n'a passé qu'à la faveur des huées et de la confusion qu'elles ont produites.

Il est encore incertain si lundi on agitera la question de la liberté du roi. Il en est qui le croient, et d'autres qui en doutent. Ils s'accordent à convenir que ce point est singulièrement embarrassant pour l'Assemblée. En attendant, il a paru des écrits tendant à soulever le peuple, ce qui, joint à l'augmentation du pain, fait

craindre des troubles pour cette semaine.

Malgré le délai présumé des opérations, M. de La Châtre vient d'écrire à un de ses amis de prendre la poste pour aller le rejoindre aussitôt la lettre reçue.

Le roi de Suède, parlant au comte d'Artois, lui dit : « Je vous donnerai peu de troupes, mais comptez sur elles; j'en réponds. » En effet, elles se sont signalées dans la guerre contre les Russes, et l'on croit en général que les puissances nous envoient l'élite de leurs armées. Ces soldats, ajoute-t-on, brûlent du désir de mettre les démocrates à la raison. Il n'est guère qu'eux qui pensent y réussir.

Une lettre de Chartres marque que le séminaire de cette ville ayant été acheté par différentes personnes qui ont cru trouver un avantage dans l'acquisition de ces biens nationaux, se le sont partagé. On a tiré du cimetière le corps d'un ancien évêque, mort avec la plus grande réputation de piété. On s'est amusé à séparer les ossemens de ce cadavre digne de respect. On se les jetait à la physionomie par manière

de badinage, et la famille, dit-on, n'a pu réussir à les faire remettre en un lieu décent. Tout est, comme vous voyez, dans le sens de la révolution.

Ce matin, le feu a pris ou a été mis au bois de Vincennes; on y a envoyé les pompiers.

L'évêque *intrus* de Paris ne paraît pas à son aise. On le dit fort agité.

Un officier de la garde nationale, homme d'esprit et fort honnête, qui voit fréquemment le roi et la reine, fait le plus grand éloge de la politesse de l'un et de l'autre ; il affirme surtout qu'il n'a jamais vu le roi dire un mot qui sentît l'impatiente indécence de la colère. Ce n'est que vis-à-vis M. de Lafayette qu'il montre un air sec et sérieux. J'ai su, par le neveu d'une dame de ma connaissance, qu'il partait pour les frontières d'Espagne avec M. de Maillebois ; ce qui confirme la nouvelle, qui d'ailleurs se dit partout.

On écrit qu'il y a à Strasbourg, ou une autre ville, mais c'est, je crois, à Strasbourg, une telle division entre les troupes de ligne et la

garde nationale, qu'on en craint des effets funestes.

Le bruit s'est répandu qu'il y avait deux vaisseaux préparés pour l'émigration de ceux des douze cents qui ont des reproches à se faire, et l'on ne le dit point par plaisanterie. On continue à parler des frayeurs de la commère Fréteau.

(21 août.) On commence à dire que l'homme arrêté par l'ordre du vicomte de Mirabeau était un de ceux qui étaient déguisés en femme, le 6 octobre, et que déjà il a nommé le comité où s'était formé le plan de cette infâme journée. Peu à peu tout se dévoilera, et les procédures du Châtelet, déposées en divers lieux et en bonne forme, reparaîtront quelque jour.

Une vingtaine d'officiers du régiment d'Armagnac, favorisés par leurs soldats, sont passés chez l'étranger. Onze d'entre ceux qui restaient devaient les suivre le lendemain. Les soldats, se repentant d'avoir facilité l'évasion des premiers, résolurent de s'opposer au passage des seconds. Alors un de ces derniers alla seul au-delà du

Rhin avertir des houlans et leur demander des secours ; ces honnêtes gens s'y prêtèrent, se mirent en embuscade, protégèrent la sortie des officiers, firent vingt-trois prisonniers parmi les soldats, dont un seul fut renvoyé pour instruire ses camarades.

Une personne de distinction vient de me dire avoir reçu plusieurs lettres de l'étranger. Monsieur est à Bruxelles. Tout se prépare dans le plus grand ordre. Les troupes arrivent journellement. Leur nombre est énorme, l'intelligence est parfaite, et les choses vont au mieux. Mais il paraît qu'en général on s'accorde à ne rien se promettre d'effectif avant la fin de septembre, ou les premiers jours d'octobre.

En ce moment on crie dans les rues une feuille ressuscitée, et qui avait été proscrite, intitulée : *la Grande colère du père Duchesne.* C'est l'amas de tout ce qu'il y a de grossier en fait de langage, et de plus incendiaire pour le peuple. Or, l'homme qui crie cet abominable papier, dit à pleine voix que le sujet de *sa colère*, c'est que les aristocrates veulent empê-

cher le roi d'accepter la constitution ; on dit en effet que Sa Majesté le refuse. La circonstance devient inquiétante, vu les troubles qu'on annonce et les efforts que l'on craint de la part de certaines gens. Je ne serais pas étonné qu'il y eût cette semaine quelque évènement, quoique d'ordinaire ils n'arrivent pas lorsqu'ils sont prédits.

On poursuit avec assez de vigueur la procédure de l'affaire meurtrière du Champ-de-Mars, le 17 du mois dernier; et l'on arrête en conséquence un très grand nombre de personnes.

On m'a dit encore que les princes veulent absolument la pleine liberté du roi, le rétablissement du clergé, de la noblesse et du parlement. C'est le bruit assez général. Je retourne à la campagne.

Il paraît que M. de Rochambeau n'a pas encore donné sa démission. Il faut aux gazettes de longs *errata*.

Pour vous donner une affreuse idée de l'excès de l'impudence, vous saurez qu'on ne rougit pas de jouer sur un théâtre public *la Journée*

de Varennes. Voilà en ce genre les colonnes d'Hercule, *non plus ultra.* Le glaive est-il plus cruel?

J'apprends qu'on a garni les rues aujourd'hui de nouvelles affiches dont le but est de prouver au peuple que le roi est *très libre*; qu'il peut accepter la constitution, et que s'il ne l'accepte pas, on se passera de lui. Voilà ce qui s'appelle parler clair.

24 Août 1791.

Il ne faut rien hasarder dans le temps présent. Des nouvelles de divers endroits annoncent qu'il y a encore bien des méchans. Beaucoup de gens craignent que les mouvemens des secours du dehors n'augmentent les dangers du dedans. Quoique je présume tout le contraire, et que je croie voir la plus complète poltronnerie de la canaille contraster subitement avec le noble courage des véritables guerriers, j'aimerais bien mieux vous savoir au milieu de vos paisibles habitans qu'environnée des stupides fureurs qu'on excite dans vos cantons. J'ai pris vraiment part à la clôture de votre église. Elle était singulièrement fâcheuse le jour auquel elle fut ordonnée. L'avantage qui, selon mes espérances, résultera de cette privation, sera un désir plus vif et soutenu de se dédommager des pertes aux-

quelles la persécution condamne. Nous ne sentons jamais mieux un bien que lorsqu'il nous est ravi; et sans oser pénétrer les décrets de Dieu, je suis porté à croire qu'il nous punit de notre peu d'empressement à assister au saint sacrifice, en permettant qu'on nous en ôte le moyen.

Le petit journal du 23 fait l'énumération des troupes qu'il y a déjà dans ce moment : trente mille Prussiens à Vesel, soixante-cinq mille Autrichiens dans le Brabant, dix-huit mille hommes dans le Brisgaw, douze mille Hessois tout prêts, huit mille Hanovriens qui arrivent, huit mille de l'armée française, quinze mille Suédois qui sont en route; ce n'est là qu'une partie; Russes, Sardes, Espagnols, Suisses, Napolitains, Cercles, augmentation de Prussiens et Autrichiens, etc., etc. Voilà, je crois, de quoi occuper vos trente-sept enrôlés de Châtillon et leurs camarades.

(18 août.) Je vais copier le petit journal : « Vous avez bien voulu nous apprendre le début de M. l'abbé Louis dans la carrière diplomatique;

il est juste que vous en sachiez le succès. Il n'est pas heureux, et vous verrez que tout ce qui s'appelle Louis, roi, prince, abbé, etc., etc., est voué au malheur. Ce nouvel ambassadeur était passé samedi soir en grand *incognito* par notre ville; arrivé à Bruxelles, il a été faire part à M. le comte de Merci-Argenteau des nouvelles propositions que nos douze cents rois ont la bonté de faire à une demi-douzaine de despotes : il lui a été répondu que tout cela était absolument inutile; que les résolutions étaient prises et que l'on n'y changerait rien. L'abbé a prétendu avoir une lettre de la reine; on le lui a nié, et on lui a conseillé de ne pas pousser plus loin sa course. Lundi il a été se promener au parc de Bruxelles, et ses indignes compatriotes ont osé l'accabler de huées et de sifflets. Il n'a eu dans le moment d'autre ressource que de se cacher dans les bosquets; mais dès le lendemain, à huit heures du soir, il est remonté sans bruit dans son cabriolet; il est passé ici à trois heures, regagnant au plus vite l'heureux pays de la liberté. »

Un député a dit qu'il ne s'agissait point encore de présenter la charte constitutionnelle au roi; jusqu'à présent on en ignore l'époque. Lorsque ce chiffon aura été offert au monarque, il lui sera accordé, dit-on, un mois pour qu'il ait le temps de l'examiner, et c'est après l'examen qu'il sera déchu de la royauté en cas de refus d'acceptation. Il serait à peu de chose près aussi réellement détrôné s'il consentait à cette nouvelle forme de gouvernement. Entre ces deux inconvéniens il peut se trouver un milieu : ce sera l'entrée des troupes. On a dit, et le petit journal le confirme, que M. le maréchal de Broglie était chargé d'organiser l'armée française; ce sera probablement la partie la moins nombreuse, mais elle ne sera pas la moins redoutable.

La fermentation, suivant les nouvelles, est extrême dans les colonies, et l'on craint de les perdre. De tous côtés l'on voit les heureux fruits de la révolution, et cependant, quoique les yeux commencent à s'ouvrir, le nombre des aveugles est encore grand.

Bien des personnes ont vu dans son vrai jour la honteuse récompense accordée à Varennes ; il est à craindre que ce genre de lauriers ne mette pas cet endroit à l'abri de la foudre dont on le croit menacé.

J'apprends que le roi de Suède, qu'on avait dit n'être allé qu'à Ostende, est arrivé à Stockholm, d'où il reviendra dans peu.

Une lettre de Milan dit que le manifeste est actuellement sous presse à Ratisbonne, et la bulle annoncée du pape sous presse à Rome; le souverain pontife en a donné communication à tous les princes catholiques avant que de la fulminer. La même lettre ajoute que M. l'évêque de Saint-Omer, qui était ou à Milan, ou aux environs, va se rendre dans le Brabant, où l'on croit que sont invités aussi à se rendre le clergé, les parlemens, et la noblesse.

Un négociant de Cherbourg qui est à Paris vient de recevoir une lettre de sa femme. Elle lui annonce qu'on a découvert une flotte anglaise considérable, nous amenant vingt-cinq mille hommes de troupes. Ce sont ou des Russes,

ou des Suédois. Cette femme prie son mari de retourner au plus tôt chez lui, vu qu'on s'y attend à quelque évènement prochain. D'autres nouvelles confirment que quarante mille Espagnols doivent entrer en France, et qu'ils se réuniront au camp de Salès, ainsi que je vous l'ai marqué.

On ne remue point encore à Paris; mais quelqu'un dit cependant qu'on y fait des préparatifs pour demain en cas de mouvement. On place des corps-de-garde en divers endroits; on a l'air de se préparer à couper les rues pour intercepter les communications, s'il y a lieu réellement à des frayeurs que quelques personnes croient factices et imaginaires.

Hier on enterra ici un déserteur du pays, lequel, étant dans le vin, menaçait père et mère, etc., etc. Comme il fit mine de tomber sur tous ceux de la garde nationale qui oseraient l'approcher, l'un d'eux lui tira un coup de fusil, dont il mourut quatre à cinq heures après. Cela fait rumeur dans le village où je suis et peut avoir des suites.

Me voici en possession de plusieurs nouveaux

ouvrages. Suleau quoique toujours dans les prisons de l'Abbaye, vient de donner son cinquième numéro. Je suis charmé d'avoir toujours parlé comme lui, et de n'avoir jamais cru aux intrigues qu'on lui prête avec quelques factieux. Mes raisons sont les mêmes, mais il dit mieux que moi en disant : « Comme si la fille des Césars, qui s'est constamment montrée sublime dans ses douleurs, pouvait se trouver moins humiliée de mendier des protecteurs dans la tourbe de ses vils ennemis, que d'accepter pour vengeurs les princes de sa race et les héros de sa famille adoptive. La calomnie aura donc vomi ses poisons jusque sur les lauriers de ses infortunes! Eh! messieurs, comment conciliez-vous tant de bassesse avec l'élévation de son âme et la noble fierté de son caractère? »

Un homme très digne de foi atteste qu'on lui a assuré ce que je vais vous dire. Dernièrement, dans la paroisse d'un *intrus*, il fut proclamé au prône : « Je recommande à vos prières notre sainte constitution qui est en danger,

notre immortelle Assemblée. Quant au roi, en se parjurant il s'est rendu indigne de nos prières. »

Un démocrate ayant dit avec complaisance à M. l'abbé Maury : « Eh bien! il faudra que vous épousiez la constitution ; » l'abbé lui répond : « Mais *je serai bientôt veuf.* »

Une personne arrive de Paris, et dit qu'on y est vraiment dans la crainte; qu'il y a des ordres donnés pour qu'on soit sur ses gardes dès ce soir, et qu'on remarque qu'il entre dans Paris un grand nombre de figures inconnues. Tout cela est vague, et l'on ne serait pas surpris qu'il n'y eût rien d'extraordinaire, comme aussi on le serait peu s'il y avait du mouvement : voilà notre situation habituelle.

J'ai interrompu ma lettre, et j'ai lu le numéro de Suleau; il déclare s'être chargé du soin de défendre les trois gardes du roi qui sont en prison depuis l'arrestation du roi, et dont il dit qu'on a interrompu la procédure par honte ou par prudence, mais qui néanmoins moisissent dans leur prison. Les lois étant muettes pour

eux, Suleau montre pour ces illustres victimes le zèle le plus vif et le plus courageux, voulant ou les sauver, ou périr avec eux. Il vous sera possible de juger la manière de cet écrivain en vous disant qu'il a souvent des expressions dans le genre de celles qu'il emploie à peindre les trois gardes-du-corps arrêtés avec le roi, et revenant avec lui attachés sur le siége de la voiture : « Ils étaient, dit-il, enchaînés au *corbillard de la monarchie.* »

Il paraît que le feu du bois de Vincennes n'a pas été considérable.

26 Août 1791.

Il est trois heures et demie du soir; j'arrive de la campagne; je trouve une personne chargée de me remettre le bulletin que je copie, il vient d'un colonel député qui est allé ce matin en faire part à l'Assemblée.

« D'Arlons, le 20 août.

» Par un courrier extraordinaire, arrivé » hier 19 à Luxembourg, la paix générale de » l'empire et de la Russie avec la Porte est » signée; elle a été déclarée à la parade. Ce » jour-là il a été déclaré aussi une triple » alliance signée de l'empereur avec la Prusse et » la Russie. Il vient d'arriver un convoi de cin- » quante fourgons escortés, qui se rendra demain » à Luxembourg, dont la garnison augmente tous » les jours, chargés de cartouches pour l'artillerie, » de gargousses, de boulets, bombes, mèches, etc. » M. le comte d'Artois est parti avec MM. de Ca-

» lonne, d'Hestérazi, d'Escars, pour se rendre à » Prague au couronnement de l'empereur, qui » se fera le 5 septembre. Trente bataillons sont » partis de Berlin, les uns pour le Brisgaw, » d'autres pour le duché de Luxembourg. Ils » sont précédés par près de vingt mille hommes » de troupes légères à cheval. Dans quelques » jours on sera plus sûr de ces dernières nou- » velles. Il arrive tous les jours des officiers » français ; quatre d'artillerie et deux ingénieurs » viennent de passer pour aller à Luxembourg. »

Le roi de Danemarck arme dix vaisseaux. Les deux flottes anglaises sont destinées à croiser devant nos ports.

Les Suisses portent leur armement jusqu'à cent mille hommes, dont trente mille hommes nous sont destinés. Les autres gardent l'intérieur de leur pays, et sont tout prêts sans doute en cas de besoin.

Il passe un nombre considérable, non seulement d'officiers, mais de soldats français, en pays étranger. Un respectable curé de ma connaissance écrit que les malheurs de la révolu-

tion ont produit un très bon effet en faveur de la religion sur la multitude des officiers et des jeunes personnes qui étant sortis de France, se sont retirés chez nos voisins. La méchanceté des hommes invite à recourir à la bonté de Dieu.

Toutes les lettres des émigrés s'accordent à ne laisser aucun doute sur l'entrée des princes. Il en est même qui ne reculent pas le moment. Mais c'est le point sur lequel il est le plus difficile d'avoir une opinion fixe.

On répand que les troupes espagnoles, que quelques uns disent être déjà entrées en France, se sont seulement emparées d'un passage qui leur en laisse la faculté.

L'insubordination dans les régimens est telle, qu'il y en a auxquels on ne peut plus intimer aucun ordre, et qu'on regarde comme impossible de remédier à ce désordre, dont l'effet est d'affaiblir singulièrement l'espoir fondé sur de pareils défenseurs de la patrie.

Hier, jour de Saint-Louis, tout a été de la plus grande tranquillité à Paris, où l'on avait pris les plus grandes précautions. Les frayeurs

étaient fondées sur les propos qu'on tenait ouvertement; on avait eu l'air d'annoncer une Saint-Barthélemy. Un vertueux ecclésiastique de ma connaissance l'entendit de ses propres oreilles, et ce fut directement à lui que le discours s'adressa. On était alarmé aussi de ce qu'il y a deux jours on avait ramassé dans le cirque qui est au milieu du Palais-Royal autant de *sans-culottes* qu'il pouvait y en entrer, et qu'on les avait échauffés par les maximes séditieuses et par de l'argent. Ces tentatives n'ont rien produit. On prétend même que le plus bas peuple semble sortir aussi de sa fanatique admiration pour les charlatans qui le tuent sous prétexte de le guérir. Plusieurs traits épars dans Paris disposent à croire que du moins le changement d'idées existe dans plusieurs.

Les poissardes n'ont pu pénétrer en corps chez le roi; elles ont réussi, dit-on, à y faire admettre une députation de six des leurs, auxquelles Sa Majesté a donné un effet de la valeur de vingt-cinq louis. On n'a point tiré le canon à Paris en l'honneur du roi, la veille ni le jour de sa

fête, mais on l'a fait à Rouen. Huit cordons bleus allèrent chez Sa Majesté, qui eut hier beaucoup de monde, ce qui sans doute aura déplu aux spoliateurs de la couronne. L'un de ceux-ci se plaint de ce que les gens de qualité conservent et se donnent réciproquement leurs titres, et de ce que le décret du 19 n'a pu entièrement les effacer.

On m'a dit que la province de Picardie avait envoyé enlever à Orléans un des accusés de cette province, avec tous les papiers de la procédure qui avaient été brûlés à Abbeville.

Le célèbre M. Suleau, dont le courage va de pair avec son génie, est très content d'être décrété de prise de corps; il craignait l'oubli dans sa prison, au lieu qu'il va demander un élargissement provisoire, tenir ses juges en haleine, et leur tailler bien de la besogne.

Un gentilhomme breton se préparait à quitter le Brabant, où il était allé joindre les émigrans, persuadé, ou que rien ne s'exécuterait, ou que tout traînerait excessivement en longueur. Il vient d'écrire qu'il avait mal vu; qu'il voyait

tout autrement aujourd'hui, qu'il restait, et que dans peu il écrirait de grandes nouvelles. Du reste, on ne cesse de recommander de ne pas ajouter foi à ce qui se débite pour entretenir la fausse sécurité d'un peuple complètement abusé.

J'imagine que les papiers publics vous apprendront la pétition des citoyens de Nantes relativement à nos colonies. Tout est en feu au Cap Français, et l'on parle ouvertement de la perte de ces mêmes colonies, où l'on a porté le trouble et l'horreur.

J'ai lu avec admiration l'adresse au roi par les bons Français. On loue singulièrement une autre brochure intitulée : *Louis XVI dans son cabinet;* elle est plus difficile à avoir. A l'égard de matières théologiques, nous sommes enchantés de la multitude des excellens ouvrages qui accablent sous le poids de la raison et de l'autorité les jureurs et les intrus. Malgré la misère des temps, je ne puis me refuser à bien des emplettes en ce genre.

Il y a une telle émigration de nobles dans

le Poitou, que le département vient de se plaindre à l'Assemblée de ce qu'il n'y restait absolument plus de noblesse.

Le département de Caen vient de relâcher les prêtres non jureurs, qu'il avait fait ou emprisonner lorsqu'ils étaient déguisés, on renfermer dans les séminaires quand ils étaient sous leurs habits.

Arlons est à trois lieues de Luxembourg

Avant de cacheter ma lettre, j'ai lu le petit journal, qui, sans rien articuler de nouveau, confirme toutes les espérances, et dit très raisonnablement qu'une affaire de l'importance de celle qu'entreprennent les diveres puissances demande des combinaisons bien réfléchies et du temps. L'impatience des âmes vives produit chez elles un découragement contre lequel je ne cesse de lutter; croyez-moi, madame, calmez la vôtre, et bannissez des doutes très mal fondés, parce que les lenteurs sont bien plus un moyen qu'un obstacle. Un homme très instruit disait encore aujourd'hui qu'il était assuré des opérations qu'on projette, et vu ses rela-

tions, on peut l'en croire. Cependant il y a lieu de penser aussi que peu de personnes savent le détail des desseins, dont le plus grand secret doit procurer en partie l'heureux succès.

31 Août 1791.

Je serais porté à croire que dans un mois nous toucherons au moment de l'explosion, si elle n'a pas déjà eu lieu. Je connais la personne dont on m'a lu la lettre; c'est un homme sage fort à portée d'être instruit, et ayant des rapports avec de grands et très grands personnages dans le pays étranger où il est. Je suis assuré aussi qu'un des principaux membres du côté gauche y a joué ridiculement un rôle dont il a l'air de se repentir. Il vient d'écrire à ses parens, qui n'ont cessé de gémir de sa conduite, qu'il s'éloignait des clubs, des partis, etc., etc.; que la besogne était mauvaise; que la constitution ne tiendrait pas, et autres choses de ce genre. C'est le neveu d'une dame à laquelle j'ai souvent parlé de vos affaires et qui s'y est intéressée.

L'on a arrêté des drôles qui s'étaient glissés

chez les Français émigrés à mauvais dessein; heureusement ils ont été reconnus, et on les accuse de projets d'assassinat. M. cardinal de Rohan, M. le marquis de Bouillé, étaient l'objet de leur complot. La lettre qui le dit ajoute qu'ils avaient déjà signalé leur rage dans les exécrables journées du 5 et du 6 octobre. Vous ne pouvez pas vous peindre jusqu'où l'enfer porte la sienne, il se surpasse. Dimanche dernier j'entendis crier dans les rues *la grande colère du père Duchesne contre la reine.* La veille j'avais appris qu'il existe une estampe où M. de Bouillé est représenté coupant une tête, et la reine est à son côté tenant entre ses mains un grand vase, et demandant qu'il tombe assez de têtes pour le remplir. Ainsi l'on cherche à animer le peuple contre cette infortunée princesse en lui prêtant des désirs d'une cruelle vengeance qui ne sont pas dans son âme, et à indisposer, d'un autre côté, ceux qui lui sont fort attachés, en supposant qu'elle-même mît des obstacles aux efforts qu'on projette pour sa délivrance.

D'après les évènemens de ces deux dernières

années, pensez-vous, madame, qu'il puisse y avoir de l'exagération dans les portraits de la méchanceté humaine? Vous en conclurez plutôt qu'elle avait grand besoin du frein de la religion.

Parmi quelques articles qu'on cite du manifeste, il est dit expressément que tous les paysans seront désarmés : chaque jour on en aperçoit la nécessité.

J'apprends à l'instant par le récit d'une dame arrivant d'Angers, et qui m'a été rendu par son ami, que la persécution contre les prêtres y est à son comble; on les enlève de chez eux, et même de leurs lits; on les traîne en prison au milieu des insultes de la populace; on les charge de fers, et plusieurs d'entre eux sont dans un état affreux, ou par les coups, ou par la misère.

Il y a eu au Palais-Royal une affiche des plus fortes et des plus incendiaires contre l'Assemblée nationale; elle tendait à armer les citoyens les uns contre les autres. La garde nationale l'a enlevée avec précaution pour qu'elle fût produite dans son entier à ceux

auxquels on l'a dénoncée; j'ignore le tribunal.

La déclaration commune aux souverains de l'Europe, que vous aurez lue dans le journal du 29, vous aura convaincue que ce n'est pas sans motif qu'on attend leur secours.

Le petit journal du 29 disait qu'il y avait trente mille hommes dans Luxembourg, mais consignés, et qu'à l'exception de quelques sentinelles, on ne voyait pas un soldat dans les rues; que dix mille hommes étaient dans Namur, plus de vingt-cinq mille à Bruxelles, etc. Il rapporte une lettre de la frontière, écrite en ces termes : « Tout annonce que nous allons être attaqués vigoureusement. Ils forment dans nos environs des magasins considérables; le nombre et la tenue de ces gens-là me donnent de grandes inquiétudes. » Ce même journal rapproche ce qu'a dit à l'Assemblée le ministre de la guerre sur l'insubordination des régimens, qui est excessive, de l'épître attribuée au général Rochambeau, par laquelle il loue l'exacte discipline des troupes, et il conclut qu'on peut croire les lettres des généraux fabriquées à

Paris dans la même manufacture que celles des départemens, des villes, etc., etc. Il s'égaie ensuite par l'épitaphe suivante :

Ci-gît la Constitution,
Qui, mangeant à discrétion
Les biens de la religion,
Creva d'une indigestion.

Je viens de lire la courte et excellente brochure intitulée : *Louis XVI dans son cabinet.* Vous seriez étonnée, madame, à partir d'après des faits certains, de voir qu'on s'est trompé sur bien des points à l'égard du roi, auquel dans la suite on rendra plus de justice.

Je vous ai dit vrai en vous marquant que toute la noblesse du Poitou était partie; il n'y reste de jeunes gens que des infirmes ou des malades. Ils ont été invités à se rendre le plus tôt possible en pays étranger. Les uns et les autres se sont communiqué cette invitation, et ils se sont en allés comme une volée de pigeons. Deux viennent de gagner la Flandre avec un garde du roi qu'ils ont trouvé à Paris.

Je crois devoir rectifier, d'après la *Gazette de*

Paris, une nouvelle qui m'a été mal rendue. Ce n'est point Abbeville, mais la ville d'Alby, dont le club des Jacobins a fait enlever au greffe du tribunal de ladite ville par trois cents hommes armés les procédures commencées contre un assassin. Si vous avez la *Gazette de Paris*, vous y verrez qu'à Cateau-Cambresis, tout a retenti le jour de Saint-Louis des cris de vive le roi; et vous aurez lu avec plaisir plusieurs anecdotes de militaires généreux et dévoués au roi.

On dit la Bretagne dans les mêmes dispositions de zèle que le Poitou de la part de la noblesse, qui généralement est allée joindre les princes; on compte quinze cents gentilshommes de la province d'Auvergne qui s'y sont réunis.

Des lettres de Coblentz annoncent le retour de M. le comte d'Artois pour les premiers jours de septembre, et l'on attend aussi le roi de Suède.

Le pape a formé un consistoire pour juger les quatre évêques jureurs, tous les intrus et les sacramentaires. A en juger par la source d'où vient la nouvelle, elle est vraie. La bulle doit paraître en même temps que le manifeste.

J'ai entendu lire une lettre venant de l'étranger : elle dit que la noblesse guerrière qui est rassemblée sera formée en trente-trois légions, désignant trente-trois provinces, afin que chacun puisse connaître sa bannière et s'y ranger. Cela fait revivre en quelque sorte les anciennes convocations du ban et de l'arrière-ban.

Croyez avec certitude ce que je vous mande de l'état du roi et de la reine ; et sachez que depuis leur retour ils n'ont pas seulement mis le pied dans le jardin des Tuileries. La reine est toujours gardée de la même manière. Quatre officiers sont dans sa chambre, et ce n'est qu'à l'humanité et à la politesse de quelques uns d'eux que quelquefois deux seulement s'y tiennent. Elle est vraiment touchée des sentimens d'intérêt que plusieurs lui témoignent ; mais il en est d'autres qui manquent d'égards, puisque, d'après le rapport qui vient de m'être confirmé par une personne sûrement très instruite, on continue à ouvrir quelquefois ses rideaux pendant la nuit, et qu'il dépend de ces messieurs de passer la nuit entière dans sa chambre. Sa

porte ne peut être fermée que dans le temps où elle s'habille, et il ne faut pas qu'il excède la demi-heure. Elle a aussi la permission d'être seule avec le roi lorsqu'il va chez elle. Ce sont les deux seules exceptions; elle n'a pas même toujours la liberté d'aller chez M. le dauphin. On se plaît à donner des alarmes par intervalle pendant la nuit, et il y a huit jours que quatre à cinq cents hommes furent sur pied pour une fausse alerte donnée par un soldat noctambule.

Paris n'est point délivré de ses inquiétudes. Des dames honnêtes furent encore menacées dimanche dernier de ces grossières insultes qui sont l'accompagnement de la nouvelle religion.

On croit que la châsse de Sainte-Geneviève ne sera pas déplacée; les poissardes et les garçons bouchers ont déclaré qu'ils n'y consentiraient pas.

Samedi 27 il y eut bien de la fermentation au Palais-Royal, et l'on y vit des patrouilles fortes de cent hommes, parce qu'on craignait. Il avait été question quelques jours auparavant de forcer les chevaliers de Saint-Louis à substituer le

ruban de trois couleurs au ruban rouge, et ils étaient menacés. Pendant un certain espace de temps, quelques uns portaient leur croix dans la poche; ils se réunirent ensuite, et allèrent au Palais-Royal, munis de leurs épées et ayant des pistolets. Cette bonne contenance en a imposé : il n'est plus question du projet.

J'ai de bonnes raisons de croire qu'avant peu le côté droit donnera une nouvelle preuve de son attachement au roi et à la monarchie. Je ne suis pas moins persuadé que Paris, tout corrompu qu'il est, renferme un bien grand nombre d'hommes de tout état décidés à défendre l'un et l'autre.

Les nouvelles ont parlé du désarmement qui se fait en Angleterre, mais on prétend qu'on n'a retranché que ce qui paraissait superflu, et la déclaration commune aux puissances, du nombre desquelles est l'Angleterre, ne laisse pas douter des bonnes intentions de cette couronne.

On dit avec une sorte de confiance qu'en cas d'entrée des troupes de l'empereur, la Lorraine

est décidée à ne pas se défendre, et l'on paraît compter aussi sur la facile reddition de Metz.

Il est venu une députation de Varennes, non pour remercier du don des deux cent mille francs, mais pour protester de la douleur et l'innocence du grand nombre, qui gémit du crime, qui en redoute les suites, et qui est sincèrement humilié de la récompense.

Il m'a été dit que le jour de Saint-Louis il y avait eu environ cent cinquante personnes de la noblesse chez le roi, qui a paru être à peu près à son ordinaire. Une dame, qui sûrement a pu en juger, m'a parlé de la fermeté, du courage, de la contenance, de la noblesse et de la dignité de la reine comme d'un prodige. Elle a vraiment l'âme forte, et l'intérêt qu'elle inspire redouble à vue d'œil.

La noblesse n'est pas la seule qui ait passé les frontières. Des bourgeois gentilshommes, non dans le sens de Molière, mais dans le fond de l'âme, ont eu les mêmes sentimens, et ont été accueillis.

MM. l'abbé Sieyes et Rœderer, du côté

gauche, ont été entendus par un autre député causant ensemble assez bas. Rœderer, dont la femme n'est pas Française, dit qu'il se retirerait chez son beau-père, et Sieyes disait qu'il voudrait bien que les passages fussent libres pour sortir de France. La conversation paraît sûre. En général, la peur est dans le quartier, et l'on soupçonne plusieurs membres pourris de méditer une fugue.

2 Septembre 1791.

Extrait d'une lettre de Bruges, du 23 août 1791.

« Les troupes arrivent de tous côtés. Les flottes russe et suédoise sont attendues cette semaine à Ostende. Les ordres viennent d'être donnés pour les recevoir. Le camp pour les trente mille hommes est marqué. Les magasins sont complets du côté de Givet et de l'Alsace. Vingt-cinq mille Russes sont déjà arrivés à Ruremonde. Avant trois semaines l'attaque est décidée. Le manifeste est lâché. Les assignats perdent huit pour cent. Rien ne sortira plus du royaume, ni malles, ni lettres, ni argent. On vous trompe à Paris, on vous abuse, on vous cache l'orage qui est prêt à fondre sur vous. Paris sera investi avant le 15 décembre. On vous berce d'arrangemens constitutionnels qui n'auront pas lieu. L'alliance avec l'empereur, la Prusse et la Russie, est si-

gnée. Des trains d'artillerie terribles approchent des frontières. La bombe éclatera à l'improviste. Seize mille cent soixante et quatorze Prussiens arrivent à Liége vendredi, samedi ou dimanche. »

J'ai vu un homme fait pour être instruit qui a lu, il y a trois jours, la lettre d'un officier-général qui est auprès de Monsieur, dont il mérite la confiance. Il marque les choses les plus consolantes et donne des espérances prochaines. Le retour de M. le comte d'Artois en fixera décidément l'époque. Le fils de M. Burke, dit la même lettre, est arrivé à Coblentz, où il a apporté la nouvelle que l'Angleterre fournirait son contingent.

M. le comte d'Artois étant dans le lieu où il a joint l'empereur, y a reçu un courrier. Après avoir lu les dépêches, il a paru avec un visage fort serein et fort gai. Il a fait recacheter les mêmes lettres, et a donné ordre qu'on les portât promptement à *Monsieur*. Monsieur les a lues, et après cette lecture il a dit : « *Je n'ai jamais reçu de lettres qui m'aient fait autant de plaisir.* »

De tout côté l'on écrit à peu près sur le même ton; tous s'accordent à publier la bonne intelligence qui règne entre les chefs, les excellens traitemens faits aux officiers émigrans et à la noblesse, l'ardeur qui les anime, etc., etc. En particulier, quelqu'un de marque assure que l'horloge est si bien montée, qu'on ne pourra réussir à en déranger les rouages.

Ceux de la lourde machine qui gît au Manége et qui de là écrase tout le royaume, se décomposent à vue d'œil. Depuis quatre jours que je suis à la campagne, j'ai appris que l'opinion du peuple changeait d'une manière si sensible, qu'on la croirait presque suffisante pour détruire la besogne dont on murmure, et l'on gémit hautement. Le mécontentement devient de jour en jour plus étendu.

On prétendait qu'il y a eu à Bordeaux une insurrection des plus caractérisées contre l'opération des douze cents; qu'on avait déchiré toutes les cocardes aux trois couleurs, et arboré la cocarde blanche. Si le fait est vrai, je vous le manderai. Si je n'en parle plus, reléguez la

nouvelle parmi les *on dit* dont on est infecté.

On garde un secret impénétrable sur le mode des opérations que l'on combine, et rien ne transpire du cabinet des princes. Vous aimerez M. de Calonne, lorsque vous saurez ce que l'on doit à son génie et à son activité. L'argent abonde, selon le rapport qui nous vient de plusieurs officiers qui en ont reçu, et qui ne manquent de rien. C'est vraiment un miracle de Providence que la coalition des souverains, leur bonne volonté et leur accord. J'espère que messieurs vos municipaux changeront de ton et de langage. Déjà il est différent de bien des quartiers de Paris, et je ne puis trop vous inviter à la patience et à l'espérance. Je n'ai pas varié sur ces deux points. Je me suis seulement lassé de croire à un terme fixe, et je n'y crois pas encore, quoique je pense que le terme de nos malheurs s'approche.

Les différens papiers publics que je viens de lire me confirment non seulement dans l'opinion, mais dans la certitude que tout est en mouvement et en marche pour venir au secours du roi. Une lettre écrite par le roi de Prusse

à *Monsieur*, est on ne peut pas plus formelle sur les intentions de ce monarque. Il est dit dans une lettre particulière, qu'on ne conservera que sous un autre nom et une autre forme ce qui pourrait paraître bon dans la nouvelle constitution, qu'on est décidé à détruire entièrement. Il y a aussi nombre de détails attendrissans de l'amour qu'ont fait éclater les Français émigrés le jour de Saint-Louis. Le matin a été consacré à la piété; le soir on a représenté *Richard Cœur-de-Lion*. A ces mots, *l'univers t'abandonne*, tous les Français montèrent sur le théâtre, et, l'épée nue, jurèrent de ne jamais abandonner Louis. La chose s'est passée à Bruxelles, d'où l'on écrit qu'il n'est plus possible d'avoir des doutes; que les troupes sont en marche, et que le roi de Prusse est résolu à employer toutes ses forces pour rétablir l'autorité du roi, et ne souffrir aucun démembrement de l'empire français. On ajoute que l'entrevue de M. le comte d'Artois avec ce souverain et l'empereur a été pour convenir du plan d'attaque. On ne croit pas qu'elle ait lieu avant la fin d'octobre, d'autres la disent moins éloignée.

Selon quelques lettres on veut s'attacher toutes les puissances pour faire déclarer *Monsieur* régent du royaume, et M. le comte d'Artois lieutenant-général. On formera un noyau de la cour des pairs pour faire l'enregistrement; le régent et le lieutenant-général convoqueront le ban et l'arrière-ban. Il y a un plan qui n'est pas l'ouvrage d'un jour. La lettre finit ainsi : « Gardez-vous de tout ce qu'on pourrait vous dire au sujet des mésintelligences, il n'en est rien. »

La lettre dont je vous ai donné l'extrait au commencement de celle-ci est confirmée en plus grand détail par une seconde du même endroit, datée du 25 août, qui dit : « Soyez certain de la vérité de tout ce que je vous marque; au 20 septembre tout s'ébranlera. »

Madame la princesse Louise de Bourbon, fille du prince de Condé, vient de faire imprimer la lettre amicale et charmante que l'empereur a écrite audit prince de Condé, par laquelle il l'invite à choisir parmi ses meilleures troupes trente mille hommes dont il prendra le commandement,

On débite que demain la constitution doit être présentée au roi avec l'annonce de sa liberté; que le roi a dit d'avance qu'il n'examinerait ladite constitution que lorsqu'elle serait signée de tous les députés; qu'incessamment on va renouveler la législature; je dis renouveler parce qu'on suppose qu'à mesure que dix des nouveaux députés viendront prendre séance, dix des anciens cèderont la place. M. Camus, à ce qu'on prétend, dit hier à l'Assemblée qu'on n'avait rien de mieux à faire que de penser à partir. L'on croit que plusieurs s'y disposent, mais le public serait bien aise, avant de leur faire ses adieux, de savoir quelle route ont prise les assignats. Ce genre de monnaie devient toujours plus en discrédit, et les murmures du peuple augmentent en raison de la baisse des papiers. Par-dessus cela le pain augmente aussi de prix et diminue de qualité. On est même effrayé de l'idée qu'on veut employer de vieilles farines, et l'on craint les mêmes inconvéniens qu'on éprouva il y a deux ans.

On dit que l'on veille de très près les émi-

grans dans le pays étranger, pour peu qu'ils soient suspects. Le frère aîné des Lameth, lequel passe pour n'être dévoué à aucun parti, fut invité par le gouverneur de Tournay à dîner chez lui. Il refusa, mais il reçut l'ordre d'y aller, et le gouverneur lui annonça qu'il serait toujours suivi de deux hommes. A Courtray, où il est allé, la même chose se pratique; voilà le produit de son nom. Quelques autres ont été renvoyés en France.

On dit trente émissaires de la propagande arrêtés avec de très grosses sommes d'argent destinées à corrompre les troupes étrangères; cinq ou six de ces messieurs, ajoute-t-on, sont à la veille d'être pendus.

Il y a eu à Trèves une insurrection, mais qui n'a pas eu de grandes suites. Sept mutins ont été tués par le feu des troupes, et tout est fini. On dit encore que la garde nationale de Bordeaux, envoyée aux frontières contre les Espagnols, est partie gaiement, mais qu'après trois lieues de marche, toute réflexion faite, elle a jugé qu'étant préposée à la sûreté intérieure des

foyers des citoyens, elle ne devait point guerroyer contre les ennemis du dehors; qu'en conséquence, elle est rentrée, et qu'elle a protesté qu'elle ne marcherait plus. C'est peut-être ce qui a donné lieu à la nouvelle des cocardes blanches.

L'affaire arrivée à Toulon par une trahison insigne est affreuse. Il y a eu treize hommes de tués par les ouvriers de l'Arsenal qui avaient feint d'entrer en accommodement avec la garde nationale. J'imagine que les papiers en feront le récit.

Une lettre récemment venue de Coblentz dit que l'impératrice de Russie vient d'y envoyer il y a quelques jours trois millions, et que dans peu il en arrivera encore cinq.

On parle aussi d'un procès-verbal dont un député a lu une partie et qui vient de Strasbourg, où trois hommes ont été pris disant qu'ils avaient été payés pour assassiner M. le comte d'Artois et M. le prince de Condé; quant à M. de Bouillé on leur fait dire que sa tête était sans prix.

Le bruit a couru aujourd'hui qu'on avait ôté

au roi les gardes intérieurs du château des Tuileries, et qu'ensuite on les y avait replacés. Dans une assemblée nombreuse j'ai entendu le *oui* et le *non*; c'est notre situation journalière, et c'est ce qui dégoûte de l'emploi de gazetier.

Il y a, dit-on, six régimens de nouveau en insurrection, et c'est ce qu'il est le plus facile de croire.

Environ six cents gardes-du-corps sont réunis à Coblentz; un du même corps se préparait d'aller les joindre, lorsqu'un grand seigneur l'en a détourné en lui disant qu'il était très essentiel qu'un grand nombre de sujets fidèles au roi restassent à Paris.

Je vous ai mandé que le côté droit donnerait bientôt une nouvelle preuve de son attachement au monarque et à la monarchie. Ce qui m'avait été dit sous le secret devient public; il s'agit d'un protestation des plus fermes et des plus formelles contre toute la nouvelle constitution. Pour signer cette protestation il faut du courage, et j'entends dire qu'il sera prudent de se

soustraire à la rage des factieux, dès qu'on aura donné son nom. Il y en a déjà plusieurs sur cette honorable liste.

D'après les rapports que j'entends faire des séances de l'Assemblée, le délire va en croissant; on se regarde et l'on se demande si la chose peut s'expliquer. La solution qu'a donnée une femme d'esprit est que les voyageurs chantent lorsqu'ils ont peur.

On prête à *Monsieur* une réponse qui est un acte de contrition des apparences de démocratie qui lui ont été reprochées. Il s'agissait de savoir si ce serait lui ou M. le comte d'Artois qui irait conférer avec l'empereur et le roi de Prusse. Chacun des deux princes avait ses partisans. Monsieur vint dans l'assemblée où l'on agitait la question, et dit : « Il n'y a point à délibérer ; le comte d'Artois est *pur*, je ne le suis pas. » Cette réponse, qui se publie, l'honore beauconp et lui obtient son pardon. D'ailleurs il se conduit à merveille.

Le petit journal, en parlant de ceux qui vont en Espagne, ne nomme pas M. le comte de

Maillebois, mais une dame que j'ai vue ce soir m'a confirmé qu'il y allait, parce qu'elle sait que quelqu'un de sa connaissance va lui servir d'aide-de-camp. Toutes les nouvelles sont d'accord sur la marche des nombreuses troupes qui viennent nous rendre visite. Dieu seul en connaît le moment.

Un M. de Lestrade voulant passer, déguisé en porte-balle, dans la Flandre, a été visité; on a trouvé dans son ballot sa croix de Saint-Louis, et cela l'a fait reconnaître. «Je l'ai cachée, a-t-il dit alors, parce qu'il faut vous tromper pour vous échapper; à présent que vous me connaissez, voyez ces deux pistolets (il les tire de sa poche), et sachez que je brûlerai la cervelle à celui qui s'opposera à mon passage.» Il a passé.

M. de Cazalès est arrivé déguisé en marchand. Toute la noblesse du Languedoc est allée lui rendre visite, ce qui l'a très flatté. Trois cents gentilshommes d'Auvergne se sont présentés, ayant à leur tête un étendard, et ont été reçus avec transport. De toutes parts il vient de nou-

veaux émigrans. Dans le Perche il ne reste presque pas un noble.

Attendons de Dieu seul le succès, et demandons-le.

Il y a des boulangers qui nous font craindre la disette de pain : ils en avertissent leurs pratiques.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.